



## Document de référence 2006



Le présent Document de référence a été déposé le 28 mai 2007 auprès de l'Autorité des marchés financiers conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

## Remarques générales

Dans le présent Document de référence, les termes « Groupe », « Société » ou « DS » désignent Dassault Systèmes SA et ses filiales.

Toutes les références à l'« euro » ou au symbole « € » renvoient à la monnaie ayant cours légal au sein de la République française et de certains pays de l'Union européenne. Toutes les références au « dollar US » ou au symbole « \$ » renvoient à la monnaie ayant cours légal aux États-Unis d'Amérique.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- les comptes consolidés et le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 133 à 173 (incluses) du Document de référence de l'exercice 2005 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») en date du 5 juin 2006 sous le n° D.06-528 ;
- les informations financières figurant aux pages 59 à 81 (incluses) du Document de référence de l'exercice 2005 déposé auprès de l'AMF en date du 5 juin 2006 sous le n° D.06-528.
- les comptes consolidés et le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 68 à 97 (incluses) du Document de référence de l'exercice 2004 déposé auprès de l'AMF en date du 6 juin 2005 sous le n° D.05-839 ;
- les informations financières figurant aux pages 41 à 67 (incluses) du Document de référence de l'exercice 2004 déposé auprès de l'AMF en date du 6 juin 2005 sous le n° D.05-839.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du Document de référence.

Un lexique définit les termes techniques auxquels il est fait référence au début du présent Document de référence.

	<b>TABLE DE CONCORDANCE</b>	<b>p. 4</b>			
	<b>GLOSSAIRE</b>	<b>p. 6</b>		<b>6</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET SALARIÉS p. 68</b>
<b>1</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>p. 7</b>		6.1 Conseil d'administration	p. 69
	1.1 Responsable du Document de référence	p. 8		6.2 Cadres dirigeants	p. 72
	1.2 Attestation du responsable du présent document	p. 8		6.3 Rémunération	p. 74
	1.3 Contrôleurs légaux des comptes	p. 8		6.4 Conventions réglementées	p. 80
	1.4 Responsable de la communication financière	p. 9		6.5 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration ou de direction	p. 80
	1.5 Documents accessibles au public	p. 9		6.6 Actifs appartenant aux dirigeants	p. 80
<b>2</b>	<b>INFORMATIONS CLÉS</b>	<b>p. 10</b>		6.7 Rapport du Président du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2007 sur les travaux du Conseil d'administration et le contrôle interne	p. 81
	2.1 Sélection de données financières consolidées	p. 11		6.8 Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	p. 89
	2.2 Facteurs de risque	p. 12		6.9 Rapport social et environnemental	p. 90
	2.3 Risques de marché	p. 19			
	2.4 Assurances	p. 22		<b>7</b>	<b>CAPITAL ET ACTIONNARIAT p. 101</b>
<b>3</b>	<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT DASSAULT SYSTÈMES</b>	<b>p. 23</b>		7.1 Capital social au 31 mars 2007	p. 102
	3.1 Principaux renseignements	p. 24		7.2 Répartition du capital et des droits de vote de Dassault Systèmes	p. 103
	3.2 Assemblées Générales	p. 25		7.3 Tableau d'évolution du capital de Dassault Systèmes au cours des cinq derniers exercices	p. 104
	3.3 Existence de seuils statutaires	p. 27		7.4 Modification du capital et des droits attachés aux actions	p. 104
	3.4 Identification des détenteurs de titres au porteur	p. 27		7.5 Acquisition par Dassault Systèmes de ses propres actions	p. 105
<b>4</b>	<b>HISTORIQUE ET ACTIVITÉ</b>	<b>p. 28</b>		7.6 Autorisation d'augmenter le capital	p. 105
	4.1 Histoire et évolution de la Société	p. 29		7.7 Options de souscription et attributions gratuites d'actions	p. 106
	4.2 Activité de la Société	p. 30		7.8 Personnes morales détenant le contrôle de Dassault Systèmes	p. 106
	4.3 Structure organisationnelle	p. 46		7.9 Nantissement d'actifs	p. 107
	4.4 Immeubles et équipements	p. 47		7.10 Transactions avec les apparentés	p. 107
<b>5</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>	<b>p. 48</b>		<b>8</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES p. 108</b>
	5.1 Présentation générale	p. 49		8.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	p. 109
	5.2 Données consolidées	p. 56		8.2 Comptes consolidés et annexes	p. 109
	5.3 Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment d'activité	p. 60		8.3 Litiges	p. 109
	5.4 Évolution des résultats trimestriels	p. 61		8.4 Politique de distribution des dividendes	p. 109
	5.5 Trésorerie et ressources en capitaux	p. 62		8.5 Changements significatifs	p. 110
	5.6 Recherche et développement, brevets et licences	p. 62		<b>9</b>	<b>MARCHÉ DES TITRES DE DASSAULT SYSTÈMES p. 111</b>
	5.7 Évolutions récentes	p. 64		<b>10</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS p. 114</b>
	5.8 Objectifs de la Société	p. 66		10.1 Comptes consolidés	p. 115
	5.9 Engagements hors bilan	p. 66		10.2 Comptes sociaux	p. 150
	5.10 Tableau des engagements contractuels	p. 67		10.3 Calendrier indicatif des dates de publication des informations financières	p. 177
	5.11 Rapprochement entre les principes comptables IFRS et les principes comptables américains	p. 67			

# TABLE DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent Document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les informations requises par le Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004 mettant en œuvre la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil.

Législation européenne	Document de référence
	Chapitre/Section
1. PERSONNES RESPONSABLES	
• Personnes responsables des informations	Sections 1.1 et 1.4
• Déclaration des personnes responsables	Section 1.2
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	Section 1.3
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	Section 2.1
4. FACTEURS DE RISQUE	Sections 2.2 et 2.3
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
• Histoire et évolution de la Société	Sections 3.1 et 4.1
• Investissements	Sections 4.1, 4.4, 5.7 et 5.10
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	
• Principales activités	Section 4.2
• Principaux marchés	Sections 4.2.4, 4.2.6, 5.1.3 et 5.2
7. ORGANIGRAMME	
• Description du Groupe	Section 4.3
• Filiales importantes	Section 4.3
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	Sections 4.4 et 5.10
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	Chapitre 5
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
• Information sur les capitaux de l'émetteur	Section 5.5
• Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	Section 5.5
• Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	Section 5.5
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	Section 5.6
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	Section 5.7
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	Section 5.8
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
• Information concernant les membres des organes d'administration et de direction	Sections 6.1 et 6.2
• Conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	Section 6.2

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	Section 6.3
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
• Date d'expiration des mandats	Chapitre 6 – Section 6.1
• Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales	Chapitre 6 – Section 6.2
• Informations sur les comités de l'émetteur	Chapitre 6 – Section 6.7
• Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	Chapitre 6 – Introduction et section 6.7
17. SALARIÉS	Sections 6.9.1 et 6.3.4
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	Sections 7.1, 7.2 et 7.8
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	Section 7.10
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	
• Informations financières historiques	Chapitre 10
• Information financière pro forma	N/A
• États financiers	Chapitre 10
• Vérification des informations financières historiques annuelles	Sections 10.1 et 10.2
• Date des dernières informations financières	Chapitre 10
• Informations financières intermédiaires et autres	Section 5.7
• Politique de distribution de dividendes	Section 8.4
• Procédures judiciaires et d'arbitrage	Section 8.3
• Changements significatifs de la situation financière et commerciale	Sections 5.7 et 8.5
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
• Capital social	Sections 7.1 à 7.3
• Actes constitutifs et statuts	Sections 3.1 à 3.3
22. CONTRATS IMPORTANTS	Sections 2.2, 4.2.6, 4.2.7, 4.2.8 et 5.11
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	Section 1.5
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	Section 4.3

# Les principales sociétés et marques du Groupe

La Société structure ses activités et commercialise ses produits et services en fonction de deux segments d'activité : le segment axé sur les processus (« process-centric » ou « PLM ») et le segment axé sur la conception (« design-centric »).

<b>Sociétés</b>	<b>Marques principales</b>
<b>PLM</b>	
Dassault Systèmes SA et ses filiales	CATIA
Dassault Systèmes Simulia Corp. (anciennement Abaqus Inc.) (« Abaqus »)	SIMULIA
Delmia Corp. (« Delmia »)	DELMIA
Dassault Systèmes Americas Corp. (anciennement Enovia Corp.) (« DSAC »)	ENOVIA
MatrixOne, Inc. (« MatrixOne »)	ENOVIA
<b>Design-centric</b>	
SolidWorks Corporation (« SolidWorks »)	SolidWorks

## Glossaire des termes et abréviations

### 3D XML

Format basé sur un langage XML (eXtensible Markup Language) léger et universel qui permet aux utilisateurs de capturer et de partager des données 3D de haute précision, en temps réel, rapidement et simplement en comprimant les données complexes pour obtenir des tailles de fichiers jusqu'à 99 % plus compactes que celles des formats actuels.

### CAA V5 (Component Application Architecture Version 5)

Architecture applicative à base de composants.

### CAO (Conception assistée par ordinateur)

Solutions logicielles spécialisées dans la conception d'un produit.

### Fabrication numérique

La fabrication numérique regroupe la conception et la simulation des procédés de fabrication proposées dans DELMIA V5.

### Marché axé sur la conception 3D (design-centric ou conception mécanique en 3D)

Marché dans lequel les clients se focalisent principalement sur la conception.

### Marché axé sur les processus (process-centric ou PLM)

Marché qui regroupe les clients désireux d'intégrer conception, développement, production et maintenance de leurs produits.

### Middleware

Classe de logiciels qui assurent l'intermédiaire entre les applications et le transport des données par les réseaux.

### PDM (Product Data Management – Gestion des données produit)

La gestion de données produit est la base de toute solution PLM.

### PLM (Product Lifecycle Management – Gestion du cycle de vie des produits)

Le PLM est une solution qui aide les sociétés à partager leurs données produit, à mettre en œuvre des processus communs et à déployer le savoir-faire métier pour le développement des produits, depuis leur conception jusqu'à leur retrait du marché.

# PERSONNES RESPONSABLES

**1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT  
DE RÉFÉRENCE**

p. 8

**1.4 RESPONSABLE DE LA  
COMMUNICATION FINANCIÈRE**

p. 9

**1.2 ATTESTATION DU  
RESPONSABLE DU PRÉSENT  
DOCUMENT**

p. 8

**1.5 DOCUMENTS ACCESSIBLES  
AU PUBLIC**

p. 9

**1.3 CONTRÔLEURS LÉGAUX  
DES COMPTES**

p. 8

1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

p. 8

1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants

p. 9

1.3.3 Commissaires aux comptes titulaires  
pour la période antérieure au 8 juin 2005

p. 9

# 1 Personnes responsables

## 1.1 Responsable du Document de référence

Bernard Charlès – Directeur général.

## 1.2 Attestation du responsable du présent document

Suresnes, le 28 mai 2007

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence. »

Le Directeur général

Bernard Charlès

## 1.3 Contrôleurs légaux des comptes

### 1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit, membre de la Compagnie Régionale de Versailles, 63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine, représentée par Xavier Cauchois, dont le mandat a commencé le 8 juin 2005 et expirera lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Ernst & Young Audit, membre de la Compagnie Régionale de Versailles, 11, allée de l'Arche, Faubourg de l'Arche – 92400 Courbevoie, représentée par Jean-Marc Montserrat, dont le premier mandat a commencé le 2 juin 1998, a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 2 juin 2004, pour une durée de six exercices et expirera lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.



## 1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants

Pierre Coll, 32, rue Guersant – 75017 Paris, dont le mandat a commencé le 8 juin 2005 et expirera lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

François Carrega, 13, boulevard des Invalides – 75007 Paris, dont le mandat a commencé le 2 juin 1998, a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 2 juin 2004 pour une durée de six exercices et expirera lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

## 1.3.3 Commissaires aux comptes titulaires pour la période antérieure au 8 juin 2005

Deloitte & Associés, 185, avenue Charles De Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine, représentée par Philippe Mouraret, dont le mandat avait commencé le 2 juin 1999 et était arrivé à échéance lors de l'assemblée générale du 8 juin 2005.

## 1.4 Responsable de la communication financière

Pour obtenir tous les documents publiés par la Société ainsi que pour toute information financière, veuillez contacter :

Valérie Agathon / Responsable des relations avec les investisseurs  
9, quai Marcel Dassault – BP 310  
92156 Suresnes Cedex  
Téléphone : 01 40 99 69 24 – Télécopie : 01 55 49 82 55

## 1.5 Documents accessibles au public

Les statuts de Dassault Systèmes, les procès-verbaux des assemblées générales ainsi que les rapports du Conseil d'administration aux assemblées, les rapports des commissaires aux comptes, les états financiers pour les trois derniers exercices et plus généralement tous les documents adressés ou mis à la disposition des actionnaires conformément à la loi peuvent être consultés au siège social de Dassault Systèmes.

Un certain nombre de documents relatifs à la Société sont également disponibles sur le site Internet de la Société ([www.3ds.com](http://www.3ds.com)).

# INFORMATIONS CLÉS

**2.1 SÉLECTION DE DONNÉES  
FINANCIÈRES CONSOLIDÉES**

**p. 11**

**2.2 FACTEURS DE RISQUE**

**p. 12**

**2.3 RISQUES DE MARCHÉ**

**p. 19**

2.3.1 Risques de taux

p. 19

2.3.2 Effets des variations des taux de change

p. 20

**2.4 ASSURANCES**

**p. 22**

## 2.1 Sélection de données financières consolidées

Les données ci-dessous sont établies suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS »).

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
<i>(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages et des données par action)</i>		
Chiffre d'affaires	1 157,8	934,5
Résultat opérationnel	237,7	228,6
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>20,5 %</i>	<i>24,5 %</i>
Résultat net, part du groupe	174,3	156,2
Résultat net dilué par action	€1,46	€1,33
<b>Indicateurs financiers complémentaires retraités<sup>(1)</sup></b>		
Chiffre d'affaires	1 177,5	943,6
Résultat opérationnel	316,2	269,9
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>26,9 %</i>	<i>28,6 %</i>
Résultat net, part du groupe	217,5	187,2
Résultat net dilué par action	€1,83	€1,59

(1) L'information financière complémentaire retraitée ci-dessus reflète les ajustements apportés aux données financières auditées de la Société en excluant les éléments suivants : (i) les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et la charge liée à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 ; (ii) l'effet non-récurrent attribuable au plan de réorganisation de MatrixOne Inc. et ses filiales et l'effet non-récurrent attribuable à la réorganisation du groupe fiscal américain pour l'exercice clos le 31 décembre 2006. Afin de rapprocher ces informations financières retraitées des informations extraites des comptes consolidés et de leurs annexes, il convient de se reporter au paragraphe 5.1.3 « Information financière complémentaire » du présent document.

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
<i>(en millions d'euros)</i>		
<b>ACTIF</b>		
Disponibilités et placements à court terme	459,3	379,9
Clients et comptes rattachés	303,6	287,8
Autres actifs	979,8	691,0
<b>Total actif</b>	<b>1 742,7</b>	<b>1 358,7</b>
<b>PASSIF</b>		
Dettes long terme	200,0	–
Autres dettes	529,4	472,7
Capitaux propres, part du groupe	1 013,3	886,0
<b>Total passif</b>	<b>1 742,7</b>	<b>1 358,7</b>

### 2.2 Facteurs de risque

***Le chiffre d'affaires et les bénéfices de la Société dépendent des investissements de ses clients en matière d'infrastructures informatiques, investissements qui peuvent diminuer dans des périodes de faible croissance économique ou lors de variations importantes des taux de change.***

Le déploiement d'une solution PLM (Product Lifecycle Management ou Cycle de Vie du Produit) peut représenter une large part des investissements logiciels d'un client. La prise de décisions de tels investissements est influencée par l'environnement économique dans lequel le client évolue. Tout ralentissement ou toute récession économique importante, tout comme des fluctuations significatives des taux de change, en particulier les variations entre le dollar américain et l'euro, pourraient amener les clients de la Société à réduire, différer ou annuler leurs investissements dans les technologies informatiques. Une telle diminution des investissements pourrait entraîner alors une baisse ou une progression ralentie du chiffre d'affaires, du bénéfice net et de la trésorerie de la Société tant sur une base annuelle que trimestrielle.

Compte tenu de leurs cycles d'investissement spécifiques et de leurs sensibilités à la conjoncture économique à court terme, les différents secteurs industriels auxquels la Société s'adresse sont exposés de manière différente à la réduction des dépenses d'investissements, à la fois en termes de calendrier et d'impact. Si, ces dernières années, ces différences ont généralement permis à la Société, d'amoinrir les effets potentiellement négatifs des baisses dans un secteur industriel particulier, des ralentissements importants et simultanés dans plusieurs secteurs industriels clés pourraient se produire à l'avenir, ce qui provoquerait une diminution du chiffre d'affaires, du bénéfice net et de la trésorerie de la Société.

Ce risque est difficile à gérer puisque la Société est dépendante de la conjoncture économique générale. Cependant son exposition est en partie limitée par la répartition de son chiffre d'affaires sur plusieurs régions du monde qui ne connaissent pas les mêmes tendances économiques et par la répartition des activités de la Société sur divers secteurs industriels qui ne réagissent pas de la même façon aux conditions économiques.

***Historiquement, une part substantielle du chiffre d'affaires total de la Société est générée par le contrat de distribution conclu de longue date avec IBM. Récemment, la Société a commencé à assumer une plus large responsabilité dans la gestion des réseaux de vente directs et indirects de ses produits PLM. Notre chiffre d'affaires et notre capacité à nous développer pourraient être négativement impactés si nous ne parvenons pas à gérer efficacement les challenges managériaux et commerciaux qui en résultent.***

Dans le cadre du contrat de distribution non exclusif avec IBM, cette dernière commercialise et distribue une partie importante des produits PLM de la Société dans le monde entier. En vertu de ce contrat, la Société a concédé une licence sur ses produits à IBM qui accorde à son tour des licences aux utilisateurs finaux. Les revenus générés au titre du contrat de distribution avec IBM ont représenté respectivement 45 %, 52 %, et 56 % du chiffre d'affaires total de la Société en 2006, 2005 et 2004. IBM dispose d'une marge de manœuvre importante sur cette activité de marketing et distribution, notamment sur les ressources financières consacrées à la commercialisation, et sur la rémunération du personnel commercial. Toute décision que pourrait prendre IBM de cesser, de geler ou de réduire substantiellement ses efforts de marketing ou distribution des produits PLM de la Société serait susceptible d'avoir un effet négatif immédiat et significatif sur la situation financière et le résultat opérationnel de la Société.

Depuis 2005, la Société a commencé à étendre de manière importante son rôle dans le marketing et la distribution de ses produits PLM, la responsabilité de la gestion des réseaux de vente PLM indirects étant progressivement transférée d'IBM à Dassault Systèmes.

- En 2005, DS a commencé à animer la gestion du réseau de distribution pour le compte d'IBM dans un certain nombre de pays européens et aux Etats-Unis. En parallèle, DS a entrepris de commercialiser ses produits auprès d'un réseau de revendeurs en Chine, en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- En 2006, DS a étendu ses ventes auprès de revendeurs en France, en Belgique, à Taiwan et en Amérique Latine.
- En 2005 et 2006, la Société a également développé considérablement son propre réseau de vente direct, essentiellement à la suite de deux acquisitions majeures.
- Le transfert des responsabilités commerciales s'est poursuivi en 2007 dans le cadre d'un nouvel accord avec IBM au terme duquel DS a étendu la commercialisation de ses produits auprès de revendeurs aux Etats-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Corée du Sud, entre autres pays.

D'ici à la fin 2008, DS devrait avoir la responsabilité mondiale de la gestion des réseaux de vente PLM indirects. IBM, de son côté, continuera de commercialiser les produits PLM de la Société, y compris DELMIA et ENOVIA MatrixOne, auprès de grandes entreprises (voir le chapitre 4 du présent document de référence). Afin d'éviter tout conflit entre les différents réseaux de distribution et de poursuivre

une relation forte avec IBM, la Société doit s'assurer que le marché comprend et accepte ce changement de rôle. Le chiffre d'affaires et la capacité de croissance de la Société pourraient être affectés, si IBM et DS ne parvenaient pas à gérer cette transition telle que définie dans leur nouvel accord.

Afin de soutenir ses initiatives commerciales et marketing croissantes, la Société prend des mesures pour renforcer significativement ses forces de ventes PLM, ses équipes marketing et pour développer des outils et processus adéquats. Si la Société ne parvenait pas à relever ces défis managériaux et commerciaux, la croissance de son chiffre d'affaires pourrait être négativement affectée, elle pourrait perdre des clients et des opportunités commerciales et être amenée à supporter des coûts importants ou à faire face à des difficultés de gestion.

Aucune disposition n'interdit à IBM de faire concurrence à la Société, de commercialiser ou de distribuer des applications logicielles PLM concurrentes, de fournir des services liés à de telles applications, ou encore d'acquiescer ou de constituer une alliance stratégique avec un ou plusieurs des concurrents de la Société.

Au cours des 25 dernières années, la Société et IBM ont toujours su faire évoluer régulièrement leur partenariat, pour s'adapter à l'évolution du marché et répondre à leurs objectifs de développement et de croissance respectifs. La Société investit à l'heure actuelle dans le développement de ses réseaux de distribution, tant en termes de ressources humaines, de systèmes que de mise en place de nouveaux processus.

***Si la Société ne maintient pas ou n'améliore pas l'avantage technologique de ses produits, la demande pour ces produits pourrait diminuer.***

Les solutions PLM se caractérisent par l'utilisation de technologies évoluant de manière rapide et par des introductions fréquentes de nouveaux produits ou d'améliorations des produits existants. Elles doivent répondre à des besoins d'ingénierie complexes dans les domaines de la conception et de la fabrication de produits, et doivent également satisfaire les exigences de processus sophistiqués dans les secteurs de la gestion du changement, de la collaboration industrielle et des activités interentreprises.

Le succès de la Société est donc fortement tributaire de sa capacité :

- à comprendre les besoins de ses clients et à les soutenir dans la mise en place des processus clés du cycle de vie du produit et dans la gestion de la migration de quantités importantes de données ;
- à améliorer ses solutions existantes en développant des technologies plus avancées ;
- à anticiper et tirer rapidement avantage des technologies qui évoluent rapidement ;
- à introduire en temps opportun de nouvelles solutions à un coût avantageux.

Bien que la Société consacre des ressources importantes au développement de nouvelles offres, elle est confrontée à la complexité croissante de l'intégration des différentes fonctionnalités lui permettant de répondre aux demandes de ses clients. Il en résulte un allongement et une complexification du développement des nouvelles versions de produit ou des nouvelles solutions. De plus, si la Société ne réussit pas à anticiper les sauts technologiques et à développer de nouvelles solutions et services qui répondent aux attentes de plus en plus sophistiquées de ses clients, la demande pour ses produits pourrait diminuer, ce qui affecterait significativement son résultat opérationnel et sa situation financière.

La Société essaie de limiter ce risque en mettant en place des plans de formation continue de son personnel pour rester en permanence à la pointe des développements technologiques et en développant des échanges permanents avec ses principaux clients pour identifier et comprendre leurs besoins émergents.

***Des erreurs ou des défauts dans les produits de la Société pourraient entraîner des coûts additionnels, la perte de gains et d'opportunités commerciales et le risque d'une mise en cause éventuelle de sa responsabilité.***

Les logiciels sophistiqués présentent souvent des erreurs, défauts ou autres problèmes de performance lors de leur première introduction ou lors de la sortie de nouvelles versions ou améliorations. Si des erreurs ou défauts sont découverts dans les produits actuels ou futurs de la Société, il se peut que celle-ci ne soit pas capable de les corriger à temps ou de procurer une réponse satisfaisante à ses clients. La Société pourrait, pour cette raison, être contrainte d'investir des ressources financières, techniques et de gestion importantes voire même de détourner certaines ressources dédiées au développement pour pallier ou éliminer ces défauts. La Société pourrait également pâtir d'une augmentation de ses coûts liés à la maintenance et aux garanties.

Les erreurs, défauts ou autres problèmes de performance des produits de la Société pourraient mettre à mal ou retarder leur acceptation par le marché, ou entraîner des retards dans les déploiements chez ses clients. De telles difficultés pourraient également entraîner la perte de clients et, dans le cas de clients importants, la perte de revenus potentiellement significatifs qui auraient dû être générés par la vente aux sous-traitants de ces mêmes clients. Les problèmes techniques ou la perte d'un client de renommée mondiale, pourrait aussi entacher la réputation de la Société et provoquer la perte d'opportunités commerciales nouvelles.

## 2 Informations clés

S'il advenait que les erreurs, défauts et autres problèmes de performance sur des logiciels de la Société entraînent des dommages financiers ou de toute autre nature pour ses clients, ces derniers pourraient être amenés à tenter des actions en justice contre la Société. Tout procès intenté à son encontre en matière de responsabilité des produits, même s'il n'aboutissait pas, pourrait se révéler long et coûteux et avoir un impact négatif sur ses efforts commerciaux.

Les polices d'assurance auxquelles la Société adhère peuvent ne couvrir que de façon partielle le coût de rectification d'erreurs importantes.

La Société gère ce risque en procédant à des vérifications et à des tests poussés (en collaboration notamment avec certains clients et partenaires soigneusement sélectionnés) avant de lancer un produit sur un marché. La Société bénéficie également d'une assurance contre le risque responsabilité produits.

### ***Les fluctuations des taux de change pourraient avoir un impact important sur les résultats des opérations de la Société.***

Les résultats des opérations de la Société ont été et pourront à l'avenir être fortement affectés par les fluctuations de taux de change. Celles-ci peuvent avoir un effet sur le montant du chiffre d'affaires comme sur les dépenses enregistrées dans son compte d'exploitation lors de la conversion en euro des devises étrangères. Alors que la Société bénéficie à l'heure actuelle d'une couverture naturelle de la majeure partie de son exposition en dollars US, les revenus en Yen japonais, Won coréen et livre Sterling dépassent de manière importante les dépenses de la Société dans cette devise, ce qui expose ses résultats financiers à un risque en cas de dépréciation de ces devises par rapport à l'euro.

Les revenus financiers nets de la Société peuvent également être fortement affectés par les fluctuations de taux de change entre le moment où elle reconnaît ses revenus et celui où elle encaisse les paiements, ou entre le moment où elle enregistre ses dépenses et le moment où elle les règle. Tout écart ainsi constaté figure à la section « Gain et perte de change » de ses états financiers. (Voir ci-dessous « Risques de marché – Effets des variations des taux de change »)

Enfin dans la mesure où les taux de croissance du marché du logiciel et les taux de croissance du chiffre d'affaires des principaux concurrents de la Société sont calculés en dollar US, ces taux de croissance peuvent ne pas être comparables pour une période donnée à ceux enregistrés par la Société et qui sont calculés en Euro.

La Société limite ces risques en procédant à des opérations de couverture de change.

### ***Toute plainte concernant une éventuelle violation des droits de propriété intellectuelle de tiers par les produits de la Société ou par les composants de tiers contenus dans ces produits, pourrait peser sur ses ventes et augmenter ses coûts.***

Des tiers, parmi lesquels les concurrents de la Société, peuvent détenir ou acquérir des droits d'auteurs, des brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle qui pourraient limiter la capacité de la Société à développer, utiliser ou vendre son portefeuille de logiciels. La Société a reçu dans le passé, et pourrait recevoir dans l'avenir, des réclamations selon lesquelles elle aurait porté atteinte à des brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de tiers. La Société pourrait alors avoir à faire face à des coûts importants pour se défendre contre une plainte déposée contre elle, quel que soit son bien-fondé. Au cas où la défense de la Société échouerait, elle pourrait être contrainte d'entreprendre une ou plusieurs des actions suivantes :

- cesser le développement, l'octroi de licence ou l'utilisation de produits ou de services intégrant le droit de propriété intellectuelle en question ;
- obtenir les licences et payer les redevances au détenteur du droit de propriété intellectuelle auquel il aurait été porté atteinte, sachant que ces licences peuvent ne pas être disponibles en des termes acceptables par DS ; ou
- modifier la conception des produits de la Société, ce qui pourrait entraîner des coûts importants ainsi que l'interruption de l'utilisation de certaines licences et de la sortie de produits, ce qui pourrait s'avérer impossible à mettre en œuvre.

De plus, la Société incorpore dans ses produits un nombre de plus en plus élevé de composants provenant de tiers, composants sélectionnés soit par la Société elle-même, soit par les entreprises acquises par la Société. La Société a mis en œuvre un processus strict de certification de l'originalité des composants provenant de tiers et vérification des termes des licences concernées. Cependant, un même processus peut ne pas avoir été appliqué par les entreprises acquises par la Société. En conséquence, l'utilisation de composants de tiers incorporés dans les produits de la Société l'expose au risque de voir un tiers invoquer que ces composants incorporés portent atteinte aux droits de propriété intellectuelle dudit tiers.

Si l'une des situations ci-dessus devait se produire pour un produit important, cela pourrait avoir un impact négatif important sur la situation financière de la Société et sur son résultat opérationnel.

La Société s'efforce de limiter ce risque en faisant suivre à ses équipes de recherche et développement une formation sur les principes de la propriété intellectuelle et industrielle. Elle a par ailleurs mis en place un processus destiné à vérifier l'utilisation des droits de propriété intellectuelle de tiers avant la commercialisation de ses produits.

***Les environnements réglementaires de la Société sont devenus de plus en plus complexes, en particulier en ce qui concerne les règles comptables et celles relatives au contrôle interne.***

Compte tenu de l'implantation mondiale des activités de la Société et de sa cotation sur les marchés français et américain, Dassault Systèmes est soumise à un ensemble de lois et réglementations complexes, qui se recoupent partiellement et évoluent rapidement, réglementations notamment relatives à l'établissement des états financiers, tant en normes IFRS (International Financial Reporting Standards) qu'en US GAAP. Cet environnement réglementaire est devenu de plus en plus complexe et concerne un grand nombre de domaines, touchant notamment au gouvernement d'entreprise et au contrôle interne. Cette mise aux normes a un coût et est consommatrice de temps pour la direction de la Société. Le non-respect, avéré ou suspecté, de ces réglementations pourrait conduire à un contrôle accru des différentes autorités concernées par le biais de demandes de compléments d'information ou d'enquêtes, une attention négative portée à la Société par les médias et éventuellement des amendes ou sanctions disciplinaires, ainsi qu'à une augmentation du risque de contentieux ou à des restrictions sur les activités de la Société. Certains de ces effets négatifs pourraient apparaître alors même qu'il serait finalement conclu que le non-respect de ces réglementations n'est pas avéré. Il ne peut pas être garanti que des réglementations nouvelles dans l'une des juridictions où la Société a, ou aura à l'avenir des activités, ne viendraient pas augmenter de manière significative le coût du respect de l'environnement réglementaire.

Les équipes de la Société procèdent à une veille des réglementations applicables et font appel à des experts extérieurs pour vérifier la conformité de ses pratiques avec les règles en vigueur.

***S'il n'était pas possible pour la Société de protéger de façon adéquate sa propriété intellectuelle, sa position concurrentielle sur le marché pourrait en être affectée.***

Le succès de la Société est fortement tributaire de la technologie logicielle dont elle est propriétaire. La Société s'appuie sur le droit des brevets et des marques, les droits d'auteur et le secret commercial ainsi que sur des restrictions contractuelles pour protéger la propriété de sa technologie. Ces protections juridiques n'ont qu'une efficacité limitée. Par ailleurs, dans certains pays, une protection efficace du droit d'auteur, des marques, du secret commercial ou des brevets peut ne pas être possible ou n'y avoir qu'un effet limité, par rapport à ce qui existe en Europe occidentale et aux Etats-Unis, ou parce qu'une priorité est accordée aux droits de tiers.

Si la politique de protection de la propriété intellectuelle de la Société ne protégeait pas de façon adéquate sa technologie, des tiers pourraient développer des technologies similaires et réduire son chiffre d'affaires logiciels. La Société conclut des contrats de confidentialité et de licence avec ses salariés, distributeurs, clients et prospects. Elle limite l'accès et contrôle de manière attentive la distribution de ses logiciels, documentations et autres informations dont elle détient la propriété exclusive. Cependant, les mesures prises par la Société peuvent se révéler inappropriées pour éviter le détournement de sa technologie ou empêcher son développement de façon indépendante par des tiers.

En outre, tout comme la plupart de ses concurrents, la Société est confrontée à un accroissement du phénomène de piratage de ses produits phares, tant par des individus que par des groupes opérant dans le monde entier, ce qui pourrait affecter sa croissance sur certains marchés.

Il peut être nécessaire pour la Société de recourir à des procédures contentieuses afin de faire valoir ses droits de propriété intellectuelle et de déterminer la validité et la portée de droits de tiers. Tout contentieux est susceptible d'entraîner des dépenses importantes pour la Société, de mobiliser ses ressources et de peser de façon importante sur son résultat opérationnel. Il est possible que le résultat de ces procédures ne lui soit pas favorable et que ses droits de propriété intellectuelle soient jugés nuls ou non exécutoires.

Afin de protéger la propriété intellectuelle de la Société, cette dernière dépose régulièrement des brevets pour ses innovations marquantes et a instauré une politique de dépôt de « copyrights ».

***Le résultat opérationnel trimestriel de la Société est susceptible de continuer à fluctuer, ce qui pourrait amener le cours de son action à fluctuer également.***

Le résultat opérationnel trimestriel de la Société a varié de façon significative et il est susceptible de continuer à varier de façon significative à l'avenir, en raison de facteurs tels que :

- le calendrier et le caractère cyclique du chiffre d'affaires perçu au titre de nouvelles commandes importantes de clients, l'achèvement de contrats de services importants ou de déploiements chez des clients ;
- le calendrier des annonces concernant des acquisitions ou des cessions importantes ;
- les fluctuations des taux de change ;
- la capacité de la Société à développer, introduire et commercialiser des versions nouvelles ou améliorées de ses produits, ainsi que les reports de commandes par les clients dans l'attente de ces nouveaux produits ou améliorations ;

## 2 Informations clés

- le nombre, le calendrier et l'importance des améliorations de produits ou les introductions de produits nouveaux développés par la Société ou ses concurrents ;
- les conditions générales du marché du logiciel, des applications logicielles en général, du secteur informatique et des économies régionales.

Une part importante des commandes et des envois de produits de la Société a généralement lieu pendant le dernier mois de chaque trimestre et le résultat opérationnel de la Société peut donc subir des fluctuations trimestrielles importantes si des retards surgissent dans la passation des commandes. En outre, comme on l'observe généralement dans le secteur des applications logicielles, la Société a traditionnellement enregistré en décembre ses plus fortes ventes de licences de l'année, et des retards dans le traitement des commandes comme dans les envois de produits peuvent également affecter son chiffre d'affaires et ses résultats.

Le cours des actions et ADS de Dassault Systèmes est susceptible de connaître des fluctuations importantes en réaction à l'évolution trimestrielle du résultat opérationnel de la Société et des résultats d'autres éditeurs de logiciels sur ses marchés. Par ailleurs, les marchés des capitaux dans le monde connaissent, à certains moments, des fluctuations extrêmes de cours et de volume susceptibles d'affecter sensiblement les cours de marché des sociétés de haute technologie, devenus particulièrement volatiles.

Étant donné que la Société dépend d'IBM pour obtenir les informations relatives à une partie importante de son chiffre d'affaires, elle n'est généralement pas en mesure de connaître son chiffre d'affaires pour une période donnée aussi rapidement que cela serait le cas dans d'autres circonstances. Dès lors, il peut lui arriver d'être dans l'impossibilité de confirmer ou d'ajuster ses prévisions de ventes réalisées pendant une période donnée aussi rapidement que cela serait le cas dans d'autres circonstances, ou dans un délai comparable à celui d'autres sociétés du secteur.

La Société revoit régulièrement ses prévisions de résultat et communique aux marchés financiers en cas de modification sensible de ses estimations.

***Dans le cas où la Société ne serait pas en mesure d'engager ou de retenir les membres clés de son personnel et de sa direction, ses activités commerciales et son résultat opérationnel pourraient en être affectés négativement.***

Le succès de la Société dépend, dans une large mesure, de l'engagement dans la durée de ses principaux cadres, de son personnel hautement qualifié dans les domaines de la recherche et développement, du support technique, des ventes et autres. Le succès de la Société dépend également de sa capacité à attirer, retenir et motiver un personnel qualifié. Si la Société ne parvenait pas à recruter en temps voulu et à fidéliser des forces de vente hautement expérimentées, elle pourrait freiner le déploiement de son organisation de ventes et réduire la croissance de son chiffre d'affaires. La concurrence est intense pour de tels salariés, et si la Société venait à perdre sa capacité à engager et retenir les salariés et cadres clés présentant la diversité et le haut niveau de compétences requis pour ses différentes activités (telles que recherche et développement ou ventes), ses activités et son résultat opérationnel pourraient en être affectés négativement. La Société n'a généralement pas d'assurance en cas de perte de membres clés de son personnel.

La Société a mis en place une politique en matière de formation, développement de carrière et d'incitations pour ses salariés et dirigeants et elle diversifie également ses ressources en matière de recherche et de développement dans les différentes parties du monde afin de limiter ces risques.

***La croissance de la Société génère des défis organisationnels qui peuvent affecter de manière négative son activité ou sa performance financière.***

La Société a poursuivi son expansion par acquisitions et croissance interne. Cette croissance significative du chiffre d'affaires, de ses effectifs, de ses activités et des contacts avec les clients crée des difficultés organisationnelles dans la mesure où les politiques de gestion et les systèmes internes doivent s'adapter et être intégrés pour satisfaire les besoins d'une structure plus large et plus complexe. La Société doit continuer à se réorganiser pour maintenir une efficacité et rester focalisée sur sa stratégie, tout en parvenant à fidéliser ses clients. Si la Société ne parvenait pas à résoudre ces difficultés de manière efficace et en temps voulu, le développement de ses produits, ses systèmes internes et ses activités commerciales pourraient devenir inefficaces ou ne pas satisfaire de manière appropriée les demandes du marché et de ses clients, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur sa performance opérationnelle.

De plus, afin de réaliser de nouvelles acquisitions ou de nouveaux investissements, la Société pourrait être amenée à engager des ressources financières importantes, procéder à des émissions de titres à effet potentiellement dilutif, ou s'endetter. Ces opérations pourraient générer des charges d'amortissement d'immobilisations incorporelles autres que des écarts d'acquisition. Elles pourraient également conduire la Société à procéder à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, annuellement, voire plus fréquemment. Les participations minoritaires de la Société ou autres concours apportés à des tiers pourraient également donner lieu à des dépréciations dans ses comptes. Les sociétés nouvellement acquises peuvent également générer des risques liés à des engagements hors bilan inattendus ou aléatoires, y compris des risques de litiges liés à des événements antérieurs à l'acquisition, tel que le risque lié aux composants de tiers pouvant violer les droits à propriété intellectuelle de tiers décrits plus haut dans ces facteurs de risque. Ces différents événements sont susceptibles de réduire la marge opérationnelle ou le résultat net de la Société. En outre, étant donné les contraintes réglementaires locales, un projet d'acquisition peut ne pas être réalisé ou à tout le moins pas dans les conditions prévues.



La Société s'efforce d'adapter de manière régulière son organisation et ses méthodes de gestion à son rythme de croissance actuelle.

***Le développement de produits et de l'activité de la Société pourrait être affecté négativement en cas de difficultés dans ses relations avec ses partenaires.***

La stratégie PLM de la Société s'appuie sur des solutions totalement intégrées de conception et fabrication assistée par ordinateur et de gestion de données, qui deviennent elles-mêmes de plus en plus complexes. La Société a choisi de mettre en œuvre sa stratégie PLM en partenariat avec d'autres entreprises dans les domaines :

- du matériel et de la technologie informatique afin d'optimiser les bénéfices de la Société pouvant être tirés de la technologie disponible ;
- du développement de produits pour permettre aux éditeurs de logiciels de créer et de distribuer leurs propres applications logicielles en utilisant l'architecture clé de la Société ;
- du conseil et des services, pour apporter aux clients le support nécessaire pour adapter et déployer les solutions PLM.

La Société estime que sa stratégie de partenariat lui permet de réduire ses coûts tout en s'assurant une couverture de marché plus large. Cette stratégie crée un degré de dépendance vis-à-vis de ses partenaires. Des difficultés sérieuses dans ses relations avec ses partenaires ou un changement de contrôle défavorable de ses partenaires pourraient affecter négativement le développement des produits et des activités de la Société. De plus, la moindre défaillance de la part de ses partenaires quant à la qualité ou à la ponctualité des produits livrés pourrait entraîner des retards ou des défauts dans les livraisons des nouveaux produits de la Société.

Il s'agit d'un risque difficile à gérer compte tenu de l'évolution rapide du secteur de l'édition et de la distribution de logiciels et services y afférents. La Société reste toutefois attentive lors de la mise en place d'un nouveau partenariat, à la solidité financière et technique de ses partenaires.

***La concurrence par les prix et l'allongement du cycle de vente pourraient affecter négativement le chiffre d'affaires, la performance financière et les parts de marché de la Société.***

Ces dernières années, les prix sur les marchés des hautes technologies ont diminué et cette tendance pourrait se poursuivre ou s'accroître. La concurrence, de faibles coûts marginaux de production et les mutations technologiques rapides peuvent entraîner une telle baisse des prix. De plus, au cours de ces dernières années, le nombre d'intervenants sur le marché dans lequel la Société opère s'est consolidé, ce qui peut contribuer à accroître la pression sur les prix. Ce mouvement de concentration peut aussi conduire les concurrents à adopter des modèles de développement complètement différents de celui de la Société, causant ainsi une diminution substantielle des prix et obligeant la Société à s'adapter à un environnement de marché sensiblement différent. Cette pression sur les prix pourrait affecter de façon négative le chiffre d'affaires de la Société, sa performance financière et sa position sur le marché.

Parallèlement, en raison de la complexité des produits PLM de la Société, le cycle de ventes de ses produits PLM est relativement long. Si ce cycle devait s'allonger encore, la Société pourrait connaître un ralentissement de la croissance de son chiffre d'affaires.

Le risque évoqué est difficilement contrôlable puisqu'il dépend en partie des intervenants sur le marché.

***Les installations de recherche et de développement de la Société sont sujettes à des risques de dommages matériels qui les rendraient temporairement inutilisables.***

Les installations de recherche et de développement sont informatisées et par conséquent reposent totalement sur le bon fonctionnement de logiciels complexes et de matériels informatiques intégrés. Il n'est cependant pas possible de garantir le fonctionnement ininterrompu ou la sécurité totale de ces systèmes. Par exemple, l'intrusion de pirates informatiques ou industriels pourrait interférer avec le bon fonctionnement des systèmes de la Société et causer des dommages importants et des pertes de données, voire des retards dans le déroulement de ses activités de recherche et de développement. Les virus informatiques, transmis volontairement ou accidentellement, peuvent également entraîner des dommages, des pertes ou des retards similaires. Étant donné que les systèmes de la Société intègrent des fonctionnalités avancées ou de pointe, des « bugs » informatiques ou erreurs de conception peuvent également causer des défaillances.

Dans la mesure où les activités de recherche et développement de la Société sont localisées sur un nombre limité de sites principaux, comprenant le siège social situé à l'extérieur de Paris en zone inondable, des bureaux basés au Japon et en Californie exposés aux tremblements de terre et un site en Israël, des dommages matériels importants, qu'ils soient d'origine naturelle ou le fait d'attaques ou de violences locales, pourraient considérablement réduire la capacité de la Société à poursuivre le déroulement normal de ses activités.

Si l'un des événements ainsi décrits venait à se produire, les dommages, pertes ou retards qui en résulteraient pourraient avoir un impact négatif significatif sur l'activité de la Société, son résultat opérationnel et sa situation financière.

## 2 Informations clés

Afin de se protéger contre ces risques, la Société s'est dotée de nombreux dispositifs de sécurité, notamment des protections anti-intrusion et autres accès codés. Elle a souscrit des polices d'assurance pour atténuer l'impact de ces risques (voir le paragraphe 2.4 ci-dessous).

***La Société est exposée à certains risques inhérents aux opérations internationales.***

En tant qu'intervenant mondial sur le marché du logiciel PLM, l'activité de la Société est exposée à certains risques inhérents aux opérations internationales, qui échappent à son contrôle. Ces risques comprennent notamment les droits de douane, les contrôles des exportations et autres barrières commerciales, les changements inattendus des réglementations applicables, et l'instabilité politique et économique de certains pays. Chacun de ces facteurs est susceptible d'affecter le résultat opérationnel de la Société. Rien ne permet d'assurer que ses activités et ventes à l'étranger ne subiront pas d'effets négatifs importants.

***Groupe Industriel Marcel Dassault détient environ 44,45 % du capital de la Société, ce qui lui permet de continuer à agir en tant qu'actionnaire majoritaire.***

Groupe Industriel Marcel Dassault (« GIMD »), qui représente les intérêts de certains des actionnaires fondateurs de la Société, a conservé une importante participation au capital de Dassault Systèmes ; il détient au 31 décembre 2006 environ 44,45 % des actions en circulation et contrôle environ 44,46 % des droits de vote. Par conséquent, GIMD continue d'agir en tant qu'actionnaire majoritaire pour toutes les questions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société, comprenant notamment l'élection et la révocation de ses administrateurs ainsi que l'approbation de toute fusion, de tout regroupement ou de toute vente de la totalité ou d'une partie substantielle des actifs de la Société.

***Les cours des valeurs technologiques sont en règle générale volatiles, ce qui peut peser sur le cours de l'action de la Société.***

Le cours de l'action ou des ADS de la Société peut être hautement volatile. En effet, le marché des titres de sociétés de technologie a connu une volatilité supérieure à celle de la bourse en général.

***Le cours des ADS et la valeur en dollars américains du dividende seront affectés par les fluctuations du taux de change entre l'euro et le dollar américain.***

Les ADS de la Société sont cotés en dollars américains. Les fluctuations du taux de change entre l'euro et le dollar américain sont susceptibles d'affecter le cours des ADS. Par exemple, étant donné que les comptes de la Société sont publiés en euros, une baisse de la valeur de l'euro par rapport au dollar américain réduirait ses profits déclarés en dollars américains. Ceci pourrait avoir une incidence négative sur le cours auquel les ADS sont négociés sur le marché américain. Les dividendes de la Société sont libellés en euros ; une baisse de la valeur de l'euro par rapport au dollar américain réduirait l'équivalent en dollars américains dudit dividende.

***Les porteurs d'ADS peuvent être exposés à des risques différents liés à la détention d'ADS au lieu d'actions.***

Les porteurs d'ADS auront normalement le droit de donner instructions au dépositaire du programme ADS pour exercer le droit de vote attaché aux actions représentées par les ADS. Toutefois, les porteurs d'ADS ne détiennent pas leurs actions directement, et il ne peut donc pas être garanti qu'ils recevront les documents nécessaires au vote en temps voulu pour donner instructions au dépositaire de voter. Il est possible que les porteurs d'ADS ou les personnes détenant des ADS par le biais de courtiers ou autres intermédiaires ne puissent pas avoir l'opportunité d'exercer leur droit de vote.

***Des droits préférentiels de souscription peuvent ne pas être disponibles pour les porteurs des ADS de la Société.***

Conformément au droit français, la Société peut, lorsqu'elle émet de nouvelles actions ou des valeurs mobilières donnant accès à son capital, accorder des droits préférentiels de souscription à ses actionnaires afin de souscrire de tels titres au prorata de leurs participations. Cependant, les porteurs d'ADS de la Société peuvent ne pas être en mesure d'exercer ces droits préférentiels de souscription liés aux actions sous-jacentes aux ADS, à moins que les droits et les actions ne soient enregistrés en application du *Securities Act* américain de 1933 ou qu'une exemption d'enregistrement ne soit disponible. Au moment où les droits seront offerts, et compte tenu des coûts et avantages liés à une telle offre aux porteurs d'ADS, la Société pourrait choisir de ne pas procéder à un enregistrement ou une exemption d'enregistrement peut ne pas être disponible. Si les droits préférentiels de souscription ne peuvent pas être exercés par un porteur d'ADS, le dépositaire du programme ADS peut vendre ces droits et redistribuer le fruit de cette vente au porteur d'ADS. Si une telle vente n'est pas permise légalement ou s'il n'est pas possible d'y procéder dans la mesure du raisonnable, ou qu'elle n'est pas possible pour toute autre raison, le dépositaire peut laisser s'éteindre ces droits, auquel cas les porteurs d'ADS ne recevront aucune valeur en échange de ces droits.

## 2.3 Risques de marché

La Société articule sa politique de gestion des risques autour d'une gestion prudente de ses risques de marchés, principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les grandes lignes en sont exposées ci-dessous, notamment en ce qui concerne l'utilisation des instruments de couverture. L'exposition à ces risques peut évoluer dans le temps et la Société ne peut savoir avec certitude si les bénéfices de ses politiques de couverture en dépasseront les coûts. De telles évolutions pourraient avoir un impact négatif important sur ses résultats financiers.

### 2.3.1 Risques de taux

À l'exception de leurs effets sur le contexte économique global dont l'évaluation est très difficile à effectuer, la Société estime que son activité et ses résultats avant résultat financier n'ont pas été affectés de manière significative par les évolutions des taux d'intérêts en 2006. La Société estime qu'il devrait en être de même de son activité et de ses résultats futurs avant produits et charges financiers. L'exposition de la Société au risque de taux est donc essentiellement un risque de réduction du résultat financier.

La Société génère un flux positif de trésorerie lié aux opérations d'exploitation. La Société a des dettes financières (participation des salariés, contrat de location d'immeuble à long terme, crédit bancaire, etc.), mais présente une position financière nette positive (voir tableau ci-dessous) à tout moment de l'année. La Société peut parfois être en découvert bancaire du fait de décalages par rapport aux anticipations des dates de valeur à l'encaissement ou au décaissement, mais cette situation reste tout à fait marginale. Le taux du découvert pratiqué par les banquiers de la Société est indexé sur les taux variables à court terme.

Outre un crédit bail immobilier décrit dans la Note 10 aux comptes consolidés, la Société a contracté une ligne de crédit syndiqué auprès de ses banques pour un montant de 200 millions d'euros sur 5 ans, prolongeable de deux fois un an. La Société a contracté des swaps de taux payeurs du taux fixe et receveurs du taux variable pour couvrir une partie du risque engendré par cette ligne de crédit. Le 15 mars 2006, la ligne de crédit a été entièrement tirée pour financer l'acquisition de MatrixOne.

Les produits financiers de la Société provenant entre autres des produits de placements de la trésorerie sont sensibles aux évolutions des taux d'intérêts. La Société adopte, dans le cadre de la gestion de ses excédents de trésorerie, une politique prudente de placement à court terme.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, la Société ne détient aucune action en direct et n'investit pas de façon significative dans des OPCVM à dominante actions ou à indice de référence actions. Le résultat financier de la Société n'est donc pas directement significativement affecté par la variation d'une quelconque action ou d'un indice boursier.

Le tableau ci-dessous présente la position financière nette consolidée de la Société au 31 décembre 2006.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Actifs financiers (Disponibilités, placements à court terme, prêts)	459 346	–	–
Dettes financières (Ligne de crédit, contrats de crédit-bail, participation des salariés)	(10 582)	(13 294)	(205 342)
Position financière nette	448 764	(13 294)	(205 342)
Couverture	–	200 000	–

## 2 Informations clés

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la valeur de marché des instruments financiers liés aux opérations de taux de la Société au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre			
	2006		2005	
	Montant notionnel	Valeur de marché	Montant notionnel	Valeur de marché
Swap de taux euros	200 000	5 672	200 000	121

Les règles d'investissement sont fixées et contrôlées par le siège. En France, Dassault Systèmes utilise le logiciel Sage Concept pour assurer le suivi de ses placements. Le logiciel Hyperion est utilisé pour obtenir une position de trésorerie consolidée.

### 2.3.2 Effets des variations des taux de change

Le résultat des opérations de la Société peut être affecté par les variations des taux de change, en particulier entre l'euro et le dollar américain ou le yen japonais. Le chiffre d'affaires de la Société est principalement facturé en euros, en dollars américains et en yen japonais.

En effet, aux termes de l'accord conclu avec IBM, les redevances perçues par la Société pour les produits distribués par IBM sont payées en dollars américains. Néanmoins les prix des produits distribués par IBM sont en général fixés dans la monnaie locale de l'utilisateur final, le montant des redevances à verser par IBM à la Société étant converti selon des taux retraités mensuellement. Par ailleurs, la Société supporte des dépenses dans différentes monnaies, en fonction de la localisation géographique de ses fournisseurs et salariés. Enfin, la Société effectue des opérations de fusion et d'acquisition hors de la zone euro, et est susceptible d'accorder des prêts dans différentes monnaies à des filiales ou à des sociétés dans lesquelles elle détient des participations. Ainsi, les opérations de la Société peuvent être affectées par les variations des taux de change, en particulier entre l'euro et le dollar américain ou le yen japonais.

Le chiffre d'affaires en dollar américain de la Société n'étant que légèrement supérieur à ses charges dans cette devise, la Société bénéficie partiellement d'une couverture naturelle. L'exposition nette aux variations du yen japonais est plus importante. En 2006, le chiffre d'affaires en dollar américain s'est élevé à 39 % du chiffre d'affaires total de la Société, comme en 2005, après prise en compte des ajustements mensuels réalisés par IBM sur les redevances payées par l'utilisateur final dans une autre monnaie que le dollar américain. Les charges opérationnelles en dollar américain ont représenté 46 % du montant total des charges opérationnelles de la Société en 2006 et 39 % en 2005, en incluant les amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Ainsi, l'exposition nette d'exploitation au dollar américain a été limitée à 23 millions d'euros en 2006, soit 2 % du chiffre d'affaires total de la Société. Cette exposition a été couverte par des instruments financiers à hauteur de 12 millions d'euros, tels que décrits ci-après.

Le dollar américain a baissé de 1 % par rapport à l'euro en 2006 après être resté stable en 2005. L'impact de ces mouvements du dollar a été négatif en 2006 sur le résultat opérationnel, alors qu'il avait été neutre en 2005. Le yen japonais a baissé de 7 % et 2 % par rapport à l'euro respectivement en 2006 et 2005. Ces baisses ont eu des impacts négatifs sur le résultat opérationnel en 2006 et 2005.

Outre un impact sur le chiffre d'affaires et les dépenses opérationnelles, les variations des taux de change peuvent également avoir un impact sur le résultat financier. Les principaux éléments du résultat financier susceptibles d'être affectés par les variations des taux de change sont :

- la différence entre le taux de comptabilisation des factures libellées en devises étrangères, et le taux de paiement ou d'encaissement de ces factures ;
- la réévaluation des factures libellées en devises étrangères (factures clients et factures fournisseurs) ;
- la réévaluation des actifs libellés en devises étrangères.

La Société ne peut pas couvrir certains des risques liés aux variations des taux de change, en particulier leur impact lors de la consolidation des filiales étrangères publiant leurs comptes en dollars américains. Ses opérations de couverture concernent principalement l'achat d'options sur devise et de contrats de vente à terme. La Société couvre uniquement les revenus et les charges générés par son activité courante et prévisible. La Société utilise, pour se couvrir, uniquement des contrats de vente à terme ou des

instruments financiers pour lesquels les pertes maximales sont connues. Toutes les activités de couverture de la Société sont effectuées et gérées par le siège. Toutes les opérations de couverture et l'exposition en résultant sont transmises mensuellement au Directeur financier.

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires, les dépenses d'exploitation et la position nette de la Société, avant et après couverture, en dollar américain, en yen japonais et en autres devises, principalement en euros au 31 décembre 2006.

<i>(en milliers d'euros)</i>	USD	JPY+KRW et autres devises de la zone Asie-Pacifique	EUR et autres
Chiffre d'affaires	446 420	197 366	514 012
Dépenses d'exploitation	423 074	45 349	451 707
<b>Position nette</b>	<b>23 346</b>	<b>152 017</b>	<b>62 305</b>
Couverture	11 946	1 369	–
<b>Position nette après couverture</b>	<b>11 400</b>	<b>150 648</b>	<b>62 305</b>

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la valeur de marché des instruments financiers liés aux opérations de change de la Société au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	← Exercices clos les 31 décembre →			
	← 2006 →		← 2005 →	
	Montant notionnel	Valeur de marché	Montant notionnel	Valeur de marché
Ventes à terme JPY / euro	1 483	204	3 093	209
Tunnels optionnels USD / euro	3 846	69	11 226	(285)
Ventes à terme USD / euro	38 883	179	291 671	(4 527)
Terme Dual	1 000	(7)	–	–
Vente à terme GBP / euro	1 426	(60)	–	–

Le chiffre d'affaires et les dépenses libellés dans des devises autres que l'euro sont convertis en euros en utilisant les taux stipulés par les règles comptables applicables. Par exemple, la plupart des transactions en devises autres que l'euro générées en France sont converties en utilisant le taux de change moyen du mois précédant la transaction. En outre, la consolidation des sociétés utilisant des devises autres que l'euro est effectuée au taux de change moyen du trimestre au cours duquel la consolidation est réalisée. Dans le cadre d'acquisitions, le taux de change utilisé est le taux à la date d'acquisition ou à la date à laquelle la devise étrangère utilisée dans la transaction a été achetée.

### 2.4 Assurances

La Société est assurée auprès de plusieurs compagnies d'assurances pour l'ensemble des risques significatifs encourus. La plupart de ces risques sont couverts soit par des polices d'assurances souscrites en France, soit par un programme nord-américain qui couvre toutes les filiales nord-américaines ainsi que leurs propres filiales ou établissements à travers le monde.

La Société souscrit en outre des couvertures spécifiques et/ou locales pour respecter la réglementation locale en vigueur ou pour répondre à des exigences particulières de certaines activités ou de certains projets. Ces contrats ne couvrent pas des risques significatifs.

Le programme d'assurance de la Société est revu et ajusté annuellement afin de tenir compte de l'évolution du chiffre d'affaires, des activités exercées et des risques encourus par la Société.

Par ailleurs, la Société a mis en place des mécanismes internes de prévention visant à maintenir l'exploitation et limiter l'impact de perte significative en cas de sinistre majeur. C'est ainsi qu'en dehors de la procédure de mise sous séquestre du code source développé par la Société, il existe un système de sauvegarde informatique sécurisé et quotidien de ce code source et de l'ensemble des données électroniques conservées sur les serveurs, les stations de travail et les ordinateurs portables de Dassault Systèmes. Cette sauvegarde informatique est réalisée sur deux sites distincts.

L'ensemble des sociétés du Groupe bénéficie d'une police couvrant la responsabilité civile professionnelle pour un montant total de garantie de 15,3 millions d'euros. Le Groupe a également souscrit une police couvrant les risques liés à l'engagement de la responsabilité de ses mandataires sociaux et dirigeants pour un montant total de garantie de 25 millions de dollars.

Dans le cadre des assurances souscrites en France, les sociétés françaises du Groupe bénéficient entre autres d'une assurance dommages aux biens pour un montant plafond garanti de 229 millions d'euros pour les dommages matériels et d'une assurance responsabilité civile dite d'exploitation générale pour un montant plafond garanti de 15,3 millions d'euros par sinistre pour les dommages corporels, matériels et immatériels.

Les sociétés nord-américaines ainsi que tout ou partie de leurs filiales, en fonction des nécessités légales propres à chacun des pays concernés, bénéficient d'un programme d'assurance spécifique mis en place par la Société. Ce programme comprend en particulier une assurance dommages aux biens, perte d'exploitation et responsabilité civile générale. La Société s'assure également dans le cadre de ce programme contre les risques liés aux accidents du travail et à la responsabilité civile automobile. En complément des différentes assurances contenues dans ce programme couvrant les sociétés nord-américaines ainsi que leurs filiales, la Société a souscrit une police « parapluie » avec un plafond de garantie de 10 millions de dollars.

La Société n'a pas mis en place de captive d'assurance.

# RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT DASSAULT SYSTÈMES

## **3.1 PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS**

**p. 24**

## **3.3 EXISTENCE DE SEUILS STATUTAIRES**

**p. 27**

## **3.2 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

**p. 25**

## **3.4 IDENTIFICATION DES DÉTENTEURS DE TITRES AU PORTEUR**

**p. 27**

3.2.1 Convocation

p. 25

3.2.2 Admission

p. 25

3.2.3 Conditions d'exercice du droit de vote

p. 26

## 3.1 Principaux renseignements

**Dénomination sociale et siège social :** Dassault Systèmes – 9, quai Marcel Dassault – 92150 Suresnes ; Téléphone : 01 40 99 40 99.

**Forme juridique et législation applicable :** Dassault Systèmes est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration soumise aux dispositions du Code de commerce.

**Registre du commerce et des sociétés :** Dassault Systèmes est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 322 306 440. Le code NAF de Dassault Systèmes est 722A.

**Date de constitution et durée de Dassault Systèmes :** Dassault Systèmes a été constituée, sous forme de société à responsabilité limitée, le 9 juin 1981 pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation, soit jusqu'au 4 août 2080. Elle a été transformée en société anonyme le 8 avril 1993.

**Objet social (article 2 des statuts) :** Dassault Systèmes a pour objet, en France et à l'étranger :

- le développement, la production, la commercialisation, l'achat, la vente, la location, l'après-vente de logiciels et/ou matériels informatiques ;
- la fourniture et la vente de prestations de services aux utilisateurs notamment en matière de formation, de démonstration, de méthodologie, de déploiement et d'utilisation ;
- la fourniture et la vente de ressources informatiques en combinaison ou non avec des logiciels ou des prestations de services ;
- dans les domaines de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur, de la gestion du cycle de vie des produits, du travail collaboratif, des bases de données techniques et de la gestion de procédés de fabrication, des outils de développement logiciels ainsi que dans les prolongements desdits domaines, et ce par tout moyen.

Dassault Systèmes a également pour objet :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements ;
- l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous droits de propriété intellectuelle ou industrielle ainsi que de tout savoir-faire dans le domaine informatique ;
- et, plus généralement, la participation à toute entreprise ou société créée ou à créer ainsi que la réalisation de toutes opérations juridiques, économiques, financières, industrielles, civiles et commerciales, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes.

**Exercice social :** L'exercice social, d'une durée de douze mois, couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

**Répartition des bénéfices :** Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi. Ainsi, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice distribuable, l'assemblée générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.



## 3.2 Assemblées Générales

### 3.2.1 Convocation

Les assemblées générales sont convoquées soit par le Conseil d'administration, ou, à défaut, par le ou les commissaire(s) aux comptes, soit par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le vingtième au moins du capital.

La convocation est effectuée par un avis inséré dans un journal d'annonces légales du département du siège social et au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO). Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion des avis de convocation sont en outre convoqués à toutes les assemblées d'actionnaires par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée. L'assemblée ne peut être tenue moins de 15 jours après l'insertion des avis de convocation ou l'envoi de la lettre aux actionnaires nominatifs.

### 3.2.2 Admission

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales personnellement ou par mandataire, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et sous réserve :

- pour les titulaires d'actions nominatives, qu'ils soient inscrits en compte nominatif, pur ou administré, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris ;
- pour les titulaires d'actions au porteur, qu'ils soient enregistrés au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité sera constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier. Cette attestation de participation devra être annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire. Une attestation pourra également être délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée qui n'aura pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée.

Le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'assemblée. Ce formulaire, dûment complété et accompagné le cas échéant d'une attestation de participation, doit parvenir à Dassault Systèmes trois jours au moins avant la date de l'assemblée, faute de quoi il n'en sera pas tenu compte.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat. Les actionnaires personnes morales seront représentés par les personnes physiques habilitées à les représenter vis-à-vis des tiers ou par toute personne à qui lesdites personnes physiques auront délégué leur pouvoir de représentation, sans qu'il soit nécessaire que la personne représentante soit elle-même actionnaire.

Un actionnaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français, au sens de l'article 102 du Code civil, peut se faire représenter aux assemblées générales par un intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil d'administration le décide lors de la convocation de l'assemblée, participer et voter aux assemblées par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication permettant son identification et sa participation effective à l'assemblée, dans les conditions et suivant les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Il sera ainsi représenté pour le calcul du quorum et de la majorité des actionnaires.

## 3 Renseignements de caractère général concernant Dassault Systèmes

Il est proposé aux actionnaires de DS devant se réunir en assemblée générale le 6 juin 2007, de modifier les statuts de la société afin de se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires relatives à la convocation et à la participation aux assemblées générales, résultant du décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006.

### 3.2.3 Conditions d'exercice du droit de vote

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Le vote s'exprime à mains levées, par appel nominal, par lecture optique ou par voie électronique selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée sous réserve de l'accord de l'assemblée et peut être également effectué au scrutin secret. En cas de vote par correspondance, les formulaires de vote ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

#### ***Droit de vote double (article 30 des statuts)***

Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, l'assemblée générale des actionnaires en date du 28 mai 2002 a instauré un droit de vote double en faveur des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même titulaire. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Conformément à la loi, le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou donation familiale. Le droit de vote double peut également cesser par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

#### ***Limitation des droits de vote***

Il n'existe pas de mécanisme de plafonnement des droits de vote.

### 3.3 Existence de seuils statutaires

Outre l'obligation légale d'informer Dassault Systèmes en cas de franchissement des seuils prévus à l'article L. 233-7 du Code de commerce, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, venant à posséder directement ou indirectement un nombre d'actions représentant une fraction au moins égale à 2,5 % du capital de Dassault Systèmes ou des droits de vote, est tenue d'informer Dassault Systèmes, par lettre recommandée avec avis de réception, du nombre total des actions ou des droits de vote qu'elle détient dans un délai de 5 jours de Bourse à compter de la date d'acquisition.

Cette déclaration doit être faite, dans les mêmes conditions, chaque fois qu'un seuil entier de 2,5 % est franchi à la hausse jusqu'à 50 % inclus du nombre total des actions de Dassault Systèmes ou des droits de vote.

La déclaration mentionnée ci-dessus doit également être faite lorsque la participation en capital ou en droit de vote devient inférieure aux seuils ci-dessus.

Dans chaque déclaration visée ci-dessus, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien toutes les actions ou droits de vote détenus ou possédés, au sens de l'article L. 233-7 et suivants du Code de commerce. Il devra également indiquer la ou les dates d'acquisition ou de cession de ses actions.

En cas de non-respect de cette obligation d'information, les actions excédant la fraction de 2,5 % qui auraient dû être déclarées sont privées du droit de vote, à la demande consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital de Dassault Systèmes ou des droits de vote au moins égale à la fraction précitée de 2,5 % dudit capital ou des droits de vote, pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

### 3.4 Identification des détenteurs de titres au porteur

Dassault Systèmes peut à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres au porteur de Dassault Systèmes conférant immédiatement ou à terme le droit de vote à ses assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

# HISTORIQUE ET ACTIVITÉ

## **4.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ**

**p. 29**

## **4.3 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE**

**p. 46**

## **4.2 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**p. 30**

## **4.4 IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS**

**p. 47**

4.2.1 Résumé	p. 30
4.2.2 Principaux points forts de la Société	p. 32
4.2.3 Stratégie de croissance	p. 33
4.2.4 Structure du marché et marques	p. 34
4.2.5 Technologie, Recherche et Développement	p. 37
4.2.6 Clients et secteurs industriels	p. 40
4.2.7 Les partenariats de la Société pour l'entreprise étendue	p. 42
4.2.8 Ventes et Marketing	p. 44
4.2.9 Concurrence	p. 45

## 4.1 Histoire et évolution de la Société

### *De 1981 à 2005*

Dassault Systèmes, fruit de l'essai d'une équipe d'ingénieurs de Dassault Aviation travaillant au développement de logiciels destinés à la conception de produits en trois dimensions (« 3D »), a été constituée en 1981. La même année, elle a conclu un accord de distribution avec IBM et a commencé à vendre son logiciel, sous la marque CATIA, à des clients des secteurs automobile et aéronautique. En travaillant avec de grandes entreprises industrielles, la Société a compris que ses solutions logicielles pouvaient contribuer de façon déterminante au processus de développement de produit de ses clients. Elle a donc enrichi ses solutions logicielles pour permettre la conception de « maquettes numériques », qui ont permis à ses clients de réduire significativement le nombre de prototypes physiques et la durée des cycles de développement de leurs produits. Le Boeing 777 a été le premier projet significatif réalisé grâce à cette nouvelle approche. La Société a également élargi ses secteurs industriels cibles pour inclure les équipements industriels, les biens de consommation courants, l'électronique, la construction navale ainsi que la conception d'usines.

En 1997, la Société a décidé d'organiser son activité en deux segments d'activité : le segment axé sur les processus (« process-centric » ou « PLM »), dont l'objectif est l'optimisation des processus de développement de produit des clients d'un bout à l'autre de la chaîne de production, et le segment axé sur la conception (« design-centric »), centré sur les besoins des clients en matière de conception de produits en 3D. Pour accélérer cette stratégie, la Société a acquis SolidWorks Corporation, afin de bénéficier de l'opportunité de croissance que représentent les sociétés qui conçoivent leurs produits en deux dimensions (« 2D ») et souhaitent profiter de la puissance de la conception 3D.

Afin d'offrir une réelle solution intégrée de gestion du cycle de vie des produits, la Société a développé une nouvelle plateforme logicielle pour le segment axé sur les processus, la Version 5, et s'est lancée, parallèlement à son développement interne, dans une série d'acquisitions ciblées. En 1998, elle a acquis auprès d'IBM le logiciel « Product Manager » et le laboratoire de développement s'y rattachant, qu'elle a fusionnés avec sa propre application de gestion de données produit pour créer ENOVIA. Suite à l'acquisition de SmarTeam Corporation en 1999, la Société poursuit le développement d'un portefeuille d'applications permettant de gérer les configurations des données produit, d'intégrer toutes les informations créées au cours du cycle de vie du produit et de collaborer. En 1999, la Société a également lancé la Version 5 (V5), une plateforme logicielle innovante permettant de développer des solutions intégrées de gestion du cycle de vie des produits. En 2000, DELMIA a été créée afin de répondre à la demande de solutions de fabrication numérique. Elle a été constituée à partir de trois acquisitions : (i) Deneb, société américaine spécialisée dans la simulation robotique, acquise en 1997 ; (ii) Safework, société canadienne spécialisée dans la technologie de modélisation humaine, acquise en 2000, et (iii) Delta, société allemande spécialiste des logiciels de gestion des procédés de fabrication, acquise en 2000 elle aussi. La même année, la Société a acquis Spatial Corp., société américaine dont l'activité consiste à développer et vendre des composants logiciels, dont ACIS.

En 2004, la Société a créé DELMIA Automation, entrant ainsi sur le marché de la gestion des lignes automatisées en utilisant des technologies développées tant en interne qu'au travers de l'acquisition en 2003 de la société française Athys, spécialisée dans le développement de logiciels de programmation d'automatismes.

En 2005, la Société a lancé une nouvelle marque PLM, SIMULIA, dans le domaine de la simulation réaliste. La marque SIMULIA recouvre à la fois les activités de simulation de Dassault Systèmes et les activités d'Abaqus, Inc., société acquise en octobre 2005 et rebaptisée Dassault Systèmes Simulia Corp. en mai 2007 et qui constitue le cœur de l'offre de la Société sur le marché de la simulation réaliste. Abaqus dispose d'une expertise reconnue dans le domaine des logiciels d'analyse par éléments finis. Cette technique de simulation informatique est utilisée en ingénierie pour simuler le comportement d'un produit d'une manière extrêmement réaliste. Dans le cadre de l'annonce de SIMULIA, la Société a dévoilé ses projets de développement d'une plateforme « multi physique » ouverte, conçue pour permettre l'intégration de nombreux types d'applications de simulation.

Dans le cadre de son initiative baptisée « 3D Pour TOUS », la Société a procédé en 2005 à l'acquisition de Virtools. Cette entreprise possède une large expertise dans le domaine des applications interactives sur internet, qui donnent une vie au contenu 3D. L'objectif de la Société est de rendre disponibles la force et la valeur ajoutée qu'apportent ces représentations 3D à une large audience d'utilisateurs potentiels.

# 4 Historique et activité

## 2006

La Société a développé son offre de produits destinés à la collaboration et porté de sept à onze le nombre d'industries qu'elle cible, en procédant en mai 2006 à l'acquisition de la société cotée américaine MatrixOne, Inc., pour un montant de 324 millions d'euros (y compris les frais directement liés à la transaction). MatrixOne est présente au niveau mondial sur le marché des logiciels et services PLM liés à la collaboration destinés aux moyennes et grandes entreprises, notamment dans les secteurs de l'électronique, des biens de consommation courante et de l'instrumentation médicale. MatrixOne compte plus de 850 entreprises clientes, parmi lesquelles Alcatel, Celestica, GAP, General Electric, IBM, Intel, Johnson & Johnson, Nokia, Philips, Procter & Gamble, Qualcomm, Sony Ericsson, STMicroelectronics et Toshiba. À la date de l'acquisition, l'effectif de MatrixOne s'élevait à 448 salariés, répartis dans des bureaux en Amérique du Nord, en Europe et dans la zone Asie-Pacifique. A la suite de son acquisition, MatrixOne est devenue l'une des trois lignes de produits de la marque ENOVIA. Des informations complémentaires sur le portefeuille ENOVIA de la Société sont fournies au paragraphe 4.2.4 ci-dessous. Les informations concernant l'impact de cette acquisition sur le résultat opérationnel 2006 de la Société figurent au chapitre 5. Des informations financières complémentaires relatives à l'acquisition de MatrixOne sont présentées dans la note 5 aux comptes consolidés de la Société.

En 2006, dans le cadre de sa stratégie de développement de CATIA dans le domaine des systèmes, la Société a procédé à l'acquisition de la société suédoise Dynasim AB, spécialisée dans les solutions de modélisation et de simulation pour systèmes embarqués. Des informations complémentaires sur la stratégie de la Société relative à CATIA dans le domaine des systèmes sont présentées au paragraphe 4.2.5. En 2006, SolidWorks a procédé à l'acquisition de la société suédoise GCS Scandinavia AB, dont la solution de gestion de données produits est désormais distribuée par SolidWorks sous la marque PDMWorks Enterprise.

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Les principales acquisitions effectuées au cours des trois dernières années sont présentées ci-dessous :

Société	Exercice	Montant de l'acquisition
MatrixOne, Inc.	2006	324 millions d'euros (y compris les frais directement liés à la transaction)
Abaqus, Inc. <sup>(1)</sup>	2005	346 millions d'euros (y compris les frais directement liés à la transaction)

(1) La dénomination sociale de la société a été changée en Dassault Systèmes Simulia Corp. en mai 2007.

Les acquisitions ou les prises de participation dans des sociétés, ainsi que les acquisitions d'actifs incorporels offrant des technologies stratégiques, constituent les principaux investissements de la Société. Voir les paragraphes 5.1.1 et 5.5 ci-dessous.

## 4.2 Activité de la Société

### 4.2.1 Résumé

La Société est le leader mondial du marché des logiciels de gestion du cycle de vie des produits (Product Lifecycle Management – « PLM »). La Société a également une offre de technologie 3D destinée aux entreprises de toutes tailles et dans tous les secteurs d'activité. Son objectif est d'offrir des solutions logicielles et des services de conseil permettant à ses clients de :

- innover dans la conception et la qualité des produits et services ;
- accélérer le développement de produits et services pour répondre à la demande du marché ;
- réduire les coûts de développement et de fabrication des produits ;
- simuler l'utilisation des produits par les clients finaux (pour comprendre et répondre à leur besoins et capturer ces informations afin de mettre sur le marché de nouveaux produits qui répondent à l'évolution des demandes clients).

Les applications logicielles de la Société sont utilisées pour la réalisation de très nombreux produits, depuis le secteur de l'habillement ou les biens de consommation jusqu'aux pièces de machines et aux semi-conducteurs, en passant par les voitures, les avions, les bateaux ou les usines. Ses clients appartiennent essentiellement aux onze secteurs industriels suivants : l'automobile, l'aéronautique, les

équipements industriels, les biens de consommation courante, l'électronique, l'énergie, la construction navale ainsi que quatre nouvelles industries, les produits grand public, les sciences de la vie, l'architecture et la construction, et le secteur tertiaire.

Les cinq marques de la Société sont SolidWorks, pour le segment du design-centric, et CATIA, DELMIA, SIMULIA et ENOVIA pour le segment du process-centric. Chaque marque a une mission clairement définie : SolidWorks pour la conception des pièces mécaniques et leur assemblage, CATIA pour la conception de produits, SIMULIA pour la simulation, DELMIA pour la conception des systèmes de production. La marque ENOVIA regroupe trois lignes de produits de gestion de données PLM et de collaboration (ENOVIA VPLM, ENOVIA MatrixOne et ENOVIA SmarTeam).

#### ***Process-centric – 81 % du chiffre d'affaires consolidé en 2006***

Il est aussi fait référence à ce segment d'activité de la Société sous l'appellation « PLM ».

Les logiciels et solutions PLM permettent aux entreprises de simuler, dans un environnement collaboratif 3D, l'ensemble du cycle de vie de leurs produits, depuis la conception jusqu'à la fabrication et la maintenance. Grâce à l'utilisation de technologies numériques, les solutions de la Société apportent une réelle transformation de la gestion des produits et des processus de développement, et permettent à ses clients d'être plus innovants. Par ailleurs, les solutions PLM de la Société permettent à ses clients de réduire leurs délais de mise sur le marché et leurs coûts, et de mieux adapter leurs processus de conception et de production aux exigences de leurs marchés. Faisant appel à des technologies de modélisation avancée, notamment à des outils de visualisation en 3D hautement sophistiqués et à la puissance collaborative d'Internet, les outils de la Société permettent aux ingénieurs, aux équipes de fabrication, aux contrôleurs de gestion et aux autres acteurs de simuler le comportement du produit et les opérations de fabrication en utilisant des prototypes virtuels plutôt que des maquettes physiques. Ainsi d'importantes économies en temps et en ressources peuvent être réalisées tout en développant des produits plus innovants et de meilleure qualité. Enfin, les données liées au produit, à sa production, à son utilisation et à sa maintenance peuvent être échangées, modifiées, gérées et archivées sur une plateforme d'information intégrée.

#### ***Design-centric – 19 % du chiffre d'affaires consolidé en 2006***

Les solutions design-centric de la Société sont essentiellement centrées sur la conception de produits, plutôt que sur la gestion de l'ensemble de leur cycle de vie. Ces logiciels 3D, commercialisés sous la marque SolidWorks, complètent les applications logicielles PLM de la Société en lui permettant de toucher un plus grand nombre d'utilisateurs potentiels. Ils sont clairement destinés à capter le potentiel majeur que représente la migration des utilisateurs de la 2D vers la 3D. L'objectif de la Société est de devenir la référence mondiale dans le domaine des logiciels de conception mécanique 3D.

#### ***Initiatives sur de nouveaux domaines***

En 2006, la Société a poursuivi le développement de ses initiatives « 3D Pour TOUS » et DELMIA Automation. La Société ne prévoit pas que ces initiatives apportent une contribution importante à ses résultats financiers à l'heure actuelle, les ventes y afférentes n'ayant démarré que récemment.

- ***3D Pour TOUS***

Depuis plusieurs années, la Société consacre une partie de son effort de recherche et développement et de ses ressources à rendre accessible la technologie 3D à un plus grand nombre d'utilisateurs, allant des créateurs de contenu aux professionnels et aux consommateurs. Cet axe de développement fondé sur la démocratisation de l'utilisation de la technologie 3D est appelé « 3D Pour TOUS ». Jusqu'à présent, les initiatives de la Société se sont inscrites sur deux axes : premièrement, contribuer à l'élaboration d'une norme d'échange des contenus 3D entre une multiplicité de catégories d'utilisateurs, grâce à la technologie 3D XML ; deuxièmement, aider les clients à simuler dans un environnement 3D l'utilisation d'un produit, grâce à la technologie Virtools de la Société. De manière plus générale, les technologies et solutions en temps réel Virtools sont utilisées pour de nombreuses applications, telles que la simulation du comportement des produits durant leur utilisation, les tests ergonomiques, la création d'environnements d'achat, les scénarios de formation ou les applications de commercialisation via Internet.

- ***DELMIA Automation***

La Société estime que le marché de la gestion des lignes automatisées représente un potentiel important et offre des opportunités de croissance à long terme. Les systèmes automatisés sont utilisés dans tous les secteurs et leurs systèmes de contrôle étaient, dans un passé récent, testés et paramétrés directement sur les équipements en usine.

La Société développe son logiciel DELMIA Automation de façon à permettre aux ingénieurs des secteurs de l'automatisation de programmer, de simuler et de contrôler leurs systèmes automatisés dans un environnement 100 % virtuel en trois dimensions, et de faire le lien avec les processus de fabrication au moyen de l'outil DELMIA PLM. Les solutions d'automatisation de la Société présentent les principaux avantages suivants pour les clients : (i) simuler les ressources de production avant le démarrage de la fabrication ; (ii) réduire le temps nécessaire pour concevoir les produits, puis programmer, tester et optimiser les systèmes automatisés ; (iii) avoir une vision

# 4 Historique et activité

complète de leurs opérations de fabrication en testant et optimisant de manière numérique aussi bien leurs procédés que leurs systèmes de contrôle.

La Société estime que sa stratégie de partenariat avec différentes sociétés leaders sur le marché de l'automatisation lui a permis de développer des solutions de programmation virtuelle applicables dans de nombreux secteurs et qui fonctionnent sur plusieurs marques de matériel.

## 4.2.2 Principaux points forts de la Société

La Société estime que les principaux points forts de ses activités lui ont permis d'accéder à une position de leader sur le marché PLM au niveau mondial et d'accroître sa part de marché.

- **La Société développe des partenariats à long terme avec ses clients.** Depuis sa création, la priorité de la Société a été d'établir des partenariats à long terme avec ses clients dans les secteurs industriels qu'elle cible. La Société travaille en étroite collaboration avec eux pour les impliquer dans les différentes phases de développement de ses produits et pour identifier au mieux l'évolution de leurs besoins. Ces relations étroites et de long terme lui ont permis d'acquérir une profonde compréhension des processus de conception et des besoins de ses clients. La Société estime que ces relations lui permettent de développer des solutions logicielles en adéquation avec les besoins de ses clients et bien adaptées aux particularités des secteurs sur lesquels elle se concentre. Elle a par ailleurs développé des solutions logicielles dédiées aux besoins spécifiques de différents secteurs industriels, pour aider ses clients à optimiser leur processus.
- **La Société s'engage fortement en matière d'innovation technologique.** La réussite commerciale de la Société s'appuie en grande partie sur le développement de technologies innovantes. Chaque année, la Société consacre des ressources importantes à la recherche et au développement. Les investissements effectués en 2006 représentent 26 % du chiffre d'affaires total de la Société. Ses activités de recherche et développement ont un double objet : enrichir son portefeuille actuel d'applications logicielles et, dans le même temps, développer les technologies et les applications que la Société souhaite mettre sur le marché à moyen et long terme. Ces efforts de recherche et développement de produits couvrent des domaines clés, en particulier l'introduction de nouvelles applications dans le domaine du PLM et de la conception mécanique de produits en 3D, le renforcement de la plateforme V5, le développement d'une plateforme de simulation multi physique et l'expansion des marchés adressables de la Société, grâce à l'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux domaines d'applications, notamment dans le cadre des initiatives « 3D Pour TOUS », CATIA Systèmes et DELMIA Automation.
- **La Société estime que sa stratégie de marques, dans laquelle chaque marque a une identité claire portée par la valeur ajoutée qu'elle apporte aux clients, est un des facteurs clés de son succès.** La stratégie de marques de la Société lui permet de développer des applications logicielles adaptées à chaque phase du processus industriel (conception, production ou simulation) avec pour objectif de voir ses marques devenir des leaders sur leurs marchés respectifs. La Société est ainsi à même de développer des stratégies de recherche et développement et de commercialisation adaptées au mieux à chaque domaine. Par ailleurs, sa plateforme V5 permet à la Société d'offrir des solutions PLM intégrant plusieurs domaines. Enfin, sa stratégie multimarques permet à ses clients de choisir le point d'entrée spécifique répondant à leurs besoins particuliers.

PLM :

- CATIA : la conception virtuelle au service de l'excellence produit,
- DELMIA : la production virtuelle pour la performance de la production,
- SIMULIA : les tests virtuels pour la qualité de l'ingénierie,
- ENOVIA : un environnement collaboratif global pour optimiser les processus métiers.

Design-centric :

- SolidWorks : la conception mécanique de produits en 3D simple d'utilisation.

- **La Société s'est pourvue d'un modèle d'entreprise étendue.** Depuis sa création en 1981, la Société a constitué un réseau de partenaires pour le développement de produits, la distribution et l'amélioration de ses relations client. Elle a l'intention de continuer à développer ce modèle d'entreprise étendue. Ainsi la Société a développé des relations importantes avec IBM et avec un réseau de distributeurs partenaires pour la distribution de ses produits, en plus de sa force de vente directe. Elle a par ailleurs mis en place un programme appelé CAA V5, afin de permettre aux développeurs de logiciels indépendants de développer et de concevoir des applications complémentaires reposant sur la plateforme V5. De manière similaire, sur le marché de la conception mécanique de



produits en 3D, SolidWorks a constitué un important réseau de partenaires proposant des produits complémentaires. Enfin, grâce à une collaboration étroite avec ses clients, la Société noue un dialogue permanent entre eux et ses équipes de recherche et développement dès le début du processus de développement de produit, afin d'assurer une réactivité optimale face aux besoins du marché.

- **La Société dispose d'un modèle financier solide, avec un chiffre d'affaires récurrent élevé.** Le chiffre d'affaires récurrent de la Société a représenté 53 % du chiffre d'affaires logiciel, ce dernier constituant environ 83 % de son chiffre d'affaires total. L'importance du chiffre d'affaires logiciel récurrent confère à la Société une solidité qui lui permet de continuer à investir dans des domaines essentiels.

La répartition géographique du chiffre d'affaires de la Société au cours des trois dernières années et les informations concernant le caractère saisonnier de son activité sont présentées au chapitre 5 du présent document, sous les paragraphes 5.2 et 5.4.

### 4.2.3 Stratégie de croissance

La Société pense qu'il existe un certain nombre d'axes de développement de son activité. Les principaux facteurs de croissance actuels de la Société sont exposés ci-après.

- *Gagner de nouveaux clients* : Tirer parti de l'excellence de chacune des marques de la Société pour gagner de nouveaux clients sur chacune des industries et des segments de marché ciblés. En effet, chaque marque de la Société peut permettre de gagner de nouveaux clients et constituer ainsi un point d'entrée pour les autres marques. Le gain de deux points de part de marché en 2006 confirme que la Société continue de séduire de nouveaux clients.
- *Vendre des solutions* : Offrir un portefeuille d'applications PLM V5 intégrées couvrant la conception, la simulation, la collaboration et la production numérique à un nombre élargi d'utilisateurs au sein des entreprises et chez leurs sous-traitants. L'intégration des applications sur une plateforme unique permet en effet aux clients de la Société d'accroître leurs gains de productivité au-delà de ce qu'ils auraient obtenu en utilisant une seule application. La Société renforce également sa présence dans la chaîne de sous-traitance, d'une part car les donneurs d'ordre cherchent à mieux intégrer conception et fabrication par le biais d'une collaboration plus étroite avec leurs fournisseurs, et d'autre part car les sous-traitants souhaitent augmenter leur capacité d'innovation et leur rentabilité en standardisant autour d'une solution PLM unique. Les solutions PLM de la Société sont adaptées aux besoins d'un large éventail de sous-traitants car elles sont conçues pour répondre aux besoins des entreprises de petite, moyenne et grande taille.
- *Etendre l'utilisation de la 3D* : Etendre la pénétration de la 3D non seulement au sein de la communauté des utilisateurs 2D mais également au-delà des bureaux d'étude. La marque SolidWorks est un vecteur majeur de la migration de la 2D à la 3D. Par ailleurs, l'offre 3D Pour TOUS élargit également le champ d'application des solutions logicielles de la Société au-delà des bureaux d'études de ses clients, en répondant aux besoins de nouveaux utilisateurs de 3D qu'il soient dans des départements marketing, maintenance ou vente, ou bien chez les consommateurs finaux.
- *Elargir les réseaux de vente indirects* : Elargir les réseaux de vente indirects de la Société afin d'accroître sa présence sur le marché des petites et moyennes entreprises, ainsi que sur les marchés émergents. En effet, les réseaux de vente indirects ont été un important moteur de croissance pour la Société. Sur le segment du design-centric, la Société a investi dans le réseau de distribution indirect de SolidWorks, ce qui lui a permis d'améliorer ses ventes. De même, sur le marché du process-centric, elle a renforcé ses réseaux de distribution indirects et a signé en particulier un nouvel accord avec IBM, en janvier 2007, afin de reprendre la gestion de son réseau de vente indirect PLM et d'améliorer ainsi sa couverture du marché des petites et moyennes entreprises et sa part de marché sur ce segment. Ce renforcement des circuits de distribution indirects va également permettre à la Société d'être mieux positionnée pour saisir les opportunités de croissance sur les marchés émergents.
- *Etendre le marché potentiel de la Société* : Elargir le marché potentiel de la Société à de nouvelles industries, de nouveaux domaines applicatifs (la simulation des logiciels embarqués, la fabrication numérique...) et de nouveaux utilisateurs. La stratégie de la Société, qu'il s'agisse du développement des produits en interne ou des acquisitions, a été un élément déterminant dans l'élargissement de son marché potentiel ainsi que dans l'adéquation de son offre aux besoins de ses clients dans un grand nombre d'industries.

## 4.2.4 Structure du marché et marques

La Société structure actuellement ses activités et commercialise ses produits en fonction de deux segments de marché : le marché PLM, axé sur les processus (« process-centric »), qui regroupe les applications et services contribuant au développement, à la production, à la maintenance et à la gestion du cycle de vie, et le marché axé sur la conception (« design-centric »), qui se focalise principalement sur la conception des produits.

### **SOLUTIONS PLM**

Les logiciels et services PLM de la Société permettent à ses clients de simuler, dans un environnement collaboratif 3D, le cycle de vie complet d'un produit, de sa conception initiale à son développement, sa fabrication et sa mise en service. Les solutions PLM facilitent la collaboration simultanée entre les nombreuses fonctions impliquées dans le cycle de vie du produit : ingénierie, stratégie, marketing et vente, planification et production, achats, finance et ressources humaines ainsi que l'ensemble de la chaîne de sous-traitance. Les produits de la Société permettent aux ingénieurs, aux équipes de fabrication et aux financiers d'une société, ainsi qu'à l'ensemble de la chaîne de sous-traitance, de collaborer simultanément. L'expérience des clients de la Société montre que ses solutions PLM peuvent apporter des gains substantiels et mesurables.

### **CATIA – Conception virtuelle au service de l'excellence produit**

*Présentation générale :* CATIA, principale gamme de produits logiciels de la Société, est sa solution PLM dédiée à la définition numérique de produits. CATIA est un système parfaitement intégré, qui permet aux utilisateurs d'adapter leurs fonctionnalités de développement de produits à leurs besoins spécifiques. Les nombreux produits CATIA qui ont été mis sur le marché permettent de répondre aux besoins spécifiques de chacun de ses marchés cibles. La Société estime que CATIA est l'un des systèmes de conception et de simulation de produits les plus avancés, comme l'illustre l'adoption par le marché du maquettage numérique.

La Société estime que cette position de premier plan est fondée sur les caractéristiques clés de CATIA. Ainsi CATIA :

- couvre l'essentiel des besoins du marché PLM axé sur les processus ;
- offre des technologies faciles d'utilisation, ouvertes et s'adaptant aux besoins des utilisateurs ;
- favorise l'innovation dans le domaine de la conception ;
- offre des technologies de pointe ;
- renforce la collaboration entre les utilisateurs.

Les principaux domaines d'utilisation de CATIA sont les suivants : la conception mécanique, la conception de formes et le style, la synthèse produit, l'ingénierie des équipements et des systèmes et l'analyse d'usage.

*Opportunités de croissance :* CATIA est un moteur de croissance important pour la Société. En 2006, la croissance du chiffre d'affaires de CATIA a été presque deux fois supérieure à celle du marché de la CAO 3D dans son ensemble, notamment grâce aux gains de clients stratégiques sur les plus importants segments de marché de la Société, à l'augmentation de sa présence dans la chaîne de sous-traitance et dans de nouvelles industries cibles. La version actuelle du logiciel CATIA (Version 5), ainsi qu'un nouveau packaging produit visent à répondre aux besoins d'un large éventail d'utilisateurs, occasionnels ou experts chevronnés. Par ailleurs, la Société continue de développer le nombre d'applications intégrées dans CATIA, afin d'étendre ses possibilités d'utilisation.

### **DELMIA – Production virtuelle pour la performance de la production**

*Présentation générale :* DELMIA est la marque de la Société couvrant à la fois les solutions virtuelles de simulation de la production et les solutions d'automatisation. DELMIA PLM permet aux industriels de définir, planifier, créer, contrôler et mettre en œuvre de manière virtuelle les processus de fabrication avant toute mise en production réelle. DELMIA PLM aide les entreprises à maximiser l'efficacité de leurs processus de production, réduire leurs coûts, améliorer la qualité et réduire le temps de mise sur le marché des produits, en intervenant dans des domaines tels que la planification préliminaire des processus, la simulation de l'assemblage, la modélisation des lignes de soudure, la programmation des robots et jusqu'à la définition complète des installations et des équipements de production.

Les solutions virtuelles de simulation de la production de DELMIA PLM concernent principalement la planification des processus (schéma de planification, calculs des délais, analyse des coûts, équilibrage des lignes de production), l'organisation détaillée des processus et leur validation (séquences d'assemblage, schémas d'usines/d'unités de production, opérations d'usage), et la modélisation et la simulation des ressources (robots, outils, fixations, automatismes, ergonomie des opérations).

*Opportunités de croissance :* le marché de la simulation virtuelle de la production est un domaine émergent au sein du marché PLM global. La Société a déployé avec succès les solutions virtuelles de simulation de la production DELMIA chez certains de ses plus importants clients au sein des industries automobile et aéronautique. La Société considère que l'adoption de ces solutions de simulation

de la production par ses plus importants clients démontre leur potentiel en tant qu'outils pour aider ses clients à concevoir des systèmes de production globaux et flexibles. En 2006, DELMIA PLM a remporté des succès commerciaux auprès d'entreprises des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, y compris dans la sous-traitance, et au sein d'autres secteurs tels que la construction navale, les équipements industriels et les biens de consommation courante.

### ***SIMULIA – Tests virtuels pour la qualité de l'ingénierie***

*Présentation générale :* SIMULIA permet d'effectuer des simulations réalistes aidant les entreprises à améliorer les performances de leurs produits, réduire le nombre de prototypes physiques et innover. Cette gamme de logiciels pour l'analyse par éléments finis (FEA) permet aux ingénieurs de créer et de tester de manière virtuelle des prototypes de produits et des processus complexes. Le portefeuille SIMULIA de la Société vise à répondre aux besoins croissants des entreprises dans le domaine de la simulation réaliste de produits et de processus, à rendre les solutions de simulation réaliste plus facilement accessibles grâce à des méthodologies de mise en œuvre intégrées et collaboratives, et à aider ses clients et partenaires en fournissant une plateforme ouverte et multi physique pour les applications de simulation. La marque SIMULIA regroupe l'offre d'Abaqus ainsi que les autres offres de simulation de la Société.

La Société considère que parmi leurs principaux avantages, les solutions SIMULIA :

- sont totalement intégrées au reste de l'offre PLM ;
- offrent une plateforme collaborative ouverte pour gérer la simulation dans tous ses aspects (gestion des processus, des données et des droits de propriété intellectuelle s'y rapportant) ;
- constituent des solutions évolutives d'analyse par éléments finis, destinées à un vaste univers d'utilisateurs et à de nombreux domaines d'applications ;
- permettent aux clients de mettre en œuvre les simulations les plus complexes en fournissant des solutions intégrées et multi physiques.

#### *Principaux produits SIMULIA*

Abaqus pour CATIA V5 : permet aux utilisateurs de tirer parti des capacités non linéaires offertes par Abaqus, pour analyser la performance des produits dans CATIA V5 et pour partager au sein de l'entreprise les travaux d'analyse avancée.

Abaqus/CAE : un environnement interactif fournissant une plateforme complète d'analyse et de visualisation destinée aux produits d'analyse Abaqus.

Abaqus/Standard : permet d'effectuer toute une série de simulations d'ingénierie linéaires et non linéaires à l'aide de la technologie d'analyse Abaqus, dans le cadre d'analyses traditionnelles implicites par éléments finis, telles que des analyses statiques, dynamiques ou thermiques.

Abaqus/Explicit : propose des solutions robustes et efficaces pour l'analyse par éléments finis afin de simuler de manière exacte, une grande variété d'événements dynamiques ou quasi-statiques tels que des tests de chute ou d'écrasement, et de nombreux processus de fabrication.

*Opportunités de croissance :* la croissance de SIMULIA est le fruit du développement des relations avec ses principaux clients et du grand intérêt porté à cette ligne de produits dans de nombreux secteurs industriels. La Société estime que les besoins dans le domaine de la simulation sont croissants et considère que les changements dans la manière dont les entreprises utilisent la simulation dans la gestion du cycle de vie des produits constitue une opportunité majeure de croissance. Les entreprises continuent à consacrer d'importantes ressources humaines et financières à des tests réels de produits qui pourraient être réalisés à moindre coût et plus tôt dans le processus de conception sous forme virtuelle. De plus, de nombreuses entreprises disposent d'applications propriétaires de simulation des comportements produit, dont le développement et la maintenance sont coûteux. La Société estime de ce fait qu'il existe dans ce domaine d'importantes possibilités pour les clients d'améliorer leurs performances et de réaliser des économies substantielles.

### ***ENOVIA – Environnement collaboratif global pour optimiser les processus métiers***

*Présentation générale :* ENOVIA fournit aux entreprises industrielles un ensemble de solutions intégrées permettant la mise en œuvre de la collaboration dans l'entreprise numérique. En fournissant des espaces de travail uniques à l'échelle de l'entreprise pour l'intégration des activités de conception, d'ingénierie et de fabrication, les solutions ENOVIA permettent aux clients de gérer leurs produits virtuels à chaque étape du cycle de vie, et de simuler des procédés propres à leur industrie. S'appuyant sur la plateforme ouverte V5 et les technologies Internet, ENOVIA est le pivot central du réseau PLM de l'entreprise, et favorise la collaboration, la visualisation, l'analyse et l'aide à la décision.

En 2006, la Société a lancé sous la marque ENOVIA un nouveau portefeuille qui offre un environnement collaboratif PLM, afin de répondre à l'ensemble des besoins de clients, pour tous les produits et tous les processus d'entreprise, des plus petites équipes aux plus grands

# 4 Historique et activité

groupes. ENOVIA franchit un cap dans l'approche collaborative, en offrant des solutions pour un large éventail de produits, des plus simples aux plus complexes, et d'industries. La marque ENOVIA recouvre les trois lignes de produits suivantes :

ENOVIA VPLM (Virtual Product Lifecycle Management) : solution collaborative 3D pour la gestion virtuelle du cycle de vie des produits, des ressources et des processus de fabrication les plus complexes à destination des moyennes et grandes entreprises, ENOVIA VPLM permet de réaliser des maquettes numériques configurées et de concevoir en contexte ce qui permet d'accélérer l'innovation et d'améliorer la productivité durant les phases de développement de produits complexes.

ENOVIA MatrixOne : cette gamme de produits, utilisée dans de nombreux segments d'activité, est consacrée aux processus collaboratifs d'entreprise. Elle permet la collaboration à grande échelle dans le cadre de solutions spécifiques aux besoins de différentes industries.

ENOVIA SmarTeam : cette gamme consacrée à la gestion des données produits (PDM) est destinée aux petites et moyennes entreprises, aux services d'ingénierie des entreprises de plus grande taille et à la sous-traitance. ENOVIA SmarTeam est très intégrée avec CATIA tout en pouvant gérer des données CAO hétérogènes et offre un retour sur investissement particulièrement rapide.

La Société considère que parmi leurs principaux avantages, les solutions ENOVIA :

- permettent de gérer des produits complexes ;
- permettent de gérer des processus complexes ;
- répondent aux besoins des entreprises en matière d'évolutivité des solutions.

*Opportunités de croissance* : le marché de la gestion des données produits (PDM) offre de solides opportunités dans la mesure où les entreprises continuent d'augmenter leurs investissements consacrés à la gestion collaborative des données produits, au sein des services d'ingénierie, à travers l'entreprise et tout au long de la chaîne de sous-traitance. L'acquisition de MatrixOne a permis à la Société d'enrichir de manière importante son portefeuille de solutions pour gérer à la fois la complexité des produits et la complexité des processus d'entreprise. La Société considère qu'elle bénéficie d'opportunités intéressantes de développement de sa présence sur les marchés PDM, au sein de sa base de clientèle actuelle mais également dans de nouvelles industries où les entreprises doivent gérer des processus d'entreprise complexes.

## **SOLUTIONS DESIGN CENTRIC – Conception mécanique de produits en 3D simple d'utilisation**

La Société est présente sur le marché de la conception mécanique en 3D à travers sa marque SolidWorks. Les produits SolidWorks sont utilisés par des entreprises présentes sur les secteurs des équipements industriels, de l'équipement médical, des biens de consommation courante, de l'outillage, de l'électronique et de l'énergie, ainsi que par les sous-traitants de l'industrie automobile et de l'industrie aéronautique. Depuis le lancement de la première solution logicielle de conception mécanique SolidWorks en 1995, les produits de cette gamme ont été déployés auprès de plus de 600 000 concepteurs, ingénieurs et élèves ingénieurs dans le monde entier.

Les produits SolidWorks recouvrent des solutions de conception mécanique 3D, d'analyse, de gestion de données, des solutions de communication et de collaboration en matière de conception et des catalogues 3D en ligne. Ils sont généralement vendus aux clients sous forme d'un ensemble cohérent qui peut évoluer dans le temps en fonction des besoins des clients.

**Solutions de conception mécanique SolidWorks 3D.** La gamme de produits SolidWorks Office offre des outils sophistiqués de conception 2D et 3D, faciles d'utilisation. Elle permet aux entreprises d'être plus créatives, de faire plus de propositions produits dans des délais plus rapides. Grâce à leur facilité de déploiement, d'utilisation et de maintenance, les logiciels SolidWorks réduisent les coûts liés à la mise en œuvre d'outils CAO et laissent aux ingénieurs plus de temps pour élaborer des concepts innovants.

La gamme SolidWorks se compose des produits suivants :

- le logiciel de conception mécanique 3D SolidWorks qui propose des fonctionnalités de conception 2D et 3D, à la fois efficace et convivial ;
- SolidWorks Office Professional comprend le logiciel de conception mécanique 3D SolidWorks, une gamme complète d'outils de communication et d'outils de productivité CAO, tels que Toolbox, Photoworks, SolidWorks Animator, eDrawings Professional et PDMWorks, une solution conviviale et facile à installer de gestion des données produits parfaitement adaptée à la gestion des données SolidWorks, que ce soit par un individu unique ou par un groupe de travail ; et
- SolidWorks Office Premium est une solution complète de conception mécanique de produits en 3D, offrant aux équipes d'ingénierie des outils de conception, de gestion des données et de communication. SolidWorks Office Premium contient toutes les fonctionnalités de SolidWorks Office Professional, auxquelles s'ajoute la puissance des outils COSMOSWorks Designer pour la validation des conceptions, COSMOSMotion pour la simulation, et SolidWorks Routing.

**PDMWorks Enterprise** est un logiciel de gestion de données produits qui aide les équipes de conception à gérer et échanger les données entre les divers sites de l'entreprise. PDMWorks Enterprise permet aux équipes géographiquement dispersées, qui ont besoin de partager

et de gérer leurs documents d'ingénierie en toute sécurité, de gérer le processus de conception grâce à une application sur plateforme Windows qui permet de sécuriser l'accès aux données et automatise les processus de contrôle des activités d'ingénierie.

La Société considère que parmi leurs principaux avantages les solutions logicielles SolidWorks :

- sont faciles d'utilisation et favorisent la productivité ;
- augmentent la productivité de la phase de conception ;
- intègrent l'analyse et la gestion des données.

*Opportunités de croissance* : le chiffre d'affaires des activités axées sur la conception a augmenté de 19 % en 2006, grâce aux ingénieurs de conception mécanique migrant des applications 2D aux solutions 3D. La Société considère que ce phénomène de migration présente des opportunités significatives de croissance à long terme.

## 4.2.5 Technologie, Recherche et Développement

Le développement de technologies innovantes est un élément essentiel de la stratégie de la Société depuis sa création. Des ressources importantes sont allouées à la R&D chaque année et le montant total des investissements a atteint 303,2 millions d'euros en 2006, soit environ 26 % du chiffre d'affaires total. Les équipes de R&D de la Société comptent plus de 3 100 ingénieurs travaillant dans ses laboratoires de recherche en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Allemagne, au Royaume Uni, en Israël et en Inde.

Les activités de R&D de la Société ont un double objectif : enrichir son portefeuille actuel d'applications logicielles et, dans le même temps, développer les technologies et les applications que la Société souhaite mettre sur le marché à moyen et long terme.

Ces efforts de recherche et développement de produits couvrent des domaines clés, en particulier l'introduction de nouvelles applications PLM et design-centric, le renforcement de la plateforme V5, le développement d'une plateforme de simulation multi physique et l'élargissement du marché potentiel de la Société, grâce à l'introduction de technologies et de domaines d'application nouveaux ou émergents, notamment dans le cadre des initiatives « 3D Pour TOUS » et DELMIA Automation.

En 2006, la Société a annoncé le lancement d'une initiative à long terme visant à proposer ses solutions PLM en ligne sur une architecture V5 orientée service (SOA V5). Cette stratégie confirme l'engagement de DS d'étendre les avantages des solutions PLM à de nouveaux marchés ainsi qu'à de nouvelles catégories d'utilisateurs et de communautés. SOA V5 forme le socle permettant de fournir des services PLM entièrement collaboratifs à la demande. L'objectif de la Société est que l'architecture SOA V5 devienne le socle technique sur lequel vont s'appuyer les solutions PLM de DS et de ses partenaires et qu'elle fasse le lien avec les plateformes middleware existantes. Des informations complémentaires sur ce sujet sont fournies ci-dessous.

En parallèle de l'annonce de sa stratégie SOA V5, la Société a lancé la version bêta d'ENOVIA 3DLive, sa première solution d'intelligence collaborative 3D qui s'appuie sur l'architecture SOA V5 de Dassault Systèmes, pour les applications en ligne. Grâce à une interface utilisateur intuitive, ENOVIA 3DLive a été conçu pour permettre à tout utilisateur individuel de rechercher et de naviguer instantanément dans des informations PLM, indépendamment de leur emplacement, de leur source ou de leur format.

La Société a également dévoilé en 2006 sa stratégie à long terme de développement de produit pour CATIA Systems, conçue pour offrir sur la totalité du cycle de vie du produit des solutions PLM ouvertes de modélisation et de simulation des systèmes embarqués. L'objectif de la Société est d'offrir une plateforme V5 ouverte pour systèmes embarqués, basée sur des fondations mathématiques uniques, afin de permettre aux utilisateurs de modéliser, de simuler et de gérer la totalité du cycle de vie comportemental de leurs produits. La Société considère qu'il existe une demande importante d'innovation dans le domaine des systèmes embarqués, dans tous les secteurs industriels où la sécurité joue un rôle essentiel. En raison de la complexité et de la diversité des systèmes embarqués, la Société estime qu'il est important que sa plateforme soit basée sur un langage ouvert et capable de gérer la complexité des comportements des systèmes embarqués.

### Ouverture des solutions logicielles de la Société

Les applications logicielles offertes par la Société témoignent également du caractère ouvert de ses solutions. Sur le marché PLM, CAA V5 est une plateforme de développement solide, puissante, ouverte et complète. Les partenaires CAA V5 de la Société développent, vendent et supportent des applications innovantes s'intégrant aisément avec ses solutions PLM, par l'intermédiaire de CAA V5. Ces partenaires peuvent également utiliser la plateforme V5 pour intégrer d'autres applications, notamment celles de clients ou d'autres

# 4 Historique et activité

éditeurs de logiciels. Le programme CAA V5 connaît un grand succès. Plus de 400 applications basées sur CAA V5 niveau V5 R17 ont été introduites sur le marché PLM par 150 partenaires CAA V5 en janvier 2007. (Pour une description de V5 R17, voir paragraphe ci-dessous sur les nouveaux produits.)

Le développement de nouveaux produits chez Dassault Systèmes est basé sur des technologies largement acceptées par les marchés auxquels s'adresse la Société. En 2006, Dassault Systèmes a dévoilé une stratégie visant à offrir, sur la totalité du cycle de vie des produits, des solutions PLM pour systèmes embarqués. La Société estime que le langage Modelica, qui est au cœur de la stratégie CATIA Systems, est en train de devenir le standard de facto en matière de modélisation de systèmes embarqués. La Société a donc procédé à l'acquisition de la société Dynasim, qui offre des solutions performantes de modélisation et de simulation basées sur Modelica.

Lancée en 2004, la technologie 3D XML de la Société est un format universel léger basé sur le langage XML (Extensible Markup Language). La technologie 3D XML de Dassault Systèmes permet à de nombreuses catégories d'utilisateurs de partager et de collaborer autour de données 3D précises. La technologie 3D XML permet de compresser des données particulièrement complexes, jusqu'à 99 % par rapport aux formats existants. Cette solution a été conçue pour renforcer la collaboration autour des informations en 3D. La Société utilise la technologie 3D XML dans toute sa gamme d'applications logicielles, en particulier les applications PLM et design-centric.

Une approche similaire est mise en œuvre sur le marché du design-centric. Le logiciel SolidWorks est lui aussi un système ouvert permettant à des développeurs tiers de concevoir des produits complémentaires pouvant s'intégrer à SolidWorks, ce qui permet d'augmenter de manière significative les fonctionnalités et les capacités des produits de Dassault Systèmes. La Société estime que plus de 280 applications complémentaires ont été développées dans le cadre des programmes de partenariat de SolidWorks.

La Société fournit également des composants logiciels basés sur les normes existantes, afin de promouvoir l'interopérabilité de ses solutions logicielles. Le moteur de modélisation 3D ACIS Modeler (ACIS) de la Société a rencontré un grand succès. Il est utilisé par des éditeurs de logiciels dans plus de 14 secteurs à travers le monde. ACIS est basé sur une architecture ouverte C++ orientée objet. La Société offre également son produit InterOp Translators, qui permet aux éditeurs de logiciels d'intégrer facilement dans les logiciels 3D des fonctionnalités avancées d'interopérabilité des données 3D. Ainsi, le transcritteur *InterOP CATIA V5 Reader and Writer* de la Société permet de transformer des données entre divers formats 3D.

## Technologie Version 5

### Plateforme V5

Depuis 1999, la Société développe une plateforme unique commune pour l'ensemble de ses applications PLM. Grâce à son savoir-faire technologique et à sa bonne compréhension des besoins du marché, la Société a développé une architecture de logiciel ouverte et innovante, appelée Version 5 (ou V5), mise sur le marché en 1999. La plateforme V5 constitue désormais la plateforme technologique de développement des nouvelles applications destinées au marché PLM. Elle permet une intégration étroite des solutions CATIA, DELMIA, SIMULIA et ENOVIA.

L'un des principaux atouts de la V5 repose sur son modèle objet unique, qui permet la collaboration multidisciplinaire en rendant possible la définition simultanée des produits, processus et ressources (PPR). La V5 permet la conception intelligente de produits, la gestion des processus industriels et de fabrication au sein d'un environnement dynamique (permettant de multiples actions simultanées), afin d'optimiser la définition du produit, la préparation de sa fabrication, sa production et son utilisation.

La technologie V5 permet également d'inscrire les produits PLM de la Société dans une logique de gamme évolutive. Ce concept évolutif permet à des entreprises de tailles différentes, et à des utilisateurs aux profils variés, allant des utilisateurs occasionnels aux ingénieurs très expérimentés, de bénéficier d'une solution PLM totalement intégrée.

La robustesse des produits V5 de la Société repose sur les cinq principes fondamentaux suivants :

- optimisation des processus d'entreprise spécifiques à chaque industrie, fondée sur une connaissance approfondie des processus et sur la mise en œuvre des meilleures pratiques au sein de chaque industrie ;
- communication et collaboration permanente en 3D grâce à l'immersion dans un environnement virtuel 3D. Les solutions de maquettage numérique de Dassault Systèmes permettent aux participants de visualiser de manière précise le produit et les données complètes le concernant, de les échanger, les simuler et les valider ; la technologie 3D XML permettant de plus à un univers très large de participants d'échanger très facilement les données et les informations relatives au produit ;
- un modèle unique orienté produits, processus et ressources (PPR), intégrant une modélisation de produits virtuels capturant les définitions logiques, fonctionnelles et physiques des produits, et des ressources et processus qui leur sont associés ;
- enregistrement, partage et réutilisation du savoir-faire de l'entreprise afin d'optimiser la gestion de sa propriété intellectuelle ;
- ouverture et expansion des applications à travers une architecture fondée sur des composants logiciels et un réseau de partenaires.



### SOA V5

Développée pour permettre à la Société et à ses partenaires d'offrir des services PLM collaboratifs à la demande, SOA V5 est une évolution de la plateforme V5 de Dassault Systèmes. La stratégie SOA V5 complète l'architecture CAA V5 de la Société, en y intégrant les technologies Internet les plus avancées et en mettant la puissance inégalée des applications collaboratives 3D de Dassault Systèmes au service de l'innovation en réseau. L'objectif de la Société est de sécuriser et de s'appuyer sur les investissements de ses clients tout en continuant à délivrer des applications et services hors pair pour accélérer et élargir la transformation que représente le PLM pour les entreprises.

SOA V5 fait le lien entre les solutions PLM et les plateformes middleware existantes en fournissant des services dans cinq domaines clés :

- l'expérience collaborative de l'utilisateur ;
- modélisation et exécution des processus métiers ;
- modélisation, intégration et gestion de la propriété intellectuelle ;
- les fondations de l'entreprise (recherche, collaboration) ;
- l'ouverture SOA V5 (services Web, 3D XML).

La Société compte optimiser SOA V5 sur plateformes IBM et Microsoft, dans le cadre de partenariats technologiques avec ces sociétés.

### Technologie design-centric

Conçue spécifiquement pour Windows, la technologie SolidWorks pour le marché de la conception mécanique en 3D vise à permettre aux concepteurs et aux ingénieurs de passer facilement de la conception en 2D à un environnement 3D. Son interface-utilisateur Windows, très intuitive, permet aux utilisateurs de mettre en œuvre efficacement le logiciel SolidWorks sans formation préalable. Les applications SolidWorks permettent aux utilisateurs de réaliser leurs travaux de conception dans un environnement 3D, dans le cadre d'un modèle robuste et très détaillé, utilisé pour produire rapidement des dessins et exécuter les tâches de conception en aval. SolidWorks est axé sur trois domaines principaux : la conception, l'analyse et la gestion des données produit.

En juin 2006, la Société a lancé SolidWorks 2007. Cette mise à jour inclut une nouvelle technologie de conception avancée, des blocs d'esquisse exploitant les données 2D existantes pour créer des modèles 3D et un nouveau scanner plus puissant. De manière plus spécifique, les nouvelles fonctionnalités de SolidWorks 2007 comprennent : (i) SWIFT, qui met pour la première fois à la portée de tous les utilisateurs des techniques de conception parmi les plus complexes de la CAO 3D, habituellement réservées aux experts ; (ii) Sketch Blocks, qui permet d'effectuer des esquisses en 2D de courroies, de chaînes, de poulies et d'engrenages, montrant automatiquement l'interaction et les mouvements de plusieurs pièces, afin d'aider les équipes à améliorer la conception des pièces à toutes les étapes de leur travail ; (iii) SolidWorks Design Checker, dont les nouvelles fonctions assurent que les mises en plan sont conformes aux normes définies par chaque entreprise. Ces nouvelles fonctions comprennent une correction automatique et la capacité « d'apprendre » à partir des mises en plan finalisées ; (iv) la capacité de sauvegarder tout fichier sous format Adobe PDF ; (v) le logiciel ScanTo3D, qui permet aux utilisateurs d'extraire automatiquement les données de conception à partir de modèles du monde réel – tels que des pièces cassées qu'il faut remplacer ou des prototypes en mousse – et de les déplacer vers l'environnement de conception de SolidWorks.

### Nouveaux produits et principales mises à jour de produits annoncés en 2006

En 2006, la Société a annoncé le lancement de nouveaux produits et de nouvelles initiatives de développement, en particulier :

En mars 2006, la Société a lancé ENOVIA V5 Collaborative Enterprise Sourcing (CES). Cette nouvelle suite de produits permet de regrouper les fonctions d'ingénierie et d'approvisionnement au sein d'un environnement collaboratif unique. La suite de produits CES recouvre quatre domaines fonctionnels pour permettre aux services d'ingénierie et d'approvisionnement au sein d'une même entreprise de collaborer lors de la sélection des composants, des fournisseurs et des fabricants, puis dans le cadre de la mise en œuvre et de la gestion. L'association des fonctions d'approvisionnement et d'ingénierie plus en amont au cours du cycle de développement produits devrait permettre aux entreprises qui utilisent ce logiciel de réduire sensiblement les coûts, d'accélérer la mise sur le marché et d'augmenter la qualité de leurs produits.

En avril 2006, la Société a annoncé Abaqus Version 6.6. Cette mise à jour établit un nouveau standard en termes de performances, de simplicité d'utilisation et de réalisme de la simulation, tout en confirmant sa réputation de souplesse et de fiabilité. Abaqus Version 6.6 s'enrichit de nombreuses innovations techniques qui aideront les utilisateurs à simuler le comportement de leurs produits avec un réalisme accru en matière d'analyse vibratoire, de caractérisation de la défaillance des matériaux ou de modélisation des pneumatiques, tout en bénéficiant des meilleures performances de calcul.

En juin 2006, la Société a annoncé le développement de plusieurs nouvelles initiatives technologiques incluant notamment SOA Version 5, ENOVIA 3D Live et CATIA Systems. Elle a également annoncé la nouvelle mise à jour de SolidWorks. (voir ci-dessus)

# 4 Historique et activité

En septembre 2006, la Société a annoncé la V5 R17 (Version 5 mise à jour 17), version la plus récente du portefeuille de solutions de gestion du cycle de vie des produits (PLM). La V5 R17 renforce la stratégie de Dassault Systèmes, qui consiste à optimiser les processus industriels, favoriser l'innovation au niveau de la chaîne de valeur, rationaliser le cycle Ingénierie-fabrication, développer le patrimoine intellectuel et favoriser l'adoption des normes en vigueur. V5 R17 est composé de CATIA pour la conception virtuelle collaborative des produits, ENOVIA VPLM et ENOVIA SmarTeam pour la gestion collaborative du cycle de vie et DELMIA pour la production virtuelle et l'automatisation.

En octobre 2006 Dassault Systèmes a enrichi son offre PLM ENOVIA MatrixOne avec une couverture étendue des processus industriels spécifiques de plusieurs secteurs industriels. Les améliorations apportées à ENOVIA MatrixOne Matrix10 portent sur une meilleure compatibilité avec les nouvelles réglementations en matière d'environnement et d'équipement, des solutions perfectionnées pour les industries du textile, de l'équipement médical et de l'automobile ; la mise en œuvre de solutions permettant le développement parallèle de circuits imprimés (PCB) et la distribution des données de développement des produits, et ce à tous les niveaux de l'entreprise, y compris au profit des acteurs n'utilisant traditionnellement pas les outils de PLM. ENOVIA MatrixOne PLM contribue à accroître la rentabilité des nouveaux produits, en aidant les entreprises à réduire les coûts de développement, à accéder aux données en temps réel et à accélérer le lancement de nouveaux produits.

En octobre 2006, Dassault Systèmes a annoncé le lancement de CATIA PLM Express, solution évolutive qui permet aux entreprises de toutes tailles de bénéficier, à un prix compétitif, de l'excellence de conception de CATIA. CATIA PLM Express permet aux entreprises de disposer d'un point d'entrée unique, évoluant en fonction de leurs besoins et des missions de leurs employés. CATIA Team PLM, configuration de base de CATIA PLM Express, met à la disposition des utilisateurs le modèleur CATIA destiné à la conception des produits, ainsi qu'à la capture et réutilisation du savoir-faire dans un environnement collaboratif. En intégrant la gestion collaborative des données produits (PDM) via ENOVIA SmarTeam, cette offre optimise les capacités de collaboration et de gestion de conception de CATIA, et constitue une base performante pour élargir la solution à des applications PLM plus complètes.

En décembre 2006, DS a lancé Virtools 4, plateforme en temps réel permettant à tous ses utilisateurs de bénéficier de la puissance de la 3D. Cette nouvelle solution Virtools est destinée au développement de jeux pour PlayStation®Portable (PSP®). Cette solution complète pour PSP® présente les avantages de versatilité de la plateforme Virtools et s'accompagne d'une assistance et d'un conseil durant toute la période de création du jeu, afin d'accélérer et de faciliter les développements.

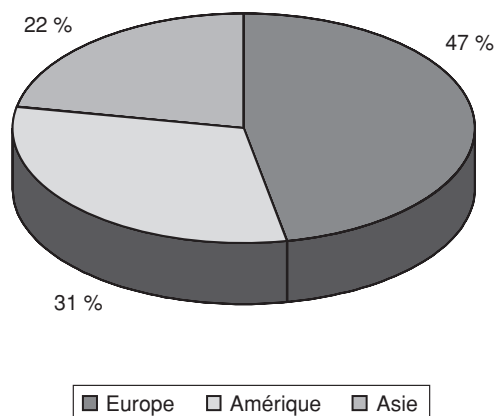
Des informations complémentaires concernant le développement des produits sont présentées au paragraphe 5.7.

## 4.2.6 Clients et secteurs industriels

La base de clientèle de la Société recouvre 11 industries : l'automobile, l'aéronautique, les équipements industriels, les biens de consommation courante, l'électronique, l'énergie et la construction navale, auxquels s'ajoutent les quatre secteurs les plus récents ciblés par la Société, à savoir les produits grand public, les sciences de la vie, l'architecture et la construction, et le secteur tertiaire. Fin 2006, la Société comptait environ 100 000 clients, étant précisé que certaines entités, alors qu'elles appartiennent à la même entreprise, sont considérées comme clients différents par DS dans la mesure où elles prennent leurs décisions de manière autonome quant à l'opportunité d'utiliser les produits de la Société.



Le graphique ci-dessous présente le chiffre d'affaires de la Société par zone géographique, pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.



La Société est solidement établie dans le secteur de l'automobile, de l'aéronautique et des équipements industriels. Ses clients comprennent notamment :

Aisin Seiko Co.	Framatome	Nissan
Alstom Power	General Motors	Northrop Grumman
AVIC	Goodyear	PSA
BAE Systems	Honda	Raytheon
Bobst	Honeywell	Renault
Boeing	Hyundai Kia Motor Corp	Safran
Bombardier	Kobelco	Schuler
Claas	Lockheed Martin	Tata Motors
DaimlerChrysler	Metso	Toyota Motor
Dassault Aviation	Michelin	Volkswagen Group
EADS	Mitsubishi Motors	Volvo Group
Ford	Nikon	

Au cours des dernières années, la Société a augmenté le nombre de ses marchés cibles, passant à un total de sept segments d'activité après l'ajout des biens de consommation courante, de l'électronique, de l'énergie et de la construction navale. Sa présence sur ces marchés a été renforcée par de récentes acquisitions. Parmi les clients de la Société dans ces industries figurent notamment :

Adidas	Hitachi	Qualcomm
Agere	Hydro Quebec	Samsonite
Areva	Kodak	Samsung Heavy Industries
Avon	Luxottica	Shell
Bénéteau	Matsushita Panasonic	Sony Ericsson
Celestica	MeyerWerft	STMicroelectronics
Clarion	New Balance	Yantai Raffles
Coca-Cola	Nokia	
Gap	Northrop Grumman Newport News	
General Dynamics Bath Iron Works	Pioneer	
Guess	Philips	

## 4 Historique et activité

En 2006, la Société a porté à onze le nombre de ses industries cibles, en y ajoutant les produits grand public, les sciences de la vie, l'architecture et la construction et, de manière plus générale, le secteur tertiaire. Les clients comprennent notamment :

Abbott	GE Healthcare	Musée Quai Branly
Barilla	Gehry Partners	Procter & Gamble
Electronic Arts	Medrad	3M

La Société estime que son client le plus important représente environ 5 % de son chiffre d'affaires total en 2006, et que ses cinq, dix et vingt plus importants clients ont respectivement représenté 16 %, 21 % et 25 % de son chiffre d'affaires total cette même année.

### 4.2.7 Les partenariats de la Société pour l'entreprise étendue

Le développement du concept d'entreprise étendue est l'un des aspects clés de la stratégie de la Société depuis sa création. Ce réseau, axé sur les clients, comprend des partenaires technologiques, de développement de produits et de distribution ainsi que des fabricants de matériel informatique. Ce vaste réseau de partenaires contribue à renforcer l'offre de la Société et à améliorer les technologies permettant d'optimiser leur utilisation.

**Relation avec IBM.** Le concept d'entreprise étendue est né du partenariat établi avec IBM pour la commercialisation des produits de la Société. Ce partenariat de longue date a permis à Dassault Systèmes d'acquérir une expertise technique approfondie et une force de frappe commerciale allant au-delà de l'accord de distribution décrit ci-dessous, au paragraphe 4.2.8. Dans les domaines du matériel, des logiciels d'infrastructure informatique et des services de conseil, IBM s'est avéré être un allié essentiel. En outre, la collaboration des deux sociétés dans divers domaines de recherche et développement a constitué la pierre angulaire de la détermination de la Société et de celle d'IBM à occuper une position de leadership technique pour l'entreprise numérique.

**Partenariats avec les clients.** La Société entretient un dialogue permanent entre ses équipes de recherche et développement et ses clients, afin d'assurer que les produits développés répondent aux besoins du marché. Grâce à l'architecture ouverte de ses applications logicielles, la Société offre à ses clients la possibilité de développer des applications complémentaires pour leur usage propre. La Société estime que des milliers d'applications ont ainsi été développées par ses clients afin de répondre à leurs besoins spécifiques. En outre, la Société dispose de centres de compétence spécialisés par secteur industriel. Leur fonction est de collecter des informations sur les processus de ses clients, afin de développer de nouvelles applications adaptées à leurs spécificités sectorielles.

En 2006, la Société a poursuivi sa politique de partenariat active avec ses clients pour concevoir, évaluer et tester des applications axées sur les processus. Elle a également organisé des groupes et forums d'utilisateurs aux Etats-Unis, en Europe, en Asie et en Australie, afin de permettre à ses clients de partager leurs expériences des solutions de Dassault Systèmes.

**Partenariats dans les domaines du matériel et la technologie.** La Société travaille en étroite collaboration avec un réseau de partenaires technologiques leaders dans leurs métiers, de façon à mettre sur le marché des solutions logicielles intégrées et innovantes. Dassault Systèmes collabore depuis de nombreuses années avec des partenaires clé sur le plan technique, afin de maximiser les avantages des technologies existantes et de créer de la valeur au profit des clients communs. Ces partenariats axés sur le matériel et la technologie répondent à trois objectifs : assurer la compatibilité entre les infrastructures informatiques et les solutions de Dassault Systèmes ; développer un réseau mondial de partenaires partageant les mêmes intérêts que la Société, au sein d'un modèle de « coopération concurrentielle » ; et intégrer aux solutions de Dassault Systèmes les évolutions les plus récentes de ces technologies.

Depuis 2004, la Société a conclu une alliance stratégique pluriannuelle avec Microsoft Corporation, afin de fournir ses solutions de conception 3D et PLM à l'ensemble des sociétés utilisant la plateforme logicielle de Microsoft. En s'appuyant sur cette plateforme, la Société accroît la valeur de son offre pour ses clients en proposant des solutions faciles à utiliser, à déployer et à maintenir, tout en réduisant leur coût total d'acquisition et d'intégration. Dans le cadre de cette alliance stratégique, la Société et Microsoft ont annoncé en 2006 plusieurs accords créateurs de valeur pour les clients, notamment des accords visant à rendre parfaitement compatibles le format 3D XML et le format XAML de Microsoft afin de faciliter l'échange des données 3D et d'assurer la compatibilité de l'ensemble du portefeuille de Dassault Systèmes avec Windows Vista et Windows Office. SolidWorks 2007 est le premier produit de CAO 3D disponible et certifié sur Windows Vista.

**Partenariats de développement de produits.** Les solutions PLM et 3D de la Société font l'objet de nombreux partenariats de développement.

Le principal programme de partenariat s'appelle CAA V5. Ce partenariat, qui remonte à juillet 2001, permet à des éditeurs de logiciels indépendants de créer et commercialiser des applications logicielles complémentaires et totalement intégrées aux solutions logicielles PLM de Dassault Systèmes, en utilisant sa plateforme Version 5 ouverte. En utilisant la V5, ces partenaires disposent d'une plateforme de développement unique, facilitant le développement de solutions logicielles complètement intégrées constituées des produits de la Société et des leurs. Le programme CAA V5 de la Société a connu un très grand succès. En janvier 2007, plus de 400 produits basés sur CAA V5 niveau V5 R17 avaient déjà été mis sur le marché PLM par 150 éditeurs de logiciels indépendants. La Société organise chaque année une conférence des développeurs CAA V5, afin d'élargir le réseau de sociétés utilisant sa plateforme de développement.

SolidWorks fait également l'objet d'un programme de partenariat de développement à deux niveaux, regroupant des sociétés qui fournissent des produits compatibles ou entièrement intégrés avec SolidWorks. Grâce à ces partenariats, plus de 280 produits compatibles sont à la disposition des clients dans des domaines tels que l'usinage, l'analyse, la simulation et la construction rapide de prototypes.

**Partenaires de services et de conseil.** L'écosystème d'alliances industrielles de la Société inclut également une communauté de sociétés de conseil et d'intégrateurs de systèmes animés par l'organisation de services de la Société. Ces partenaires de conseil et de services sont en mesure de compléter les offres de services de la Société, afin de permettre aux clients d'optimiser leurs processus industriels et de mieux intégrer les solutions PLM à l'aide de méthodologies éprouvées.

Au-delà de son partenariat de longue date avec IBM PLM pour la commercialisation et la vente de ses solutions PLM, la Société renforce sa relation avec IBM dans le domaine des services. En particulier, depuis janvier 2002, IBM Global Services Business Consulting Group (BCS), organisation mondiale d'IBM dédiée aux services, est devenue un partenaire de premier plan de la Société dans le domaine du conseil. En collaboration avec les équipes de services de la Société, IBM BCS offre aux clients des prestations de conseil permettant de sécuriser et d'accélérer le déploiement des solutions PLM de la Société. IBM BCS collabore avec les équipes de services de la Société, afin de développer des offres de service liées aux solutions PLM de Dassault Systèmes. En 2005, l'organisation de Services de la Société a signé un accord avec IBM BCS en vue d'aider les clients à accélérer leur transformation industrielle, dont la PLM est une composante clé. La Société estime que l'association, d'une part, des compétences d'IBM en gestion de projets et en conseil et, d'autre part, de ses technologies logicielles et son expertise technique, est particulièrement intéressante pour les clients.

Le programme de partenariat dans le domaine du Conseil et des Services permet à la Société de disposer d'un réseau de partenaires compétents, dotés d'une expertise métier et d'une connaissance approfondie des solutions de la Société, ce qui permet d'optimiser l'utilisation des produits. La Société collabore également étroitement avec ses partenaires afin de s'assurer qu'ils mettent en œuvre les solutions PLM conformément aux meilleures pratiques. Cette démarche vise notamment à fournir des solutions de conception axées sur la collaboration technique et sur les métiers, associant les meilleures applications PLM à l'informatique et aux services PLM centrés sur les besoins des clients. Dans le cadre de cet objectif, la Société propose à ses partenaires trois programmes dans les domaines suivants : (i) conseil et intégration des systèmes ; (ii) formation ; (iii) développement d'applications. Outre IBM, les partenaires les plus actifs/ importants de la Société comprennent Casolute, Cenit, CSC, Elsag, EXA, Fasotec, Geometric Software Solutions, Hitachi Zosen (HZS), IASC, KSI, Larsen & Toubro Infotech, MDTVision, MSC Software, Nihon Unisys, NS Solutions, PCO Technologies, Processia, PROSTEP, Ryoyu Systems Co., Satyam, Toyota Communications Systems, TechniGraphics, T-Systems, Tata Consulting Services, Tata Technologies Limited, Volvo IT et Wipro.

**Partenaires de DELMIA Automation.** La Société a conclu un accord de partenariat avec Schneider Electric, un des leaders mondiaux de la distribution électrique et des automatismes & contrôle, pour la commercialisation des solutions DELMIA et le développement des services et activités de conseil destinés aux marchés de l'automatisation et de l'ingénierie de production.

La Société a également établi un partenariat stratégique avec OMRON Corp., société japonaise figurant parmi les leaders sur le marché des systèmes de commande pour l'automatisation industrielle. OMRON est le partenaire de DELMIA pour la commercialisation et le support des solutions DELMIA Automatisation au Japon.

**Partenariats académiques.** Depuis de nombreuses années, la Société maintient des accords de partenariat avec des centres de recherche, des universités et des écoles à travers le monde.

## 4.2.8 Ventes et Marketing

**Présentation générale.** La Société recourt principalement à des canaux de distribution indirects pour commercialiser ses solutions logicielles. Le principal partenaire de la Société pour la distribution des solutions PLM est IBM, avec qui une relation stratégique a été développée de longue date (voir ci-dessous). Le chiffre d'affaires généré dans le cadre des accords signés avec IBM a représenté, respectivement, 45 %, 52 % et 56 % du chiffre d'affaires total de la Société en 2006, 2005 et 2004. Sur le marché design-centric, les logiciels SolidWorks sont distribués dans le monde entier par un réseau d'environ 300 revendeurs indépendants.

**Modification de l'accord de distribution avec IBM.** En janvier 2007, la Société a fait évoluer son accord de distribution avec IBM, couvrant la commercialisation et la vente des logiciels PLM de la Société. Désormais, le champ des responsabilités de chaque partenaire est étendu, IBM commercialisant auprès des grands comptes un portefeuille élargi de solutions de la Société, et Dassault Systèmes assumant progressivement la complète responsabilité de la gestion des canaux de distribution indirects de ses solutions PLM :

- IBM commercialisera un portefeuille élargi de solutions Dassault Systèmes, comprenant désormais ENOVIA MatrixOne et DELMIA, qui s'ajouteront aux solutions CATIA, ENOVIA VPLM et ENOVIA SmarTeam déjà distribuées par IBM. Le nouvel accord vise à tirer parti et à compléter les ressources de vente directe de Dassault Systèmes pour ENOVIA MatrixOne et DELMIA. Cet accord est entré en vigueur en janvier 2007. Les ventes de solutions logicielles de Dassault Systèmes sont effectuées par l'intermédiaire d'IBM PLM, organisation d'IBM consacrée à la vente des applications logicielles PLM de Dassault Systèmes depuis 1981.
- La Société assumera progressivement la responsabilité pleine et entière des canaux de distribution indirects des solutions PLM. Cette transition, mise en œuvre pays par pays, a été amorcée en 2005, lorsque la Société a commencé à gérer les réseaux de distribution indirecte PLM pour le compte d'IBM dans un certain nombre de pays européens et aux Etats-Unis. En parallèle, la Société a commencé à vendre ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de revendeurs en Chine, en Australie et en Nouvelle Zélande. En 2006, la Société a étendu la liste des pays où elle vend ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de revendeurs en incluant la France, la Belgique, Taïwan et l'Amérique Latine. En 2007, dans le cadre du nouvel accord avec IBM, la Société a continué cette transition et commencé à vendre à des revendeurs aux Etats-Unis, au Canada, au Royaume Uni et en Corée du Sud, entre autres pays. En 2008, la Société aura l'entière responsabilité des canaux de distribution indirects dans le monde entier.

La logique de cette évolution est simple : la Société considère que le marché des solutions PLM destinées aux PME représente environ 35 % du marché PLM total. Elle estime important de disposer d'un réseau de distribution simple et efficace pour profiter des opportunités de croissance du marché des PME, et considère que les partenaires de distribution ont besoin d'un soutien accru et d'un nouveau modèle de rémunération pour exploiter ces opportunités. Ces changements se sont accompagnés, à compter de janvier 2007, d'une réorganisation de la structure de marketing et de vente de la Société.

Les risques liés à l'approche historique du marketing et des ventes des produits PLM, et à son évolution, sont examinés au paragraphe 2.2 ci-dessus.

**Ventes et marketing des solutions PLM.** La Société commercialise et vend ses solutions logicielles PLM (i) par le biais d'IBM PLM ; (ii) par le biais de ses canaux de distribution PLM indirects ; (iii) par le biais de sa force de vente directe pour les applications logicielles SIMULIA, DELMIA et ENOVIA MatrixOne.

### • IBM PLM :

L'organisation IBM PLM se consacre au marketing et à la vente des produits CATIA, ENOVIA VPLM et ENOVIA SmarTeam, principalement à de grandes entreprises à l'égard desquelles les forces commerciales d'IBM, ses capacités en matière de services et son offre de logiciels d'infrastructure informatique sont complémentaires à l'offre de solutions logicielles de DS. Le nouvel accord renforce le rôle d'IBM à l'égard de ces grandes entreprises, dans la mesure où il élargit le portefeuille produits commercialisés par IBM pour inclure les produits ENOVIA MatrixOne et DELMIA. Dans le cadre de l'accord de marketing et de distribution avec IBM, la Société concède des licences sur ses produits à IBM, qui accorde à son tour des sous-licences aux utilisateurs finaux. IBM verse à la Société des redevances, qui représentent en général 50 % des droits de licence facturés par IBM. IBM peut également bénéficier d'une prime subordonnée à la réalisation de certains objectifs de croissance des redevances.

### • Canaux de distribution indirects de l'offre PLM de la Société :

- *IBM Business Partners* : réseau de Business Partners d'IBM consacrés à la distribution, sur une base non exclusive, des produits CATIA, ENOVIA VPLM et ENOVIA SmarTeam.
- *Distribution indirecte des produits PLM* : dans un nombre croissant de pays, la Société dispose de ses propres canaux de distribution indirects pour le marketing et la vente de ses produits PLM.

Le réseau IBM Business Partners est traditionnellement géré par IBM PLM. Toutefois, depuis 2005, la Société prend progressivement en charge la gestion des canaux de distribution indirects des produits PLM, avant d'en assumer l'entière responsabilité (voir paragraphe ci-dessus : « Modification de l'accord de distribution avec IBM »).

- **Canaux de distribution PLM directs** : les produits SIMULIA, DELMIA et ENOVIA MatrixOne sont en général commercialisés par une force de vente directe, complétée par un réseau de revendeurs.

**Ventes et marketing des solutions design-centric.** Sur le marché du design-centric, les logiciels SolidWorks sont distribués dans le monde entier par un réseau de plus de 300 revendeurs indépendants. La Société soutient leur action en participant à des salons professionnels et à des séminaires, par des activités de formation en ligne, de la publicité ainsi que par l'édition de documents commerciaux.

## 4.2.9 Concurrence

Les marchés auxquels sont destinés les produits de la Société sont caractérisés par une forte concurrence et des mutations rapides de la technologie et des normes. Les principaux concurrents de DS sur le marché PLM incluent les sociétés PTC (Parametric Technology Corporation) et UGS (Unigraphics, récemment acquise par la société Siemens). Dans le segment design-centric, les principaux concurrents de la Société sont Autodesk, PTC, ainsi que d'autres sociétés. La Société est également en concurrence avec plusieurs fournisseurs de logiciels de gestion de la chaîne logistique, ainsi qu'avec des fournisseurs de logiciels d'ingénierie assistée par ordinateur et de gestion d'entreprise tels que ANSYS, Agile Software, MSC Software, Oracle et SAP. En outre, de nombreux éditeurs de logiciels spécialisés sont des concurrents sur des applications spécifiques, y compris Adobe. D'une manière générale, les concurrents de la Société lui font concurrence au niveau mondial.

Sur ses différentes gammes de produits, la Société se positionne vis-à-vis de ses concurrents en s'appuyant sur les caractéristiques distinctives de ses produits, sur leur couverture et leur optimisation ainsi que le prix, l'architecture ouverte, la conception personnalisée, le marketing, les ventes, les services et le support technique. Sa capacité à se situer favorablement par rapport à la concurrence dépend à la fois d'éléments qu'elle maîtrise et d'éléments dont le contrôle lui échappe, notamment le développement réussi et en temps opportun de nouveaux produits, les performances et la qualité des produits, leur prix, le service à la clientèle et les tendances sectorielles.

## 4.3 Structure organisationnelle

Dassault Systèmes SA, qui détient directement ou indirectement toutes les sociétés composant le Groupe, a deux fonctions principales : d'une part, elle est la principale société opérationnelle du Groupe et elle est responsable du développement des solutions CATIA et d'une partie des solutions ENOVIA, ainsi que de la plateforme CAA V5 et, d'autre part, elle agit de manière analogue à une société holding et fournit des services centralisés à l'ensemble des sociétés du Groupe.

Dassault Systèmes SA définit la stratégie du Groupe et ses moyens de mise en œuvre. L'équipe de direction est basée au siège social et principal établissement de la société mère, à Suresnes, en France. Dassault Systèmes SA gère les activités suivantes : finance, relations investisseurs, communication, affaires juridiques, ressources humaines et informatique, ainsi que la stratégie mondiale de recherche et développement et la gestion du partenariat stratégique avec IBM. Ces services font l'objet d'une refacturation aux filiales qui en bénéficient, sur une base de coûts réels. Le montant total refacturé aux filiales s'est élevé à 4,1 million d'euros en 2006 et 1,7 million d'euros en 2005. En ce qui concerne les actifs de la Société, ils sont pour la plupart détenus par la filiale qui les utilise pour le développement de logiciels et de services.

Au 31 décembre 2006, la Société est constituée de Dassault Systèmes S.A., et de ses 70 filiales opérationnelles implantées dans 26 pays. Les principales filiales opérationnelles du Groupe par zone géographique figurent dans la liste ci-dessous. Le pourcentage de détention directe ou indirecte par Dassault Systèmes SA dans ces sociétés est indiqué dans cette liste et reflète le pourcentage détenu en capital et en droits de vote.

<b>EUROPE</b>	<b>AMERIQUE DU NORD</b>
Dassault Data Services SA (France) – 94,99 %	Dassault Systèmes Americas Corp. (US) – 100 %
Dassault Systèmes SAS (France) – 100 %	Dassault Systèmes LLC (US) – 100 %
Dassault Systèmes Provence SAS (France) – 100 %	SolidWorks Corporation (US) – 100 %
Virttools SA (France) – 96 %	MatrixOne, Inc. (US) – 100 %
Athys SAS (France) – 100 %	Delmia Corp.(US) – 100 %
Dassault Systèmes AG (Allemagne) – 100 %	Spatial Corp. (US) – 100 %
Transcat Verwaltungs GmbH (Allemagne) – 100 %	Dassault Systèmes Simulia Corp. (auparavant dénommée Abaqus Inc.) (US) – 100 %
Delmia GmbH (Allemagne) – 100 %	Dassault Systèmes Canada Inc. (Canada) – 100 %
Dassault Systèmes GmbH (Autriche) – 100 %	
Dassault Systèmes Ltd (Royaume-Uni) – 100 %	<b>ASIE</b>
Dassault Systèmes Srl (Italie) – 100 %	Dassault Systèmes K.K. (Japon) – 100 %
Dassault Systèmes S.L. (Espagne) – 100 %	Nihon Delmia K.K. (Japon) – 100 %
Dassault Systèmes AB (Suède) – 100 %	Dassault Systèmes (Shanghai) Information Technology Co., Ltd. (Chine) – 100 %
Dynasim AB (Suède) – 80 %	Delmia Solutions Private Ltd (Inde) – 82,7 %
SmarTeam Corporation Ltd (Israël) – 100 %	
	<b>AMERIQUE LATINE</b>
	Dassault Systèmes do Brazil – 100 %
	Dassault Systèmes de Mexico – 100 %

Voir aussi Note 18 aux comptes consolidés.

En dehors de Dassault Systèmes SA qui contribue à hauteur de 41 % du chiffre d'affaires du Groupe, SolidWorks (qui regroupe le total des ventes du segment design-centric) était la seule filiale qui a contribué en 2006 pour plus de 10 % au chiffre d'affaires consolidé.

## 4.4 Immeubles et équipements

La Société est propriétaire d'une partie de ses bureaux de Suresnes, en banlieue parisienne et locataire de l'autre partie (environ 30 000 mètres carrés au total). La plupart des autres sites administratifs, de recherche, de fabrication et de distribution qui, pour la plupart, sont situés en France, aux États-Unis, en Allemagne, en Inde, en Israël, au Japon, au Canada et au Royaume-Uni sont loués. En prévision du transfert de son siège social, la Société a signé au début de l'année 2006 un contrat de bail en l'état futur d'achèvement portant sur environ 55 000 mètres carrés à Vélizy, en région parisienne, pour une durée ferme de 12 ans. Ce bail devrait prendre effet à la date d'achèvement de la construction prévue à la fin du premier semestre 2008.

La Société estime que son parc immobilier existant et que l'espace dont elle disposera lorsqu'elle aura déménagé son siège social suffira aux besoins qu'elle prévoit et qu'il devrait être possible d'obtenir des espaces supplémentaires ou de substitution à l'avenir, en fonction des besoins, à des conditions raisonnables.

La Société ne considère pas être exposée à des risques environnementaux importants liés à la nature de son activité. Au contraire, ses produits contribuent à la protection de l'environnement puisqu'ils sont conçus pour se substituer à la construction de prototypes et réduire ainsi les problèmes environnementaux rencontrés par toutes les industries.

# EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

<b>5.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b>	<b>p. 49</b>	<b>5.6 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>	<b>p. 62</b>
5.1.1 Résumé du résultat des opérations	p. 49		
5.1.2 Évolution du modèle financier de la Société	p. 51		
5.1.3 Information financière complémentaire	p. 53		
<b>5.2 DONNÉES CONSOLIDÉES</b>	<b>p. 56</b>	<b>5.7 ÉVOLUTIONS RÉCENTES</b>	<b>p. 64</b>
<b>5.3 CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ</b>	<b>p. 60</b>	<b>5.8 OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>p. 66</b>
<b>5.4 ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS</b>	<b>p. 61</b>	<b>5.9 ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>p. 66</b>
<b>5.5 TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAUX</b>	<b>p. 62</b>	<b>5.10 TABLEAU DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS</b>	<b>p. 67</b>
		<b>5.11 RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES IFRS ET LES PRINCIPES COMPTABLES AMÉRICAINS</b>	<b>p. 67</b>



## 5.1 Présentation générale

Le résumé du résultat des opérations ci-dessous présente certains éléments des résultats financiers de la Société en 2006. Ce résumé, l'information financière complémentaire retraitée et les explications plus détaillées qui les accompagnent doivent être lus conjointement et ne sauraient remplacer les comptes consolidés et leurs annexes, présentés ci-après.

Dans le cadre de l'analyse du résultat de ses opérations, la Société prend en compte une information financière complémentaire retraitée qui exclut les éléments suivants : (i) le traitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions, pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 ; (ii) les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et la charge liée à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 ; (iii) les effets non-récurrents attribuables au plan de réorganisation de MatrixOne Inc. et ses filiales et à la réorganisation du groupe fiscal américain, pour l'exercice clos le 31 décembre 2006. Un rapprochement entre l'information financière complémentaire retraitée et les informations extraites des comptes consolidés et de leurs annexes est présenté ci-dessous à la section « Information financière complémentaire ».

Lorsque la Société estime que cela est utile à la compréhension de l'évolution de son activité, le pourcentage de croissance ou de diminution de son chiffre d'affaires est retraité afin d'éliminer l'impact des variations de taux de change, notamment ceux du dollar américain et du yen japonais par rapport à l'euro. Lorsqu'il est présenté « à taux de change constants », le pourcentage d'évolution se rapporte à l'évolution du chiffre d'affaires de l'année concernée, recalculé sur la base des taux de change moyens de l'année précédente, par rapport au chiffre d'affaires de l'année précédente. Sauf indication contraire, l'impact des variations de taux de change est similaire entre les chiffres d'affaires IFRS et retraité pour les deux années concernées. Les informations sur les parts de marché présentées ci-dessous sont fondées sur des données publiées par Daratech.

### 5.1.1 Résumé du résultat des opérations

Grâce aux performances réalisées en 2006, la Société a pu étendre son leadership sur son marché et franchir une étape importante en s'arrogant une part du marché mondial du PLM d'environ 25 %, avec une progression de 2 points de pourcentage en 2006 et de 10 points sur les cinq dernières années. Un effort d'investissement important est consacré aux ventes et au marketing, compte tenu notamment de la réorganisation de la gestion des réseaux de distribution PLM. Dans le cadre de cette initiative stratégique, la Société et IBM ont conjointement annoncé, en janvier 2007, une extension de leur partenariat stratégique qui conduira Dassault Systèmes à assumer progressivement la gestion pleine et entière du réseau de ventes PLM indirect d'ici 2008, tandis qu'IBM continuera de commercialiser un portefeuille étendu de solutions PLM développées par Dassault Systèmes auprès des grands comptes.

- **La Société enregistre en 2006 une croissance soutenue tant de son chiffre d'affaires total que de son chiffre d'affaires logiciel.**

Le chiffre d'affaires total est en hausse de 24 % pour atteindre 1,16 milliard d'euros en 2006 avec une augmentation de 23 % du chiffre d'affaires logiciel. En données retraitées, le chiffre d'affaires a augmenté de 25 % à 1,18 milliard d'euros en 2006 (27 % à taux de change constants), avec une hausse de 24 % du chiffre d'affaires logiciel. Hors impact de MatrixOne et Abaqus, respectivement acquises en 2006 et 2005, la croissance du chiffre d'affaires s'élève à 10 % en 2006 (12 % en données retraitées et à taux de change constants).

- **La croissance du chiffre d'affaires 2006 traduit la bonne dynamique de l'ensemble des marques de la Société.**

Le chiffre d'affaires PLM est en progression de 25 % en 2006, reflétant à la fois l'impact des deux acquisitions majeures de la Société, Abaqus et MatrixOne, et la solide performance de ses activités actuelles. Le chiffre d'affaires retraité est en hausse de 26 % en 2006 (28 % à taux de change constants). Le chiffre d'affaires PLM a représenté 81 % du chiffre d'affaires total. De son côté, SolidWorks a réalisé une excellente année, avec une hausse de 19 % de son chiffre d'affaires et de 20 % en données retraitées (22 % à taux de change constants) en 2006.

- **La Société a renforcé sa position de leader sur le marché mondial du PLM en 2006 avec 25 % de part de marché.**

Le chiffre d'affaires retraité de la Société exprimé en dollar américain (devise utilisée par les consultants du secteur pour mesurer la part de marché) a progressé de 27 % en 2006, d'où une croissance de deux points de la part de marché estimée de la Société à 25 % (ces chiffres sont fondés sur des données publiées par Daratech).

# 5 Examen de la situation financière et du résultat

- **La Société continue d'enregistrer un niveau élevé de chiffre d'affaires logiciel récurrent.**

Une des forces du modèle financier de la Société est la part importante du chiffre d'affaires logiciel récurrent dans son chiffre d'affaires total. En 2006, le chiffre d'affaires logiciel récurrent a représenté 53 % du chiffre d'affaires logiciel de la Société, en hausse par rapport aux 50 % enregistrés en 2005. Le chiffre d'affaires logiciel a lui-même constitué 83 % du chiffre d'affaires total en 2006.

- **La situation financière de la Société reste solide.**

Les disponibilités et placements à court terme de la Société se sont élevés à 459,2 millions d'euros au 31 décembre 2006. Au cours de l'exercice, les flux de trésorerie générés par les opérations d'exploitation se sont élevés à 210,7 millions d'euros. En 2006, la Société a distribué un dividende en numéraire pour un montant total de 48,2 millions d'euros, et a réalisé des acquisitions pour un montant total, après déduction de la trésorerie acquise, de 260,9 millions d'euros. Au 31 décembre 2006, la situation financière nette de la Société, constituée des disponibilités et placements à court terme minorés des dettes à long terme, s'élève à 254,9 millions d'euros.

### Chiffres clés

(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages et des données par action)

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
Chiffre d'affaires	1 157,8	934,5
Résultat opérationnel	237,7	228,6
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>20,5 %</i>	<i>24,5 %</i>
Résultat net, part du groupe	174,3	156,2
Résultat net dilué par action	1,46	1,33
<b>Information financière complémentaire retraitée<sup>(1)</sup></b>		
Chiffre d'affaires	1 177,5	943,6
Résultat opérationnel	316,2	269,9
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>26,9 %</i>	<i>28,6 %</i>
Résultat net, part du groupe	217,5	187,2
Résultat net dilué par action	1,83	1,59

(1) L'information financière complémentaire reflète les ajustements apportés aux données financières auditées de la Société en excluant les éléments suivants : (i) le traitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions, pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 ; (ii) les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et la charge liée à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 ; (iii) les effets non-récurrents attribuables à la réorganisation du groupe fiscal américain et au plan de réorganisation de MatrixOne Inc. et ses filiales, pour l'exercice clos le 31 décembre 2006. Afin de rapprocher ces informations financières retraitées des informations extraites des comptes consolidés et de leurs annexes, se reporter à la section « Information financière complémentaire » ci-dessous.

### Les fluctuations des taux de change ont pesé sur la croissance du chiffre d'affaires de la Société en 2006 du fait de variations plus importantes du yen japonais.

L'impact des fluctuations de change est égal à la différence entre le taux de croissance publié de 24 % en 2006 par rapport à 2005 et un taux de croissance à taux de change constants de 26 %. Le dollar américain comme le yen japonais se sont infléchis par rapport à l'euro en 2006, la faiblesse de la devise nipponne étant largement responsable de la différence constatée.

Les variations de la valeur de change des devises étrangères par rapport à l'euro ont également eu un impact sur les actifs et passifs à court terme de la Société, dont la partie exprimée en devises étrangères est convertie en euros au taux de change en vigueur à la fin de la période. Cet impact est pris en compte au poste « Produits financiers et autres produits, nets » du compte de résultat.

Le dollar américain a perdu 1 % par rapport à l'euro en 2006, la parité moyenne euro/dollar s'établissant à 1,26 dollar pour un euro, contre 1,24 dollar pour un euro en 2005. Le yen japonais (JPY) a cédé 7 % par rapport à l'euro, d'où une parité moyenne euro/yen à 146,1 yens pour un euro, contre 136,9 yens pour un euro l'année précédente. Se reporter au paragraphe 2.3 ci-dessus.

### Indicateurs économiques pertinents (source : Consensus Forecasts publiés par Consensus Economics Inc. en janvier 2007).

La conjoncture économique générale a eu un impact sur le chiffre d'affaires et le niveau d'activité de la Société. Par ailleurs, sa clientèle se composant en grande partie d'entreprises industrielles, la Société tient également compte de l'évolution des dépenses d'investissement et de la production industrielle. Néanmoins, compte tenu des décalages existant entre les principaux cycles économiques et les dépenses d'investissement, des différences entre les cycles d'investissement des divers secteurs auxquels s'adresse la Société et des spécificités des budgets d'investissements et des calendriers propres aux clients de la Société, il n'existe pas de corrélation fiable à court ou moyen terme entre ces indicateurs macroéconomiques et le chiffre d'affaires de la Société pour une zone géographique ou une période donnée.

*Conjoncture économique générale.* La croissance générale de l'économie en 2006, telle que mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB), était estimée à 3,3 % aux Etats-Unis (3,2 % en 2005), à 2,5 % en Allemagne (0,9 % en 2005), à 2,2 % au Japon (1,9 % en 2005) et à 2,0 % en France (1,2 % en 2005). Le consensus actuel pour 2007 fait état d'une conjoncture mitigée avec des évolutions du PIB variables selon les zones.

*Dépenses d'investissement.* Sur la base des estimations actuelles des dépenses d'investissement en 2006, les quatre marchés principaux de la Société ont affiché en 2006 des taux de croissance supérieurs à 2005. En Europe, les dépenses d'investissement des entreprises en France et en Allemagne ont respectivement connu une hausse estimée de 3,9 % et 8,0 %, contre respectivement 3,8 % et 6,1 % en 2005. En Asie, ces dépenses sont estimées en progression de 7,7 % au Japon en 2006 par rapport à 6,6 % en 2005. Pour la région Amériques, la progression des dépenses d'investissement est estimée à 7,7 % en 2006 par rapport à 6,8 % en 2005.

*Production industrielle.* En 2006, la production industrielle a progressé à un rythme estimé à 5,4 % en Allemagne (2,8 % en 2005), 4,1 % aux Etats-Unis (3,2 % en 2005), 4,0 % au Japon (1,5 % en 2005) et 1,3 % en France (0,4 % en 2005).

Pour un complément d'information sur les impacts potentiels de la conjoncture économique générale sur l'activité et les performances financières de la Société, se reporter au paragraphe 2.2.

#### **Acquisitions de MatrixOne et d'ABAQUS**

Le 11 mai 2006, la Société a réalisé l'acquisition de MatrixOne, Inc. pour un coût total, incluant les frais de transaction, d'environ 324 millions d'euros avant déduction de la trésorerie acquise. Par ailleurs, le 4 octobre 2005, la Société a procédé à l'acquisition d'ABAQUS Inc. (société rebaptisée « Dassault Systèmes Simulia Corp. » en mai 2007) pour un coût total, incluant les frais de transaction, d'environ 346 millions d'euros avant déduction de la trésorerie acquise. Pour plus d'informations sur l'impact de ces acquisitions sur les résultats de la Société en 2006, se reporter à l'analyse présentée ci-dessous des performances financières de la Société en 2006 par rapport à 2005. Les autres données financières, notamment pro forma, relatives à l'acquisition de MatrixOne sont présentées à la note 5 aux comptes consolidés de la Société.

## 5.1.2 Évolution du modèle financier de la Société

### **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires total réalisé par la Société provient (i) des redevances de licences de ses logiciels, principale source de son chiffre d'affaires, ainsi que (ii) des prestations de services et autres activités.

*Chiffre d'affaires logiciel.* Le chiffre d'affaires logiciel a représenté 83 % de son chiffre d'affaires total en 2006, contre 84 % en 2005. Le chiffre d'affaires logiciel comprend le chiffre d'affaires issu des redevances initiales, le chiffre d'affaires récurrent lié aux redevances périodiques et le chiffre d'affaires de développement de produits. En 2006 et 2005, respectivement 53 % et 50 % environ du chiffre d'affaires logiciel était récurrent et issu des redevances périodiques de licences locatives et de maintenance, telles que décrites ci-après. Les logiciels PLM de la Société font essentiellement l'objet de contrats de licence selon deux modalités alternatives : (i) les « licences locatives » où, pour maintenir sa licence active, le client paie une redevance périodique et (ii) les « licences à redevance initiale », pour lesquelles le client paie une redevance initiale pour une licence perpétuelle, puis une redevance périodique fixe de maintenance, en général sur une base annuelle. Dans les deux types de licences, ces redevances périodiques permettent au client de bénéficier d'une maintenance corrective et de mises à jour des produits sans redevance supplémentaire. Les mises à jour incluent les améliorations de produits existants, mais n'englobent pas la fourniture de nouveaux produits. Le chiffre d'affaires de développement de produits, pour sa part, porte sur le développement de nouvelles fonctionnalités de produits demandées par des clients.

Les licences des logiciels de SolidWorks sont concédées moyennant le paiement d'une redevance unique. L'accès aux évolutions et à la maintenance est subordonné au paiement d'une redevance annuelle.

Pour connaître la répartition du chiffre d'affaires entre nouvelles licences, chiffre d'affaires récurrent lié aux licences et développement de produits, se reporter à la note 7 aux comptes consolidés.

*Chiffre d'affaires prestations de services et autres.* Le chiffre d'affaires prestations de services et autres provient principalement des activités de conseil en méthodologie (pour la conception, le déploiement et le support), de formation et d'ingénierie. En outre, ce chiffre d'affaires comprend les commissions de distribution et marges commerciales liées à l'activité de la Société en tant que Business Partner d'IBM en Europe et en Amérique du Nord. Depuis la mi-2005, la Société perçoit également des commissions d'IBM au titre de son contrat de CMP (Channel Management Provider) en vertu duquel la Société gère la commercialisation et la distribution de ses produits PLM par le

# 5 Examen de la situation financière et du résultat

réseau de Business Partners d'IBM aux États-Unis et dans plusieurs pays européens. En 2006 et 2005, le chiffre d'affaires des prestations de services et autres activités de la Société était principalement généré par l'activité PLM (« process-centric »).

Une part significative du chiffre d'affaires de la Société a été générée au travers de ses accords commerciaux avec IBM. Pour une information détaillée sur la relation de la Société avec IBM, se reporter au paragraphe 2.2.

## **Charges opérationnelles**

*Coût des ventes de logiciels et des prestations de services.* Le coût des ventes de logiciels a représenté 6 % et 4 % respectivement en 2006 et 2005. Le coût des ventes de logiciels est constitué principalement des redevances de logiciels payées à des tiers pour des composants intégrés à nos produits, des coûts de maintenance, des coûts de reproduction des CD, des manuels et des frais d'envoi. Le coût des prestations de services a représenté 12 % de son chiffre d'affaires total en 2006 et 2005. Le coût des prestations de services est constitué principalement des frais de personnel et des frais de structure afférents affectés aux activités de services.

*Frais de recherche et développement.* Les frais de recherche et développement des logiciels de la Société ont respectivement représenté 26 % et 28 % de son chiffre d'affaires total en 2006 et 2005. Ils comprennent essentiellement les frais de personnel des spécialistes dans l'infrastructure de logiciels et différents domaines applicatifs, tels que la conception mécanique, la fabrication, l'ingénierie mécanique ou le style, ainsi que des spécialistes disposant d'expérience et de savoir-faire dans les secteurs industriels ciblés par la Société. Les frais de recherche et développement comprennent également les coûts de location, les amortissements et les frais de maintenance du matériel informatique utilisé pour l'activité de développement, ainsi que le coût des outils de développement des logiciels et les frais liés aux réseaux informatiques et aux autres moyens de communication. Les frais de recherche et développement sont exprimés nets des subventions reçues de plusieurs organismes publics pour financer certaines activités de recherche et développement (ces subventions incluent les crédits d'impôt recherche reçus en France car ces derniers sont payés par l'administration fiscale si la Société n'a pas d'impôt exigible suffisant pour les imputer).

Les frais de recherche et développement des logiciels sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, si l'analyse des critères techniques ne les rend pas immobilisables. Depuis la création de la Société en 1981, l'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de tous ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

*Frais commerciaux.* Les frais commerciaux de la Société ont respectivement représenté 27 % et 25 % de son chiffre d'affaires total en 2006 et 2005. Ils comprennent principalement les frais de personnel, les frais de déplacement et les coûts d'infrastructure marketing, tels que les frais de location de locaux professionnels et d'ordinateurs, les commissions de vente ainsi que les frais de publicité. Les frais commerciaux de la Société incluent essentiellement les dépenses relatives aux activités de vente et au support des réseaux de distribution indirects de la Société.

*Amortissements d'actifs incorporels acquis.* Les amortissements d'actifs incorporels comprennent l'amortissement des technologies acquises, ainsi que l'amortissement d'actifs incorporels (essentiellement relations clients contractuelles et technologies) acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe. Ces amortissements sont ventilés selon leur nature entre coût des ventes de logiciels et frais commerciaux. Les amortissements d'actifs incorporels se sont respectivement élevés à 27,5 millions d'euros et 9,8 millions d'euros en 2006 et 2005. Pour une information complémentaire, se reporter à l'analyse présentée ci-après à la section « Information financière complémentaire ».

### 5.1.3 Information financière complémentaire

*Les données complémentaires présentées ci-après comportent des limites inhérentes à leur nature. Ces données ne sont basées sur aucun ensemble de normes ou de principes comptables et ne doivent pas être considérées comme un substitut aux éléments comptables en normes IFRS. Les données financières complémentaires retraitées ne doivent pas être lues indépendamment, mais toujours associées aux éléments de comptes consolidés préparés selon les normes IFRS. En outre, les données financières complémentaires retraitées de la Société peuvent ne pas être comparables à d'autres données également intitulées « retraitées » et utilisées par d'autres sociétés. Un certain nombre de limitations spécifiques relatives à ces mesures sont détaillées ci-dessous.*

Pour l'évaluation et la communication de ses résultats opérationnels, la Société ajoute à ses résultats financiers en normes IFRS des données financières complémentaires retraitées, incluant notamment le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel, la marge opérationnelle, le résultat net et le résultat net dilué par action retraités. Comme expliqué ci-dessous, ces données financières complémentaires excluent certains éléments du compte de résultat : le traitement comptable des produits constatés d'avance des sociétés acquises, l'amortissement des actifs incorporels acquis (qui proviennent aussi bien des acquisitions de sociétés que d'actifs incorporels), le coût d'attribution d'actions gratuites et de stock-options, les effets non-récurrents attribuables au plan de réorganisation de MatrixOne Inc. et ses filiales et à la réorganisation du groupe fiscal américain. Pour cette raison, et en tenant compte des limites d'utilisation décrites ci-dessus et ci-dessous, la Société estime que ces données complémentaires retraitées fournissent une base pertinente utile à la comparaison entre périodes, et permettent une meilleure compréhension de sa performance financière par les investisseurs.

La direction de la Société utilise des données financières complémentaires retraitées, associées à son information financière IFRS, pour évaluer sa performance opérationnelle, prendre des décisions opérationnelles et planifier et fixer ses objectifs sur les périodes à venir. En particulier, la rémunération des cadres dirigeants de la Société est en partie assise sur la performance de l'activité mesurée avec les données financières complémentaires. La Société pense que les données complémentaires fournissent également aux investisseurs et aux analystes financiers une information pertinente qu'ils utilisent pour comparer la performance opérationnelle de la Société à ses performances historiques et aux autres sociétés de son secteur, ainsi que pour valoriser la Société.

Les données financières en normes IFRS sont retraitées pour obtenir les données financières complémentaires. Sont exclus de ces dernières :

– le traitement comptable des produits constatés d'avance (pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005) : Selon les normes IFRS, les produits constatés d'avance d'une société acquise doivent être ajustés au moment de l'intégration dans les comptes par l'acquéreur afin de refléter la juste valeur des obligations de support client liées aux contrats acquis à cette occasion (se reporter à la note 5 aux comptes consolidés). Par conséquent, dans le cas d'un contrat annuel classique, le chiffre d'affaires en normes IFRS de la Société pour la période annuelle suivant l'acquisition ne reprend pas la totalité du chiffre d'affaires généré par le contrat précité, tel qu'il aurait été enregistré par la société acquise si elle était restée indépendante.

Dans les données financières complémentaires retraitées, la Société exclut l'ajustement relatif aux produits constatés d'avance liés aux acquisitions afin de refléter le montant total du chiffre d'affaires généré. La Société estime que la mesure retraitée du chiffre d'affaires est utile pour les investisseurs et la direction de la Société car elle reflète un niveau de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel qui correspond aux activités conjuguées de la Société et de la société acquise. Par ailleurs, les données financières retraitées fournissent une base de comparaison cohérente entre la performance opérationnelle future de la Société pour laquelle ce traitement comptable des produits constatés d'avance ne sera plus requis, et ses derniers résultats.

Néanmoins, en excluant ce traitement comptable des produits constatés d'avance, les données financières complémentaires retraitées reflètent le chiffre d'affaires total qu'aurait enregistré la société acquise, sans nécessairement refléter la totalité des coûts associés à la génération de ce chiffre d'affaires, puisqu'au moment de l'acquisition, la société acquise peut avoir déjà comptabilisé une partie de ces coûts.

– l'amortissement des actifs incorporels acquis (pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005) : Selon les normes IFRS, le coût des actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition de sociétés, de technologies ou encore de tous actifs incorporels, doit être comptabilisé en fonction de la juste valeur des actifs et amorti sur la totalité de leur durée de vie utile.

Les données financières complémentaires retraitées de la Société excluent l'amortissement des dépenses liées à l'acquisition d'actifs incorporels de façon à fournir une base de comparaison cohérente avec ses performances historiques. La Société impute le coût de la technologie et des autres actifs incorporels développés en interne sur la période pendant laquelle ils ont été générés. Par exemple, étant donné que la Société engage généralement la plupart de ses coûts de recherche et développement avant d'atteindre la faisabilité technique, ces coûts sont habituellement enregistrés en charges sur la période pendant laquelle ils sont engagés. En excluant les coûts liés à l'amortissement des actifs incorporels acquis, l'information financière complémentaire retraitée fournit une approche uniforme pour évaluer les coûts de développement de toutes les technologies de la Société, qu'elles soient développées en interne ou qu'elles

## 5 Examen de la situation financière et du résultat

résultent d'acquisitions. Par conséquent, la Société estime que les données financières complémentaires retraitées offrent aux investisseurs une base utile à la comparaison de ses résultats historiques.

Néanmoins, les actifs incorporels acquis contribuent au chiffre d'affaires réalisé pendant la période, alors qu'il n'aurait peut-être pas été possible de réaliser un tel chiffre d'affaires sans ces actifs. Par ailleurs, les coûts d'amortissement des actifs incorporels acquis sont une dépense récurrente jusqu'à ce que leur coût total ait été amorti.

- *la charge liée à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options (pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005)* : Selon les normes comptables IFRS, la Société est tenue d'enregistrer dans son compte de résultat une charge liée à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options. Cette charge correspond à la juste valeur de ces instruments, amortie sur la période d'acquisition des droits.

L'exclusion de la charge liée à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options dans les données financières complémentaires retraitées de la Société aide les investisseurs et les analystes financiers à assurer une cohérence dans leurs outils de valorisation. La direction de la Société tient également compte de cette information retraitée lors de l'analyse de la performance opérationnelle de la Société, puisque la charge liée à l'attribution d'action gratuites et de stock-options peut varier en fonction d'autres facteurs que le niveau d'activité ou les performances opérationnelles de la Société.

Néanmoins, l'attribution d'actions gratuites ou de stock-options est l'une des composantes de la rémunération des employés de la Société. En excluant la charge liée à l'attribution d'actions gratuites ou de stock-options, les données financières complémentaires retraitées ne reflètent pas le coût total que représentent l'embauche, la motivation et la fidélisation du personnel de la Société. La charge liée à l'attribution d'actions gratuites ou de stock-options constitue une charge récurrente.

- *l'effet non-récurrent attribuable au plan de réorganisation de MatrixOne et ses filiales (pour l'exercice clos le 31 décembre 2006)* : Les comptes aux normes IFRS de la Société reflètent un effet non-récurrent attribuable au plan de réorganisation de MatrixOne et ses filiales, dont l'objet est la réalisation de synergies entre la Société et MatrixOne suite à l'acquisition de cette dernière.

La Société a retraité dans son information financière complémentaire l'effet non-récurrent attribuable au plan de réorganisation de MatrixOne et ses filiales à cause de sa nature inhabituelle, tant au niveau quantitatif que qualitatif. La Société ne prévoit pas que de tels plans de réorganisation se reproduisent dans le cadre de son activité normale sur une base régulière. Par conséquent, la Société estime que l'exclusion de cet effet non-récurrent attribuable au plan de réorganisation de MatrixOne et ses filiales aide les investisseurs à comprendre les tendances opérationnelles de la Société.

Néanmoins, cet effet non-récurrent attribuable au plan de réorganisation de MatrixOne et ses filiales représente une charge réelle pour la Société en 2006. En excluant cet effet, l'information financière complémentaire retraitée sous-évalue les charges opérationnelles effectives de la Société en 2006.

- *l'effet non-récurrent attribuable à la réorganisation du groupe fiscal américain (pour l'exercice clos le 31 décembre 2006)* : Les comptes aux normes IFRS de la Société reflètent une économie d'impôt non-récurrente attribuable à la réorganisation du groupe fiscal américain réalisée par la Société en 2006 aux Etats-Unis.

La Société a exclu l'effet non-récurrent attribuable à la réorganisation du groupe fiscal américain de l'information financière complémentaire retraitée à cause de sa nature inhabituelle, tant au niveau quantitatif que qualitatif. La Société ne prévoit pas que de tels effets fiscaux se reproduisent dans le cadre de son activité normale sur une base régulière. Par conséquent, la Société estime que l'exclusion de cet effet non-récurrent attribuable à la réorganisation du groupe fiscal américain aide les investisseurs à comprendre les tendances opérationnelles de la Société. La Société considère également que l'exclusion de cet effet non-récurrent attribuable à la réorganisation du groupe fiscal américain facilite la comparaison de son taux d'impôt entre différentes périodes.

Néanmoins, cet effet non-récurrent attribuable à la réorganisation du groupe fiscal américain est une composante de la charge d'impôt sur le résultat de la Société en 2006. En excluant cet effet, l'information financière complémentaire retraitée surévalue la charge d'impôt sur le résultat 2006. Les effets de la réorganisation du groupe fiscal ne sont pas récurrents.

Les tableaux suivants (chiffres retraités) détaillent les chiffres d'affaires, résultat opérationnel, marge opérationnelle, résultat net et résultat net dilué par action de la Société, en excluant le traitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions, les coûts liés à l'amortissement des actifs incorporels acquis, les charges relatives à l'attribution d'actions gratuites ou de stock-options et les effets non-récurrents attribuables au plan de réorganisation de MatrixOne Inc. et ses filiales et à la réorganisation du groupe fiscal américain (comme précisé ci-dessus). Ces tableaux détaillent également les principales informations financières en normes IFRS ainsi qu'un rapprochement entre les données en normes IFRS et les données retraitées.



	Période de 12 mois close le 31 décembre						Variation	
	2006 IFRS	Retraitements <sup>(1)</sup>	2006 retraité	2005 IFRS	Retraitements <sup>(1)</sup>	2005 retraité	IFRS	Retraité <sup>(2)</sup>
<i>(en millions d'euros, à l'exception des données par action)</i>								
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>€1 157,8</b>	<b>19,7</b>	<b>€1 177,5</b>	<b>€934,5</b>	<b>9,1</b>	<b>€943,6</b>	<b>23,9 %</b>	<b>24,8 %</b>
<b>Chiffre d'affaires par activité</b>								
Ventes de logiciels	963,1	19,7	982,8	783,6	9,1	792,7	22,9 %	24,0 %
Prestations de services et autres	194,7			150,9			29,0 %	
<b>Chiffre d'affaires par ligne de produit</b>								
PLM	943,3	16,1	959,4	753,6	8,2	761,8	24,8 %	25,6 %
<i>dont ENOVIA</i>	<i>190,4</i>	<i>9,3</i>	<i>199,7</i>	<i>121,9</i>			<i>56,2 %</i>	<i>63,8 %</i>
Design-centric	214,5	3,6	218,1	180,9	0,9	181,8	18,6 %	19,6 %
<b>Chiffre d'affaires par zone géographique</b>								
Amériques	356,0	10,5	366,5	283,0	3,3	286,3	25,8 %	28,0 %
Europe	541,9	6,4	548,3	438,2	3,6	441,8	23,7 %	24,1 %
Asie	259,9	2,8	262,7	213,3	2,2	215,5	21,8 %	21,9 %
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>€920,1</b>	<b>(58,8)</b>	<b>€861,3</b>	<b>€705,9</b>	<b>(32,2)</b>	<b>€673,7</b>	<b>30,3 %</b>	<b>27,8 %</b>
Coût d'attribution d'actions gratuites et de stock-options	20,7	(20,7)	–	22,4	(22,4)	–	n/s	n/s
Coût d'amortissement des incorporels acquis	27,5	(27,5)	–	9,8	(9,8)	–	n/s	n/s
Plan de réorganisation	10,6	(10,6)	–	–	–	–	–	–
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>€237,7</b>	<b>78,5</b>	<b>€316,2</b>	<b>€228,6</b>	<b>41,3</b>	<b>€269,9</b>	<b>4,0 %</b>	<b>17,1 %</b>
PLM	168,4	70,0	238,4	181,9	22,1	204,0	(7,4 %)	16,9 %
Design-centric	69,3	8,5	77,8	46,7	19,2	65,9	48,4 %	18,1 %
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>20,5 %</b>		<b>26,9 %</b>	<b>24,5 %</b>		<b>28,6 %</b>		
PLM	17,9 %		24,8 %	24,1 %		26,8 %		
Design-centric	32,3 %		35,7 %	25,8 %		36,2 %		
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>€242,3</b>	<b>78,5</b>	<b>€320,8</b>	<b>€244,5</b>	<b>41,3</b>	<b>€285,8</b>	<b>(0,9 %)</b>	<b>12,2 %</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(68,1)	(35,3)	(103,4)	(87,7)	(10,3)	(98,0)	n/s	n/s
<i>Impact fiscal des ajustements ci-dessus</i>	<i>23,8</i>	<i>(23,8)</i>	<i>–</i>	<i>10,3</i>	<i>(10,3)</i>	<i>–</i>	<i>n/s</i>	<i>n/s</i>
<i>Effet non-récurrent attribuable à la réorganisation du groupe fiscal</i>	<i>11,5</i>	<i>(11,5)</i>	<i>–</i>				<i>n/s</i>	<i>n/s</i>
Intérêts minoritaires	0,1			(0,6)			n/s	n/s
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>€174,3</b>	<b>43,2</b>	<b>€217,5</b>	<b>€156,2</b>	<b>31,0</b>	<b>€187,2</b>	<b>11,6 %</b>	<b>16,2 %</b>
<b>Résultat net dilué par action<sup>(3)</sup></b>	<b>€1,46</b>	<b>0,37</b>	<b>€1,83</b>	<b>€1,33</b>	<b>0,26</b>	<b>€1,59</b>	<b>9,8 %</b>	<b>15,1 %</b>

- (1) Dans le tableau de rapprochement ci-dessus, (i) tous les retraitements aux données de chiffre d'affaires IFRS correspondent à l'exclusion du traitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions ; (ii) tous les retraitements aux données de charges opérationnelles IFRS correspondent à l'exclusion de l'amortissement des incorporels acquis et des coûts d'attribution d'actions gratuites et de stock-options et l'effet non-récurrent attribuable au plan de réorganisation de MatrixOne Inc. et ses filiales, comme indiqué (cf. détail ci-dessous) ; et (iii) tous les retraitements aux données de résultat net IFRS correspondent à l'impact combiné de ces différents ajustements et à l'effet non-récurrent attribuable à la réorganisation du groupe fiscal américain sur le résultat net et le résultat net dilué par action.

	Période de 12 mois close le 31 décembre					
	2006 IFRS	Retraitements	2006 retraité	2005 IFRS	Retraitements	2006 retraité
Coût total des produits et services vendus	208,3	(15,4)	192,9	148,8	(6,7)	142,1
Recherche et développement	303,2	(10,1)	293,1	258,9	(8,9)	250,0
Frais commerciaux	314,4	(20,9)	293,5	230,6	(7,6)	223,0
Frais généraux et administratifs	94,2	(12,4)	81,8	67,6	(9,0)	58,6
<b>Coûts d'attribution d'actions gratuites et de stock-options, d'amortissement des incorporels acquis et liés au plan de réorganisation MatrixOne</b>		<b>(58,8)</b>			<b>(32,2)</b>	

- (2) Le pourcentage d'augmentation (diminution) retraité compare les données retraitées pour les deux exercices. Dans le cas où les retraitements relatifs à une donnée ne concernent qu'un des deux exercices, l'augmentation (diminution) retraitée compare la donnée retraitée à la donnée IFRS correspondante.
- (3) Sur la base d'une moyenne pondérée de 119,1 millions d'actions diluées en 2006 et de 117,6 millions d'actions diluées en 2005.

## 5.2 Données consolidées

Les données consolidées de la Société présentées ci-dessous sont établies suivant les normes comptables internationales IFRS.

### CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'euros à l'exception des pourcentages)

	Exercice clos le 31 décembre		2005
	2006	(% de croissance)	
<b>Chiffre d'affaires par activité</b>			
Ventes de logiciels	€963,1	22,9 %	€783,6
Prestations de services et autres <sup>(1)</sup>	194,7	29,0 %	150,9
<b>Total</b>	<b>€1 157,8</b>	<b>23,9 %</b>	<b>€934,5</b>

(en millions d'euros à l'exception des pourcentages)

	Exercice clos le 31 décembre		2005
	2006	(% de croissance)	
<b>Chiffre d'affaires par zone géographique<sup>(2)</sup></b>			
Europe <sup>(3)</sup>	€541,9	23,7 %	€438,2
Amériques <sup>(3)</sup>	356,0	25,8 %	283,0
Asie <sup>(3)</sup>	259,9	21,8 %	213,3
<b>Total</b>	<b>€1 157,8</b>	<b>23,9 %</b>	<b>€934,5</b>

(1) Le chiffre d'affaires de l'activité Prestations de services et autres a été principalement généré par l'activité PLM en 2006 et 2005.

(2) Dans les comptes consolidés, la Société présente son chiffre d'affaires logiciel par zone géographique de deux façons : (i) en fonction de la zone géographique du client utilisateur final et (ii) en fonction de la zone géographique dans laquelle est située l'unité opérationnelle de la Société qui enregistre la transaction. Se reporter à la note 17 aux comptes consolidés. Dans les tableaux ci-dessus, le chiffre d'affaires logiciel est toujours présenté en fonction de la zone géographique du client utilisateur final, tandis que le chiffre d'affaires Prestations de services et autres est toujours présenté en fonction du lieu où s'exerce l'activité.

(3) Se reporter à la note 17 aux comptes consolidés. Les ventes réalisées en France et en Allemagne représentent l'essentiel des ventes réalisées en Europe. La majorité du chiffre d'affaires réalisé sur le continent américain provient des États-Unis, et la majorité du chiffre d'affaires réalisé en Asie, du Japon.

**Comparaison 2006-2005 :** Le chiffre d'affaires a progressé de 23,9 % (26 % à taux de change constants) pour atteindre 1,16 milliard d'euros en 2006 contre 934,5 millions d'euros en 2005, grâce à l'intégration des deux acquisitions majeures de la Société, Abaqus en octobre 2005 (société désormais dénommée Dassault Systèmes Simulia Corp.) et MatrixOne en mai 2006, et à une croissance interne soutenue dans chacun des segments d'activité de la Société. En données retraitées, le chiffre d'affaires s'apprécie de 24,8 % (27 % à taux de change constants) pour atteindre 1,18 milliard d'euros en 2006 contre 943,6 millions d'euros en 2005. Toutes les zones géographiques ont contribué à la croissance du chiffre d'affaires en 2006, la Société enregistrant une avancée de son chiffre d'affaires de 23,7 % en Europe, de 25,8 % sur le continent américain (27 % à taux de change constants) et de 21,8 % en Asie (29 % à taux de change constants). L'Europe a ainsi représenté 47 % du chiffre d'affaires total de la Société en 2006 (un niveau inchangé par rapport à 2005), le continent américain 31 % (contre 30 % en 2005) et l'Asie 22 % (contre 23 % en 2005). Hors MatrixOne et Abaqus, le chiffre d'affaires a progressé de 10 % en 2006 par rapport à 2005, et de 12 % à taux de change constants.

### Chiffre d'affaires logiciel

(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2006	2005
<b>Chiffre d'affaires logiciel</b>	<b>€963,1</b>	<b>€783,6</b>
(en % du chiffre d'affaires total)	83,2 %	83,8 %

**Comparaison 2006-2005 :** En 2006, le chiffre d'affaires logiciel (composé du chiffre d'affaires issu des nouvelles licences, du chiffre d'affaires récurrent lié aux licences existantes et du chiffre d'affaires de développement produit) a connu une augmentation de 179,5 millions d'euros, soit une hausse de 22,9 %, pour atteindre 963,1 millions d'euros, avec une progression de 15 % du chiffre d'affaires des nouvelles licences et de 30 % pour le chiffre d'affaires logiciel récurrent et le développement produit. En données retraitées, le chiffre d'affaires logiciel a progressé de 24,0 % (26 % à taux de change constants) pour atteindre 982,8 millions d'euros en 2006 contre



792,7 millions d'euros en 2005. Le chiffre d'affaires logiciel récurrent a progressé de 31,5 % à 512,1 millions d'euros en 2006 par rapport à 389,3 millions d'euros en 2005, représentant ainsi respectivement 53 % et 50 % du chiffre d'affaires logiciel sur les deux exercices. La croissance du chiffre d'affaires logiciel récurrent résulte de l'augmentation liée aux acquisitions d'Abaqus et de MatrixOne et de l'accroissement de la base installée PLM et des revenus de maintenance dans le segment design-centric.

La Société a connu une croissance solide de son activité de ventes de licences sur le marché de la conception assistée par ordinateur (CAO) en 2006, qui s'est accompagnée d'une stabilité, voire d'une légère progression, des prix en moyenne à taux de change constants. Au total, les ventes de licences CATIA et SolidWorks se sont élevées à 78 684 en 2006, soit une hausse de 9 % par rapport à 2005. Les ventes de nouvelles licences CATIA ont enregistré une augmentation de 2 % pour atteindre 35 343 licences sur l'année, tandis que le nombre de nouvelles licences SolidWorks a progressé de 16 % pour atteindre 43 341 licences en 2006. Le prix moyen de vente à l'utilisateur final de la licence CATIA Version 5 a diminué de 1 %, mais reste inchangé par rapport à l'exercice précédent à taux de change constants. Le prix moyen pour l'utilisateur final d'une licence SolidWorks a augmenté de 3 % et de 5 % à taux de change constants en 2006.

#### Chiffre d'affaires prestations de services et autres

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)		
<b>Chiffre d'affaires prestations de services et autres</b>	<b>€194,7</b>	<b>€150,9</b>
(en % du chiffre d'affaires total)	16,8 %	16,2 %

*Comparaison 2006-2005 :* Le chiffre d'affaires prestations de services et autres a augmenté de 29,0 % (31 % à taux de change constants), passant de 150,9 millions d'euros en 2005 à 194,7 millions d'euros en 2006. Cette progression s'explique par plusieurs facteurs : (i) le chiffre d'affaires services enregistré par Abaqus et MatrixOne ; (ii) la hausse des commissions perçues par la Société en tant que Business Partner d'IBM dans certaines zones géographiques, ainsi qu'au titre de son activité de CMP (Channel Management Services Provider) pour IBM et (iii) la croissance des activités de conseil dans le domaine du PLM.

#### CHARGES OPERATIONNELLES

L'augmentation des charges opérationnelles a principalement reflété l'effet des acquisitions de MatrixOne en mai 2006 et d'Abaqus en octobre 2005 et la croissance des effectifs de la Société. L'amortissement des actifs incorporels acquis s'est sensiblement accru en 2006, principalement du fait de ces deux acquisitions.

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
(en millions d'euros)		
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>€920,1</b>	<b>€705,9</b>
Retraitements <sup>(1)</sup>	(58,8)	(32,2)
<b>Charges opérationnelles retraitées<sup>(1)</sup></b>	<b>€861,3</b>	<b>€673,7</b>

(1) L'information financière complémentaire retraitée ci-dessus reflète les ajustements apportés aux données financières auditées de la Société en excluant les éléments suivants : (i) les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et la charge liée à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 ; (ii) l'effet non-récurrent attribuable au plan de réorganisation de MatrixOne Inc. et ses filiales, pour l'exercice clos le 31 décembre 2006. Afin de rapprocher ces informations financières retraitées aux informations extraites des comptes consolidés et de leurs annexes, se reporter à la section « Information financière complémentaire ».

#### Coûts des ventes de produits et de services

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
(en millions d'euros)		
Coût des ventes de logiciels	€64,6	€32,9
Coût des prestations de services et autres	143,7	115,9
<b>Coût des ventes de produits et de services</b>	<b>€208,3</b>	<b>€148,8</b>

*Comparaison 2006-2005 :* Le coût des ventes total s'est relevé de 40,0 % en 2006, passant de 148,8 millions d'euros en 2005 à 208,3 millions d'euros. Les coûts des ventes de logiciels ont connu une croissance de 96,4 % pour atteindre 64,6 millions d'euros en 2006 contre 32,9 millions d'euros en 2005 traduisant les acquisitions d'Abaqus et de MatrixOne. Les coûts des prestations de services et autres ont enregistré une hausse de 24,0 % à 143,7 millions d'euros en 2006 par rapport à 115,9 millions d'euros en 2005, reflétant à la fois l'intégration des acquisitions d'Abaqus et de MatrixOne et la croissance de l'activité. La marge brute dégagée sur le segment prestations de services et autres s'établit à 26,2 % en 2006, en amélioration par rapport aux 23,2 % constatés en 2005, essentiellement grâce à la progression des commissions de support à la vente.

# 5 Examen de la situation financière et du résultat

## Frais de recherche et développement

(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Frais de recherche et développement</b>	<b>€303,2</b>	<b>€258,9</b>
(en % du chiffre d'affaires total)	26,2 %	27,7 %

*Comparaison 2006-2005 :* Les frais de recherche et développement enregistrent une hausse de 17,1 % pour atteindre 303,2 millions d'euros en 2006 contre 258,9 millions d'euros en 2005. La hausse des frais de R&D reflète la croissance de l'effectif moyen de 18,7 %, résultant en grande partie des acquisitions d'Abaqus et de MatrixOne. Les opérations de croissance interne ont contribué à la hausse des effectifs. Au 31 décembre 2006, l'effectif total de recherche, développement et maintenance atteignait 3 164 personnes. Les frais de R&D ont été minorés en 2006 notamment par un crédit d'impôt recherche supérieur à celui de 2005. Se reporter au paragraphe ci-dessous « Recherche et développement, brevets et licences – Recherche et développement ».

## Frais commerciaux

(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Frais commerciaux</b>	<b>€314,4</b>	<b>€230,6</b>
(en % du chiffre d'affaires total)	27,2 %	24,7 %

*Comparaison 2006-2005 :* Les frais commerciaux ont augmenté de 36,3 % en 2006 par rapport à 2005. L'augmentation des frais commerciaux est principalement imputable à l'intégration d'Abaqus et de MatrixOne (la vente des produits de ces deux sociétés étant largement assurées au travers d'une force de vente directe), à l'accroissement de l'effectif dans le cadre de la gestion du réseau de ventes indirect PLM par la Société, à la croissance des ressources dédiées à la vente directe PLM et à l'augmentation des investissements marketing et commerciaux sur le segment design-centric. L'effectif moyen ventes, marketing et services s'est accru de 19,6 % en 2006, principalement sous l'effet des acquisitions d'Abaqus et de MatrixOne, de la croissance interne de la Société sous l'impulsion de ses initiatives marketing et commerciales et d'autres acquisitions. Au 31 décembre 2006, l'effectif ventes, marketing et services total de la Société s'établissait à 3 166 salariés.

## Frais généraux et administratifs

(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Frais généraux et administratifs</b>	<b>€94,2</b>	<b>€67,6</b>
(en % du chiffre d'affaires total)	8,1 %	7,2 %

*Comparaison 2006-2005 :* Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 39,3 % par rapport à 2005. Cet accroissement des frais généraux et administratifs est essentiellement imputable à l'intégration d'Abaqus et de MatrixOne, à l'augmentation de l'effectif administratif dans le cadre de la gestion du réseau de ventes indirect PLM par la Société, à la hausse des dépenses liées au déploiement de nouveaux systèmes d'ERP (Enterprise Resource Planning) et à la mise en place de moyens de contrôle interne additionnels liés à la réglementation Sarbanes-Oxley. L'effectif administratif moyen a progressé de 30,5 % en 2006, reflétant largement les acquisitions d'Abaqus et de MatrixOne et l'accroissement de l'effectif associé à la gestion du réseau de ventes indirect PLM. Au 31 décembre 2006, l'effectif administratif total représentait 510 salariés.

## Amortissement des actifs incorporels

(en millions d'euros)

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Amortissement des actifs incorporels</b>	<b>€27,5</b>	<b>€9,8</b>

*Comparaison 2006-2005 :* Les amortissements d'actifs incorporels se sont accrues de 17,7 millions d'euros en 2006 par rapport à 2005. Cette hausse reflète essentiellement l'amortissement des actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition de MatrixOne en mai 2006 et d'Abaqus en octobre 2005. En application des normes IFRS, ces amortissements sont ventilés selon leur nature entre coût des ventes de logiciels et frais commerciaux.

**RESULTAT OPERATIONNEL**

(en millions d'euros)	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>€237,7</b>	<b>€228,6</b>

*Comparaison 2006-2005 :* Le résultat opérationnel a progressé de 4,0 % à 237,7 millions d'euros en 2006 par rapport à 228,6 millions d'euros en 2005, tandis que la marge opérationnelle a diminué à 20,5 % contre 24,5 % en 2005. Ce repli du résultat et de la marge opérationnels traduit principalement une hausse du chiffre d'affaires en partie contrebalancée par une augmentation des dépenses opérationnelles, mais aussi par l'amortissement des actifs incorporels acquis liés à l'acquisition de MatrixOne et d'Abaqus. En données retraitées, le résultat opérationnel a progressé de 17,1 % pour atteindre 316,2 millions d'euros en 2006, contre 269,9 millions d'euros en 2005, soutenu par une forte croissance du chiffre d'affaires, en partie compensée par l'augmentation des dépenses. En données retraitées, la marge opérationnelle a été ramenée à 26,9 % en 2006 contre 28,6 % en 2005. La diminution de la marge opérationnelle retraitée traduit essentiellement une dilution de 1,5 point liée à l'acquisition de MatrixOne, ainsi que l'impact négatif du fléchissement du yen, en partie contrebalancé par l'accroissement de la rentabilité des activités existantes.

**PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES PRODUITS NETS**

(en millions d'euros)	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Produits financiers et autres produits nets</b>	<b>€3,6</b>	<b>€14,9</b>

*Comparaison 2006-2005 :* Les produits financiers et autres produits nets s'établissent à 3,6 millions d'euros en 2006 contre 14,9 millions d'euros en 2005. Ce recul est principalement imputable à la diminution de 20,1 % des produits financiers nets, due à un solde moyen moins élevé des disponibilités et placements à court terme, ainsi qu'à une augmentation de la charge d'intérêts (due à la ligne de crédit utilisée par la Société dans le cadre de l'acquisition de MatrixOne) et à des pertes de change plus élevées enregistrées notamment sur des prêts intra-groupe libellés en dollars américains. Plus précisément, les produits financiers et autres produits nets réalisés en 2006 sont composés d'un produit financier net de 11,1 millions d'euros, de pertes de change de -6,9 millions d'euros et d'autres charges pour un montant de -0,6 million d'euros. Se reporter à la Note 12 aux comptes consolidés. Au 31 décembre 2006, les disponibilités et placements à court terme s'élevaient à 459,2 millions d'euros, contre 379,9 millions d'euros au 31 décembre 2005. Se reporter à la section « Trésorerie et ressources en capitaux » ci-dessous et les Notes 2 et 12 aux comptes consolidés.

**IMPOT SUR LE RESULTAT**

(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>€68,1</b>	<b>€87,7</b>
Taux effectif d'impôt consolidé	28,1 %	35,9 %

*Comparaison 2006-2005 :* La charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 68,1 millions d'euros en 2006, soit un taux effectif d'impôt sur le résultat en repli à 28,1 %, largement imputable à la diminution du taux d'imposition consolidé découlant d'une réorganisation du groupe fiscal américain intervenue en 2006 aux Etats-Unis, avec un effet non-récurrent de la réorganisation du groupe fiscal pour un total de 11,5 millions d'euros. Se reporter à la Note 13 aux comptes consolidés. Sur une base retraitée, le taux effectif d'impôt consolidé s'élève à 32,2 % en 2006, contre 34,4 % en 2005.

**RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION**

(en millions d'euros, à l'exception des données par action et du nombre d'actions)	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>€174,3</b>	<b>€156,2</b>
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>€1,46</b>	<b>€1,33</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation</b>	<b>119,1</b>	<b>117,6</b>

*Comparaison 2006-2005 :* Le résultat net a augmenté de 11,6 % pour atteindre 174,3 millions d'euros en 2006 contre 156,2 millions d'euros en 2005. En données retraitées, le résultat net a progressé de 16,2 % pour s'établir à 217,5 millions en 2006, contre 187,2 millions d'euros en 2005, reflétant ainsi la croissance du résultat opérationnel et la baisse du taux d'impôt, en partie contrebalancée par une diminution des produits financiers et autres produits nets, ainsi que par un taux effectif d'impôt inférieur. Le résultat net dilué par action de la Société s'est accru de 9,8 % en 2006 à 1,46 euro contre 1,33 euro en 2005. Sur une base retraitée, le résultat net dilué par action gagne 15,1 % à 1,83 euro contre 1,59 euro en 2005.

## 5.3 Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment d'activité

Le tableau ci-dessous présente la contribution respective des segments process-centric (PLM) et design-centric au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel de la Société (se reporter aux Notes 1 et 17 aux comptes consolidés).

	Exercice clos le 31 décembre			
	2006		2005	
<i>(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)</i>				
<b>Chiffre d'affaires (hors ventes inter-segments)</b>				
PLM	€943,3	81,5 %	€753,6	80,6 %
Design-centric	214,5	18,5 %	180,9	19,4 %
<b>Total</b>	<b>1 157,8</b>	<b>100,0 %</b>	<b>934,5</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>				
PLM	168,4	70,8 %	181,9	79,6 %
Design-centric	69,3	29,2 %	46,7	20,4 %
<b>Total</b>	<b>237,7</b>	<b>100,0 %</b>	<b>228,6</b>	<b>100,0 %</b>

	Exercice clos le 31 décembre			
	2006		2005	
<i>(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)</i>				
<b>Information financière complémentaire<sup>(1)</sup></b>				
<b>Chiffre d'affaires (hors ventes inter-segments)</b>				
PLM	€959,4	81,5 %	€761,8	80,7 %
Design-centric	218,1	18,5 %	181,8	19,3 %
<b>Total</b>	<b>1 177,5</b>	<b>100,0 %</b>	<b>943,6</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Résultat opérationnel</b>				
PLM	238,4	75,4 %	204,0	75,6 %
Design-centric	77,8	24,6 %	65,9	24,4 %
<b>Total</b>	<b>316,2</b>	<b>100,0 %</b>	<b>269,9</b>	<b>100,0 %</b>

(1) L'information financière complémentaire retraitée exclut les éléments suivants (pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, le traitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions ; pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et la charge liée à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options). Un rapprochement entre l'information financière complémentaire retraitée et les informations extraites des comptes consolidés et de leurs annexes est présenté ci-dessus à la section « Information financière complémentaire retraitée ».

### PLM

Le segment d'activité « process-centric » est aussi appelé « PLM ».

#### Chiffre d'affaires

**Comparaison 2006-2005 :** Le chiffre d'affaires réalisé par le segment PLM, y compris le chiffre d'affaires ENOVIA, a progressé de 24,8 % (27 % à taux de change constants) en 2006 pour atteindre 943,3 millions d'euros (hors 3,9 millions d'euros de ventes inter-segments), soit 81,5 % du chiffre d'affaires total. Sur une base retraitée et hors ventes inter-segments, le chiffre d'affaires PLM a progressé de 25,6 % en 2006 (28 % à taux de change constants) pour atteindre 959,4 millions d'euros, dont la part de chiffre d'affaires imputable à ENOVIA qui a augmenté de 63,8 % à 199,7 millions d'euros. La croissance en 2006 reflète principalement l'intégration de MatrixOne et d'Abaqus, ainsi que la solide progression du chiffre d'affaires de CATIA et la contribution des autres gammes de produits. Alors que la croissance résultant des nouvelles licences CATIA a été de 1,6 %, tel que mentionné ci-dessous, la progression du chiffre d'affaires CATIA a été soutenue sous l'effet de la hausse de son chiffre d'affaires récurrent et du chiffre d'affaires services.

Les ventes de licences CATIA ont augmenté de 1,6 % pour atteindre 35 343 licences en 2006, contre 34 798 en 2005. Le prix de vente moyen des licences CATIA V5 a diminué de 1 % en 2006 par rapport à 2005 (il reste stable à taux de change constants).

Le segment PLM a généré la quasi-totalité du chiffre d'affaires sur le segment prestations de services en 2006 et 2005. Se reporter à la section « Comparaison 2006-2005 – Données consolidées – Chiffre d'affaires prestations de services et autres » ci-dessus.

#### Résultat opérationnel

*Comparaison 2006-2005 :* Le résultat opérationnel réalisé dans le segment PLM a diminué de 7,4 %, la hausse du chiffre d'affaires ayant été largement compensée par l'effet dilutif de l'acquisition de MatrixOne, y compris l'amortissement des actifs incorporels acquis, par la hausse des dépenses associées à la gestion du réseau de vente indirect PLM par la Société et par d'autres investissements dans les domaines du marketing, des ventes et de la recherche et développement. En données retraitées, le résultat opérationnel a augmenté de 34,4 millions d'euros, soit une hausse de 16,9 % en 2006 par rapport à 2005, qui traduit la hausse du chiffre d'affaires en partie compensée par l'effet dilutif de l'acquisition de MatrixOne, l'augmentation des dépenses associées à la gestion du réseau de vente indirect PLM et l'impact négatif du yen.

#### Design-centric

Le segment d'activité « design-centric » est aussi appelé « Mainstream 3D ».

#### Chiffre d'affaires

*Comparaison 2006-2005 :* Le chiffre d'affaires réalisé par le segment design-centric a progressé de 18,6 % (21 % à taux de change constants) en 2006 pour atteindre 214,5 millions d'euros (hors 0,7 million d'euros de ventes inter-segments), soit 18,5 % du chiffre d'affaires total. Sur une base retraitée et hors ventes inter-segments, le chiffre d'affaires design-centric a progressé de 19,6 % en 2006 (22 % à taux de change constants) pour atteindre 218,1 millions d'euros, sous l'effet de la croissance soutenue des ventes de nouvelles licences, de l'augmentation du prix moyen par poste et de l'accroissement des renouvellements de maintenance. De manière plus précise, les volumes de ventes de licences SolidWorks ont progressé de 16,3 % pour atteindre 43 341 licences en 2006, contre 37 280 en 2005. Toutes les zones géographiques ont contribué à la solide performance financière du segment. Le chiffre d'affaires moyen par poste SolidWorks a augmenté de 3 % (5 % à taux de change constants) en 2006 par rapport à 2005, bénéficiant de l'ajout de PDMWorks Enterprise. Le mix de produits à forte valeur ajoutée est similaire à 2005, SolidWorks Office Premium et Office Professional représentant la majorité des licences vendues en 2006.

#### Résultat opérationnel

*Comparaison 2006-2005 :* Le résultat opérationnel du segment design-centric s'est inscrit en progression de 48,4 % en 2006 par rapport à 2005 pour une hausse de 22,6 millions d'euros. En données retraitées, le résultat opérationnel a augmenté de 11,9 millions, soit 18,1 % en 2006 par rapport à 2005, dans la lignée de la croissance du chiffre d'affaires, la marge opérationnelle restant globalement stable par rapport à 2005. Le résultat opérationnel du segment design-centric en données retraitées a représenté 35,7 % du chiffre d'affaires du segment en 2006, contre 36,2 % en 2005.

## 5.4 Évolution des résultats trimestriels

Les chiffres d'affaires trimestriels de la Société ont varié de façon significative et continueront vraisemblablement de le faire à l'avenir. Le résultat net de la Société a également varié de manière significative chaque trimestre, reflétant les évolutions de chiffre d'affaires, dans un contexte de relative linéarité de l'évolution trimestrielle des dépenses de la Société. Une partie significative des ventes de la Société intervient généralement au cours du dernier mois de chaque trimestre, et ainsi qu'il est généralement observé dans l'industrie du logiciel, l'activité de concession de licences de la Société atteint son maximum au cours du mois de décembre. Le chiffre d'affaires des ventes de logiciels, le chiffre d'affaires total, le résultat opérationnel et le résultat net sont généralement plus élevés au quatrième trimestre de chaque exercice.

En 2006, le chiffre d'affaires de la Société pour les quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres a représenté respectivement 30,2 %, 23,8 %, 24,2 % et 21,8 % du chiffre d'affaires total. Le chiffre d'affaires de la Société pour les quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres 2005 représentait respectivement 32,6 %, 22,9 %, 23,3 % et 21,2 % du chiffre d'affaires total de la Société. Se reporter au paragraphe 2.2 pour une explication des principales raisons des variations trimestrielles des résultats de la Société.

## 5.5 Trésorerie et ressources en capitaux

Les principales sources de liquidités de la Société proviennent de la trésorerie dégagée par les opérations d'exploitation. Les fonds ainsi obtenus ont été utilisés principalement pour le financement du fonds de roulement, les placements à court terme, le paiement des dividendes et le financement des opérations de croissance externe.

Le besoin en fonds de roulement de la Société, tel que détaillé dans le tableau des flux de trésorerie consolidés des comptes consolidés, s'élève à -37,4 millions d'euros au 31 décembre 2006, par rapport à -24,2 millions d'euros au 31 décembre 2005. La variation la plus significative en 2006 porte sur l'évolution des comptes fournisseurs, comptes de personnel et comptes rattachés, qui comprenaient en 2005 la dette liée au rachat des titres SolidWorks. Le délai de règlement clients constaté au 31 décembre 2006 était de 77 jours, contre 83 au 31 décembre 2005. Aux termes de ses accords de distribution avec la Société, IBM s'engage à payer la Société dans le mois suivant la comptabilisation par IBM des licences concédées. Cependant, en raison des périodes de vacances et d'autres facteurs, ces paiements ne sont pas toujours effectués dans le délai prévu. Ces retards, qui peuvent résulter en un paiement au cours de la période comptable suivante, entraînent des fluctuations sensibles du solde du compte clients pour une période donnée. Voir Note 1 aux comptes consolidés.

Les disponibilités et placements à court terme de la Société s'élevaient à 459,2 millions d'euros au 31 décembre 2006, contre 379,9 millions d'euros au 31 décembre 2005. Au cours de l'exercice 2006, la trésorerie générée par les opérations d'exploitation s'est élevée à 210,7 millions d'euros, contre 167,5 millions d'euros en 2005. La trésorerie affectée aux opérations d'investissement s'est élevée à 268,6 millions d'euros en 2006 et reflète essentiellement les opérations de croissance externe, nettes de la trésorerie acquise, contre 355,8 millions d'euros en 2005. Les excédents de trésorerie provenant des opérations de financement s'élèvent à 173,9 millions d'euros en 2006 et comprennent principalement les montants d'emprunts pour 200 millions d'euros, le paiement des dividendes pour un montant de 48,2 millions d'euros et les produits de l'exercice de stock-options pour 23,8 millions d'euros. En 2005, la trésorerie affectée aux opérations de financement avait atteint un total de 15,7 millions d'euros. Par ailleurs, l'évolution des taux de change a eu une incidence négative de 20,5 millions d'euros sur le solde de trésorerie de la Société au 31 décembre 2006.

Les principaux investissements et dépenses réalisés en 2006 ont porté sur des opérations de croissance externe, financées par la trésorerie dégagée par les opérations d'exploitation et une ligne de crédit revolving. En 2006, la Société a utilisé l'intégralité des 200 millions d'euros prévus dans le cadre de ligne de crédit revolving sur cinq ans obtenue pour le financement de l'acquisition de MatrixOne (voir Note 8 des comptes consolidés). Dans le cadre de cette ligne de crédit, la Société doit respecter certaines clauses visant à limiter les possibilités d'octroi de sûretés sur ses actifs ou ceux de ses principales filiales, de cession de ses actifs ou de ceux de ses principales filiales et de restructuration impliquant la Société. En cas de changement de contrôle de la Société, ladite ligne de crédit pourrait faire l'objet d'un remboursement anticipé à la demande des prêteurs. La Société n'a pas de dépenses d'investissements significatives en cours à l'exception de l'acquisition prévue d'ICEM (voir paragraphe 5.7 ci-dessous).

Fin 2006, les dettes financières de la Société intégraient l'endettement à long terme pour un montant de 200 millions d'euros, ainsi que des locations financières concernant ses locaux. Au 31 décembre 2006, la position financière nette s'établit à 254,9 millions d'euros et représente les disponibilités, placements à court terme nets de l'endettement à long terme. La direction de la Société estime que les ressources de trésorerie actuelles seront suffisantes pour satisfaire au développement de la Société dans un futur prévisible.

## 5.6 Recherche et développement, brevets et licences

### *Recherche et développement*

La Société estime que la recherche et développement est un des facteurs les plus importants de son succès. Elle dispose de laboratoires de recherche en France, aux États-Unis, au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Israël et en Inde. En 2006, les frais de recherche et développement ont enregistré une hausse de 17,1 % pour atteindre 303,2 millions d'euros, imputable à la croissance interne et aux acquisitions d'Abaqus en octobre 2005 (société désormais dénommée Dassault Systèmes Simulia Corp.) et de MatrixOne en mai 2006. Le total des effectifs affectés à la recherche, au développement et à la production a progressé de 18,1 % en 2006 pour s'établir à 3 164 personnes au 31 décembre 2006.

Les investissements en recherche et développement de ces trois dernières années ont été principalement consacrés à l'introduction de nouvelles applications PLM et 3D MCAD, à l'enrichissement de la plateforme V5, à l'intégration des produits PLM, au développement d'une plateforme multi-physique de simulation et à l'expansion des marchés cibles par l'introduction de nouvelles technologies et domaines d'application émergents, notamment le 3D Pour TOUS et les systèmes CATIA et DELMIA Automation.

Le tableau ci-dessous présente des informations sur les frais de recherche et développement de la Société en 2006 et 2005.

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006	2005
Frais de recherche et développement (en millions)	€303,2	€258,9
<i>En pourcentage du chiffre d'affaires total<sup>(1)</sup></i>	26,2 %	27,7 %
Personnel affecté à la recherche et développement et à la maintenance (à la clôture de la période)	3 164	2 678

(1) Compte tenu du partenariat commercial de la Société avec IBM, le pourcentage de chiffre d'affaires représenté par les divers frais encourus par la Société, dont les frais de recherche et développement, peut ne pas être comparables aux dits pourcentages pour les concurrents de la Société.

Les frais de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel des spécialistes dans l'infrastructure de logiciels et différents domaines applicatifs, tels que la conception mécanique, la fabrication, l'ingénierie mécanique, l'analyse linéaire et non linéaire des éléments finis, les applications 3D interactives, l'infographie, ainsi que des spécialistes disposant d'expérience et de savoir-faire dans les secteurs industriels ciblés par la Société. Les frais de recherche et développement comprennent également les coûts de location, les amortissements ainsi que les frais de maintenance du matériel informatique utilisé pour l'activité de développement, ainsi que le coût des outils de développement des logiciels et les frais liés aux réseaux informatiques et aux autres moyens de communication.

#### **Propriété intellectuelle**

La Société assure la protection de sa technologie via une combinaison de droits de propriété intellectuelle, principalement via les droits d'auteur, les brevets et les secrets industriels. Les logiciels de la Société sont distribués sous des contrats de licence en vertu desquels la Société accorde à ses clients un droit d'utilisation des logiciels et non un droit de propriété. Ces contrats contiennent de nombreuses clauses ayant pour objet la protection des droits de propriété intellectuelle de la Société sur sa technologie et de la confidentialité y afférente.

Le code source des produits de la Société bénéficie d'une double protection d'une part via le secret industriel et, d'autre part, via le droit d'auteur. En outre, les fonctionnalités essentielles des logiciels de la Société sont protégées, autant que possible, par des brevets. Il est cependant impossible de garantir que les produits ou la technologie de la Société ne seront pas copiés ou autrement obtenus et utilisés sans autorisation. Ceci est d'autant plus vrai que la protection ou l'application effective de la législation en matière de droit d'auteur, de secret industriel et de brevet peuvent ne pas exister ou être limitées dans certains pays.

À d'autres égards, au vue de la rapidité des avancées technologiques dans son secteur, la Société estime que les compétences technologiques et la créativité de ses collaborateurs sont également très importantes afin d'établir et de maintenir son leadership technologique.

En ce qui concerne les marques, la politique de la Société consiste à déposer à titre de marques les noms de ses grandes lignes de produits dans les pays où elle exerce ses activités. Le dépôt d'une marque peut combiner les dépôts de marques internationales, de marques communautaires et de marques nationales. Lors de l'acquisition d'une nouvelle société, la Société réalise un audit des principales marques, et si nécessaire, effectue des dépôts complémentaires afin que la protection des marques acquises soit conforme à la politique de la Société en la matière.

La Société dépose généralement des brevets dans les régions où se trouvent ses principaux clients et concurrents. La Société dispose d'un portefeuille de plus de 60 brevets délivrés aux États-Unis et environ 200 demandes de brevets en cours d'examen dans différents pays. En 2006, la Société a déposé 13 nouvelles demandes de brevet.

La Société est également engagée dans une politique active de lutte contre la piraterie, et prend des mesures systématiques contre l'utilisation et la diffusion illégales de ses produits.

Se reporter au paragraphe 2.2 concernant les risques associés à des présomptions par des tiers d'une utilisation non autorisée de leurs droits de propriété intellectuelle et les difficultés liées à la garantie d'une protection efficace des droits de propriété intellectuelle de la Société.



## 5.7 Évolutions récentes

Le 26 avril 2007, DS a conclu un accord au terme duquel elle acquerrait la société britannique ICEM, spécialiste des solutions de style, de modélisation surfacique haut de gamme et de rendu réaliste, pour un montant estimé à 51,4 millions d'euros. ICEM compte parmi ses clients des constructeurs automobiles de renom (Ford, Volkswagen, BMW, Porsche, PSA, Renault, Nissan), des studios de design (Guigiaro/ITALDesign, Pininfarina, Bertone), ainsi que des fabricants de produits grand public (Polaris et Electrolux). ICEM complète très bien les solutions de la Société, en étendant ses compétences surfaciques dans les domaines du Class A et du style. DS prévoit de financer cette acquisition en utilisant sa trésorerie disponible. Sous réserve de la réalisation de certaines conditions suspensives, l'acquisition pourrait être finalisée en juin 2007. En 2006, ICEM a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 20 millions d'euros, et sur la base de son résultat d'exploitation récent, il n'est pas prévu que l'acquisition ait un impact dilutif sur les résultats retraités de Dassault Systèmes.

En mai 2007, DS a introduit 3DLive, solution d'intelligence collaborative destinée à maximiser les interactions au sein des projets PLM en vue d'améliorer la prise de décision et d'accélérer l'innovation. 3DLive est également la première solution du portefeuille d'applications en ligne de la Société, baptisé V6, qui vient en complément des applications V5 et qui va s'enrichir progressivement de nouveaux services en ligne.

### **Résultats financiers 1<sup>er</sup> trimestre 2007**

Les données trimestrielles présentées ci-dessous sont établies selon les principes comptables américains et ne sont pas auditées. Voir ci-dessous pour une réconciliation entre les données en normes U.S. GAAP et les données retraitées.

Au premier trimestre 2007, le chiffre d'affaires a augmenté de 15 % pour atteindre 290,9 millions d'euros (21 % à taux de change constants), avec une croissance de 15 % du chiffre d'affaires logiciel à 245,8 millions d'euros et une croissance de 16 % du chiffre d'affaires services à 45,1 millions d'euros. Le premier trimestre a reflété une bonne dynamique tant auprès des grandes sociétés que des réseaux de distribution indirects de la Société. Le chiffre d'affaires retraité du premier trimestre 2007 a progressé de 15 % à 294,7 millions d'euros (21 % à taux de change constants), grâce à une hausse de 15 % du chiffre d'affaires logiciel retraité (21 % à taux de change constants) à 249,6 millions d'euros et de 16 % du chiffre d'affaires services retraité (22 % à taux de change constants).

L'ensemble des régions a contribué à la croissance du chiffre d'affaires, avec l'Europe en hausse de 10 %, l'Amérique en hausse de 27 % (38 % à taux de change constants) et l'Asie en hausse de 11 % (22 % à taux de change constants).

En ce qui concerne les lignes de produits, à la fois le PLM et la conception mécanique en 3D (SolidWorks) ont enregistré une forte croissance par rapport à l'année dernière. Le chiffre d'affaires PLM a augmenté de 17 % (23 % à taux de change constants) à 235,0 millions d'euros, contre 200,9 millions d'euros au premier trimestre 2006. Le chiffre d'affaires PLM retraité a augmenté de 16 % (23 % à taux de change constants) à 237,3 millions d'euros. ENOVIA a été un facteur de croissance important pour le PLM, avec une hausse de son chiffre d'affaires de 118 % à 57,4 millions d'euros. Le chiffre d'affaires ENOVIA retraité a progressé de 139 % à taux de change constants, et hors MatrixOne, sa croissance s'est élevée à 29 % à taux de change constants. Les résultats de DS dans le PLM au premier trimestre ont aussi bénéficié d'une bonne performance de CATIA et de SIMULIA. CATIA et SolidWorks ont tous deux contribué à la croissance de 9 % du nombre de licences vendues, atteignant un total de 19 625 nouvelles licences au premier trimestre 2007, contre 17 944 au premier trimestre 2006.

Le chiffre d'affaires du segment design-centric a augmenté de 9 % et de 15 % à taux de change constants, s'élevant à 55,9 millions d'euros, contre 51,2 millions d'euros au premier trimestre 2006. Le chiffre d'affaires retraité du segment design-centric est en hausse de 10 % (16 % à taux de change constants), à 57,4 millions d'euros, contre 52,3 millions d'euros au premier trimestre 2006, grâce à une forte demande pour les solutions SolidWorks partout dans le monde. Les ventes de licences SolidWorks en volume ont augmenté de 15 % pour atteindre 11 813 licences vendues au premier trimestre 2007, principalement du fait de la bonne performance de SolidWorks en Europe et en Amérique. Le prix au poste moyen a baissé de 3 % à taux de change constants par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2006, mais est resté stable par rapport au prix au poste moyen du 4<sup>ème</sup> trimestre 2006.

Le résultat opérationnel a baissé de 2,3 % au premier trimestre 2007 pour atteindre 46,1 millions d'euros, contre 47,2 millions d'euros l'année précédente. Le résultat opérationnel retraité a progressé de 7,6 % pour atteindre 65,1 millions d'euros, contre 60,5 millions d'euros au premier trimestre 2006. La marge opérationnelle était de 15,8 % au premier trimestre 2007, contre 18,7 % à la même période l'année précédente, en raison essentiellement de l'impact des ajustements liés aux acquisitions. La marge opérationnelle retraitée s'est élevée à 22,1 % au premier trimestre 2007, par rapport à 23,6 % à la même période de l'année précédente, reflétant principalement l'acquisition de MatrixOne en mai 2006 et les investissements pour l'expansion du canal de vente indirect PLM.

Le résultat net dilué par action a diminué de 7,7 % à 0,28 euro au premier trimestre 2007, comparé à 0,26 euro au premier trimestre de l'année précédente. Le résultat net dilué par action retraité a augmenté de 14,7 % à 0,39 euro au premier trimestre 2007 traduisant un meilleur résultat opérationnel, malgré environ neuf points d'impact négatif provenant des taux de change. Par rapport au premier trimestre 2006 et en moyenne, le dollar U.S. et le Yen ont respectivement baissé d'environ 9 % et 11 % par rapport à l'euro au premier trimestre



2007. La Société a également bénéficié d'un taux effectif d'impôt plus faible, de 32,0 % au premier trimestre 2007 contre 33,6 % au premier trimestre 2006.

Au 31 mars 2007, la trésorerie s'élevait à 562,1 millions d'euros à comparer à 459,2 millions d'euros au 31 décembre 2006 et reflète pour l'essentiel l'augmentation des encaissements de recettes. La dette à long terme s'élevait à 204,1 millions d'euros au 31 mars 2007, contre 204,3 millions d'euros au 31 décembre 2006. Le cash flow d'exploitation net s'est élevé à 108,4 millions d'euros au cours du premier trimestre 2007, contre 101,2 millions au premier trimestre 2006 et reflète principalement les variations en besoin de trésorerie et l'élimination des flux sans incidence sur la trésorerie.

Les tableaux suivants détaillent les chiffre d'affaire retraité, résultat opérationnel retraité, marge opérationnelle retraitée, résultat net retraité et résultat net dilué par action retraité de la Société, en excluant le traitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions, les coûts liés à l'amortissement des actifs incorporels acquis et les charges relatives à l'attribution d'actions gratuites ou de stock-options (comme précisé ci-dessus). Ces tableaux détaillent également les principaux indicateurs financiers en normes U.S. GAAP ainsi qu'une réconciliation entre les données en normes U.S. GAAP et les données retraitées.

	Trimestre clos le 31 mars						Variation	
	2007 U.S. GAAP	Ajustement <sup>(1)</sup>	2007 Retraité	2006 U.S. GAAP	Ajustement <sup>(1)</sup>	2006 Retraité	U.S. GAAP	Retraité <sup>(2)</sup>
<i>(Tous les montants, à l'exception des données par action, sont exprimés en millions d'euros)</i>								
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>€290,9</b>	<b>3,8</b>	<b>€294,7</b>	<b>€252,1</b>	<b>3,9</b>	<b>€256,0</b>	<b>15 %</b>	<b>15 %</b>
<b>Chiffre d'affaires par activité</b>								
Ventes de logiciels	245,8	3,8	249,6	213,1	3,9	217,0	15 %	15 %
Prestations de services et autres	45,1			39,0			16 %	
<b>Chiffre d'affaires par ligne de produit</b>								
PLM	235,0	2,3	237,3	200,9	2,8	203,7	17 %	16 %
<i>dont ENOVIA</i>	<i>57,4</i>	<i>2,3</i>	<i>59,7</i>	<i>26,3</i>			<i>118 %</i>	<i>127 %</i>
Conception mécanique en 3D	55,9	1,5	57,4	51,2	1,1	52,3	9 %	10 %
<b>Chiffre d'affaires par zone géographique</b>								
Amériques	96,1	1,9	98,0	75,8	1,4	77,2	27 %	27 %
Europe	122,8	1,4	124,2	111,6	1,6	113,2	10 %	10 %
Asie	72,0	0,5	72,5	64,7	0,9	65,6	11 %	11 %
<b>Charges opérationnelles totales</b>	<b>€244,8</b>	<b>(15,2)</b>	<b>€229,6</b>	<b>€204,9</b>	<b>(9,4)</b>	<b>€195,5</b>	<b>19 %</b>	<b>17 %</b>
Coûts d'attribution d'actions gratuites et de stock-options	4,3	(4,3)	–	2,2	(2,2)	–	n/s	n/s
Coûts d'amortissement des actifs incorporels acquis	10,9	(10,9)	–	7,2	(7,2)	–	n/s	n/s
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>€46,1</b>	<b>19,0</b>	<b>€65,1</b>	<b>€47,2</b>	<b>13,3</b>	<b>€60,5</b>	<b>(2 %)</b>	<b>8 %</b>
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>15,8 %</b>		<b>22,1 %</b>	<b>18,7 %</b>		<b>23,6 %</b>		
Résultat avant impôt	49,1	19,0	68,1	50,3	13,3	63,6	(2 %)	7 %
<b>Charge d'impôt sur les bénéfices</b>	<b>(16,2)</b>	<b>(5,6)</b>	<b>(21,8)</b>	<b>(17,5)</b>	<b>(3,9)</b>	<b>(21,4)</b>	<b>n/s</b>	<b>n/s</b>
Impact fiscal des ajustements ci-dessus	5,6	(5,6)	–	3,9	(3,9)	–	n/s	n/s
Intérêts minoritaires	0,0			(1,5)			n/s	
<b>Résultat net</b>	<b>€32,9</b>	<b>13,4</b>	<b>€46,3</b>	<b>€31,3</b>	<b>9,4</b>	<b>€40,7</b>	<b>5 %</b>	<b>14 %</b>
<b>Résultat net dilué par action<sup>(3)</sup></b>	<b>€0,28</b>	<b>0,11</b>	<b>€0,39</b>	<b>€0,26</b>	<b>0,08</b>	<b>€0,34</b>	<b>8 %</b>	<b>15 %</b>

(1) Dans le tableau de réconciliation ci-dessus, (i) tous les ajustements du chiffre d'affaires retraité aux données de chiffre d'affaires GAAP correspondent à l'exclusion du traitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions ; (ii) tous les ajustements des charges opérationnelles retraitées aux données de charges opérationnelles GAAP correspondent à l'exclusion des coûts d'acquisition et des coûts d'attribution d'actions gratuites et de stock-options (cf. détail ci-dessus), comme indiqué ; et (iii) tous les ajustements du résultat net retraité aux données de résultat net GAAP correspondent à l'impact combiné de ces différents ajustements.

	Trimestre clos le 31 mars					
	2007 U.S. GAAP	Ajustement	2007 Retraité	2006 U.S. GAAP	Ajustement	2006 Retraité
Coût total des produits et services vendus	40,2	(0,1)	40,1	31,7	(0,3)	31,4
Frais de recherche et développement	76,5	(2,5)	74,0	72,5	(1,5)	71,0
Frais commerciaux	83,1	(0,9)	82,2	65,5	(0,3)	65,2
Frais généraux et administratifs	21,4	(0,8)	20,6	17,1	(0,1)	17,0
<b>Total des coûts d'attribution d'actions gratuites et de stock-options</b>		<b>(4,3)</b>			<b>(2,2)</b>	

(2) Le pourcentage d'augmentation (diminution) des chiffres retraités compare les données retraitées pour les deux exercices. Dans le cas où les ajustements retraités relatifs à une donnée ne concernent qu'un des deux exercices, l'augmentation (diminution) retraitée compare la donnée retraitée à la donnée GAAP correspondante.

(3) Sur la base d'une moyenne pondérée de 118,8 millions d'actions diluées au premier trimestre 2007 et de 119,8 millions d'actions diluées au premier trimestre 2006.

## 5.8 Objectifs de la Société

Les objectifs de la Société ne sont fixés et communiqués que sur une base retraitée. Les objectifs décrits ci-dessous ne prennent pas en compte les éléments comptables suivants : le traitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions estimé à environ 8 millions d'euros pour 2007 ; les charges relatives à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options estimées à environ 13 millions d'euros pour 2007 ; et l'amortissement des dépenses liées à l'acquisition d'actifs incorporels estimé à environ 44 millions d'euros pour l'année 2007. Ces estimations n'incluent pas d'éventuelle nouvelle attribution de stock-options ou d'actions en 2007, ni de nouvelle acquisition en 2007. Ces estimations n'incluent donc pas l'annonce concernant la proposition d'acquisition d'ICEM, telle que décrite ci-dessus.

- Objectif de croissance du chiffre d'affaires retraité d'environ 13 % à taux de change constants
- Objectif de résultat net par action 2007 retraité d'environ 2,00 à 2,05 euro, soit une croissance de 9 % à 12 %
- Objectif de marge opérationnelle 2007 retraitée d'environ 27 %, globalement stable par rapport à la marge opérationnelle 2006 retraitée
- Les objectifs sont fondés sur des hypothèses de taux de change pour les trois derniers trimestres de l'année 2007 de 1,35 dollar U.S. pour 1,00 euro (1,30 dollar U.S. pour 1,00 euro auparavant) et de 160 JPY pour 1,00 euro (155 JPY pour 1,00 euro auparavant)
- Objectif de chiffre d'affaires 2007 retraité compris entre 1,275 et 1,285 milliard d'euros prenant en compte les hypothèses de taux de change ci-dessus ainsi que les résultats du premier trimestre

*Les informations présentées ci-dessus aux paragraphes 5.7 et 5.8 incluent des déclarations sur les objectifs de performances financières à venir de la Société. Ces déclarations de nature prospective se fondent sur les opinions et hypothèses actuelles des dirigeants et impliquent des risques et des incertitudes connus et inconnus. En conséquence, les résultats réels peuvent être très différents de ceux présentés dans ces déclarations, notamment du fait : (i) des fluctuations des devises, en particulier de la valeur du dollar américain ou du yen japonais par rapport à l'euro – les objectifs sont fondés sur des hypothèses de taux de change pour les trois derniers trimestres de l'année 2007 de 1,35 dollar U.S. pour 1,00 euro et de 160 JPY pour 1,00 euro – ; (ii) de la réduction des dépenses d'investissement dans le domaine des technologies de l'information résultant d'un changement de l'environnement économique ou des conditions de marché qui pourrait affecter négativement la demande des produits et services de la Société ; (iii) de difficultés ou changements défavorables affectant les partenaires de la Société ou les relations avec ses partenaires, y compris IBM ; (iv) du développement de nouveaux produits et des évolutions technologiques ; (v) d'erreurs ou de défauts éventuels des produits de la Société ; (vi) de la croissance des parts de marché des concurrents de la Société ; (vii) de la matérialisation des risques liés à l'intégration de MatrixOne, ou de toute société nouvellement acquise, et de ceux liés aux restructurations internes et tous autres facteurs, tels qu'exposés au paragraphe 2.2.*

## 5.9 Engagements hors bilan

A l'exception des engagements décrits dans le présent rapport de gestion et les états financiers, la Société n'a pas d'engagements hors bilan significatifs.

## 5.10 Tableau des engagements contractuels

Le tableau suivant résume les principaux engagements de la Société à effectuer des paiements futurs du fait de contrats au 31 décembre 2006 :

(en milliers d'euros)	Paiements dus par période				
	Total	A moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	A plus de 5 ans
Participation des salariés aux bénéfices	28 758	10 143	6 071	7 202	5 342
Contrat de bail en l'état futur d'achèvement (Vélizy)	177 957	–	–	29 173	148 784
Obligations en matière de contrats de location simple	106 800	36 991	41 107	20 491	8 211
Obligations en matière de contrats de location-financement	460	439	16	5	–
<b>Total</b>	<b>313 975</b>	<b>47 573</b>	<b>47 194</b>	<b>56 871</b>	<b>162 337</b>

## 5.11 Rapprochement entre les principes comptables IFRS et les principes comptables américains

Du fait de sa cotation au Nasdaq à New York, la Société prépare des états financiers conformément aux principes comptables américains. Un rapprochement entre les comptes préparés conformément au référentiel IFRS et les comptes préparés conformément aux principes comptables américains est présenté ci-dessous.

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2006	
	Situation nette	Résultat net
<b>Données établies selon les normes IFRS</b>	<b>1 013 256</b>	<b>174 257</b>
Plan de stock-options SolidWorks <sup>(1)</sup>	88 941	1 512
Autres, nets	7 848	4 033
<b>Données établies selon les règles comptables américaines</b>	<b>1 110 045</b>	<b>179 802</b>

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2005	
	Situation nette	Résultat net
<b>Données établies selon les normes IFRS</b>	<b>885 950</b>	<b>156 211</b>
Plan de stock-options SolidWorks <sup>(1)</sup>	100 868	16 650
Plan de stock-options Dassault Systèmes <sup>(2)</sup>	–	5 770
Autres, nets	(713)	(3 169)
<b>Données établies selon les règles comptables américaines</b>	<b>986 105</b>	<b>175 462</b>

(1) En application de la norme IFRS 2 « Paiement sur base d'actions » les plans de stock-options portant sur les titres de la filiale SolidWorks donne lieu à la comptabilisation d'une dette et d'une charge car ce plan est assorti d'un engagement de rachat des titres par le Groupe. Selon les principes comptables américains, ces plans sont traités comme des transactions avec des minoritaires et ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'une dette ou d'une charge.

(2) En application de la norme IFRS 2 « Paiement sur base d'actions » les options attribuées aux salariés donnent lieu à la comptabilisation d'une charge, reconnue sur la période de service, correspondant à la juste valeur de l'instrument à sa date d'attribution. Selon les principes comptables américains aucune charge n'est comptabilisée pour ces instruments.

# ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET SALARIÉS

<b>6.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>p. 69</b>	<b>6.6 ACTIFS APPARTENANT AUX DIRIGEANTS</b>	<b>p. 80</b>
6.1.1 Composition	p. 69		
6.1.2 Fonctionnement	p. 72		
6.1.3 Comités	p. 72		
<b>6.2 CADRES DIRIGEANTS</b>	<b>p. 72</b>	<b>6.7 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 6 JUIN 2007 SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE INTERNE</b>	<b>p. 81</b>
<b>6.3 RÉMUNÉRATION</b>	<b>p. 74</b>	<b>6.8 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>p. 89</b>
6.3.1 Rémunération des dirigeants	p. 74		
6.3.2 Montants alloués aux organes d'administration	p. 75		
6.3.3 Autorisation d'attribuer gratuitement des actions	p. 76		
6.3.4 Options de souscription d'actions	p. 76		
<b>6.4 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>p. 80</b>	<b>6.9 RAPPORT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL</b>	<b>p. 90</b>
<b>6.5 PRÊTS ET GARANTIES ACCORDÉS OU CONSTITUÉS EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION</b>	<b>p. 80</b>	6.9.1 Domaine social	p. 90
		6.9.2 Domaine environnemental	p. 98
		6.9.3 Notations et indices	p. 100

Depuis 1996, Dassault Systèmes est une société de droit français cotée à la bourse de Paris (depuis février 2005 sur Eurolist – Compartiment A et antérieurement sur le Premier Marché d'Euronext Paris) et au Nasdaq à New York (Nasdaq Global Market). DS veille à respecter les règles du droit des sociétés qui lui sont applicables sur chacune de ces deux places, et à se conformer aux recommandations et règles relatives au gouvernement d'entreprise en France et aux Etats-Unis, qui lui sont applicables (voir paragraphe 6.7 du présent chapitre).

L'année 2006 a été marquée comme la précédente par un renforcement des pratiques de gouvernement d'entreprise et en particulier, par la mise en œuvre de diligences nécessaires à l'évaluation des procédures de contrôle interne.

## 6.1 Conseil d'administration

### 6.1.1 Composition

En 2006 et à la date du présent document, le Conseil d'administration de DS est composé de 9 membres, nommés pour une durée de 6 ans, dont cinq sont indépendants au regard des critères d'indépendance précisés en France par le rapport Bouton et aux Etats-Unis par le Sarbanes-Oxley Act et le Nasdaq. Il s'agit de Messieurs Paul R. Brown, Bernard Dufau, André Kudelski, Jean-Pierre Chahid-Nouraï et Arnoud De Meyer.

Il n'y a pas d'administrateur désigné par les salariés de Dassault Systèmes. Les administrateurs étrangers sont au nombre de trois et sont respectivement de nationalité américaine, suisse et belge. L'âge moyen des administrateurs est de 56 ans. Chaque administrateur doit détenir une action au moins de Dassault Systèmes.

Les mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Dassault Systèmes durant l'exercice écoulé sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Noms	Fonction principale exercée dans la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute société (*)	Autres mandats en dehors du Groupe expirés au cours des 5 dernières années	Nombre d'actions détenues dans la Société au 31/03/2007
<b>Charles Edelstenne</b> Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2011	Président du Conseil d'administration	Président-Directeur Général de Dassault Aviation Membre du Conseil de Surveillance du Groupe Industriel Marcel Dassault SAS Administrateur de Thales Systèmes Aéroportés, de Sogitec Industries et de Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques Président de Dassault Falcon Jet Corporation et de Dassault International Inc. Gérant des sociétés Arie et Nili	Administrateur de Dassault Réassurance	7 656 580
<b>Paul R. Brown</b> Date de première nomination : 25/09/2000 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2011	Administrateur	Professeur du Département de comptabilité, fiscalité et droit des affaires de l'école de commerce Leonard N. Stern de l'Université de New York Directeur universitaire du programme TRIUM Executive MBA Administrateur et membre du Comité d'audit de Dictaphone, Inc.	–	2

## 6 Organes d'administration, de direction et salariés

Noms	Fonction principale exercée dans la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute société (*)	Autres mandats en dehors du Groupe expirés au cours des 5 dernières années	Nombre d'actions détenues dans la Société au 31/03/2007
<b>Bernard Charlès</b> Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2011	Directeur général	Président du Conseil d'administration de SolidWorks Corporation, de Delmia Corp. et d'ABAQUS Inc. Président-Directeur Général de Dassault Systèmes Corp. et de Dassault Systèmes K.K. Directeur Général de Dassault Systèmes Canada Inc. Administrateur de Business Objects	–	1 740
<b>Laurent Dassault</b> Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2011	Administrateur	Vice-Président de Groupe Industriel Marcel Dassault Président-Directeur Général d'Immobilier Dassault et de Dassault Belgique Aviation Président de Midway Aircraft Corporation, de Dassault Investment Fund Inc., de Vina Dassault San Pedro, de Château Dassault et de Château La Fleur Mérissac Président du Conseil de Surveillance de CATALYST INVESTMENTS II L.P. Administrateur de Generali France, de Generali Assicurazioni SpA, de Sogitec Industries, de Power Corporation du Canada, de Kudelski SA, de Banque Privée Edmond de Rothschild Luxembourg, de Terramaris, d'Industrial Procurement Services, de Société de Véhicules Electriques SAS, de Organisation pour la Prévention de la Cécité, et de Fauchier Partners Management Ltd. Membre du Conseil de Surveillance de ARQANA et de Lepercq, de Neufelize and Co. Inc. Président du Comité de développement du Groupe Artcurial Membre du Comité consultatif de 21 Central Partners et de Sagard Private Equity Partners Membre du Comité de suivi de Pechel Industries SAS	Gérant de Dassault Investissements Président de Dassault Falcon Jet do Brazil Administrateur de Fingen SA, Compagnie Nationale à Portefeuille, BSS Investment SA ; Chenfeng Machinery, Aero Precision Repair and Overhal Company « A-pro » et de NAFCO National Aerospace Stener Co. Membre du Conseil de surveillance d'Eurazeo Membre du Comité consultatif de Power Private Equity Fund et de Syntek Capital SA	10
<b>Bernard Dufau**</b> Date de première nomination : 31/05/2001 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2007	Administrateur	Administrateur et Président du Comité d'audit de France Telecom Administrateur et membre du Comité d'audit de Kesa Electricals	Administrateur de Team Partner Group et de Mood Media	1 000
<b>André Kudelski**</b> Date de première nomination : 31/05/2001 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2007	Administrateur	Président et administrateur délégué du Groupe Kudelski Président-Directeur Général de Nagra+. Administrateur de Nestlé, d'Edipresse et de HSBC Private Banking (Suisse) SA Membre de l'Advisory Board de la Swiss American Chamber of Commerce	Membre de l'Advisory Board du Crédit Suisse	10

Noms	Fonction principale exercée dans la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute société (*)	Autres mandats en dehors du Groupe expirés au cours des 5 dernières années	Nombre d'actions détenues dans la Société au 31/03/2007
<b>Thibault de Tersant</b> Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale à tenir en 2011	Directeur Général Adjoint, Affaires Financières	Président de Dassault Systèmes Europe SAS, Spatial Corp. et de Dassault Systèmes HoldCo SAS Administrateur de SolidWorks Corporation, de Delmia Corp., de Dassault Systèmes Corp., de SmarTeam Corporation Ltd., et de SmarTeam Americas Inc. et d'ABAQUS Inc.	–	939
<b>Jean-Pierre Chahid-Nourai</b> Date de première nomination : 15/04/2005 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale à tenir en 2011	Administrateur	Administrateur Délégué de Finanval Conseil Administrateur de Stanislas SA	–	1010
<b>Arnoud De Meyer</b> Date de première nomination : 15/04/2005 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale à tenir en 2011	Administrateur	Directeur de Judge Business School à l'Université de Cambridge Administrateur de Option International et de Kylian Technology Management Pte.Ltd.	Administrateur de Ancorabel, SR&DM, INSEAD (Singapore) et de INSEAD EAC Pte.Ltd	251

(\*) la fonction principale exercée apparaît en premier pour les administrateurs dont la fonction principale n'est pas chez Dassault Systèmes

(\*\*) les mandats de Bernard Dufau et d'André Kudelski arrivant à expiration en 2007, leur renouvellement pour une durée de 6 ans sera proposé à l'assemblée générale de DS devant se tenir le 6 juin 2007.

- Charles Edelstenne est l'un des fondateurs de Dassault Systèmes et le Président de son Conseil d'administration. M. Edelstenne a été Président-Directeur Général de Dassault Systèmes de 1993 à 2002 après en avoir été le gérant de 1981 à 1993.
- Bernard Charlès est Directeur Général de Dassault Systèmes, au sens de la loi du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques, depuis 2002. M. Charlès occupait déjà ces fonctions depuis 1995. Préalablement, il a été Directeur de la recherche et du développement de 1988 à 1995 et était directeur de la recherche et de la stratégie de 1985 à 1988.
- Thibault de Tersant est Directeur Général Adjoint, Affaires Financières de Dassault Systèmes depuis 2003 et Directeur financier de Dassault Systèmes depuis 1988. Auparavant, il était cadre à la Direction Financière de Dassault International. M. de Tersant est également administrateur de la DFCG (Association Nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion).
- Paul R. Brown est titulaire du Certified Public Accountant de Pennsylvanie depuis 1974. M. Brown est professeur de comptabilité de l'école de commerce Leonard N. Stern de l'Université de New York, dont il a été le Président de 1997 à 2002. Il est également Directeur universitaire du programme TRIUM Executive MBA. Il a occupé des fonctions à la Yale School of Management, à l'INSEAD, à l'Université internationale du Japon, chez Arthur Andersen & Co. et au Financial Accounting Standards Boards (FASB). Il a été consultant pour un certain nombre d'entreprises financières.
- Laurent Dassault occupe, depuis 1991, des postes à responsabilité au sein du groupe Dassault. Il est Vice Président du Groupe Industriel Marcel Dassault, Président du Conseil de Surveillance d'Immobilier Dassault et Président de Château Dassault ainsi que de Château La Fleur Mérisiac. Auparavant, M. Dassault a eu une expérience bancaire de 14 ans à la Banque Vernes, à la Banque Parisienne Internationale et à la Banque Industrielle et Commerciale du Marais.
- Bernard Dufau est conseil stratégique et gérant de B. Dufau Conseil. M. Dufau a été Président du Conseil d'administration d'IBM France de 1996 à 2001, Président du Directoire d'IBM France de 1995 à 1996, Directeur Général du secteur distribution d'IBM Europe en 1994, Directeur Général des opérations d'IBM France de 1992 à 1994 et Directeur des ventes d'IBM France de 1989 à 1992. Entré chez IBM France en 1966, M. Dufau a débuté en tant qu'ingénieur commercial et a ensuite occupé différentes fonctions de direction.
- André Kudelski est Président-Directeur Général et administrateur délégué de Kudelski SA depuis 2002, ainsi que de Nagra Plus SA, filiale commune de Kudelski SA et de Canal+ depuis 1992. M. Kudelski a été Président et administrateur délégué de Kudelski SA de 1991 à 2001, Directeur de la division « télévision à péage » de Kudelski SA de 1989 à 1990. Il est entré chez Kudelski SA en 1984 comme ingénieur recherche & développement.

## 6 Organes d'administration, de direction et salariés

- Jean-Pierre Chahid-Nouraï est administrateur délégué de Finanval Conseil depuis 1992. Ancien membre de la gérance de Michelin et directeur financier du groupe Michelin, Jean-Pierre Chahid-Nouraï a aussi été banquier d'affaires chez MM. Lazard Frères et Cie., à la Banque Vve Morin-Pons, à la Financière Indosuez et chez S.G. Warburg et ancien conseiller de direction chez McKinsey & Co. En parallèle avec ses activités professionnelles, M. Chahid-Nouraï a enseigné la finance à l'Essec, au centre de formation à l'analyse financière, à l'INSEAD et jusqu'à récemment au CEDEP (Centre Européen d'Education Permanente).
- Arnoud De Meyer est Directeur de la Judge Business School (Université de Cambridge, Royaume-Uni) et professeur de gestion. Arnoud De Meyer est un spécialiste de Gestion de l'Innovation, un sujet sur lequel il a publié un grand nombre d'articles et livres. Auparavant Arnoud De Meyer était Professeur de Gestion de Technologie et vice-doyen responsable de l'administration et des relations extérieures à l'INSEAD. Il a également enseigné à Waseda University et Keio Business School au Japon et a créé le campus de l'INSEAD à Singapour.

### 6.1.2 Fonctionnement

Le fonctionnement du Conseil d'administration ainsi que les principales dispositions de son règlement intérieur sont décrits dans le Rapport du Président du Conseil d'administration inclus au paragraphe 6.7. Il est proposé à l'assemblée générale des actionnaires de la Société d'approuver certaines modifications des statuts, afin de prévoir, la possibilité pour les administrateurs de participer aux réunions du Conseil non seulement par visioconférence mais aussi par des moyens de télécommunication conformément aux nouvelles dispositions du Code de commerce. Cette possibilité est ouverte pour toutes les décisions du Conseil autres que les décisions d'arrêté des comptes et du rapport de gestion.

### 6.1.3 Comités

La composition, la mission et le fonctionnement des comités créés par le Conseil d'administration sont décrits dans le Rapport du Président du Conseil d'administration reproduit ci-dessous au paragraphe 6.7.

## 6.2 Cadres dirigeants

Les cadres dirigeants de la Société sont :

Nom	Position
Charles Edelstenne	Président du Conseil d'administration
Bernard Charlès	Directeur Général
Dominique Florack	Directeur Général Adjoint, Produits, Recherche et Développement
Thibault de Tersant	Directeur Général Adjoint, Affaires Financières
Etienne Droit	Directeur Général Adjoint, en charge des Ventes et Distribution Partenaires PLM
Philippe Forestier	Directeur Général Adjoint, en charge du Développement de l'Ecosystème
Bruno Latchague	Directeur Général Adjoint, en charge des Ventes et Distribution Solutions PLM
Muriel Pénicaud	Directeur Général Adjoint, en charge de l'Organisation et des Ressources Humaines
Joel Lemke	Directeur Général d'ENOVIA
John McEleney	Directeur Général de SolidWorks



Au début de l'année 2007, Pascal Daloz a été nommé Directeur Général Adjoint, en charge de la Stratégie et du Marketing.

- Dominique Florack est Directeur Général Adjoint. Il est notamment en charge des Produits, de la Recherche et du Développement depuis 2007. M. Florack a été Directeur Général Adjoint en charge de la Stratégie, de la Recherche et du Développement entre 2004 et 2006, Directeur de la stratégie, des applicatifs, de la recherche et du développement de 1995 à 1999, Directeur des solutions mécaniques CAO de Dassault Systèmes de 1994 à 1995, Directeur de la stratégie et de la recherche de 1990 à 1993, et en charge des produits bases de données de Dassault Systèmes de 1986 à 1989.
- Étienne Droit est Directeur Général Adjoint, en charge des Ventes et Distribution Partenaires PLM depuis 2007. M. Droit a été Directeur Général Adjoint en charge des Ventes et Distribution PLM de 2005 à 2006, Directeur Général Adjoint des Ventes et des Services PLM de 1999 à 2005, Directeur des ventes et du marketing de Dassault Systèmes pour les régions Europe, Moyen-Orient, Afrique et Asie-Pacifique de 1995 à 1999, Directeur de l'activité développement des applications de Dassault Systèmes de 1991 à 1995, Directeur de la stratégie de Dassault Systèmes de 1987 à 1991, et membre de l'équipe de développement CATIA de Dassault Systèmes de 1986 à 1987.
- Bruno Latchague est Directeur Général Adjoint, en charge des Ventes et Distribution Solutions PLM depuis 2007. M. Latchague a été Directeur Général Adjoint en charge du Développement et Support Solutions pour l'Industrie en 2006, Directeur Général Adjoint en charge de la Recherche & Développement Solutions PLM en 2005, Directeur Général Adjoint en charge de la Recherche & Développement Solutions PLM, de la Qualité et de la Maintenance en 2004, Directeur Général Adjoint en charge du développement et du support en 2003, Directeur de la recherche et du développement de Dassault Systèmes de 2000 à 2002, Directeur de la recherche et du développement, architecture et technologie de modélisation de 1995 à 1999, Directeur de l'infrastructure des produits CATIA de Dassault Systèmes de 1990 à 1995, « Responsable Senior » de l'industrialisation et de la maintenance de CATIA de 1988 à 1990 et Directeur de l'infrastructure des logiciels CATIA de 1987 à 1988. Auparavant, M. Latchague a été responsable du support produits CFAO (Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur) à la Régie nationale des usines Renault.
- Philippe Forestier est Directeur Général Adjoint, en charge du Développement de l'Ecosystème et de l'activité américaine depuis 2007. M. Forestier a été Directeur Général Adjoint en charge des Alliances, du Marketing et de la Communication entre 2003 et 2006. M. Forestier a été Directeur des ventes et du marketing en charge du marché des petites et moyennes entreprises sur le plan mondial de 2000 à 2002. Basé aux États-Unis de 1995 à 2001, il a été Directeur Général de Dassault Systems of America Corp. de 1996 à 2001, Directeur des ventes et du marketing pour la zone continent américain de 1995 à 2001, Directeur du marketing mondial des produits et des services CATIA-CADAM de 1993 à 1995, ainsi que Directeur de l'industrialisation et de l'assistance technique aux clients de 1988 à 1993. De 1984 à 1988, M. Forestier a été chargé d'implanter des soutiens techniques et de marketing pour les produits de Dassault Systèmes. De 1981 à 1984, il a été responsable du développement du modèleur géométrique CATIA.
- Muriel Pénicaut est Directeur Général Adjoint, en charge de l'Organisation et des Ressources Humaines depuis fin 2002. Depuis 2006, Mme Pénicaut est également Présidente du Conseil d'Administration de l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Préalablement, Mme Pénicaut était Directeur du Développement des organisations et politiques des ressources humaines du groupe Danone. Auparavant, elle a occupé plusieurs postes de direction au ministère du Travail, notamment à la Délégation à la Formation professionnelle puis comme conseiller auprès du Ministre.
- Joel Lemke est Directeur général d'ENOVIA depuis sa création en 1998 et président de Dassault Systèmes Americas Corp depuis 2006. Préalablement, il était Directeur Général d'Enovia Corp. de 1998 à 2005 ainsi que General Manager PLM Americas de 2003 à 2006. Avant de rejoindre Dassault Systèmes, M. Lemke exerçait les fonctions de Directeur des Solutions de la Division Industrielle au sein d'IBM. Au cours des 19 années qu'il a passées chez IBM, M. Lemke a exercé des responsabilités dans les domaines suivants : stratégie, développement produits, services, marketing, ventes de matériels et de logiciels.
- John McEleney est Directeur général de SolidWorks depuis 2001. Préalablement, il y a occupé plusieurs fonctions notamment en tant que Chief Operating Officer et Directeur des ventes en Amérique. Avant de rejoindre SolidWorks en 1996, M. McEleney a occupé plusieurs fonctions de direction chez Computervision.
- Pascal Daloz est Directeur Général Adjoint, en charge de la Stratégie et du Marketing depuis janvier 2007. Après avoir rejoint Dassault Systèmes en 2001 en qualité de Directeur Recherche et Développement pour accroître la présence de la Société sur le marché des solutions de gestion de cycle de vie des produits, M. Daloz a été nommé, en 2003, Directeur de la Stratégie et du Développement. Auparavant, M. Daloz a travaillé pendant quatre ans comme analyste financier au Credit Suisse First Boston Technology Group et, pendant cinq ans, au sein du cabinet de conseil en stratégie Arthur D. Little comme consultant et membre de l'équipe « Arthur D. Little's Technology Innovation Management ».

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de lien familial entre l'un des administrateurs de la Société et les cadres dirigeants. Il n'existe pas de conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs des administrateurs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

## 6 Organes d'administration, de direction et salariés

Au cours des cinq dernières années, à la connaissance de la Société, aucun administrateur et cadre dirigeant n'a (i) été condamné pour fraude ; (ii) été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ; (iii) fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire.

En outre, à la connaissance de la Société, au cours des 5 dernières années, aucun administrateur ou cadre dirigeant n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une quelconque société ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une quelconque société.

À la date du dépôt de ce document, aucun administrateur ou cadre dirigeant n'est partie à un contrat de service conclu avec Dassault Systèmes ou l'une de ses filiales lui conférant un bénéfice personnel.

### 6.3 Rémunération

#### 6.3.1 Rémunération des dirigeants

La politique de rémunération de Dassault Systèmes est définie de manière à attirer, motiver et retenir des collaborateurs hautement qualifiés, et ce afin de favoriser le succès de la Société en matière de réalisation de ses objectifs, notamment commerciaux et financiers. C'est ainsi que l'équilibre des objectifs financiers court-terme et long-terme est recherché, la création de valeur actionnariale prise en compte et la performance individuelle de chacun au sein de la Société récompensée.

Conformément à cet objectif, la rémunération annuelle de chacun des cadres dirigeants se compose de deux parties – une partie fixe et une partie variable – sauf pour le Président du Conseil d'administration dont la rémunération est uniquement fixe. La part variable de cette rémunération peut représenter une part significative de la rémunération totale si les objectifs fixés annuellement sont atteints, voire dépassés. Les objectifs sont retraités tous les ans pour être alignés sur les orientations stratégiques de la Société et incluent les objectifs managériaux spécifiques de chacun. Par ailleurs, les cadres dirigeants bénéficient d'une incitation à long terme sous forme de stock options Dassault Systèmes, notamment pour encourager la création de valeur dans l'intérêt des actionnaires. Outre ces composantes fixe et variable, les dirigeants français, à l'exception du Président du conseil d'administration, bénéficient, au même titre que l'ensemble des salariés de la société Dassault Systèmes, de l'intéressement et de la participation résultant des accords d'entreprise.

Pour le Directeur général, le variable représente 100 % du fixe en fonction de l'atteinte d'objectifs. Il est assis sur la performance de la Société en termes de mise en œuvre annuelle de la stratégie adoptée par le Conseil d'administration sur présentation du Directeur général. Le Conseil évalue l'année suivante la mise en œuvre effective de cette stratégie. Pour plus d'information sur le rôle du Comité des rémunérations et de sélection, voir le rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne ci-dessous.

La rémunération globale versée par la Société à ses cadres dirigeants (10 personnes y compris certains mandataires sociaux ci-dessous) s'est élevée à 5 797 186 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, y inclus intéressement et participation, et à l'exception des plus-values réalisées sur la revente des actions SolidWorks (voir « Options de souscription d'actions SolidWorks » ci-dessous) ou d'actions DS obtenues par exercice d'options ou par attribution gratuite d'actions.

La rémunération brute totale en euros versée par la Société à chaque mandataire social de Dassault Systèmes au cours de l'exercice 2006 s'est élevée à :

(en euros)	Salaires			Avantages en nature	Jetons de présence <sup>(5)</sup>	Total au titre de l'exercice 2006	Total au titre de l'exercice 2005
	Fixe	Variable	Total				
<b>Mandataires sociaux</b>							
<b>Charles Edelstenne<sup>(1)</sup></b>	750 000	–	750 000	–	32 000	782 000 <sup>(4)</sup>	708 000 <sup>(4)</sup>
<b>Bernard Charlès</b>	800 000	750 000 <sup>(3)</sup>	1 550 000	8 113	18 000	1 576 113 <sup>(5)(4)</sup>	1 284 161 <sup>(4)</sup>
<b>Thibault de Tersant</b>	259 000	102 000 <sup>(3)</sup>	361 000	3 690	18 000	382 690 <sup>(5)(4)</sup>	355 054 <sup>(4)</sup>
<b>Paul Brown</b>	–	–	–	–	22 500	22 500	19 500
<b>Jean-Pierre Chahid-Nourai</b>	–	–	–	–	24 500	24 500	17 000
<b>Laurent Dassault<sup>(2)</sup></b>	–	–	–	–	18 000	18 000	14 000
<b>Bernard Dufau</b>	–	–	–	–	30 500	30 500	23 000
<b>André Kudelski</b>	–	–	–	–	26 500	26 500	21 500
<b>Arnoud De Meyer</b>	–	–	–	–	20 000	20 000	15 000

- (1) GIMD a versé, en 2006, à Charles Edelstenne 16 000 euros de jetons de présence au titre de son mandat d'administrateur.
- (2) GIMD a versé en 2006 à Laurent Dassault un salaire brut de 550 000 euros ainsi que 20 000 euros de jetons de présence.
- (3) Bernard Charlès et Thibault de Tersant ont aussi reçu chacun 33 079 euros en intéressement et participation.
- (4) Voir également « Options de souscription d'actions SolidWorks » ci-dessous.
- (5) Les jetons de présence au titre de 2006 ont été payés début 2007.

Monsieur Bernard Charlès bénéficierait d'indemnités en cas de révocation de son mandat de Directeur Général ou en cas de rupture de son contrat de travail, comme indiqué ci-après sous le paragraphe 6.4 « Conventions réglementées ».

Il n'a pas été mis en place, pour les mandataires sociaux ci-dessus, de régimes complémentaires de retraite spécifiques. Les sociétés contrôlées par Dassault Systèmes n'ont ni versé d'autre rémunération ni accordé d'avantages en nature à ces mandataires sociaux.

### 6.3.2 Montants alloués aux organes d'administration

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration de Dassault Systèmes a été de 210 000 euros, dont 144 000 euros au titre des fonctions d'administrateur et 66 000 euros au titre de la présence au Conseil d'administration et à ses Comités. La répartition des jetons entre administrateurs est basée sur les principes suivants : 14 000 euros par administrateur (28 000 euros pour le Président du Conseil d'administration) et 1 000 euros pour chaque participation à une réunion du Conseil ; pour les administrateurs membres du Comité d'audit : 4 000 euros pour le président du Comité, 1 500 euros pour chaque participation physique à une réunion du Comité et 500 euros pour chaque participation par conférence téléphonique ou visioconférence ; pour les administrateurs indépendants membres des autres comités : 1 000 euros pour chaque participation physique à une réunion de ces comités et 500 euros pour chaque participation par conférence téléphonique ou visioconférence.

Il n'a pas été proposé à l'assemblée générale du 6 juin 2007 de modifier l'enveloppe annuelle des jetons de présence, fixée par l'assemblée générale du 14 juin 2006 à 250 000 euros pour l'exercice 2006 et les exercices ultérieurs.

### 6.3.3 Autorisation d'attribuer gratuitement des actions

Dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires de DS le 8 juin 2005, le Conseil d'administration a décidé lors de sa réunion du 14 juin 2006 d'attribuer gratuitement 150 000 actions Dassault Systèmes au Directeur général, conformément aux recommandations du Comité des rémunérations. Ces actions ne seront effectivement acquises qu'à l'expiration d'une période de deux années à compter de la date du conseil les ayant attribuées et à condition que le Directeur général soit encore mandataire social de Dassault Systèmes à cette date d'acquisition. A l'issue de cette période d'acquisition, le Directeur général devra conserver les actions qui lui ont été attribuées gratuitement pendant deux ans et il ne pourra ni vendre ni transférer ses actions durant cette période.

Il convient de rappeler que lors de sa réunion du 8 juin 2005, le Conseil d'administration a, sur recommandation du Comité des rémunérations, attribué gratuitement 150 000 actions au Directeur général de la société, avec un délai d'acquisition fixé à trois ans (l'acquisition des actions n'étant effective qu'à l'expiration de ce délai) et une période de conservation des actions de deux ans suivant le délai d'acquisition.

### 6.3.4 Options de souscription d'actions

#### Options de souscription d'actions Dassault Systèmes

Au 31 décembre 2006, dix-huit plans d'options de souscription d'actions existaient au profit de certains dirigeants ou salariés du groupe Dassault Systèmes. Le prix d'exercice de ces options a été, pour l'ensemble des plans, fixé par référence à la valeur de marché de l'action Dassault Systèmes à la date d'attribution des options, en respectant le prix d'exercice minimum prescrit légalement, c'est-à-dire 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution.

L'assemblée générale du 8 juin 2005 a autorisé le Conseil d'administration à octroyer des options de souscription ou d'achat d'actions pour une période de 38 mois et à condition que les options existantes ne donnent à aucun moment droit à un nombre d'actions représentant plus de 20 % du capital de Dassault Systèmes.

Le tableau ci-dessous résume les différentes caractéristiques de ces plans (données tenant compte rétroactivement de la division de la valeur nominale intervenue le 14 octobre 1997).

Plan d'option	1996	1997	1998-1	1998-2	1998-3	1998-4	1998-5	1998-8	1998-9	1998-10
Conseil d'administration	28 juin 96	15 déc. 97	28 jan. 98	9 nov. 98	9 nov. 98	15 sept. 99	15 sept. 99	29 mars 01	29 mars 01	29 juin 01
Assemblée Générale	15 avr. 96	06 juin 97	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98
Options attribuées	1 027 780	1 031 840	750 000	2 468 730	354 750	3 297 000	320 000	2 909 600	553 300	138 000
– aux mandataires sociaux	134 000	160 400	0	1 039 050	0	1 841 750	0	1 672 250	0	0
– aux 10 premiers salariés attributaires non mandataires sociaux	230 000	411 600	706 000	838 000	126 000	844 000	103 500	736 000	176 600	116 403
Nombre maximum d'actions	1 027 780	1 031 840	750 000	2 468 730	354 750	3 297 000	320 000	2 909 600	553 300	138 000
Nombre de bénéficiaires	916	362	26	1 018	296	556	290	531	513	44
Prix d'exercice (en euros)	9	25,92	26,37	29,58	29,58	37	37	52	52	49
Dates d'exercice	Du 28 juin 1996 jusqu'au 27 juin 2006	Du 15 déc 1999 jusqu'au 14 déc. 2007	Du 28 janv. 1998 jusqu'au 27 janv 2008	Du 9 nov. 2000 jusqu'au 8 nov. 2008	Du 9 nov. 1998 jusqu'au 8 nov. 2008	Du 15 sept. 2001 jusqu'au 14 sept. 2009	Du 15 sept. 1999 jusqu'au 14 sept. 2009	Du 29 mars 2003 jusqu'au 28 mars 2011	Du 29 mars 2001 jusqu'au 28 mars 2011	Du 29 juin 2001 jusqu'au 28 juin 2011
Options exercées en 2006	116 651	129 607	5 550	140 952	52 215	28 299	24 270	0	47 725	6 806
Options annulées en 2006	200	0	0	700	2 075	1 520	(2 912)*	8 730	31 550	0
Options en circulation au 31 décembre 2006	0	415 131	3 200	1 759 925	70 978	3 153 251	116 448	2 848 000	340 245	83 920
Options exercées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2007	0	23 726	400	7 120	1 005	0	2 250	0	7 000	8 500
Options annulées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2007	0	0	0	0	0	1 000	200	15 710	700	0
Options en circulation au 31 mars 2007	0	391 405	2 800	1 752 805	69 973	3 152 251	113 998	2 832 290	332 545	75 420
Options exercées au 31 mars 2007	1 021 680	595 229	719 400	658 395	240 814	79 709	155 575	0	117 825	54 677
Options exerçables au 31 mars 2007	0	391 405	2 800	1 752 805	69 973	3 152 251	113 998	2 832 290	332 545	75 420

# 6 Organes d'administration, de direction et salariés

Plan d'option	1998-11	1998-12	2002-01	2002-02	2002-03	2002-04	2002-05	2002-06	2006-01	Total
Conseil d'administration	5 oct. 01	5 oct. 01	28 mai 02	28 mai 02	20 jan. 03	20 jan. 03	29 mars 05	29 mars 05	9 oct. 06	
Assemblée Générale	26 jan. 98	26 jan. 98	28 mai 02	28 mai 02	28 mai 02	28 mai 02	28 mai 02	28 mai 02	8 juin 05	
Options attribuées	1 387 400	328 650	1 363 563	355 300	3 325 000	675 000	967 150	232 850	1 405 700	22 891 613
– aux mandataires sociaux	655 000	0	651 433	0	1 500 000	0	80 000	0	150 000	7 883 883
– aux 10 premiers salariés attributaires non mandataires sociaux	424 100	101 000	454 000	139 000	1 060 000	219 000	405 000	104 000	410 000	7 604 203
Nombre maximum d'actions	1 387 400	328 650	1 363 563	355 300	3 325 000	675 000	967 150	232 850	1 405 700	22 891 613
Nombre de bénéficiaires	400	434	378	401	803	533	264	88	447	
Prix d'exercice (en euros)	35	35	45,5	45,5	23	23	39,5	39,5	47	
Dates d'exercice	Du 5 oct. 2002 jusqu'au 4 oct. 2011	Du 5 oct. 2002 jusqu'au 4 oct. 2011	Du 28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012	Du 28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012	Du 20 janv. 2004 jusqu'au 19 janv. 2013	Du 31 déc. 2004 jusqu'au 19 janv. 2013	Du 30 mars 2007 jusqu'au 28 mars 2012	Du 30 mars 2006 jusqu'au 28 mars 2012	Du 10 oct. 2009 jusqu'au 8 oct. 2013	
Options exercées en 2006	26 359	28 617	0	34 346	24 155	56 360	5 700	4 300	0	731 912
Options annulées en 2006	(200)*	23 550	3 917	13 613	1 150	20 800	13 400	23 800	0	141 893
Options en circulation au 31 décembre 2006	1 294 838	139 440	1 331 861	243 687	3 237 795	244 180	942 600	204 750	1 405 700	17 835 949
Options exercées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2007	2 600	33 175	0	13 863	98 354	57 300	0	2 350	0	257 643
Options annulées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2007	1 000	188	7 478	438	1 695	0	10 350	3 050	5 500	47 309
Options en circulation au 31 mars 2007	1 291 238	106 077	1 324 383	229 386	3 137 746	186 880	932 250	199 350	1 400 200	17 530 997
Options exercées au 31 mars 2007	60 924	165 012	0	80 168	170 079	442 420	5 700	6 650	0	4 574 257
Options exerçables au 31 mars 2007	1 291 238	106 077	1 324 383	229 386	3 137 746	186 880	932 250	199 350	0	16 130 797

\* Les chiffres négatifs résultent de la réintégration d'options précédemment annulées du fait de mouvements de personnel entre les filiales de DS.

Au 31 décembre 2006, les mandataires sociaux détenant des options étaient Charles Edelstenne, Bernard Charlès et Thibault de Tersant. Ils détenaient respectivement 1 360 710, 5 019 973 et 1 333 200 options de souscription d'actions.

Au 31 décembre 2006 et depuis le premier plan d'options mis en place par la Société, ont été allouées un nombre de 12 877 683 options aux cadres dirigeants de la Société tels qu'identifiés dans le document de référence de la Société (10 personnes y compris les trois administrateurs de la Société étant considérés comme cadres dirigeants), dont 475 000 ont été allouées au cours de l'exercice 2006. Ces cadres dirigeants ont exercé 266 000 options dans le cadre du plan du 28 juin 1996, 168 600 options dans le cadre du plan du 15 décembre 1997, 447 000 options dans le cadre du plan du 9 novembre 1998 (1998-2), 55 000 options dans le cadre du plan du 9 novembre 1998 (1998-3), 10 000 options dans le cadre du plan du 20 janvier 2003 (2002-03) et 20 000 options dans le cadre du plan du 20 janvier 2003 (2002-04), soit un total de 966 600 options. Au 31 décembre 2006, le nombre total d'options détenues par les cadres dirigeants était en conséquence de 11 911 083.

Le tableau ci-dessous précise le nombre d'options de souscription d'actions consenties en 2006 aux administrateurs de Dassault Systèmes et exercées par ceux-ci au cours de l'exercice 2006.

Nom des administrateurs	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options exercées	Prix d'exercice (en euros)	Date d'échéance	Numéro du plan
Bernard Charlès	50 000	–	47,00	08 oct.2013	2006-01
		31 000	9,00	27 juin 2006	1996
Thibault de Tersant	100 000	–	47,00	08 oct.2013	2006-01
		6 000	25,92	14 déc.2007	1997

Le tableau ci-dessous indique de manière globale, (i) le nombre total et le prix d'exercice moyen pondéré des options de souscription consenties aux dix salariés de la Société ayant reçu le nombre le plus important d'options Dassault Systèmes en 2006 et qui ne sont pas administrateurs de Dassault Systèmes, et (ii) le nombre total et le prix d'exercice moyen pondéré des actions souscrites par les dix salariés de la Société ayant exercé le nombre le plus important d'options Dassault Systèmes en 2006 et qui ne sont pas administrateurs de Dassault Systèmes.

	Nombre d'options	Prix d'exercice (en €)	Numéro des plans concernés
<b>Options consenties</b>	410 000	47,00	2006-01
<b>Options exercées</b>	231 700	26,70	1996/1997/1998-2/1998-3/1998-4/1998-9/ 1998-11/1998-12/2002-02/2002-03/2002-04/ 2002-05

## Options de souscription d'actions SolidWorks

La filiale SolidWorks de Dassault Systèmes a mis en place en 1998 un plan d'options de souscription d'actions SolidWorks au bénéfice des salariés de SolidWorks et de ses filiales. Dans le cadre de ce plan, 6 787 365 options ont été attribuées dont 2 800 000 options de souscription aux cadres dirigeants de la Société.

Aux termes d'un plan de rachat d'actions de SolidWorks de 2002, tous les bénéficiaires d'options de souscription d'actions ont la possibilité de vendre à SolidWorks leurs actions résultant de l'exercice de ces options, cette possibilité ne pouvant être utilisée qu'à compter de l'expiration d'une période de six mois après cet exercice dans les conditions prévues par le plan. Le plan prévoit par ailleurs que le prix de rachat est calculé à partir de la valeur de la société SolidWorks déterminée périodiquement par un expert indépendant.

Au cours de l'exercice 2006, certains dirigeants de la Société ont exercé 836 000 options à un prix variant de 6 à 9,5 dollars américains par option. 956 000 actions résultant de l'exercice d'options en 2006 et 2005 dans le cadre du plan ont été rachetées par SolidWorks à un prix de 42,30 dollars américains par action, déterminé par l'expert indépendant pour 2006.

En 2006, les cadres dirigeants de la Société ont réalisé de manière globale un gain de 34 271 422 dollars américains à la suite de l'exercice de leurs options de souscription d'actions SolidWorks et de la revente ultérieure des actions à Solidworks.

Le tableau ci-dessous précise le nombre d'options de souscription d'actions SolidWorks consenties et exercées par les mandataires sociaux de Dassault Systèmes au 31 décembre 2006 :

	Nombre d'options consenties <sup>(1)</sup>	Nombre d'options en circulation au 1 <sup>er</sup> janv. 2006	Nombre d'actions souscrites en 2006	Prix d'exercice (en dollars US)	Nombre d'actions rachetées dans le cadre du plan de rachat d'actions	Prix de rachat (en dollars US)
<b>Charles Edelstenne<sup>(2)</sup></b>	900 000	300 000	300 000	6,00	300 000	42,30
<b>Bernard Charlès<sup>(2)</sup></b>	900 000	300 000	300 000	6,00	300 000	42,30
<b>Thibault de Tersant<sup>(2)</sup></b>	480 000	160 000	160 000	6,00	160 000	42,30

(1) La date d'attribution pour tous les administrateurs mentionnés ci-dessus était le 14 décembre 1998.

(2) À la suite de l'exercice de leurs options de souscription d'actions SolidWorks et de la revente ultérieure des actions à SolidWorks en 2006, Charles Edelstenne a réalisé un gain de 10 890 000 dollars, Bernard Charlès a réalisé un gain de 10 890 000 dollars et Thibault de Tersant a réalisé un gain de 5 808 000 dollars.

## 6 Organes d'administration, de direction et salariés

Au 31 décembre 2006, les cadres dirigeants de la Société (y compris les mandataires sociaux) ne détenaient plus d'options de souscription d'actions SolidWorks.

### 6.4 Conventions réglementées

Les conventions suivantes, lesquelles ont été approuvées conformément aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 :

- le 28 juin 1996 : police d'assurances « Responsabilité des dirigeants » conclue avec la compagnie d'assurances AIG EUROPE ;
- le 11 mars 1998 : licence non exclusive et gratuite de la marque ENOVIA concédée à Enovia ;
- le 23 septembre 2003 : décision de verser à Bernard Charlès une indemnité de départ en cas de révocation de son mandat de Directeur général par le Conseil d'administration, sauf dans le cas où cette révocation serait motivée par une faute commise avec intention de nuire aux intérêts de Dassault Systèmes. Le montant de cette indemnité sera égal à 24 mois de la dernière rémunération annuelle brute qu'il aura reçue au titre de son mandat social de Directeur général ;
- le 23 septembre 2003 : avenant au contrat de travail de Bernard Charlès ayant pour objet notamment de prévoir une indemnité forfaitaire équivalente à 24 mois de la dernière rémunération annuelle brute qu'il aura reçue au titre de son contrat de travail, en cas de licenciement pour une raison autre que la faute grave ou lourde ;
- le 23 septembre 2003 : prise en charge, sous certaines conditions, des frais de défense des administrateurs si ceux-ci étaient amenés à préparer leur défense personnelle devant une juridiction civile, pénale ou administrative aux États-Unis, dans le cadre d'une enquête, instruction ou investigation menée à l'encontre de Dassault Systèmes.

En 2006, aucune convention réglementée n'a été conclue.

Les Commissaires aux comptes ont établi un rapport spécial sur les conventions réglementées dont le contenu est reproduit au paragraphe 10.2.4.

### 6.5 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration ou de direction

Néant.

### 6.6 Actifs appartenant aux dirigeants

Il n'existe pas d'actifs utilisés par la Société qui appartiennent directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille.



## 6.7 Rapport du Président du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2007 sur les travaux du Conseil d'administration et le contrôle interne

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

Le présent rapport a pour objet de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration de Dassault Systèmes (« DS »), ainsi que des procédures de contrôle interne mises en œuvre par DS et ses filiales (la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Il vous est présenté en complément du rapport de gestion.

Ce rapport est établi conformément à l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce et aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») contenues notamment dans son rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne du 22 janvier 2007. Le Président a chargé la direction financière, la direction juridique et la direction de l'audit interne des diligences préparatoires au présent rapport.

Il convient tout d'abord de noter que DS est une société française cotée sur Eurolist – Compartiment A à Paris et au NASDAQ à New York, depuis 1996. DS veille à respecter les règles du droit des sociétés qui lui sont applicables sur chacune de ces deux places.

DS cherche également à anticiper leurs évolutions en fonction des propositions ou recommandations formulées par les autorités de contrôle, l'AMF en France, et la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux Etats-Unis, ainsi que, le cas échéant, par Euronext ou le NASDAQ. Elle s'inspire également des recommandations de la pratique, et notamment des recommandations de l'AFEP et du MEDEF.

L'année 2006 a été marquée comme la précédente par un renforcement des pratiques de gouvernement d'entreprise dans le prolongement des efforts antérieurs et en accord avec les nouvelles règles et recommandations applicables et en particulier par la mise en œuvre des diligences nécessaires à l'évaluation des procédures de contrôle interne sur le reporting financier telles que définies dans la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley.

## I Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration de DS

### I.1 Conseil d'administration

En 2006, le Conseil d'administration de DS était composé de 9 membres. Plus de la moitié des membres du Conseil sont des administrateurs indépendants, au sens des critères d'indépendance précisés en France par le rapport Bouton et aux Etats-Unis par le Sarbanes-Oxley Act et le NASDAQ. Les cinq administrateurs indépendants sont Messieurs Bernard Dufau, André Kudelski, Paul Brown, Jean-Pierre Chahid-Nourai et Arnaud De Meyer. L'indépendance des administrateurs fait l'objet d'une revue annuelle. Ce Conseil s'est réuni à 4 reprises en 2006, avec un taux de présence des administrateurs s'élevant à 89 %.

Outre les délibérations et décisions mises à l'ordre du jour de ses réunions en application des lois et règlements en France (notamment convocation de l'assemblée générale des actionnaires, autorisation préalable des conventions réglementées), le Conseil d'administration est appelé à intervenir principalement dans les domaines suivants :

- la stratégie de la Société (définition des orientations stratégiques, approbation ou revue des opérations de partenariat et d'acquisition),
- les comptes et le budget (arrêté des comptes sociaux et consolidés 2005, des comptes consolidés du premier semestre 2006, des comptes prévisionnels 2006),

# 6 Organes d'administration, de direction et salariés

- les rémunérations des mandataires sociaux,
- le contrôle interne (revue de l'avancée des travaux de mise en place d'un système de contrôle interne dans la perspective de la certification à établir conformément au Sarbanes-Oxley Act), l'examen et l'application des nouvelles recommandations légales françaises et américaines en matière de gouvernement d'entreprise.

Les fonctions de président du Conseil et de directeur général ont été dissociées. Le président du Conseil de DS, Monsieur Charles Edelstenne, représente le Conseil, il organise et dirige ses travaux, dont il rend compte à l'assemblée générale des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Le directeur général, Monsieur Bernard Charlès, est investi, vis-à-vis des tiers, et de par la loi, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, et représente la société dans ses rapports avec les tiers. Les limitations de ses pouvoirs sont indiquées au paragraphe I.5 ci-dessous.

Des comités spécialisés ont été mis en place pour aider le Conseil d'administration dans l'accomplissement de ses missions : le Comité d'audit dès 1996, auquel lui ont été adjoints en 2005 un Comité des rémunérations et de sélection et un Comité scientifique.

En 2005, et conformément aux recommandations en matière de gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration a adopté un règlement intérieur qui définit les règles de composition et de fonctionnement du Conseil. Il prévoit la fréquence habituelle des réunions et les moyens de participation à ces réunions et rappelle les moyens donnés aux administrateurs pour accomplir leur mission, en prévoyant une information ponctuelle et permanente à leur attention.

Le règlement intérieur indique la composition et les missions du comité d'audit, du comité des rémunérations et de sélection et du comité scientifique mis en place par le Conseil d'administration, qui sont décrits ci-après.

Il précise que le Conseil devra faire un point annuel sur son fonctionnement et que des évaluations formalisées pourront être réalisées. Une première évaluation du fonctionnement du Conseil a été effectuée au cours du premier semestre 2006, à l'aide d'un questionnaire, élaboré par les administrateurs indépendants, et soumis à tous les administrateurs. Il ressort de cet exercice d'évaluation que les membres du Conseil sont satisfaits de son fonctionnement. Des pistes d'amélioration ont été étudiées. Il a été notamment recommandé de transmettre aux administrateurs le plus tôt possible les documents nécessaires à la préparation de ces réunions, recommandation qui a été suivie en pratique. Il a également été préconisé que des réunions informelles soient tenues chaque année avec les cadres dirigeants du groupe afin d'aborder certains sujets liés à l'activité ou à l'organisation de la Société, ce qui a été suivi d'effet avec une première réunion de ce type en 2006.

Enfin, le règlement intérieur rappelle que les administrateurs indépendants doivent se réunir au moins deux fois par an en « session indépendante » afin de faire un point général sur le fonctionnement de DS et de son Conseil d'administration. Les administrateurs indépendants de DS se sont ainsi réunis deux fois en 2006.

## I.2 Comité d'audit

Le Comité d'audit du Conseil d'administration de DS est composé de quatre administrateurs indépendants : Bernard Dufau, président, André Kudelski, Paul Brown, expert financier, et Jean-Pierre Chahid-Nourai. Les deux premiers ont été ou sont dirigeants d'entreprises, le troisième est professeur d'université en comptabilité, et le quatrième a occupé des postes de responsabilité dans le domaine financier.

En 2006, ce Comité s'est réuni physiquement à trois reprises. Le directeur général adjoint en charge des affaires financières, le directeur des services financiers, le directeur de la consolidation, le directeur de l'audit interne, le directeur juridique ainsi que les commissaires aux comptes ont assisté à ces réunions. En outre, afin de revoir les annonces de résultats trimestrielles et d'autres sujets ponctuels, les membres du Comité d'audit ont participé à des conférences téléphoniques à quatre reprises avec le vice-président en charge des affaires financières, le directeur des services financiers, le directeur de la consolidation. Le taux de participation aux réunions et aux conférences téléphoniques a été de 100 %.

Les attributions de ce Comité, telles que définies dans sa Charte, ont été élargies en 2003 pour tenir compte à la fois des recommandations françaises issues du rapport Bouton et des nouvelles règles américaines issues du Sarbanes-Oxley Act. La mission du comité d'audit est d'assister le Conseil d'administration de DS dans le rôle de surveillance que celui-ci exerce en faveur des actionnaires et des investisseurs, en ce qui concerne les éléments suivants : (i) l'intégrité des comptes de la Société, (ii) le processus de reporting financier, (iii) les systèmes de comptabilité et de contrôle, (iv) la bonne exécution de la mission des commissaires aux comptes de DS, (v) les qualifications et indépendance de ceux-ci et (vi) le respect par la Société des exigences légales et réglementaires. Il est chargé d'examiner ces différents sujets et de transmettre ses recommandations ou de fournir ses conseils au Conseil d'administration.

Dans ce cadre, le Comité d'audit revoit la mise en œuvre des principes comptables critiques et les estimations et jugements significatifs effectués par la direction de l'entreprise dans l'arrêté des comptes.

Le Comité d'audit approuve le plan annuel des missions d'audit interne. Le directeur de l'audit interne rend compte à ce Comité des conclusions résultant de ses travaux.

En 2006, outre les missions traditionnelles qui leur sont dévolues, les membres du Comité ont, plus particulièrement, pré-approuvé le périmètre d'intervention et les missions connexes confiées aux commissaires aux comptes de DS pour l'année et procédé à une vérification de leur indépendance. Ils ont également procédé à une revue préalable de tous les communiqués de presse financiers trimestriels de DS, et ce avant leur diffusion à la communauté financière. En outre, en 2006, le Comité d'audit a été informé des progrès du projet de DS relatif aux procédures et contrôles internes conformément aux règles françaises et américaines applicables (Loi de Sécurité Financière en France et Sarbanes-Oxley Act aux Etats-Unis) et tout particulièrement des résultats des travaux d'évaluation des mécanismes de contrôle interne sur le reporting financier.

### 1.3 Comité des rémunérations et de sélection

Depuis sa création en avril 2005, ce Comité est composé de deux administrateurs indépendants, conformément aux règles américaines applicables : Bernard Dufau et André Kudelski.

Ses principaux objectifs sont de (i) proposer au Conseil d'administration les montants des rémunérations du président du conseil et du directeur général, (ii) définir les bases de calcul et les règles de fixation de la part variable de la rémunération de ces mandataires sociaux et contrôler l'application des règles de fixation de cette rémunération variable, (iii) proposer au Conseil d'administration des solutions de succession en cas de vacance des postes de président du conseil ou de directeur général, (iv) examiner la politique de sélection et de rémunération des cadres dirigeants non mandataires sociaux du groupe, (v) débattre de la politique d'attribution de stock-options, ou de mise en place d'autres formes d'intéressement basé sur les actions de la Société, et faire des propositions à ce sujet, (vi) apprécier le montant des jetons de présence et le mode de répartition de ces jetons entre les administrateurs, (vii) effectuer toute proposition au Conseil d'administration intéressant la nomination ou le renouvellement d'administrateurs.

Les règles du NASDAQ prévoient que la rémunération de tous les cadres dirigeants (« executive officers ») autres que le président du conseil et le directeur général doit être déterminée, ou recommandée au Conseil par le Comité des rémunérations. Cependant, en droit français, le Conseil n'a le pouvoir de décider que de la rémunération du président du conseil, du directeur général et s'il y a lieu du ou des directeurs généraux délégués, la rémunération des autres cadres dirigeants étant déterminée par la direction de la Société conformément aux termes de leur contrat de travail et aux pratiques de marché. En conséquence, la Société continue de suivre la pratique de son pays d'origine et le droit français et en a informé le NASDAQ.

En 2006, le Comité des rémunérations et de sélection s'est réuni trois fois avec un taux de présence de 100 %. Il a confirmé le caractère indépendant des membres du Conseil de DS dits indépendants, sur la base des réponses au questionnaire adressé à chaque administrateur concerné. Il a formulé des recommandations à l'attention du Conseil d'administration en ce qui concerne la répartition des jetons de présence alloués aux administrateurs, l'attribution d'actions gratuites au directeur général et l'attribution d'options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants ou salariés du groupe. Il a également examiné la structure de rémunération 2006 des cadres dirigeants non mandataires sociaux et revu le processus général d'attribution de stock-options.

Ce Comité a également recommandé le versement en 2006 de la totalité de la part variable de la rémunération du directeur général au titre de l'exercice 2005, sur la base de la réalisation des objectifs dont dépendait cette partie variable. Il a proposé au Conseil un montant de rémunération, en partie fixe et en partie variable, au titre de l'exercice 2006 pour le directeur général ainsi qu'un montant de rémunération pour le président du conseil d'administration. En 2007, il est prévu que le Comité des rémunérations et de sélection se réunisse au minimum deux fois.

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'administration de DS pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont exposés dans le rapport de gestion du Conseil à l'assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

### I.4 Comité scientifique

Le Comité scientifique est composé de deux administrateurs, Bernard Charlès et Arnaud De Meyer, et d'un cadre dirigeant, Dominique Florack, directeur général adjoint en charge des Produits, de la Recherche et du Développement, et se réunit au moins une fois par an. Ses membres ont été nommés lors de sa création. Le Comité revoit les axes de recherches et de développement, examine les avancées technologiques du groupe DS et formule des recommandations sur ces sujets. Les employés de DS disposant de l'expertise appropriée dans le domaine de la recherche et développement ou sur les questions abordées peuvent être conviés à ces réunions.

Le Comité Scientifique s'est réuni trois fois en 2006. Il a débattu des priorités de recherche et développement au regard notamment des nouveaux segments industriels sur lesquels DS a décidé d'intervenir, des processus de gestion du portefeuille des technologies de DS, ainsi que de l'évolution de l'écosystème de partenaires technologiques et scientifiques de DS. La stratégie du groupe en matière de gestion de la propriété intellectuelle, via le développement de standards et le dépôt de brevets a été également revue. Il est prévu que le Comité scientifique se réunisse au moins deux fois en 2007.

### I.5 Pouvoirs du Directeur général

Conformément à la loi, la gestion courante de DS est de la compétence du Directeur général. Mais les pouvoirs de celui-ci sont limités par l'objet social de DS et par les attributions réservées aux assemblées d'actionnaires ou au conseil d'administration.

C'est ainsi que la modification des statuts, l'approbation des comptes et l'affectation des résultats, la nomination ou la révocation des administrateurs ainsi que la fixation globale de leur rémunération, la nomination des commissaires aux comptes et l'approbation des conventions réglementées sont de la compétence unique et exclusive de l'assemblée des actionnaires.

De même, le Conseil d'administration a compétence quant à (i) la convocation des assemblées générales d'actionnaires, (ii) l'établissement des comptes sociaux et consolidés et du rapport annuel de gestion, (iii) l'établissement des documents de gestion prévisionnelle et des rapports correspondants, (iv) l'autorisation préalable des conventions réglementées, (v) la cooptation d'administrateurs, (vi) la nomination et la révocation du Président du Conseil d'administration ou du Directeur général et (vii) la fixation de leur rémunération respective, (viii) la création des Comités et la nomination de leurs membres ainsi que (ix) la répartition des jetons de présence.

Par ailleurs, en application du règlement intérieur du Conseil d'administration, certaines décisions du Directeur général doivent être soumises à l'approbation préalable du Conseil, la liste de ces décisions étant revue annuellement lors du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice écoulé.

Ainsi, le Conseil, dans sa séance du 30 mars 2007, a décidé que le Directeur général ne pourrait décider, sans l'approbation préalable du Conseil, d'une part, aucune opération se situant en dehors de la stratégie de la Société présentée au Conseil d'administration, et d'autre part, aucune des opérations mentionnées ci-après si elles excèdent certains seuils : (i) toute acquisition ou cession d'entités ou de participations, (ii) tout investissement de croissance organique, et (iii) tout recours à un financement externe (par endettement bancaire ou par appel aux marchés de capitaux), cette décision valant pour une durée d'un an, jusqu'au prochain conseil arrêtant les comptes de l'exercice 2007.

Le Conseil, lors de cette même réunion, a autorisé le Directeur général, pour une durée d'un an, jusqu'au prochain conseil arrêtant les comptes de l'exercice 2007, à consentir des cautions, avals ou garanties au nom de DS dans la limite d'un montant global de 100 millions d'euros.

Il convient de noter que le Directeur général de DS est assisté dans sa mission d'exécution de la stratégie et de gestion courante par les directeurs généraux adjoints, qui sont mentionnés dans le document de référence de DS, qui se réunissent de manière hebdomadaire et qui composent le Comité exécutif.

## II Procédures de contrôle interne de DS en tant que société mère et en tant que Groupe

Selon le référentiel COSO (Committee of Sponsoring Organization of the Treadway Commission) adopté par la Société, le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et le personnel, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

Les procédures de contrôle interne du groupe DS sont applicables à l'ensemble des filiales détenues majoritairement.

### II.1 Les objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne dans la Société, tant au niveau de la société mère qu'au niveau des filiales, visent à :

- améliorer la performance et l'efficacité des opérations grâce à une utilisation optimisée des ressources disponibles,
- sécuriser la fiabilité, la qualité et la disponibilité des informations financières,
- assurer la conformité des opérations avec les législations en vigueur et les procédures internes de la Société,
- garantir la sécurité des actifs et en particulier la propriété intellectuelle, les ressources humaines et financières et l'image de la Société,
- prévenir les risques d'erreurs ou de fraudes.

Néanmoins, comme le rappelle la norme CNCC 2-301, « un système de contrôle interne conçu pour répondre aux objectifs décrits ci-dessus ne donne cependant pas la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de toute procédure ». Les procédures de contrôle interne de DS ne peuvent donc être considérées comme une garantie absolue de la réalisation des objectifs de la Société.

### II.2 Les acteurs et l'organisation du contrôle interne

Toutes les instances impliquées dans la gouvernance d'entreprise participent à la mise en œuvre des processus de contrôle interne.

Le Conseil d'administration, sensibilisé aux problématiques de contrôle interne, s'est doté, dès 1996, d'un Comité d'audit, dont la mission a été décrite précédemment.

La Direction Générale de la Société a, de son côté, mis en place :

- un Comité Initiés en 1997. Celui-ci est chargé de fixer et communiquer en interne trimestriellement, dans la Société, les dates des périodes pendant lesquelles il n'est pas recommandé aux administrateurs et à certains salariés de la Société d'acheter ou de vendre des actions DS, et ce afin de prévenir les délits d'initié. Ce Comité demande également à être informé des transactions effectuées par les membres de la direction de la Société,
- un comité de revue (« Disclosure Committee ») mis en place dans le cadre des processus de vérification des informations contenues dans le rapport annuel,
- un service d'audit interne créé en 2003 et rattaché au Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Financières de DS et au Comité d'audit. Ce service a pour mission d'évaluer la pertinence du contrôle interne de DS, d'alerter la direction et le Comité d'audit sur des déficiences ou des risques éventuels, et de proposer des mesures permettant de limiter ces risques et d'améliorer l'efficacité des opérations. En 2006, le service d'audit interne a également eu la responsabilité de l'animation des travaux menés dans le cadre la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley et de l'évaluation pour le compte de la direction des mécanismes de contrôle interne liés au reporting financier,
- un Comité d'éthique a été mis en place en mai 2004 pour assurer la mise en œuvre du code de conduite des affaires (« Code of Business Conduct ») qui définit les règles de comportement éthique au sein du groupe, et pour offrir une possibilité de recours à tous les employés qui constateraient des manquements à ce code.

# 6 Organes d'administration, de direction et salariés

L'organisation du contrôle interne repose également sur le principe de responsabilisation de chacun des départements et filiales de la Société dans son domaine de compétences et sur une délégation de pouvoirs aux membres du Comité exécutif de la Société et une limitation de pouvoirs de chacun des directeurs de filiales.

Par ailleurs, les directeurs généraux et financiers locaux sont responsables de l'élaboration des comptes destinés à être intégrés dans les comptes consolidés de la Société, des comptes sociaux et des rapports d'activité de chacune de leurs filiales respectives.

Le service du contrôle de gestion groupe est en charge du pilotage des objectifs financiers de la Société dans le cadre des processus de suivi budgétaire et, à ce titre, procède aux contrôles et analyses spécifiques des comptes trimestriels. Il a également pour mission d'identifier, analyser et alerter sur les écarts par rapport à l'exercice antérieur, au trimestre précédent et aux objectifs budgétaires de la Société, ces derniers faisant l'objet d'une réactualisation trimestrielle.

## II.3 Les procédures de contrôle interne

Les mécanismes de contrôle interne développés par la Société s'appuient sur la méthodologie COSO et tendent à promouvoir le contrôle interne en matière :

- d'environnement de contrôle : les différentes entités de la Société ont mis en place depuis plusieurs années des codes ou règles veillant à promouvoir l'éthique des affaires. Dans le cadre de la construction d'une culture et d'une éthique commune à la Société, un code de conduite des affaires (« Code of Business Conduct ») pour l'ensemble des salariés de la Société a été rédigé et communiqué en 2004. Ce code est disponible sur le site intranet de DS et il est demandé à chaque nouvel employé d'en prendre connaissance.
- d'analyse des risques : dans le cadre des travaux d'évaluation des procédures de contrôle interne sur le reporting financier liés à la section 404 de la loi Sarbanes Oxley, une étude a été menée pour identifier (i) les processus ayant une incidence sur les comptes, (ii) les risques inhérents à chacun de ces processus pour les entités significatives du groupe en particulier en matière de fiabilité de l'information financière, prévention et détection de la fraude et protection des actifs, (iii) la définition des points de contrôles clés permettant de limiter ces risques
- d'activités de protection et de contrôle :

1) La protection de la propriété intellectuelle de la Société est une préoccupation constante de celle-ci. Elle est assurée par la mise en place et le suivi de processus d'entreprise permettant de vérifier les droits dont dispose la Société avant la mise sur le marché de ses produits logiciels.

La Société a par ailleurs développé au cours des deux dernières années la protection de ses inventions par un recours raisonnable et réfléchi au dépôt de brevets dans plusieurs juridictions.

Enfin, les principales marques de la Société sont enregistrées dans de nombreux pays.

2) La protection informatique, critique pour assurer la sécurité des codes sources des applications de la Société, est constamment évaluée, testée et renforcée tant dans les domaines des accès ou de la performance des réseaux, que dans ceux de la protection contre les virus, ou de la sécurité physique des serveurs et autres installations informatiques.

3) La publication des rapports annuels fait l'objet de revues approfondies menées en étroite collaboration entre les services financiers, le service juridique et le service des relations investisseurs.

4) La formalisation et mise à jour des procédures de contrôle interne relatives aux principaux processus de l'entreprise (sécurité informatique, gestion commerciale, ressources humaines, protection de la propriété intellectuelle, clôture et publication des comptes, gestion de la trésorerie) tant par la maison mère que dans les principales filiales du groupe.

5) La documentation des points de contrôles clés permettant de prévenir ou de détecter les risques impactant l'information financière dans les entités significatives du groupe.

6) Les tests réalisés sur les points de contrôles clés afin d'en évaluer la mise en œuvre et l'efficacité.

7) La mise en place de plans d'actions correctives par les entités opérationnelles dans une démarche d'amélioration continue.

- de communication :

La Société a mis en place des processus de revue et d'analyse régulières des performances de ses principales filiales (revues budgétaires, analyses des résultats trimestriels, conseil d'administration) et des forums bi-annuels de communication portant entre autre sur les processus de contrôle interne.

D'autre part, la Société harmonise actuellement les systèmes de gestion et de comptabilité de ses principales filiales en déployant une solution ERP intégrée.

- de monitoring :

Le département d'audit interne a réalisé en 2006 différentes missions dans les filiales du groupe afin de s'assurer de la conformité des procédures de contrôle interne avec les objectifs du groupe. Ces missions, autorisées par le Comité d'Audit, conduisent à l'élaboration de recommandations auprès des équipes de management locales et à la mise en œuvre de plans d'actions afin de renforcer le cas échéant les processus et organisations audités.

## II.4 Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable

Enfin, en matière de processus de contrôle interne liés à l'élaboration des informations financières et comptables, la Société s'est attachée à :

- Mettre en place un système de pilotage trimestriel permettant de réactualiser au moins trimestriellement les objectifs budgétaires et d'identifier et d'analyser tout écart par rapport aux objectifs fixés par la Direction financière de la Société et par rapport au trimestre et à l'exercice précédents.

Ainsi, chacune des filiales prépare une présentation détaillée et étayée de son activité commerciale au cours du trimestre et de l'année écoulée et procède à une analyse comparative de ses résultats financiers (revenus et coûts) par rapport à ses objectifs budgétaires et par rapport au même trimestre de l'exercice antérieur.

Les prévisions budgétaires sont revues, analysées et actualisées chaque trimestre afin de prendre en compte toutes les évolutions du marché du PLM (Product Lifecycle Management) et de l'environnement économique, notamment en matière de taux de change, et de présenter des objectifs réalistes aux actionnaires et aux marchés financiers.

- Fiabiliser ses processus et ses outils de consolidation afin d'établir et de publier chaque trimestre, dans les meilleurs délais, des états financiers consolidés complets. La procédure de consolidation, telle que définie par la Société, repose sur :

1) La responsabilisation des directeurs financiers des filiales tenus de certifier les comptes trimestriels transmis à DS et de présenter des revues et des analyses d'activité détaillées avant que les comptes ne soient consolidés.

2) L'utilisation d'outils de reporting et de consolidation permettant de sécuriser la transmission et le traitement des données et l'élimination des transactions intra-groupe.

3) La mise en place d'un processus de suivi annuel des engagements hors bilan, des conventions réglementées ou assimilées.

4) La revue approfondie par la Direction financière de la Société des comptes trimestriels des filiales et de la société mère.

5) L'analyse détaillée par le département comptable groupe de toutes les transactions de vente de logiciels ou de services impactant les comptes de façon significative afin d'en valider les règles de comptabilisation.

6) La revue du communiqué de presse annonçant les résultats trimestriels avant leur publication par le Comité d'audit.

- Systématiser les processus de revue des informations financières par le Comité d'audit lors des conférences téléphoniques trimestrielles préalables à la publication des comptes et lors des réunions du Comité préalables aux Conseils d'administration.
- Structurer sa communication financière pour assurer la mise à disposition simultanée et de manière équivalente sur ses principaux marchés, des résultats financiers ou opérations pouvant avoir un impact sur le cours de ses actions.

### II.5 Evaluation du contrôle interne dans le cadre de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley

Dans le cadre du rapport annuel (*Form 20-F*) qui est déposé à la *Securities and Exchange Commission* (SEC) aux Etats-Unis et conformément aux dispositions introduites par l'article 302 de la loi Sarbanes-Oxley, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint Affaires Financières, sont tenus de procéder à l'évaluation au 31 décembre 2006 de l'efficacité des contrôles et des procédures relatifs aux informations publiées (*disclosure controls and procedures*) telles que définies par la réglementation américaine et de conclure à leur efficacité.

Par ailleurs, en application de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint Affaires Financières sont tenus d'établir un rapport sur l'évaluation au 31 décembre 2006 de l'efficacité du contrôle interne relatif au reporting financier (*internal control over financial reporting*) effectué selon les normes comptables en vigueur aux Etats-Unis. Ce rapport doit préciser que :

- le Directeur Général et le Directeur Financier sont responsables de la mise en place et du maintien d'un processus de « contrôle interne sur le reporting financier » adéquat ;
- le Directeur Général et le Directeur Financier ont procédé à une évaluation au 31 décembre 2006 de l'efficacité du « contrôle interne sur le reporting financier » au sein du Groupe. Cette évaluation a été réalisée au regard des critères définis dans le référentiel de contrôle interne COSO retenu par le Groupe et présenté dans ce rapport,
- dans ce cadre, le Directeur Général et le Directeur Financier doivent conclure sur l'efficacité du « contrôle interne sur le reporting financier » établi selon les normes comptables américaines, au 31 décembre 2006 ;
- l'auditeur externe qui audite les états financiers au 31 décembre 2006 présentés dans le rapport annuel déposé à la SEC (*Form 20-F*) doit émettre une opinion sur le rapport d'évaluation du « contrôle interne sur le reporting financier » établi selon les normes américaines par le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint Affaires Financières ainsi qu'une opinion sur l'efficacité du « contrôle interne sur le reporting financier » établi selon les normes américaines, au 31 décembre 2006.

Le rapport établi en application de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley sera intégré dans le rapport annuel, déposé à la SEC (*Form 20-F*) et disponible sur le site Internet du Groupe.

Charles Edelstenne  
Président du Conseil d'administration



## 6.8 Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Dassault Systèmes et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 21 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Xavier Cauchois

**ERNST & YOUNG Audit**

Jean-Marc Montserrat

## 6.9 Rapport social et environnemental

### 6.9.1 Domaine social

#### 1. Effectif

Effectif total du Groupe Les effectifs de la société Dassault Systèmes et de ses filiales (ci-après le « Groupe ») (y inclus les prestataires extérieurs indépendants intervenant dans le Groupe) s'élèvent, au 31 décembre 2006, à 6 840 contre 5 693 au 31 décembre 2005, soit une progression de plus de 20 %, résultant non seulement de la croissance interne du Groupe mais aussi d'opérations de croissance externe (acquisitions des sociétés MatrixOne, Inc. aux Etats-Unis (et ses filiales dans différents pays) et Dynasim AB et GCS Scandinavia AB en Suède).

La répartition de l'effectif par zone géographique et par fonction est la suivante :

Au 31 décembre	2006	2005	2004
Société Dassault Systèmes	1 925	1 967	1 800
Filiales	4 915	3 726	2 656
<b>Total</b>	<b>6 840</b>	<b>5 693</b>	<b>4 456</b>
R&D et maintenance	3 164	2 678	2 171
Ventes, marketing et services	3 166	2 614	1 954
Administration et autres	510	401	331
<b>Total</b>	<b>6 840</b>	<b>5 693</b>	<b>4 456</b>
France*	2 246	2 141	2 057
Etats-Unis et autres**	4 594	3 552	2 399
<b>Total</b>	<b>6 840</b>	<b>5 693</b>	<b>4 456</b>

\* Au 31 décembre 2006, l'effectif total du Groupe en France, hors filiales indirectes, est constitué à 21,9 % de femmes (482 personnes) et à 78,2 % d'hommes (1 724 personnes).

\*\* Au 31 décembre 2006, l'effectif du Groupe hors France est de 1 034 en Europe, 2 304 en Amériques et 1 256 en Asie-Pacifique, soit 15,1 %, 33,7 % et 18,4 % de l'effectif total respectivement.

En 2006, l'internationalisation du Groupe se confirme avec des collaborateurs de 76 nationalités différentes. Globalement, le Groupe emploie 80 % d'hommes et 20 % de femmes, répartis dans 27 pays.

Effectif total du Groupe en France dont CDD et CDI (hors filiales indirectes) Au 31 décembre 2006, hors filiales indirectes, l'effectif total du Groupe en France s'élève à 2 206 salariés (hors prestataires extérieurs), dont 1 673 dans la société Dassault Systèmes. Cet effectif total est réparti en :

- 2 125 collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (CDI), dont 1 607 chez Dassault Systèmes ;
- 40 collaborateurs sous contrat à durée déterminée (CDD), dont 32 chez Dassault Systèmes ;
- 41 collaborateurs sous contrat en alternance, dont 34 chez Dassault Systèmes.

Nombre total d'embauches dont CDD et CDI  
 Hors filiales indirectes, le Groupe en France a embauché, au cours de l'année 2006, 307 salariés tous types de contrats confondus, dont 224 salariés pour la société Dassault Systèmes.

Type de contrats	Recrutements en 2006		
	Total	Société Dassault Systèmes	Filiales directes en France
CDI	210	149	61
CDD	60	43	17
Contrats en alternance	37	32	5

Au cours de l'année 2006, le Groupe en France, hors filiales indirectes, a transformé 17 contrats CDD en contrats CDI, dont 11 pour la société Dassault Systèmes.

Éventuelles difficultés de recrutement  
 La société Dassault Systèmes n'a pas rencontré de difficultés majeures pour recruter sur les postes ouverts mais a dû faire face à un marché très tendu sur les postes en R&D, l'offre étant plus forte que la demande.  
 Dans ce domaine de la recherche et du développement, les profils recherchés ont été, en majorité, ceux de spécialistes.  
 Les autres métiers de l'entreprise (ventes, finance, marketing, ressources humaines) ont représenté plus de la moitié des recrutements et ont concerné, comme en 2005, des profils expérimentés. Le délai moyen de recrutement a été de plus de 80 jours, soit un peu plus long qu'en 2005.

Nombre de licenciements et motifs  
 En 2006, le Groupe en France, hors filiales indirectes, a rompu 18 contrats de travail, dont 9 au sein de la société Dassault Systèmes. Les motifs reposent tous sur une cause réelle et sérieuse.

Main-d'œuvre extérieure  
 Le montant des versements effectués par la société Dassault Systèmes à des entreprises extérieures s'est élevé à 197 932 euros en 2006.

## 2. Réduction des effectifs

Plans de réduction des effectifs, plans de sauvegarde de l'emploi, efforts de reclassement, réembauches, mesures d'accompagnement  
 La société Dassault Systèmes n'a été concernée par aucune de ces mesures en 2006. Par ailleurs, aucune autre société du Groupe n'a mis en place de tels plans.

## 3. Temps de travail au sein de la société Dassault Systèmes

Organisation du temps de travail, durée pour les salariés à temps plein  
 Au sein de la société Dassault Systèmes, la durée du temps de travail pour les cadres autonomes à temps plein en forfait jours (représentant près de 92,4 % des cadres) est de 216 jours par période annuelle de référence. La durée moyenne du travail des salariés cadres à temps plein en forfait horaire est de 37,80 heures par semaine, en tenant compte des jours de réduction du temps de travail (JRRT). Pour les salariés non cadres, la durée hebdomadaire moyenne est de 35 heures compte tenu des JRRT.

Durée pour les salariés à temps partiel  
 Au sein de la société Dassault Systèmes, le temps de travail moyen des salariés à temps partiel est de 77,20 %. 3,9 % du personnel de la société Dassault Systèmes travaille à temps partiel. 45 collaborateurs travaillent sous un régime de forfait jours en temps incomplet et 19 collaborateurs travaillent en forfait horaire à temps partiel.

Heures supplémentaires  
 L'organisation du temps de travail des salariés au forfait horaire au sein de la société Dassault Systèmes a fait l'objet d'un système d'horaires variables, ne prévoyant pas le recours aux heures supplémentaires.

## 6 Organes d'administration, de direction et salariés

Taux et motifs d'absentéisme

Le taux d'absentéisme 2006 au sein de la société Dassault Systèmes, tous motifs confondus, hors congés payés, est de 1,81 %. Le taux d'absentéisme 2006 au sein de la société Dassault Systèmes, tous motifs confondus, y compris congés payés, est de 5,40 %.

Le détail des jours d'absence au titre de l'année 2006 répartis par motif est le suivant :

<b>Société Dassault Systèmes</b>	
Maladie	3 530,5 jours
Maternité	2 603 jours
Congé paternité	308 jours
Accident de travail	22 jours
Accident de trajet	46 jours
<b>Total</b>	<b>6 509,5 jours</b>

Le nombre de congés autorisés (congé parental, congés pour événements familiaux, etc.) au sein de la société Dassault Systèmes est de 8 935 jours.

### 4. Rémunérations au sein de la société Dassault Systèmes

Évolution des rémunérations

La masse salariale annuelle brute de la société Dassault Systèmes a progressé de 7,65 % en volume, au 31 décembre 2006, par rapport à la même date de l'année précédente.

Charges sociales

Le montant global des charges sociales de la société Dassault Systèmes pour 2006 s'élève à 43 373 184 euros.

Application des dispositions du Titre IV Livre IV du Code du travail (intéressement & participation) par la société Dassault Systèmes

Le montant global de l'intéressement dégagé au titre de l'exercice 2005 versé en 2006 est de 7 306 112 euros. Le montant global de la dotation au titre de la participation sur l'année 2005 versé en 2006 est de 11 550 478 euros.

Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2006, soumis à l'approbation des actionnaires le 6 juin 2007, devraient permettre de distribuer un intéressement égal à 7 801 959 euros et de dégager une réserve spéciale de participation de 10 683 531 euros.

Au titre de l'exercice 2006, et compte tenu des effets de plafonnement des bases de répartition, l'intéressement dégagé représente l'équivalent de 8,8 % de la masse salariale annuelle brute 2006 et la dotation de la réserve spéciale de participation représente l'équivalent de 12,1 % de la masse salariale annuelle brute 2006. Les taux bruts réellement versés aux salariés non plafonnés représentent, pour l'intéressement, 9,31 % et, pour la participation, 12,88 % de leur salaire brut annuel.

Plan d'épargne salariale

La société Dassault Systèmes s'est dotée, depuis 1993, d'un plan d'épargne d'entreprise permettant au personnel d'investir dans la souscription de parts et de fractions de parts de Fonds Commun de Placements, à l'exclusion de tout investissement exclusif dans des actions de Dassault Systèmes.

Égalité professionnelle hommes/femmes

Au 31 décembre 2006, l'effectif total de la société Dassault Systèmes est constitué à 22,5 % de femmes (376 personnes) et à 77,5 % d'hommes (1 297).

Position	Pourcentage des effectifs		Ecart constaté sur les rémunérations Femmes/Hommes
	Femmes	Hommes	
Niveaux I à V : coefficient 140 à 305	77 %	23 %	+0,84 %
Cadres coefficientés, PI et PII	23 %	77 %	-4,60 %
Cadres PIII A	12 %	88 %	+3,41 %

---

## 5. Relations professionnelles de la société Dassault Systèmes

Bilan des accords collectifs

En 2006, il y a eu 8 réunions avec le Comité d'entreprise, 13 avec les délégués du personnel, 5 avec la commission paritaire Vélizy et 12 avec les groupes de travail de cette commission, 5 réunions de travail sur la mixité parité ; 22 réunions de négociation avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives au sein de la société Dassault Systèmes.

Celle-ci a conclu les accords suivants :

- Accord relatif à l'organisation et à l'indemnisation des astreintes, des interventions planifiées et des interventions exceptionnelles, signé le 6 janvier 2006 et son avenant signé le 22 décembre 2006, par la CFDT, la CFE-CGC, FO et l'Ugict-CGT ;
- Accord sur la durée des mandats des membres du comité d'entreprise et des délégués du personnel signé le 2 mars 2006 par la CFDT, la CFE-CGC et FO ;
- Accord annuel 2006 relatif à la politique salariale, l'organisation et l'aménagement du temps de travail, la mixité et la parité professionnelle, signé le 24 mars 2006 par la CFDT, la CFE-CGC et FO ;
- Accord de prorogation des mandats signé le 7 avril 2006 par la CFDT, la CFE-CGC, la CGT et FO ;
- Accord de prorogation des mandats signé le 30 juin 2006 par la CFDT, la CFE-CGC, la CGT et FO ;
- Accord préélectoral signé le 15 septembre 2006 par la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et FO.

Suite aux élections professionnelles en date du 24 octobre 2006, de nouveaux délégués du personnel et membres du comité d'entreprise ont été élus.

---

## 6. Hygiène et sécurité de la société Dassault Systèmes

Les conditions d'hygiène et de sécurité

La société Dassault Systèmes dispose d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui s'est réuni à 2 reprises au cours de l'année 2006 et organisé 2 visites paritaires.

La société Dassault Systèmes a retranscrit dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques par unité de travail en concertation avec le CHSCT. Ce document est mis à jour annuellement. En 2006, la société Dassault Systèmes n'a pas identifié de risque en matière d'hygiène et de sécurité.

Les membres du comité d'entreprise et délégués du personnel élus le 24 octobre 2006 ont procédé à la désignation d'un nouveau CHSCT le 12 décembre 2006.

---

## 7. Formation

Le Groupe encourage l'épanouissement des collaborateurs au travers du savoir, du leadership et de la créativité. Elle stimule l'apprentissage permanent et l'innovation par la collaboration au sein du Groupe et de son écosystème.

Chaque collaborateur est amené à construire son projet de formation avec son management lors des entretiens individuels d'objectifs et de développement, et ce en relation avec ses objectifs professionnels et ceux de son organisation.

Outre les stages de formation, les collaborateurs du Groupe disposent de multiples opportunités d'apprentissage :

- le travail collaboratif au sein du Groupe et de son écosystème stimule le partage des connaissances ;
- les collaborateurs acquièrent des connaissances industrielles auprès des clients leaders sur leur marché qui déploient les méthodologies et technologies les plus innovantes ;
- les opportunités d'évolution professionnelle au sein du Groupe sont nombreuses et variées grâce à la dynamique de l'activité, à la croissance et à la diversification du Groupe (de 7 à 11 industries en 2006) ;
- les possibilités d'autoformation sur le poste de travail et le développement de l'apprentissage en ligne.

En 2006, le Groupe a développé un projet compétences autour des métiers du service et des ventes. A partir d'une réflexion sur l'évolution des métiers dans le cadre de la transformation stratégique opérée par le Groupe, le projet permet notamment à chacun de construire son propre parcours de formation.

Un nouveau système d'information concernant la formation a également commencé à être déployé. Il permet à chacun, de façon permanente, de piloter sa formation en émettant, depuis son poste de travail, ses besoins dans sa filière métier, en suivant sa progression et en consultant son historique.

Enfin, le plan de formation Groupe des managers s'est poursuivi avec 274 managers formés en 2006 à travers le monde, ce qui porte le nombre total de managers formés depuis 2003 à plus de 1 500.

---

## 6 Organes d'administration, de direction et salariés

En 2006, les axes prioritaires de la formation au sein de la société Dassault Systèmes ont été la continuité du déploiement du plan management spécifique au Groupe ; l'accompagnement des transformations PLM pour les collaborateurs de R&D ; le développement des services et des ventes dans le monde.

La société Dassault Systèmes a organisé 34 408 heures de formation pour 1 162 collaborateurs, ce qui a représenté 2 592 stagiaires dans les différentes actions de formation mises en œuvre. Ce nombre correspond à un budget représentant près de 4,33 % de la masse salariale de la société Dassault Systèmes.

En moyenne, chaque collaborateur de la société Dassault Systèmes a suivi 30 heures de formation. Le taux de départ en formation s'est élevé à 72 %.

### 8. Œuvres sociales

La société Dassault Systèmes subventionne le Comité d'entreprise à hauteur de 5 % de la masse salariale brute de l'année en cours pour les activités sociales et culturelles (aide à la scolarité et aux loisirs des enfants des collaborateurs, aide juridique, activités sportives, subventions pour les vacances – locations, voyages – et pour les spectacles, expositions, etc., cadeaux pour tous les collaborateurs et leurs enfants jusqu'à 16 ans). Cette dotation est reconnue comme étant l'une des plus fortes sur le marché. En 2006, le Comité d'entreprise a ainsi reçu 4 553 822 euros destinés à ces activités.

Le Groupe s'investit également dans les actions communautaires, en mettant ses innovations technologiques au service des communautés locales et en développant des actions dans le domaine éducatif.

Outre les actions mentionnées dans les rubriques 11, 12 et 13 ci-après, les collaborateurs du Groupe sont très actifs en s'investissant personnellement à des projets éducatifs et à l'égard des personnes en situation difficile. Par exemple, les collaborateurs de DELMIA ont organisé une vente aux enchères de matériel informatique, dont le produit a été affecté à divers projets communautaires menés par des associations locales.

### 9. « Code de Conduite des Affaires » et Diversité

« Code de Conduite des Affaires »

Dassault Systèmes a mis en place un code de conduite des affaires (ci-après le « Code ») rappelant les fondamentaux qui guident les comportements et relations professionnels de chaque collaborateur de Dassault Systèmes au sein de son écosystème. Un plan de communication a été mis en place dans chacune de ses entités pour aider à la compréhension du sens et des principes de ce Code.

Celui-ci traite des interactions au sein du Groupe et de son écosystème, de la protection de ses actifs, notamment de la propriété intellectuelle de Dassault Systèmes, de celle de ses clients et partenaires, ainsi que de la possible survenance de conflits d'intérêts. Il contribue ainsi à assurer la protection de ses collaborateurs et à renforcer la solidité des relations du Groupe avec ses clients et partenaires.

Une nouvelle version du Code a été préparée en 2006 pour une mise en œuvre en 2007 ; elle intègre notamment une partie environnementale.

Diversité

Le Groupe s'engage en faveur de la diversité et œuvre en faveur du brassage des cultures et des compétences. Ses collaborateurs peuvent ainsi continuer à acquérir des connaissances et compétences, tout en développant l'efficacité économique et la compétitivité du Groupe.

Afin de témoigner de son engagement en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale, la société Dassault Systèmes a signé la Charte de la Diversité dans l'Entreprise en 2006.

Elle a également poursuivi diverses actions (intégration des handicapés, recrutement, formation) et s'est associée à des réseaux d'experts en la matière au travers de :

- l'Observatoire de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (ORSE), association composée de grandes entreprises, sociétés de gestion de portefeuille, organisations syndicales, institutions de prévoyance et mutuelles dont la principale mission est de collecter, analyser et faire connaître des informations sur la responsabilité sociétale des entreprises et sur l'investissement socialement responsable, en France et à l'étranger ;
- et l'Institut du Mécénat Social (IMS) – Entreprendre pour la Cité, association fédérant les entreprises engagées dans des démarches de partenariat avec les autres acteurs économiques, dans une logique de développement durable.

Par exemple, Dassault Systèmes a participé en collaboration avec l'IMS-Entreprendre pour la Cité à des projets éducatifs au sein de collèges d'Ile-de-France, ainsi qu'à des projets destinés à réduire la fracture numérique.

## Emploi et insertion

Dassault Systèmes œuvre activement en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés.

La société Dassault Systèmes a conclu, le 18 décembre 2003, un accord en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés. Cet accord, qui a pour finalité l'insertion professionnelle de personnes handicapées en créant des conditions favorables à leur intégration, a bénéficié d'un renouvellement de son agrément le 20 décembre 2004.

Les actions menées en 2006 pour la mise en œuvre de l'accord sont organisées autour des 3 axes suivants :

1) L'accueil en formation de jeunes handicapés :

- poursuite des actions de partenariat avec le lycée EREA Toulouse-Lautrec de Vaucresson au travers de la formation au logiciel CATIA de 4 stagiaires en 2006 ;
- développement du partenariat avec le Centre de Rééducation Professionnelle Jacques Arnaud, avec 9 stagiaires « technicien en bureau d'étude » sur CATIA ;
- formation au logiciel CATIA dans le centre de compétence client de Dassault Systèmes de 5 stagiaires demandeurs d'emploi en situation de handicap ;
- accueil une fois par semestre d'un groupe de 15 travailleurs handicapés d'Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) pour les initier au monde de l'entreprise.

2) Des actions visant à favoriser le recrutement des travailleurs handicapés :

En 2006, Dassault Systèmes a renforcé son réseau de contact : outre son adhésion à l'association Tremplin (réseau de recrutement) et sa participation à la création du site « Hanploi.com » (site dédié au recrutement des personnes handicapées), la société a mis en place un partenariat avec l'association « Handmanagement » et la Conférence des Grandes Ecoles pour sensibiliser au handicap les élèves de ces grandes écoles, destinés à être les managers de demain, et accompagner dans leurs cursus des étudiants handicapés. Dassault Systèmes a également participé à des forums emploi dédiés au recrutement de personnes handicapées (Salon « AFIJ »).

Les objectifs de recrutement définis dans l'accord conclu en 2003 en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés ont été remplis :

- plan de recrutement 2006 : 4 personnes en CDI, 9 en CDD et 3 contrats d'apprentissage ;
- multiplication par 3,4 du taux d'emploi de personnes handicapées dans la société Dassault Systèmes ;
- 5 salariés d'ESAT en permanence au sein de l'entreprise travaillant sur le matériel informatique et sur la préparation des envois de logiciels.

Par ailleurs, des actions en matière de maintien dans l'emploi ont été entreprises : aménagements de poste de travail, convention avec une société de transporteur parisien pour les trajets domicile-bureau des collaborateurs à mobilité réduite, formations sur logiciel « Zoom Text » pour non-voyants.

Enfin, grâce à ses actions de formation, Dassault Systèmes a contribué au recrutement en CDI de 4 stagiaires chez ses clients depuis 2004.

3) Des actions de communication interne et de sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées au sein de l'entreprise :

- organisation d'une journée de sensibilisation sur la déficience visuelle intitulée « Une autre manière de voir » qui a rencontré un grand succès ;
- participation aux premières journées organisées par le GESAT (Groupement des Etablissements et Services d'Aide au Travail) premier réseau national de travail protégé, dans le cadre du renforcement du partenariat entre les entreprises et le secteur du travail protégé ;
- poursuite de l'activité d'un atelier de langue des signes.

Depuis 2004, un millier d'heures environ a été consacré aux actions de sensibilisation au sein de la société Dassault Systèmes et plus de 500 collaborateurs y ont participé.

## 10. Sous-traitance

Importance de la sous-traitance et mode de promotion auprès des sous-traitants des dispositions fondamentales de l'OIT et souci du respect par les filiales du Groupe de ces mêmes dispositions.

En 2006, la société Dassault Systèmes a dépensé 13,8 millions d'euros en faisant appel à la sous-traitance extérieure. Par ailleurs 35,8 millions d'euros ont été dépensés au titre de prestations intra-Groupe. Le Groupe est attentif à n'établir de relations contractuelles qu'avec les sous-traitants qui respectent les dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et notamment :

- la liberté syndicale et la protection du droit syndical ;
- l'abolition du travail forcé ;
- l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- l'absence de discrimination (emploi et profession) ;
- l'élimination du travail des enfants.

## 11. Impact territorial des activités

Sur l'emploi régional et sur le développement régional

La croissance des effectifs du Groupe bénéficie au développement local et régional. Par exemple, le pourcentage d'augmentation des effectifs de la société Dassault Systèmes (hors prestataires extérieurs) a été de 5,1 % en 2006 contre 1,53 % en 2005. En 2006, le Groupe s'est engagé en faveur de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes les plus défavorisés en signant avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Charte d'engagement des Entreprises au service de l'Egalité des chances dans l'Education.

Le Groupe travaille en étroite collaboration avec des établissements éducatifs et des partenaires industriels pour promouvoir l'innovation. Le Groupe est aussi présent dans les lycées et les établissements d'éducation supérieure, avec un objectif triple : développer l'intérêt pour des carrières scientifiques, préparer les étudiants à la vie professionnelle et générer des emplois localement.

A cette fin, en France, la société Dassault Systèmes, le Ministère de l'Education et l'Université de Versailles/ IUT de Mantes ont organisé un concours dans les écoles des quartiers défavorisés, destiné à promouvoir les carrières dans le domaine de l'ingénierie.

En Australie, un concours identique, le « International F1 In Schools », a été organisé en partenariat avec l'organisme australien REA (Re-Engineering Australia). Il a été remporté par une équipe d'élèves australiens qui ont utilisé le logiciel CATIA pour concevoir et réaliser la maquette de leur Formule 1.

Aux Etats-Unis, le Groupe s'est associé à 28 écoles d'Oakland (Michigan) en fournissant du matériel et organisant des formations destinées à familiariser les étudiants au logiciel DELMIA.

(Voir également rubrique suivante « Relations avec les parties prenantes, Établissements d'enseignement »).

## 12. Relations avec les parties prenantes

Associations d'insertion

La société Dassault Systèmes a recours au tissu associatif pour l'accueil de collaborateurs selon les profils définis et les lieux d'exercice des activités, dans le cadre de l'accord relatif à l'insertion des handicapés (voir également rubrique « Emploi et insertion »).

Par ailleurs, le Groupe participe avec la « Human Academy » au Japon à un programme ayant pour vocation d'aider les personnes en situation de recherche d'emploi à acquérir des compétences technologiques leur permettant de développer leur employabilité.

Établissements d'enseignement

Pour le Groupe, le partage de l'innovation technologique – au travers des partenariats – est un moyen de construire une société basée sur la connaissance. Dassault Systèmes crée des opportunités d'apprentissage au travers de l'utilisation de ses solutions, dans des établissements éducatifs très divers. Le Groupe collabore ainsi avec des écoles primaires et secondaires, des lycées, des universités et des grandes écoles à travers le monde.

La société Dassault Systèmes travaille dans des partenariats de recherche avec des écoles d'ingénieur françaises – notamment l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, l'Ecole Polytechnique. A titre d'illustration, Dassault Systèmes participe à la Chaire Management de l'Innovation en partenariat avec l'Ecole Polytechnique, en vue de préparer les élèves ingénieurs à affronter les défis industriels de demain.



	<p>À l'international, le Groupe a renforcé son partenariat avec l'<i>American Society for Engineering Education</i> (ASEE), organisation non gouvernementale composée d'entreprises et institutions qui mènent des actions en vue du développement des formations d'ingénieurs. Dassault Systèmes a ainsi sponsorisé l'Exposition annuelle de l'ASEE à Chicago ainsi que le Colloque sur la Formation d'Ingénieurs tenu à Rio de Janeiro. Dassault Systèmes a également participé à des séminaires sur l'intégration des technologies PLM dans le cadre de la formation ingénieur.</p> <p>En Chine, Abaqus a créé six centres de formation dans des universités régionales en vue d'entreprendre des formations et recherches qui puissent bénéficier des atouts respectifs de chacune.</p> <p>Dassault Systèmes offre également aux élèves et étudiants des stages, ayant pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• transmettre des compétences PLM – et des technologies développées par le Groupe ;</li> <li>• contribuer au développement de l'innovation en créant des synergies entre l'industrie et les écoles ;</li> <li>• préparer les étudiants à intégrer le monde professionnel.</li> </ul> <p>Par ailleurs, pour mieux connaître les attentes professionnelles des élèves, Dassault Systèmes organise des groupes de discussion, dits « Focus Groups ». En France, la société Dassault Systèmes a offert 148 stages en 2006.</p> <p>Enfin, le Groupe participe aux forums de recrutement dans les grandes écoles d'ingénieur en France et à l'étranger. (Voir également rubrique précédente « Impact territorial des activités »)</p>
Associations de défense de l'environnement	Compte tenu de l'activité exercée, le Groupe n'a pas établi de relations formelles avec les associations de défense de l'environnement.
Associations de consommateurs	<p>Le Groupe organise des rencontres annuelles avec ses clients afin de leur présenter ses nouveaux produits, de comprendre leurs besoins et d'échanger sur les meilleures pratiques industrielles. En 2006, ces rencontres ont eu lieu sur les 3 continents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en Europe : European CATIA Forum, Russia PLM Forum, DELMIA User Conference ;</li> <li>• aux Etats-Unis : North America DELMIA User Conference, SolidWorks World, CATIA Operators Exchange ;</li> <li>• en Asie-Pacifique : China PLM Forum, Korea PLM Forum, Japan CATIA Forum, Australia CATIA Forum, et DELMIA User Conference.</li> </ul> <p>Parallèlement, Dassault Systèmes organise, chaque année, une rencontre avec ses partenaires logiciels développant des applications sur la plateforme CAA V5.</p>
Populations riveraines	Le Groupe est vigilant à l'impact de son activité sur l'environnement de proximité.

**13. Filiales**

Manière dont les filiales étrangères de Dassault Systèmes prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales	<p>Dassault Systèmes a pour objectif de partager l'innovation technologique, au travers de partenariats éducatifs et communautaires et de contribuer à réduire la fracture numérique. Le Groupe collabore activement pour le développement local, notamment au travers de projets éducatifs et de projets communautaires par levée de fonds et implication directe des collaborateurs. Par exemple, la filiale SolidWorks a levé près de 500 000 \$ pour la recherche médicale. Dassault Systèmes Americas Corp. a reçu de la Croix-Rouge américaine le prix de générosité (« Generosity Award ») pour le travail accompli auprès des victimes de l'ouragan Katrina en Louisiane.</p> <p>La croissance des effectifs du Groupe a un impact positif sur le développement des régions où sont implantées ses filiales. Que celles-ci appartiennent au Groupe depuis plusieurs années ou qu'elles aient été récemment acquises, la croissance de leurs effectifs s'effectue très majoritairement par recrutement local.</p> <p>(Voir également rubriques précédentes « Œuvres sociales », « Impact territorial des activités », « Relations avec les parties prenantes »)</p>
---	--

Dassault Systèmes tient à la disposition de tout actionnaire qui en ferait la demande le bilan social prévu par les articles L. 438-1 et suivants du Code du travail.

## 6.9.2 Domaine environnemental

Le développement durable fait partie intégrante de la mission de la Société.

Ses solutions PLM favorisent les initiatives de ses clients en matière de développement durable en permettant de réduire la consommation de matières premières grâce à la maquette numérique, d'optimiser la consommation d'énergie et d'améliorer la sécurité et l'ergonomie des chaînes d'usinage et d'assemblage ainsi que des produits finis eux-mêmes. Les solutions de la Société permettent d'optimiser l'ensemble du processus industriel et constituent une garantie sur le long terme des investissements de ses clients.

Par ailleurs, bien que l'impact direct des activités de la société Dassault Systèmes sur l'environnement soit minimal, la société Dassault Systèmes et ses collaborateurs restent vigilants sur la consommation de ressources et le recyclage.

### 1. Consommations du Groupe

Consommations de ressources en :

• eau	<p>En 2006, la consommation d'eau au siège social de la société Dassault Systèmes a été de 9 862 m<sup>3</sup> d'eau, soit une baisse de 4,18 % par rapport à 2005. Celle de la société Dassault Systèmes Provence a été de 1 125 m<sup>3</sup> d'eau.</p> <p>Sur de nombreux sites, la consommation d'eau ne peut être établie avec certitude : elle est estimée par le bailleur et incluse dans les charges locatives.</p>
• matières premières	<p>En 2006, la consommation de papier au siège social de la société Dassault Systèmes a été de 29 000 kilos environ, soit une moyenne de 5 ramettes par collaborateur et par an. Celle de Dassault Data Services a été de 2 250 kilos, soit une moyenne de 2,5 ramettes par collaborateur et par an.</p> <p>La consommation de papier par la filiale Dassault Systèmes Provence est passée de 2 000 kilos en 2005 à 1 375 en 2006, dont 75 % de papier recyclé..</p>
• énergie et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique	<p>En 2006, un total de 10 771 000 KWh a été consommé au siège social de la société Dassault Systèmes, soit une baisse de 8 % par rapport à 2005. Dassault Systèmes Provence a consommé plus de 1 029 000 (en augmentation de 1,1 % par rapport à 2005), le siège social de Delmia Corp. (Auburn Hills, Michigan) a consommé environ 1 219 000 KWh, celui de Dassault Systemes Americas Corp. (Charlotte, Caroline du Nord) 3 913 600 KWh, celui de MatrixOne Inc. (Westford, Massachussets), plus de 3 693 000 KWh et celui de SolidWorks Corporation (Concord, Massachussets), environ 10 277 000 KWh.</p> <p>Ces principaux sites étrangers ont mis en place des mesures pour améliorer l'efficacité énergétique dans les locaux et, plus particulièrement, pour optimiser l'éclairage et le système d'air conditionné et de chauffage.</p>
Recours aux énergies renouvelables	<p>Un procédé de récupération de l'énergie dégagée par les équipements informatiques a été mis en œuvre dans un tiers des locaux de la société Dassault Systèmes. Ce procédé, qui utilise le principe des pompes à chaleur, y constitue l'unique source d'énergie pour le chauffage.</p>
Condition d'utilisation des sols, rejets dans l'air et dans l'eau, affectant gravement l'environnement, et nuisances sonores et olfactives	<p>Comme son activité n'est pas industrielle, Dassault Systèmes n'affecte pas plus l'environnement qu'une collectivité dans un immeuble d'habitation.</p>

Déchets	<p>Comme le rappelle la nouvelle version du Code de conduite des affaires de Dassault Systèmes, la nature même des solutions que propose le Groupe, à travers les simulations technologiques virtuelles, aide à la réduction des déchets. La simulation virtuelle par ordinateur, par exemple, évite la réalisation de plans papier et de maquettes réelles pour tout type de test, dont les crash-tests, ce qui permet une réduction considérable de matières premières consommées puis de déchets. Les solutions de Dassault Systèmes sont utilisées par les clients pour assurer la conformité avec les directives européennes environnementales, comme la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et la directive RoHS (interdiction des substances dangereuses comme le plomb).</p> <p>En ce qui concerne ses propres déchets, le Groupe sous-traite, auprès de sociétés spécialisées, le recyclage du papier et cartouches d'encre des fax, ampoules néon, bandes magnétiques, CD-Rom, etc. Ce service est parfois inclus dans le contrat de bail des locaux.</p> <p>Par ailleurs, au titre des mesures prises pour recycler ses déchets d'environ 105 tonnes, la société Dassault Systèmes a mis en place un système de tri sélectif pour la valorisation des déchets papier et carton d'une part en vue de leur recyclage, et autres déchets d'autre part, en vue de les valoriser pour leur pouvoir calorifique. A cet effet, deux poubelles par bureau ont été distribuées, l'une réservée aux déchets recyclables (papier), l'autre réservée aux déchets non-recyclables.</p> <p>La société Dassault Systèmes loue auprès des constructeurs 95 % de son matériel informatique (ordinateurs, micro-ordinateurs, matériel lourd, écran...). Ces équipements en location sont retournés en fin d'utilisation à leur constructeur qui, conformément à la certification ISO 14001 dont il est titulaire, les réutilise, recycle ou détruit de manière responsable. Les 5 % restants sont vendus à des distributeurs informatiques ou cédés à des sociétés de recyclage qui se chargent de les détruire en respectant l'ensemble des normes et réglementations environnementales.</p>
---------	--

**2. Équilibre biologique**

Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique : respect de l'environnement naturel, protection des espèces animales et végétales	Compte tenu de l'activité exercée, ce point est non significatif.
---	---

**3. Démarches environnementales entreprises**

Évaluations, certifications	Dans le cadre des mesures qu'elle a prises en matière de prévention des risques environnementaux, la société Dassault Systèmes a notamment mis en place un suivi en temps réel de clôtures d'incidents d'exploitation et de maintenance des bâtiments avec l'aide d'entreprises certifiées ISO 9001, ce qui a permis, par exemple, d'éviter les pertes d'énergie. Parallèlement, l'audit réalisé chaque année en collaboration avec ses compagnies d'assurances et les décisions qui en découlent complètent et renforcent le contrôle des moyens de prévention des risques environnementaux.
-----------------------------	---

**4. Dispositions légales et réglementaires applicables à l'activité**

Point de toutes les dispositions applicables	Compte tenu de l'activité exercée, ce point est non significatif.
Point des mesures prises pour assurer la conformité de l'activité à ces dispositions	Compte tenu de l'activité exercée, ce point est non significatif.

**5. Prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement**

Dépenses engagées dans ce but de prévention	Compte tenu de l'activité exercée, ce point est non significatif.
---	---

## 6 Organes d'administration, de direction et salariés

### 6. Gestion de l'environnement

Existence de services internes de gestion de l'environnement	Compte tenu de l'activité de Dassault Systèmes, il n'y a pas, au siège social, de service interne spécifique à la gestion de l'environnement. La gestion est assurée par différents services, et particulièrement par celui des moyens généraux et de l'organisation en charge du développement durable.
--	--

Formation et information des salariés sur l'environnement.	Il n'y a pas de formation spécifique, compte tenu de l'activité exercée. En 2006, il n'y pas eu de formations relatives à la prévention des incendies au sein des moyens généraux.
--	--

Moyens consacrés à la réduction des risques et organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution à impact externe	Néant compte tenu de l'activité exercée.
---	--

### 7. Provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Montant des provisions et garanties	Néant, compte tenu de l'activité exercée.
-------------------------------------	---

### 8. Exécution de décision judiciaire durant l'exercice

Montant des indemnités versées ou actions menées en réparation des dommages causés	Le Groupe n'a fait l'objet d'aucune condamnation judiciaire en matière environnementale.
--	--

### 9. Objectifs assignés aux filiales étrangères

Sur les points 1 à 6 ci-dessus	Chaque filiale étrangère de Dassault Systèmes veille à mettre en place des mesures en faveur de tous les domaines environnementaux cités ci-dessus.
--------------------------------	---

## 6.9.3 Notations et indices

### DERNIÈRE NOTATION DISPONIBLE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE DASSAULT SYSTÈMES PAR VIGEO (\*)

Critères (min – /max ++)	Dernière évaluation (juillet 2005)(**)
Ressources humaines	++
Environnement	+
Clients et fournisseurs	++
Gouvernement d'entreprise	+
Engagement sociétal	+
Droits humains	+

(\*) Dans le cadre de la notation déclarative et d'un benchmark sectoriel (Software & IT Services).

(\*\*) Entreprise ++ pionnier, + en avance, = moyenne, – en retard, – non concernée.

### INDICE FTSE4GOOD

La série d'indices FTSE4Good a été conçu pour identifier les sociétés qui oeuvrent en faveur de l'environnement, s'attachent à développer le dialogue avec les parties prenantes et soutiennent les principes universels de promotion et protection des droits de l'Homme.

Satisfaisant aux critères sociaux, environnementaux et éthiques établis par le Comité consultatif du FTSE4Good, le Groupe figure dans l'indice boursier éthique FTSE4Good.

Les efforts effectués par le Groupe afin de rester dans l'indice suite aux durcissements des critères d'acceptation et de maintien dans l'indice témoigne de l'importance accordée à la Responsabilité Sociale et Environnementale par le Groupe.

# CAPITAL ET ACTIONNARIAT

<b>7.1 CAPITAL SOCIAL AU 31 MARS 2007</b>	<b>p. 102</b>	<b>7.6 AUTORISATION D'AUGMENTER LE CAPITAL</b>	<b>p. 105</b>
<b>7.2 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DE DASSAULT SYSTÈMES</b>	<b>p. 103</b>	<b>7.7 OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS</b>	<b>p. 106</b>
<b>7.3 TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL DE DASSAULT SYSTÈMES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES</b>	<b>p. 104</b>	<b>7.8 PERSONNES MORALES DÉTENANT LE CONTRÔLE DE DASSAULT SYSTÈMES</b>	<b>p. 106</b>
<b>7.4 MODIFICATION DU CAPITAL ET DES DROITS ATTACHÉS AUX ACTIONS</b>	<b>p. 104</b>	<b>7.9 NANTISSEMENT D'ACTIFS</b>	<b>p. 107</b>
<b>7.5 ACQUISITION PAR DASSAULT SYSTÈMES DE SES PROPRES ACTIONS</b>	<b>p. 105</b>	<b>7.10 TRANSACTIONS AVEC LES APPARENTÉS</b>	<b>p. 107</b>

Dassault Systèmes n'a émis aucun titre qui ne soit pas représentatif du capital.

## 7.1 Capital social au 31 mars 2007

Au 31 mars 2007, le nombre d'actions en circulation composant le capital de DS est de 116 027 933 euros, d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées. Au 31 décembre 2006, le capital de Dassault Systèmes s'élevait à 115 770 290 euros et se composait de 115 770 290 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées. Toutes les actions sont de même catégorie et bénéficient statutairement des mêmes droits, tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même titulaire. Il est également précisé que les actions émises du fait de l'exercice des stock-options entre le 1<sup>er</sup> janvier et la date de paiement du dividende distribué au titre de l'exercice précédent n'ont pas vocation à percevoir ce dividende.

Au 31 mars 2007, SW Securities LLC, filiale américaine à 100 % de SolidWorks Corporation détenait 261 011 actions de Dassault Systèmes. Au 31 décembre 2006, elle en détenait 261 578 actions, soit environ 0,22 % du capital social. En raison de leur qualité d'actions d'auto-contrôle, ces actions détenues par SW Securities LLC sont dépourvues du droit de vote et n'ont pas vocation à recevoir de dividendes.

Au 31 mars 2007, les options de souscription d'actions en circulation, exerçables ou non, donneraient lieu si elles étaient toutes exercées, à l'émission de 17 530 997 actions nouvelles, représentant environ 15,11 % du capital social de DS à cette date. A cette même date, les actions gratuites attribuées pourraient donner lieu à l'émission de 300 000 actions nouvelles, représentant 0,26 % du capital de DS si les conditions de leur acquisition étaient réunies.

Au 31 mars 2007, sur la base des cours de clôture de l'action et de l'ADS ce jour, soit respectivement 40,67 euros et 54,67 dollars américains, l'exercice des options en circulation pouvant être exercées à cette date et dont le prix d'exercice est inférieur à ce cours, entraînerait l'émission de 10 937 349 actions nouvelles, représentant 9,43 % du capital social de Dassault Systèmes à cette même date.

Le nombre total des droits de vote s'élève, au 31 décembre 2006, à 129 316 683 et, au 31 mars 2007, à 129 561 745.

Dans le cadre de l'acquisition de SolidWorks en 1997, Dassault Systèmes a émis 2 378 564 actions destinées à être allouées aux titulaires d'options de souscription d'actions et de warrants émis par SolidWorks préalablement à cette acquisition, lors de l'exercice de leurs options ou warrants. Ces actions Dassault Systèmes sont détenues par une filiale du Groupe, SW Securities LLC, et sont dépourvues de droit de vote et de droit aux dividendes. En 2006, 17 813 actions Dassault Systèmes ont été allouées aux titulaires d'options SolidWorks exerçant leurs droits et aucune option SolidWorks n'a été annulée. Au 31 décembre 2006, SW Securities LLC détenait 261 578 actions. Le nombre d'options SolidWorks en circulation s'élève à 6 374 au 31 décembre 2006, avec un prix moyen d'exercice d'environ 18,48 dollars américains (environ 13,82 euros au 31 mars 2007).

Il n'existe, en dehors des options de souscription d'actions consenties dans le cadre des plans d'options mentionnés ci-dessus et des options consenties par SolidWorks, aucun titre donnant le droit de souscrire des actions Dassault Systèmes. L'effet de la dilution par action au 31 décembre 2006 figure dans la Note 14 des comptes consolidés.

## 7.2 Répartition du capital et des droits de vote de Dassault Systèmes

La répartition du capital de Dassault Systèmes au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005 est présentée ci-après :

Actionnaires	Nombres d'actions au 31/12/04	Capital en % au 31/12/04	Nombre de droits de vote au 31/12/04	Droit de vote en % au 31/12/04	Nombre d'actions au 31/12/05	Capital en % au 31/12/05	Nombre de droits de vote au 31/12/05	Droits de vote en % au 31/12/05
Groupe Industriel								
Marcel Dassault	50 764 066	44,62 %	54 872 496	43,68 %	49 795 159	43,29 %	53 898 589	42,57 %
Charles Edelstenne <sup>(1)</sup>	7 658 007	6,73 %	15 290 891	12,17 %	7 658 007	6,66 %	15 316 014	12,10 %
SW Securities LLC <sup>(2)</sup>	312 442	0,27 %	–	–	279 391	0,24 %	–	N/A
Administrateurs et dirigeants <sup>(3)</sup>								
Fidelity Investments	7 857	0,01 %	10 579	0,01 %	6 359	0,01 %	9 283	0,01 %
Public	6 854 246	6,02 %	6 854 246	5,46 %	57 299 462	49,81 %	57 392 879	45,32 %
Public	48 184 793	42,35 %	48 600 130	38,69 %	115 038 378	100,00 %	126 616 765	100,00 %
<b>Total</b>	<b>113 786 411</b>	<b>100,00 %</b>	<b>125 628 342</b>	<b>100,00 %</b>	<b>113 786 411</b>	<b>100,00 %</b>	<b>125 628 342</b>	<b>100,00 %</b>

Au 31 décembre 2006 et au 31 mars 2007, la répartition du capital de Dassault Systèmes ressort comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions au 31/12/06	Capital en % au 31/12/06	Nombre de droits de vote au 31/12/06	Droits de vote en % au 31/12/06	Nombres d'actions au 31/03/07	Capital en % au 31/03/07	Nombre de droits de vote au 31/03/07	Droits de vote en % au 31/03/07
Groupe Industriel								
Marcel Dassault	51 460 436	44,45 %	57 490 948	44,46 %	51 566 334	44,44 %	57 596 846	44,46 %
Charles Edelstenne <sup>(1)</sup>	7 658 122	6,61 %	15 316 129	11,84 %	7 658 122	6,60 %	15 316 129	11,82 %
SW Securities LLC <sup>(2)</sup>	261 578	0,23 %	0	N/A	261 011	0,23 %	0	N/A
Administrateurs et dirigeants <sup>(3)</sup>								
Public	18 762	0,02 %	24 462	0,02 %	8 762	0,01 %	14 462	0,01 %
Public	56 371 392	48,69 %	56 485 144	43,68 %	56 533 704	48,72 %	56 634 308	43,71 %
<b>Total</b>	<b>115 770 290</b>	<b>100,00 %</b>	<b>129 316 683<sup>(4)</sup></b>	<b>100,00 %</b>	<b>116 027 933</b>	<b>100,00 %</b>	<b>129 561 745<sup>(4)</sup></b>	<b>100,00 %</b>

(1) Y compris les actions détenues par deux sociétés civiles familiales gérées par Charles Edelstenne.

(2) SW Securities LLC étant une société du groupe DS, les actions détenues par cette société sont privées de droit de vote.

(3) À l'exclusion de Charles Edelstenne. Les dirigeants concernés sont les personnes identifiées comme cadres dirigeants dans le présent document.

(4) Le nombre total de droits de vote publié sur le site internet de DS est différent du chiffre indiqué, ce nombre comprenant les droits de vote attachés aux actions privées de droits de vote, dans la mesure où les calculs de pourcentage de participation des actionnaires doivent être effectués sur la base de ce nombre, conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF.

Au 31 décembre 2006, 59 414 410 actions Dassault Systèmes sont détenues sous la forme nominative, donnant droit à 73 223 081 droits de vote.

En juin 2006, la Caisse des Dépôts a informé la Société qu'elle avait franchi à la hausse le seuil de 2,5 % en capital et en droits de vote, et en avril 2007, qu'elle a franchi à la baisse le seuil de 2,5 % des droits de vote. À la connaissance de Dassault Systèmes, aucun autre actionnaire ne détient, directement ou indirectement, seul ou de concert, 2,5 % (seuil statutaire) ou plus du capital ou des droits de vote.

En janvier 2007, Dassault Systèmes a commandé une étude sur la composition de son actionariat auprès d'une société d'études spécialisée externe. Il en résulte que les investisseurs institutionnels, y inclus la Caisse des Dépôts telle que mentionnée ci-dessus, ayant plus de 2 000 actions seraient au nombre de 285 environ et détiendraient près de 40 % du capital social de Dassault Systèmes au 31 décembre 2006. Il résulte également de cette étude que, à fin 2006, la proportion des actions détenues par ceux de ces investisseurs institutionnels dont la gestion des fonds est située aux Etats-Unis, le cas échéant sous forme d'ADS, serait approximativement de 4,7 % du capital.

## 7 Capital et actionnariat

Au 31 mars 2007, il y avait 1 633 260 ADS en circulation et le nombre de détenteurs d'ADS sous forme nominative, soit pour leur propre compte, soit pour le compte de tiers, s'élevait à 84.

À la connaissance de Dassault Systèmes, il n'existe pas de pacte entre les actionnaires de Dassault Systèmes. La Société n'est partie à aucun accord d'actionnaires de société, cotée ou non cotée, qui soit susceptible d'avoir un impact significatif sur le cours de bourse ou sur le changement de contrôle de Dassault Systèmes.

A titre informatif, il est indiqué que le nombre d'actions Dassault Systèmes détenues par les salariés dans le cadre d'un PEE est de 6 942 actions au 31 décembre 2006.

### 7.3 Tableau d'évolution du capital de Dassault Systèmes au cours des cinq derniers exercices

Date	Opération	Valeur nominale unitaire (en euros)	Montant du capital social (en euros)	Nombre cumulé d'actions	Montant nominal des augmentations de capital (en euros)
31 décembre 2001	Exercice d'options de souscription	1	114 475 204	114 475 204	156 026
31 mai 2002	Annulation des 29 033 actions auto-détenues par Dassault Systèmes	1	114 446 171	114 446 171	(29 033)
31 décembre 2002	Exercice d'options de souscription	1	114 570 841	114 570 841	124 670
31 mai 2003	Annulation de 1 375 201 actions auto-détenues	1	113 195 640	113 195 640	(1 375 201)
31 décembre 2003	Exercice d'options de souscription	1	113 403 665	113 403 665	208 025
31 décembre 2004	Exercice d'options de souscription	1	113 786 411	113 786 411	382 746
31 décembre 2005	Exercice d'options de souscription	1	115 038 378	115 038 378	1 251 967
31 décembre 2006	Exercice d'options de souscription	1	115 770 290	115 770 290	731 912
31 mars 2007	Exercice d'options de souscription	1	116 027 933	116 027 933	257 643

Le montant des primes d'émission enregistrées lors des augmentations de capital qui se sont succédées figure dans le « Tableau de variation des capitaux propres consolidés » inclus dans les Comptes consolidés.

### 7.4 Modification du capital et des droits attachés aux actions

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.



## 7.5 Acquisition par Dassault Systèmes de ses propres actions

Dans le cadre du dispositif prévu par l'article L. 225-209 du Code de commerce, l'assemblée générale des actionnaires en date du 14 juin 2006 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 10 % du capital social de la Société à la date de l'assemblée générale.

Depuis cette date, Dassault Systèmes n'a procédé à aucune opération de rachat d'action et ne détient en conséquence aucune de ses propres actions.

Toujours dans le cadre du dispositif prévu par l'article L. 225-209 du Code de commerce, le Conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale des actionnaires devant se tenir le 6 juin 2007 d'autoriser le Conseil d'administration à mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions, ladite autorisation mettant fin au programme de rachat en cours. Cette nouvelle autorisation arriverait à expiration à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les objectifs de ce nouveau programme de rachat d'actions, correspondant aux dispositions du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et aux pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers seraient les suivants :

- annuler des actions afin d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action ;
- remettre des titres en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans la limite de 5 % du capital social ;
- assurer l'animation du marché ou la liquidité de l'action de Dassault Systèmes par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- honorer les obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de Dassault Systèmes ou d'une entreprise associée ;
- remettre des actions lors de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de Dassault Systèmes ;
- mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des marchés financiers.

Le Conseil d'administration a proposé également à la prochaine assemblée générale de l'autoriser à annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées conformément aux dispositions légales.

Le prix maximum d'achat autorisé dans le cadre du programme serait de 60 euros par action, le montant maximal des fonds destinés au rachat des actions ne pouvant dépasser 500 millions d'euros, cette condition étant cumulative avec celle du plafond de 10 % du capital social de Dassault Systèmes.

## 7.6 Autorisation d'augmenter le capital

Les délégations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale du 8 juin 2005 aux fins d'augmenter le capital de la Société et en cours de validité jusqu'à ce jour sont les suivantes :

- délégation de compétence pour augmenter le capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, le cas échéant par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, dans la limite de 15 millions d'euros, et pour émettre des titres de créances donnant accès au capital dans la limite de 750 millions d'euros ;
- délégation de compétence pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale, et toujours dans la limite globale prévue à l'alinéa précédent de 15 millions d'euros ;
- délégation en vue d'augmenter le capital, dans la limite de 10 %, en vue de rémunérer des apports en nature ;

- autorisation de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents de PEE de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées, dans la limite de 10 millions d'euros de nominal.

Aucune de ces délégations n'a été utilisée au cours de l'exercice 2006. Ces délégations arrivant à expiration en 2007, le Conseil a proposé à l'assemblée générale devant se tenir le 6 juin 2007 de donner au Conseil des délégations de même nature, dans les mêmes limites, pour une durée de 26 mois.

### 7.7 Options de souscription et attributions gratuites d'actions

L'assemblée générale des actionnaires en date du 8 juin 2005 a autorisé le Conseil d'administration à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions pour une durée de 38 mois, le nombre maximum d'options pouvant être consenties par le Conseil d'administration et non encore levées ne pouvant donner droit à souscrire ou d'acquérir un nombre d'actions excédant 20 % du capital social. Voir paragraphe 6.3.4 ci-dessus.

L'assemblée générale des actionnaires en date du 8 juin 2005 a également autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions au profit de ses employés ou dirigeants pour une durée de 38 mois, les attributions gratuites d'actions effectuées en vertu de cette autorisation ne pouvant donner droit à un nombre total d'actions supérieur à 1 % du capital social et les délais d'acquisition et de conservation des actions ne pouvant être inférieurs à deux ans chacun. Voir paragraphe 6.3.3 ci-dessus.

La loi du 30 décembre 2006 sur l'actionariat salarié ayant offert une plus grande flexibilité sur les délais d'acquisition et de conservation des actions gratuites, le Conseil a proposé à l'assemblée générale devant se tenir le 6 juin 2007 de lui accorder une nouvelle autorisation, pour une durée de 38 mois, afin de procéder à des attributions gratuites d'actions en précisant que l'attribution des actions deviendra définitive, soit au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans avec dans ce cas une obligation de conservation des actions d'une durée minimale de deux ans, soit au terme d'une période d'acquisition minimale de quatre ans avec ou sans période de conservation.

### 7.8 Personnes morales détenant le contrôle de Dassault Systèmes

Au 31 décembre 2006, Groupe Industriel Marcel Dassault détient 44,45 % du capital de Dassault Systèmes donnant droit à 44,45 % des droits de vote. Les membres de la famille Dassault détiennent 100 % du capital de Groupe Industriel Marcel Dassault.

Sur les 9 administrateurs siégeant au Conseil d'administration de Dassault Systèmes, un seul représente les intérêts de Groupe Industriel Marcel Dassault. Pour la validité des délibérations du Conseil d'administration, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs est requise et les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents. L'administrateur représentant les intérêts de Groupe Industriel Marcel Dassault ne siège ni au Comité des rémunérations et de sélection, ni au Comité d'audit, ni au Comité scientifique.

## 7.9 Nantissement d'actifs

Au 31 décembre 2006, à la connaissance de la Société, il n'existe aucun nantissement sur les actifs de Dassault Systèmes à l'exception des inscriptions prises par les organismes de financement dans le cadre de contrats de location financière. À la connaissance de Dassault Systèmes, aucun titre Dassault Systèmes inscrit au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement. Les actions et le fonds de commerce de ses filiales ne font l'objet d'aucune sûreté.

## 7.10 Transactions avec les apparentés

Dassault Systèmes licencie ses produits à Dassault Aviation et à certaines de ses filiales, société sous le contrôle commun de Groupe Industriel Marcel Dassault et dont le Directeur général est également Président de Dassault Systèmes. Ces licences sont concédées selon des conditions similaires à celles accordées à des clients de taille comparable. Pour l'exercice 2006, le chiffre d'affaires résultant de ces licences s'est élevé à 12,5 millions d'euros (contre 7,7 en 2005 et 5,7 en 2004).

Dassault Systèmes fournit également des services et un support technique à Dassault Aviation et à certaines de ses filiales. Pour l'exercice 2006, le chiffre d'affaires généré pour ces transactions s'est élevé à 8,2 millions d'euros (contre 7,5 en 2005 et 8,7 en 2004).

La plupart des unités de développement de Dassault Systèmes sous-traitent leurs travaux de développement de logiciels à 3D PLM Software Solutions Limited (3D PLM), une société commune constituée en 2002 entre Dassault Systèmes et Geometric Software Solutions Co. Ltd., basée en Inde. Elle travaille exclusivement pour le groupe Dassault Systèmes qui conserve la propriété intellectuelle relative aux travaux effectués. Les comptes de 3D PLM sont mis en équivalence et la quote-part de Dassault Systèmes des résultats de 3D PLM figure au poste « quote-part dans les résultats des entreprises associées ». Pour l'exercice 2006, le chiffre d'affaires généré par 3D PLM s'est élevé à 12,7 millions d'euros (contre 10,3 en 2005 et 7,6 en 2004).

En 2004 et 2005, Dassault Systèmes a accordé à Galaxia Inc., société canadienne fournisseur de logiciels, des prêts pour un montant global de 1,6 millions de dollars canadiens. A fin 2005, Dassault Systèmes a acquis auprès de Galaxia des actifs technologiques pour un montant de 3 millions de dollars canadiens qui ont été en partie payés par compensation avec les créances contre Galaxia au titre des prêts que Dassault Systèmes lui avait consentis.

Voir également la Note 15 aux états financiers.

Les conventions réglementées au sens du droit français sont décrites au paragraphe 6.4 « conventions réglementées ».

# INFORMATIONS FINANCIÈRES

**8.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
CONSOLIDÉS** p. 109

**8.4 POLITIQUE DE DISTRIBUTION  
DES DIVIDENDES** p. 109

**8.2 COMPTES CONSOLIDÉS  
ET ANNEXES** p. 109

**8.5 CHANGEMENTS  
SIGNIFICATIFS** p. 110

**8.3 LITIGES** p. 109

## 8.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Voir Chapitre 10.1.1 « Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ».

## 8.2 Comptes consolidés et annexes

Voir Chapitre 10.1.2 « Comptes consolidés et annexes ».

## 8.3 Litiges

La Société connaît des contentieux occasionnellement dans le cadre de son activité courante. À la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige (y compris celui décrit ci-dessous) ou d'arbitrage, en cours ou dont la Société est menacée, susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat ou les activités de la Société.

À titre d'information, MatrixOne, Inc., société américaine acquise en mai 2006 par DS, est défenderesse dans un procès de « class action » en cours devant le tribunal fédéral de New York, comptant plus de 300 sociétés défenderesses. La plainte dans le cadre de cette « class action », déposée en avril 2002, allègue, entre autres, que MatrixOne et les autres défendeurs n'ont pas respecté le droit boursier américain pour avoir communiqué de façon incorrecte au sujet du processus d'allocation de leurs actions aux investisseurs par les banques garantes dans le cadre de leurs introductions en bourse. Une transaction proposée au nom des émetteurs défendeurs dans le cadre de la « class action » a été approuvée par la plupart de ces défendeurs, y compris par MatrixOne, et a été approuvée de manière préliminaire par le tribunal en septembre 2005. Toutefois, compte tenu d'une décision de décembre 2006 de la cour d'appel fédérale de New York sur des plaintes substantiellement similaires à celles déposées à l'encontre de MatrixOne, il n'est pas certain que le tribunal approuvera de manière définitive la transaction proposée. Si la transaction proposée n'est pas approuvée par le tribunal, MatrixOne continuera activement à défendre ses intérêts dans ce litige.

## 8.4 Politique de distribution des dividendes

Dassault Systèmes a versé des dividendes tous les ans depuis 1986. La décision de distribution de dividendes et de leur montant dépend des résultats et de la situation financière de Dassault Systèmes ainsi que d'autres facteurs. Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'État à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de leur date de mise en paiement.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires du 6 juin 2007, le Conseil d'administration proposera aux actionnaires la distribution d'un dividende de 0,44 euros par action pour l'exercice 2006 soit un montant total de 50 938 927,60 euros, pour un bénéfice de 120 438 429,23 euros étant précisé que la partie restante du bénéfice après dotation à la réserve légale est affectée au report à nouveau.

## 8 Informations financières

Le tableau ci-après représente, pour les années concernées, les actions existantes au 31 décembre de l'exercice concerné et le montant des dividendes par action.

	2005	2004	2003
Dividende	0,42 € <sup>(1)</sup>	0,38 € <sup>(1)</sup>	0,34 € <sup>(2)</sup>
Nombre d'actions ayant perçu le dividende	115 038 378	113 786 411	113 403 665

- (1) Les dividendes mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 ne donnent plus droit à l'avoir fiscal. En revanche, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France peuvent bénéficier d'un abattement prévu par l'article 158-3-2<sup>o</sup> du CGI pour l'imposition des dividendes reçus à compter de 2005, à hauteur de 50 % des dividendes reçus en 2005 et de 40 % de ceux reçus en 2006. La totalité du dividende est éligible aux abattements ci-dessus mentionnés dans les conditions décrites.
- (2) Montants ouvrant droit à l'avoir fiscal (au taux de 50 % ou 10 % selon la nature de l'actionnaire bénéficiaire) selon les conditions en vigueur.

### 8.5 Changements significatifs

À l'exception des informations indiquées au Chapitre 5 « Examen de la situation financière et du résultat » – « Évolutions récentes », il n'y a pas eu de changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société depuis la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

# MARCHÉ DES TITRES DE DASSAULT SYSTÈMES

## 9 Marché des titres de Dassault Systèmes

L'action de Dassault Systèmes est cotée sur le Compartiment A d'Eurolist (code ISIN FR0000130650) depuis le 28 juin 1996. Elle est également cotée au Nasdaq Stock Market's Global Market (« Nasdaq ») à New York sous forme d'American Depositary Share (« ADS ») sous le sigle DASTY. Une ADS correspond à une action ordinaire.

Les actions émises à la suite de l'exercice d'options de souscription d'actions entre le 1<sup>er</sup> janvier et la date de paiement du dividende distribué au titre de l'exercice précédent n'ont pas vocation à percevoir ce dividende. Ces actions font l'objet d'une seconde ligne de cotation sur le Premier Marché d'Euronext Paris sous le sigle DSYNV jusqu'à la date du paiement de ce dividende. L'ADS correspondant est coté sur le Nasdaq sous le sigle DASSY.

### HISTORIQUE DES COURS (EN EUROS) ET VOLUMES TRAITÉS DE L'ACTION DASSAULT SYSTÈMES À PARIS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2005

	Nombre de titres échangés	Dernier cours du mois	Plus haut cours du mois	Plus bas cours du mois
Novembre 2005	10 938 403	47,05	48,10	42,41
Décembre 2005	4 247 353	47,69	48,75	46,05
Janvier 2006	6 307 874	49,30	49,91	47,11
Février 2006	8 230 836	46,80	49,90	45,06
Mars 2006	6 726 705	47,19	48,00	45,28
Avril 2006	6 562 094	43,00	47,88	42,50
Mai 2006	10 708 429	40,77	45,32	39,52
Juin 2006	8 967 687	41,90	42,88	37,74
Juillet 2006	11 694 004	40,51	43,10	34,82
Août 2006	8 529 645	43,22	43,89	37,46
Septembre 2006	6 858 680	44,37	45,55	40,85
Octobre 2006	9 958 403	42,76	44,80	41,40
Novembre 2006	7 190 417	41,17	44,00	40,86
Décembre 2006	6 893 896	40,20	41,63	39,53
Janvier 2007	13 837 560	41,00	42,40	37,95
Février 2007	11 052 724	38,70	42,48	38,22
Mars 2007	12 748 428	40,25	40,86	37,18
Avril 2007	11 121 461	43,44	43,83	40,00

(Source : Bloomberg)



**HISTORIQUE DES COURS (EN DOLLARS) ET VOLUMES TRAITÉS DE L'ACTION DASSAULT SYSTÈMES  
AU NASDAQ DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2004**

	Nombre de titres échangés	Dernier cours du mois	Plus haut cours du mois	Plus bas cours du mois
Novembre 2005	724 709	55,17	56,62	50,74
Décembre 2005	363 769	56,51	57,52	54,96
Janvier 2006	229 413	59,64	60,70	57,33
Février 2006	226 471	56,08	60,29	53,91
Mars 2006	148 095	57,26	57,67	54,58
Avril 2006	200 004	54,67	58,12	52,87
Mai 2006	246 589	52,12	57,61	50,84
Juin 2006	371 732	53,46	54,43	47,50
Juillet 2006	185 700	52,01	54,60	44,26
Août 2006	347 218	55,60	56,20	48,72
Septembre 2006	143 794	56,20	57,86	51,90
Octobre 2006	178 375	54,32	56,57	53,00
Novembre 2006	175 054	54,80	56,33	53,33
Décembre 2006	446 071	52,86	55,03	52,16
Janvier 2007	231 629	54,21	54,66	49,92
Février 2007	600 332	50,84	55,05	50,13
Mars 2007	387 799	53,85	54,40	49,19
Avril 2007	611 778	59,40	59,52	54,21

## ÉTATS FINANCIERS

### **10.1 COMPTES CONSOLIDÉS**

**p. 115**

10.1.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

p. 115

10.1.2 Comptes consolidés et annexes

p. 117

### **10.2 COMPTES SOCIAUX**

**p. 150**

10.2.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

p. 150

10.2.2 Comptes sociaux et annexes

p. 152

10.2.3 Résultats et autres éléments caractéristiques de Dassault Systèmes au cours des cinq derniers exercices

p. 174

10.2.4 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

p. 175

### **10.3 CALENDRIER INDICATIF DES DATES DE PUBLICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES**

**p. 177**

Les comptes consolidés et sociaux présentés ci-après seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de DS devant se tenir le 6 juin 2007.

## 10.1 Comptes consolidés

### 10.1.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Dassault Systèmes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1 de l'annexe expose les principes et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires de ventes de logiciels comprenant, d'une part, les redevances reçues dans le cadre de l'accord de distribution avec IBM, et d'autre part, les ventes de logiciels effectuées auprès de clients directs et de réseaux de revendeurs.
- Les notes 1, 5 et 6 de l'annexe exposent les principes et méthodes comptables relatifs à la valorisation des actifs et passifs acquis dans le cadre des regroupements d'entreprise, pour lesquels des hypothèses et estimations significatives sont effectuées par la direction.
- Les notes 1 et 14 de l'annexe exposent les principes et méthodes comptables relatifs à la détermination de la juste valeur des options et actions attribuées aux employés et aux dirigeants, pour laquelle des hypothèses et estimations significatives sont effectuées par la direction.

Nos travaux ont consisté à vérifier les principes et méthodes comptables visés ci-dessus, à examiner, le cas échéant, les hypothèses retenues et leurs modalités de mise en œuvre, et à vérifier que les notes annexes fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 21 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Xavier Cauchois

**ERNST & YOUNG Audit**

Jean-Marc Montserrat

## 10.1.2 Comptes consolidés et annexes

### Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	← Exercices clos les 31 décembre →	
		2006	2005
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif courant :</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(Note 2)	408 746	313 152
Placements à court terme	(Note 2)	50 524	66 767
Clients et comptes rattachés, nets de provisions de €5 111 en 2006 et €5 414 en 2005	(Note 7)	303 606	287 848
Charges constatées d'avance		24 499	21 234
Autres actifs courants		52 789	43 472
<b>Total actif courant</b>		<b>840 164</b>	<b>732 473</b>
Immobilisations corporelles, nettes	(Note 3)	63 872	69 384
Autres actifs financiers	(Note 4)	1 437	2 299
Impôts différés actifs	(Note 13)	119 114	51 043
Immobilisations incorporelles, nettes	(Note 6)	314 039	200 155
Goodwill	(Note 6)	404 032	303 306
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 742 658</b>	<b>1 358 660</b>

(en milliers d'euros)	Notes	← Exercices clos les 31 décembre →	
		2006	2005
<b>PASSIF</b>			
<b>Passif courant :</b>			
Dettes fournisseurs		52 189	49 625
Personnel et comptes rattachés		93 551	143 039
Commissions sur ventes à payer	(Note 7)	6 334	10 528
Produits constatés d'avance		173 310	150 628
Impôts sur les bénéfices à payer		17 719	16 721
Autres passifs courants		62 765	53 212
<b>Total passif courant</b>		<b>405 868</b>	<b>423 753</b>
<b>Passif non courant :</b>			
Impôts différés passifs	(Note 13)	75 638	8 756
Emprunts	(Note 8)	200 000	–
Autres passifs non courants		46 916	35 404
<b>Total passif non courant</b>		<b>322 554</b>	<b>44 160</b>
Capitaux propres, part du groupe		1 013 256	885 950
Intérêts minoritaires		980	4 797
<b>Capitaux propres</b>		<b>1 014 236</b>	<b>890 747</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 742 658</b>	<b>1 358 660</b>

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés

## Compte de résultat consolidé

		← Exercices clos le 31 décembre →	
	Notes	2006	2005
<i>(en milliers d'euros, à l'exception des montants par action)</i>			
<b>Chiffre d'affaires :</b>			
Redevances initiales		432 170	375 520
Redevances périodiques et développement de produits		530 948	408 035
<b>Ventes de logiciels</b>	(Note 7)	<b>963 118</b>	<b>783 555</b>
Prestations de services et autres		194 680	150 958
<b>Total chiffre d'affaires</b>		<b>1 157 798</b>	<b>934 513</b>
Coût des ventes de logiciels		(64 558)	(32 918)
Coût des prestations de services		(143 713)	(115 865)
Frais de recherche et de développement		(303 222)	(258 961)
Frais commerciaux		(314 436)	(230 592)
Frais généraux et administratifs		(94 201)	(67 616)
<b>Total charges opérationnelles</b>		<b>(920 130)</b>	<b>(705 952)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>237 668</b>	<b>228 561</b>
Produits financiers et autres produits, nets	(Note 12)	3 580	14 908
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		1 033	1 017
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>242 281</b>	<b>244 486</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(Note 13)	(68 078)	(87 678)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>174 203</b>	<b>156 808</b>
<b>dont :</b>			
Résultat net, part du groupe		174 257	156 211
Intérêts minoritaires		(54)	597
Résultat net de base par action	(Note 14)	€1,51	€1,37
Résultat net dilué par action	(Note 14)	€1,46	€1,33

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

	← Exercices clos le 31 décembre →	
<i>(en milliers d'euros)</i>	2006	2005
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat net, part du groupe	174 257	156 211
Intérêts minoritaires	(54)	597
Résultat net de l'exercice	174 203	156 808
<b>Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie liée aux activités opérationnelles :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 951	17 713
Amortissement des immobilisations incorporelles	36 702	13 703
Plus value de cession sur titres MSC (Note 4)	–	(14 705)
Charge de dépréciation des investissements	796	14 324
Impôts différés	(31 086)	(3 794)
Economie d'impôts liée à l'exercice des stock-options	12 167	–
Paiements fondés sur des actions	11 621	6 911
Perte de change sur créances en devises étrangères	20 200	–
Autres	(1 462)	768
<b>Variation des actifs et passifs d'exploitation :</b>		
(Augmentation) des clients et comptes rattachés	(14 056)	(21 241)
Diminution (augmentation) des autres actifs courants	2 518	(8 716)
(Diminution) augmentation des fournisseurs, comptes de personnel et comptes rattachés	(39 112)	1 034
(Diminution) augmentation de l'impôt sur le résultat à payer	(5 547)	2 889
(Diminution) augmentation des commissions sur ventes à payer	(4 025)	(10 881)
Augmentation des produits constatés d'avance	23 463	15 613
(Diminution) des autres passifs et part courante du passif non courant	(591)	(2 918)
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>	<b>210 742</b>	<b>167 508</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(25 851)	(43 190)
Acquisitions de placements à court terme	(20 607)	(15 362)
Cessions de placements à court terme	38 609	13 263
Acquisitions de filiales consolidées, nettes de la trésorerie acquise	(260 862)	(329 364)
Cessions d'immobilisations financières	–	21 132
Augmentation des autres actifs financiers	–	(2 329)
Autres	128	91
<b>Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement</b>	<b>(268 583)</b>	<b>(355 759)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement :</b>		
Emission d'emprunt	200 000	–
Exercice des stock-options	23 810	29 276
Dividendes versés	(48 200)	(43 120)
Remboursement des dettes liées aux contrats de crédit-bail	(1 689)	(1 878)
<b>Trésorerie nette absorbée par les activités de financement</b>	<b>173 921</b>	<b>(15 722)</b>
Incidence des variations de taux de change sur la trésorerie	(20 486)	26 756
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>95 594</b>	<b>(177 217)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>313 152</b>	<b>490 369</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>408 746</b>	<b>313 152</b>
<b>Informations complémentaires</b>		
Impôt sur le résultat payé	91 373	88 131
Intérêts payés	4 847	1 443

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées et autres réserves	Réserves de conversion	Autres éléments	Total
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2005</b>	<b>113 787</b>	<b>14 960</b>	<b>635 741</b>	<b>(64 331)</b>	<b>1 470</b>	<b>701 627</b>
Résultat de l'exercice			156 211			156 211
Réserves de conversion				31 451		31 451
Exercice des options de souscription d'actions	1 251	31 555				32 806
Dividendes			(43 120)			(43 120)
Perte nette sur actifs financiers disponibles à la vente, nette d'impôts					(4 267)	(4 267)
Paiements fondés sur des actions			6 911			6 911
Economie d'impôts liée à l'exercice des stock-options			4 122			4 122
Autres variations			209			209
<b>Situation au 31 décembre 2005</b>	<b>115 038</b>	<b>46 515</b>	<b>760 074</b>	<b>(32 880)</b>	<b>(2 797)</b>	<b>885 950</b>
Résultat de l'exercice			174 257			174 257
Réserves de conversion				(44 678)		(44 678)
Exercice des options de souscription d'actions	732	18 139				18 871
Dividendes			(48 200)			(48 200)
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts					3 719	3 719
Paiements fondés sur des actions			11 621			11 621
Economie d'impôts liée à l'exercice des stock-options			12 167			12 167
Autres variations			(451)			(451)
<b>Situation au 31 décembre 2006</b>	<b>115 770</b>	<b>64 654</b>	<b>909 468</b>	<b>(77 558)</b>	<b>922</b>	<b>1 013 256</b>

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés



## Annexes aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005

### Note 1. Description des activités de la société et principes et méthodes comptables

#### Description des activités de la Société

L'activité de Dassault Systèmes et ses filiales (« la Société ») s'articule autour de deux axes : (i) développer et vendre des logiciels destinés à gérer le cycle de vie des produits industriels (« Product Lifecycle Management » ou « PLM ») depuis leur conception jusqu'à leur maintenance en passant par la simulation de leur fabrication, et (ii) offrir la puissance de la représentation virtuelle en 3D au plus grand nombre d'utilisateurs possible. L'objectif de la Société est de d'offrir des solutions logicielles et des services de conseil permettant à ses clients : d'innover dans la conception et la qualité des produits et services ; d'accélérer le développement de produits et services pour répondre à la demande du marché ; de réduire les coûts de développement et de fabrication des produits ; et de simuler l'utilisation des produits par les clients finaux (pour comprendre et répondre à leur besoins et capturer ces informations afin de mettre sur le marché de nouveaux produits qui répondent à l'évolution des demandes clients).

La Société opère sur deux segments : celui qui regroupe son offre destinée aux clients désireux de simuler l'ensemble de leurs processus industriels (« Process-centric ») et celui destiné aux clients cherchant une solution simple de conception de pièces (« Design-centric »). Le segment Process-centric est dédié aux solutions logicielles de gestion du cycle de vie des produits (Product Lifecycle Management – « PLM »). Pour les clients de ce marché, la Société organise son offre autour de quatre marques : CATIA pour la conception de produits, DELMIA pour la simulation de la fabrication, SIMULIA pour la simulation du comportement des produits, et ENOVIA pour la gestion des données produits. Les lignes de produits PLM sont principalement distribuées au niveau mondial par International Business Machines Corporation (« IBM ») dans le cadre d'un partenariat de longue durée. Les solutions du segment Design-centric s'adressent à un plus large public que les produits PLM et comprennent principalement la ligne de produits de SolidWorks, qui sont conçus pour capitaliser sur l'opportunité de transfert d'un environnement 2D à un environnement 3D. Les produits développés par SolidWorks Corporation (« SolidWorks ») sont distribués directement par la Société ou par des partenaires commerciaux indépendants.

Outre le développement et la vente de logiciels, la Société réalise des prestations de services, d'assistance aux efforts de commercialisation d'International Business Machines Corporation (« IBM »), de maintenance vis-à-vis de ses clients directs, de conseil technologique et de revente de matériels informatiques.

Dassault Systèmes est une société anonyme dont le siège social est situé au 9, quai Marcel Dassault à Suresnes, en France. Les titres de Dassault Systèmes sont cotés sur l'Eurolist d'Euronext Paris et à la cote du Nasdaq de New York.

#### Principes comptables et base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément au référentiel *International Financial Reporting Standards* (« IFRS ») tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le périmètre de consolidation de la Société (voir Note 18) comprend les comptes de Dassault Systèmes S.A., de ses filiales et des entreprises associées. La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales. Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les entreprises associées sont toutes les entités dont la Société ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles elle exerce une influence notable. L'influence notable est présumée (i) lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus et (ii) quand la Société exerce une influence significative sur les décisions opérationnelles et financières de sa participation. Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés de la Société, les opérations intragroupes sont éliminées.

## Résumé des principales méthodes comptables

### ESTIMATIONS DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

L'établissement des comptes consolidés annuels, préparés conformément aux IFRS, nécessite que la Direction de la Société fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés annuels, ainsi que sur les montants enregistrés en produits et en charges au cours de l'exercice. L'estimation des provisions pour perte, l'estimation de la durée de vie des produits, la définition des éléments inclus dans un contrat de vente de logiciel et notamment, la distinction entre nouveaux produits et améliorations, la détermination de l'atteinte de la faisabilité technique pour les produits de la Société, l'estimation de l'évaluation des écarts d'acquisition et des pertes de valeurs des investissements financiers, l'estimation de la juste valeur des options attribuées aux salariés et la valorisation des actifs et passifs acquis dans le cadre des regroupements d'entreprise, constituent des exemples de domaines pour lesquels les hypothèses et estimations sont significatives au regard des états financiers. Les résultats réels peuvent être différents de ceux issus des estimations de la Direction de la Société.

### CONSTATATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La Société réalise son chiffre d'affaires à partir de trois sources principales : (i) un accord de distribution conclu avec IBM, (ii) des licences d'utilisation de nouveaux logiciels et des prestations de maintenance associées qui comprennent des mises à jour et un support technique ainsi que des développements de fonctionnalités supplémentaires pour les produits standards effectués à la demande des clients, et (iii) des prestations de services et autres.

**Accord de distribution IBM** – Conformément au contrat que la Société a conclu avec IBM, la Société vend sous licence ses produits à IBM qui les revend sous licence aux utilisateurs finaux. La Société fournit des prestations de maintenance à IBM mais ne conclut pas de contrats directement avec les clients d'IBM. Par ailleurs, la Société forme les employés d'IBM lors de la sortie de nouveaux produits et participe avec IBM à un contrat de marketing à échelle mondiale ainsi qu'à d'autres initiatives de développement concernant les produits de la Société et ceux d'IBM.

Dans le cadre de ce contrat, les redevances sont acquises lorsque le chiffre d'affaires est comptabilisé par IBM à partir de ses reventes sous licences de produits et services. En général cela conduit à prendre en compte le chiffre d'affaires au moment de la revente sous licence par IBM au client final pour les licences d'utilisation et sur la période durant laquelle IBM doit fournir le support au client final pour les prestations de maintenance. Le paiement des redevances est dû généralement à 30 jours après la fin du mois au cours duquel les redevances sont acquises. La Société comptabilise le chiffre d'affaires lorsque les redevances sont acquises.

Le contrat conclu entre la Société et IBM prévoit une augmentation de la part du chiffre d'affaires issu de la vente de licences revenant à IBM lorsque certains objectifs de ventes et de croissance sont atteints par IBM. Cette mesure incitative est également associée à une disposition prévoyant qu'IBM atteigne un certain niveau de ventes et de frais de marketing pour la distribution de CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, cette mesure incitative venant en déduction du chiffre d'affaires enregistrés par la Société.

**Nouvelles licences d'utilisation, maintenance et développement de produits** – Le chiffre d'affaires issu des nouvelles licences d'utilisation représente la somme des redevances acquises au titre de l'octroi aux clients de licences d'utilisation de nos logiciels. Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de nouveaux logiciels comprend des ventes sous licences à durée indéterminée ou déterminée de produits logiciels et est comptabilisé lorsque : (i) la Société peut démontrer l'existence d'un accord, (ii) la livraison et la réception du logiciel ont eu lieu, (iii) le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé ou déterminable, et (iv) le recouvrement est probable. Si l'un des quatre critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation du logiciel est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis. Le chiffre d'affaires se rapportant à la vente sous licence de logiciels par le biais de distributeurs est comptabilisé lorsque la Société reçoit la preuve de l'existence d'une commande client, et à condition que tous les autres critères préalables à la comptabilisation du chiffre d'affaires aient été remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance équivaut aux commissions associées à la vente de mises à jour périodiques de produits non spécifiées et au support technique. Les mises à jour de licences consistent en un droit à des mises à jours de produits non spécifiées, s'il y en a et lorsqu'elles sont disponibles. Elles sont conclues lors de l'acquisition de la licence d'utilisation de logiciel initiale. Le support maintenance peut être renouvelé à l'issue de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est différé et comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

Le chiffre d'affaires issu du développement de produits correspond au développement de fonctionnalités additionnelles effectué à la demande des clients. Ce chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les services sont rendus.

Le chiffre d'affaires issu de contrats à éléments multiples, c'est-à-dire incluant classiquement des licences d'utilisation de nouveaux logiciels et des contrats de maintenance vendus ensemble, est ventilé entre chaque élément du contrat en utilisant principalement la

méthode résiduelle s'appuyant sur la juste valeur des éléments non livrés. Les éventuelles remises sont appliquées aux éléments livrés, généralement des licences d'utilisation, selon la méthode résiduelle. La juste valeur de la maintenance est déterminée sur la base soit d'un taux de renouvellement spécifié dans chaque contrat, soit du prix pratiqué lorsqu'elle est vendue séparément. Lorsque la juste valeur d'un ou plusieurs des éléments non livrés ne peut être déterminée, la totalité du chiffre d'affaires est différée et reconnue au moment de la livraison de ces éléments ou de la détermination ultérieure de la juste valeur.

**Prestations de service et autres** – Le chiffre d'affaires issu des prestations de services et autres comprend principalement des honoraires de conseil et de formation ainsi que des commissions de support à la vente. Il est comptabilisé lorsque les services sont rendus. Le chiffre d'affaires dérivé de la revente de matériel informatique est comptabilisé à la livraison.

## COÛT DES LOGICIELS/FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement comprennent essentiellement les frais relatifs au personnel participant au développement des produits de la Société. Ils incluent également les amortissements, les frais de location et les frais de maintenance du matériel informatique utilisé pour l'activité de développement, le coût des outils de développement des logiciels ainsi que les frais liés aux réseaux informatiques et autres moyens de communication.

Les frais encourus en interne dans le cadre d'un projet de développement donnent lieu à la comptabilisation d'une immobilisation incorporelle uniquement lorsque la Société est à même de démontrer que tous les critères suivants sont satisfaits :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement
- intention de la Société d'achever le projet
- capacité à utiliser ou à vendre le produit issu du projet de développement
- existence d'avantages économiques futurs probables et notamment existence d'un marché pour le produit issu du projet
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et vendre le produit issu du projet de développement
- capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au projet de développement

Compte tenu des spécificités de l'activité d'éditeur de logiciel, le critère déterminant pour Dassault Systèmes est celui de la faisabilité technique car c'est généralement le dernier à être satisfait. En effet, les risques et incertitudes inhérents au développement de logiciels, ne permettent pas de démontrer la faisabilité technique d'un produit avant l'obtention d'un prototype. Le délai entre l'obtention d'un prototype et la mise sur le marché du produit est généralement très court. Par conséquent, les coûts encourus dans cette phase du développement, qui sont susceptibles d'être immobilisés, ne sont pas significatifs.

Les coûts de vente des logiciels sont constitués principalement des redevances de logiciels payés à des tiers pour des composants intégrés à nos produits, des coûts de maintenance, des coûts de reproduction des CD et des manuels et des frais d'envoi.

## SUBVENTIONS

La Société reçoit des subventions de plusieurs organismes publics pour financer certaines activités de recherche et développement (ces subventions incluent les crédits impôt-recherche reçus en France car ces derniers sont payés par l'administration fiscale si la Société n'a pas d'impôts exigibles suffisants pour les imputer). Ces subventions sont déduites des frais de recherche et développement quand les activités de recherche et développement ont été réalisées et sont éligibles pour l'obtention du crédit d'impôt-recherche. Les subventions imputées sur les frais de recherche et développement s'élèvent à 5,8 et 1,8 millions d'euros en 2006 et 2005, respectivement.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

**Juste valeur** – La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances clients et des dettes fournisseurs et comptes rattachés est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Les options de change et contrats de change à terme qui sont désignés comme instruments de couverture sont enregistrés à leur juste valeur.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme** – La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires, les placements dans des comptes rémunérés, les SICAV et fonds communs de placement monétaires et les autres placements liquides et facilement convertibles qui présentent un risque négligeable de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts. Les autres placements à court terme sensibles à l'évolution des taux d'intérêts figurent en placements à court terme, sont comptabilisées à leur juste valeur et sont généralement classées comme détenus à des fins de transaction, dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

**Immobilisations financières** – Les immobilisations financières comprennent principalement, des participations en capital classées en disponibles à la vente et comptabilisées à leur juste valeur, des prêts comptabilisés à leur coût amorti et des investissements dans des entreprises associées qui sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont exclues du résultat et sont imputées en capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient réalisées. La juste valeur des actifs disponibles à la vente est généralement déterminée sur la base des cours de bourse. La Société évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des actifs financiers. Pour les actifs financiers disponibles à la vente, la Société analyse les pertes de valeur afin de déterminer si ces dernières sont durables, auquel cas, l'actif concerné est déprécié. Cette évaluation est faite en prenant en compte l'ensemble des éléments probants disponibles et notamment, les conditions de marché, les données spécifiques aux sociétés concernées et à leur secteur d'activité, l'importance de la perte de valeur et la durée pendant laquelle cette perte de valeur a été constatée, la condition et les perspectives financières de la Société concernée ainsi que l'intention et la capacité de la Société à détenir l'investissement.

**Instruments dérivés** – La Société utilise des instruments dérivés pour gérer son exposition aux variations de change et de taux d'intérêt. Les instruments dérivés sont enregistrés à leur juste valeur et sont réévalués à chaque clôture. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées en résultat sauf si les critères requis pour qualifier ces instruments comme instruments de couverture sont remplis. Les variations de valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de transactions futures sont comptabilisés dans les capitaux propres et recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

## PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES CLIENTS ET DES PRÊTS

La provision pour dépréciation des comptes clients et des prêts reflète la meilleure estimation de la Société du risque inhérent à l'actif concerné. La provision est déterminée en prenant en compte, l'historique des difficultés financières du débiteur, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus ainsi que l'ensemble des autres éléments probants disponibles.

## EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Toute différence entre le montant enregistré et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## RÉSERVES DE CONVERSION

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées. La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaies locales est effectuée, pour les comptes de bilan, au taux de clôture. Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis, quant à eux, au taux moyen de l'exercice. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres. Les résultats de change latents ou réalisés qui proviennent d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

## CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers pouvant exposer la Société au risque de crédit comprennent principalement les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les comptes clients et les instruments dérivés.

La Société a mis en place des politiques en terme de notation financière et de diversification des échéances qui ont pour objectif de garantir la sécurité et la liquidité de ses instruments financiers. Les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont investis auprès d'institutions financières de grande qualité. La Direction de la Société surveille la solvabilité de ses contreparties et considère que son exposition au risque de défaillance de l'une d'entre elles est minime.

La Société a réalisé en 2006 et 2005 environ 45 % et 52 %, respectivement, de son chiffre d'affaires avec IBM (voir Note 7. Ventes de logiciels et relations avec IBM). En dehors d'IBM, le risque crédit est partiellement mitigé par la diversification de la clientèle de la Société par secteur d'activité et par zone géographique.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire et sur les durées de vie suivantes : constructions, 30 ans ; matériel informatique, de 18 mois à 5 ans ; mobilier et matériel de bureau, de 5 à 10 ans. Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

## GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill représente l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur de la quote-part de la Société dans les actifs nets identifiables des filiales acquises, à la date d'acquisition. Le goodwill est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance au goodwill.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels, des relations clients contractuelles et des marques. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur leurs durées d'utilisation estimées (généralement de 3 à 12 ans). Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés au compte de résultat en coût des ventes, frais de recherche et développement ou en frais administratifs et commerciaux suivant la destination de l'immobilisation. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

## IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par la Société et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

## FRAIS DE PUBLICITÉ

Les frais de publicité sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les frais de publicité se sont élevés à 16,6 millions d'euros en 2006 et 14,6 millions d'euros en 2005.

## INDEMNITÉS DE FINS DE CARRIÈRE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel elle est implantée, la Société participe à des régimes de retraites, de préretraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, la Société comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, la Société n'étant pas engagée au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;
- la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont comptabilisés et amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

Certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que l'assurance-vie, la couverture médicale (principalement aux États-Unis) ou les médailles du travail (gratification accordée aux salariés notamment en France en fonction de leur ancienneté) font également l'objet de provisions qui sont déterminées en procédant à un calcul actuariel comparable à celui effectué pour les provisions pour retraites.

## PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les options de souscription d'actions Dassault Systèmes SA qui sont accordées aux salariés de la Société sont comptabilisées en charge à la juste valeur des options déterminée à la date d'attribution. Cette juste valeur est comptabilisée au compte de résultat sur la période de service nécessaire à l'acquisition des droits par les salariés. La charge est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. La juste valeur des options est déterminée sur la base d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes de marchés d'options, et repose sur des hypothèses de volatilité attendue du cours de l'action, de durée de vie attendue des options et de distribution de dividendes futurs qui ont été déterminées par la Direction.

Les plans d'options portant sur les actions non cotées de certaines filiales et pour lesquels la Société est engagée à racheter les actions détenues par les salariés sont comptabilisés en dettes sur la base de la juste valeur des instruments octroyés. Cette juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement. La charge est comptabilisée au fur et à mesure de l'acquisition des droits par le salarié et tient compte, en outre, des variations de juste valeur de l'instrument jusqu'à son dénouement en trésorerie. Ainsi, à la date de règlement, la charge cumulée comptabilisée est égale au décaissement net effectué par la Société. La détermination de la juste valeur des instruments se fonde sur la juste valeur des actions non cotées de la filiale, telle que déterminée par un expert indépendant.

## IMPACT DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES

**Interprétations et amendements aux normes publiées et entrés en vigueur en 2006** – Les amendements et interprétations suivants ont été mis en place à compter de l'exercice 2006 :

- IAS 19, Amendement – Avantages au Personnel
- IAS 21, Amendement – Effets des Variations des Cours des Monnaies Etrangères
- IAS 39, Amendements – Instruments Financiers : Comptabilisation et Evaluation
- IFRIC 4, Déterminer si un Accord Contient un Contrat de Location

L'application de ces amendements et interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de la Société. La Direction de la Société a estimé que les autres amendements et interprétations entrant en vigueur en 2006 n'étaient pas applicables aux activités de la Société.

**Normes, interprétations et amendements aux normes déjà publiées, non encore entrés en vigueur** – Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 ou postérieurement et qui n'ont pas été adoptés par anticipation par la Société sont :

- IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir et amendement complémentaire à IAS 1, Présentation des états financiers – informations sur le capital (entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007). IFRS 7 introduit de nouvelles informations ayant pour objectif d'améliorer les informations sur les instruments financiers. Des informations quantitatives et qualitatives doivent être fournies sur l'exposition au risque découlant d'instruments financiers, notamment des informations minima spécifiques sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, y compris une analyse de la sensibilité au risque de marché. IFRS 7, qui est applicable par toutes les entreprises présentant leurs états financiers en IFRS, remplace IAS 30, Informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées, et se substitue aux informations devant être fournies en application d'IAS 32, Instruments financiers : informations à fournir et présentation. L'amendement à IAS 1 introduit des informations nouvelles sur le capital d'une entreprise et sur sa façon de le gérer. La Société appliquera IFRS 7 et l'amendement à IAS 1 à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2007.
- IAS 1, Présentation des États Financiers. Cet amendement requiert que la Société présente de nouvelles informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de la Société. La Société appliquera l'amendement à IAS 1 à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2007.
- IFRIC 8, Champ d'Application d'IFRS 2. La Société n'a pas adopté de manière anticipée, au 1<sup>er</sup> janvier 2006, cette interprétation qui requiert d'appliquer IFRS 2 à toutes transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux propres sont émis, alors que la contrepartie reçue se révèle être d'une valeur inférieure à la juste valeur dudit paiement fondé sur des actions. Dans la mesure où les instruments de capitaux propres sont uniquement émis en faveur des employés dans le cadre du plan d'actionnariat salarié, la Société estime que cette interprétation n'aura pas d'impact sur le bilan de la Société.

La Direction de la Société estime que les autres normes, amendements et interprétations aux normes déjà publiées et non encore entrés en vigueur n'étaient pas applicables aux activités de la Société.

## Note 2. Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie se décompose de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Trésorerie	227 744	170 616
Équivalents de trésorerie	181 002	142 536
	<b>408 746</b>	<b>313 152</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. Les équivalents de trésorerie sont constitués principalement de SICAV et fonds communs de placement monétaires.

Les placements à court terme s'élèvent respectivement à 50 524 milliers d'euros et 66 767 milliers d'euros en 2006 et en 2005, et comprennent principalement des SICAV et fonds communs de placement. Ces instruments sont détenus auprès d'institutions financières de premier rang pour lesquelles la Direction de la Société estime que le risque de contrepartie est minime. Aux 31 décembre 2006 et 2005, les placements à court terme incluent des placements libellés en dollars US pour des montants de 32 568 milliers d'euros et 24 474 milliers d'euros, respectivement.

## Note 3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	← Exercice clos le 31 décembre 2006 →			← Exercice clos le 31 décembre 2005 →		
	Valeur Brute	Amortissements Cumulés	Valeur Nette	Valeur Brute	Amortissements Cumulés	Valeur Nette
Terrains et constructions	32 868	(13 367)	19 501	32 868	(12 461)	20 407
Matériel informatique	82 293	(66 356)	15 937	74 032	(56 259)	17 773
Mobilier et matériel de bureau	32 958	(21 954)	11 004	29 234	(17 607)	11 627
Aménagements	44 379	(26 949)	17 430	38 453	(18 876)	19 577
<b>Total</b>	<b>192 498</b>	<b>(128 626)</b>	<b>63 872</b>	<b>174 587</b>	<b>(105 203)</b>	<b>69 384</b>

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériel informatique	Mobilier et matériel de bureau	Aménagements	Total
Valeurs nettes au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	20 407	17 773	11 627	19 577	69 384
Acquisitions	–	11 229	3 857	3 898	18 984
Regroupement d'entreprises	–	1 127	889	1 624	3 640
Cessions, nettes	–	(83)	(87)	(119)	(289)
Dotations de l'exercice	(906)	(12 928)	(4 307)	(6 810)	(24 951)
Effet de la conversion	–	(1 181)	(975)	(740)	(2 896)
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2006</b>	<b>19 501</b>	<b>15 937</b>	<b>11 004</b>	<b>17 430</b>	<b>63 872</b>

Dans le cadre de l'acquisition de MatrixOne (voir Note 5. Acquisitions), la Société a acquis 3,5 millions d'euros d'immobilisations corporelles, nettes.



## Note 4. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Prix de revient	196	234
Gains latents	–	–
Pertes latentes	–	(16)
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>196</b>	<b>218</b>
<b>Participations dans les entreprises associées</b>	<b>1 241</b>	<b>1 276</b>
Prêts	76	2 154
Part à moins d'un an	(76)	(1 349)
<b>Prêts à long terme</b>	<b>–</b>	<b>805</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>1 437</b>	<b>2 299</b>

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués en juste valeur. Les profits ou pertes résultant de la variation de leur juste valeur sont constatés directement en capitaux propres. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont comptabilisés à leur prix de revient.

En janvier 2005, les prêts à la société Rand A Technology Corporation (« Rand ») d'un montant de 28,3 millions d'euros ont été compensés avec le prix d'acquisition par la Société de certaines filiales de Rand (voir Note 5. Acquisitions).

En octobre 2005, les prêts à la société ImpactXoft d'un montant de 10,6 millions d'euros ont été compensés avec le prix d'acquisition par la Société d'une licence portant sur certains actifs technologiques d'ImpactXoft.

En octobre 2005, la Société a enregistré un gain de 14,7 millions d'euros dans le cadre de la vente de sa participation dans la société MSC.Software Corporation.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2005, la Société a enregistré une charge de perte de valeur de 14,3 millions d'euros qui reflète principalement une perte de valeur durable de ses investissements dans les sociétés ImpactXoft et Gehry Technologies, Inc.

## Note 5. Acquisitions

### MatrixOne

Le 11 mai 2006, la Société a finalisé l'acquisition de 100 % du capital de MatrixOne, Inc. (« MatrixOne ») pour un montant d'environ 324 millions d'euros en numéraire (y compris environ 4 millions d'euros de frais directement liés à la transaction). MatrixOne est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de logiciels et de services de gestion collaborative du cycle de vie des produits à destination des moyennes et grandes entreprises. L'acquisition de MatrixOne permet à la Société d'élargir son offre de gestion collaborative du cycle de vie des produits et de se diversifier au-delà des industries sur lesquelles la Société est traditionnellement présente.



La juste valeur des actifs et passifs identifiables de MatrixOne à la date d'acquisition sont les suivants :

(en milliers d'euros)

Trésorerie et équivalents de trésorerie	72 325
Autres actifs corporels	30 418
Impôts différés, nets	(21 583)
Produits constatés d'avance <sup>(1)</sup>	(12 303)
Autres passifs	(17 421)
<b>Actifs corporels acquis, nets</b>	<b>51 436</b>
Actifs incorporels amortissables acquis <sup>(2)</sup>	153 627
Goodwill	118 457
<b>Prix d'acquisition</b>	<b>323 520</b>

(1) La valeur comptable des produits constatés d'avance chez MatrixOne a été ajustée afin de refléter la juste valeur des obligations de support client liées aux contrats acquis à cette occasion. Par conséquent, environ 14,4 millions d'euros qui auraient été constatés en chiffre d'affaires par MatrixOne en tant qu'entité indépendante lors des exercices comptables 2006 et 2007 ne seront pas inclus dans nos résultats consolidés.

(2) Le détail des actifs incorporels amortissables est le suivant :

(en milliers d'euros)	Juste valeur	Durée de vie moyenne estimée
Technologie acquise	44 161	9 ans
Relations clients contractuelles	104 629	12 ans
Projets de recherche et développement en cours	2 723	8 ans
Marques et autres actifs incorporels amortissables	2 114	5 ans
<b>Actifs incorporels amortissables acquis</b>	<b>153 627</b>	

L'information financière présentée ci-dessous montre l'effet qu'aurait eu l'acquisition de MatrixOne sur les comptes consolidés de la Société si cette dernière avait eu lieu au début de chaque exercice présenté :

(en milliers d'euros à l'exception des résultats par action)	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2006 (non-audité)	2005 (non-audité)
Chiffre d'affaires	1 210 035	1 029 932
Résultat avant impôt sur le résultat	239 420	210 394
Résultat net	171 195	125 781
Résultat net de base par action	€1,49	€1,10
Résultat net dilué par action	€1,44	€1,07

Pour la période du 11 mai 2006 au 31 décembre 2006, MatrixOne a contribué au résultat net de la Société à hauteur de (13,6) millions d'euros.

## Abaqus

Le 4 octobre 2005, la Société a finalisé l'acquisition de 100 % du capital d'Abaqus Inc. (« Abaqus ») pour un montant d'environ 346 millions d'euros en numéraire (y compris environ 5 millions d'euros de frais directement liés à la transaction). Abaqus développe et commercialise des logiciels d'analyse non linéaire par éléments finis. L'acquisition d'Abaqus a permis à la Société d'étendre ses capacités en matière de simulation réaliste en 3D et de se diversifier au-delà des industries manufacturières sur lesquelles la Société est traditionnellement présente.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables d'Abaqus à la date d'acquisition sont les suivants :

(en milliers d'euros)

Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 324
Autres actifs corporels	17 375
Produits constatés d'avance	(9 030)
Autres passifs	(13 299)
<b>Actifs corporels acquis, nets</b>	<b>17 370</b>
Actifs incorporels amortissables acquis <sup>(1)</sup>	160 251
Goodwill	168 802
<b>Prix d'acquisition</b>	<b>346 423</b>

(1) Le détail des actifs incorporels amortissables est le suivant :

(en milliers d'euros)

	Juste valeur	Durée de vie moyenne estimée
Logiciels	57 195	10 ans
Relations clients contractuelles	99 402	11 ans
Marques	3 654	10 ans
<b>Actifs incorporels amortissables acquis</b>	<b>160 251</b>	

## Autres acquisitions

### DYNASIM

En avril 2006, la Société a acquis Dynasim pour un montant en numéraire d'environ 5,4 millions d'euros. Dynasim est une société suédoise qui développe et vend Dymola, un logiciel pour la modélisation et la simulation des systèmes dynamiques multiphysiques. Les clients de Dynasim sont présents notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, et de l'énergie. Un montant de 4,6 millions d'euros a été enregistré en goodwill au titre de cette transaction.

### GCS SCANDINAVIA AKTIEBOLAG

En avril 2006, la Société a acquis GCS Scandinavia pour un montant en numéraire d'environ 4,9 millions d'euros. GCS Scandinavia est une société suédoise qui développe et vend Conisio, un logiciel de gestion des données utilisé pour la conception de produits dans de nombreuses industries. Un montant de 3,5 millions d'euros a été enregistré en goodwill au titre de cette transaction.

### VIRTOOLS

En juin 2005, la Société a acquis Virtools pour un montant en numéraire d'environ 11,3 millions d'euros. Virtools est un fournisseur de logiciels dans le domaine des contenus 3D interactifs. Un montant de 8,4 millions d'euros a été enregistré en goodwill au titre de cette transaction.

### FILIALES EUROPÉENNES DE RAND ET RAND NORTH AMERICA

En janvier 2005, la Société a acquis les filiales de Rand en Allemagne, Grande Bretagne, Suède, et Suisse ainsi que la société Rand Technologies C.I.S., Inc. La Société a également accru son pourcentage de participation dans Rand NA de 60 % à 70 %. Le prix d'acquisition total était de 31,7 millions d'euros et comprenait 28,3 millions d'euros sous la forme d'une compensation avec les prêts et avances consentis à Rand (voir Note 4. Autres actifs financiers) et 3,4 millions d'euros en numéraire. Un montant de 28,1 millions d'euros a été enregistré en goodwill au titre de cette transaction.

Toutes les acquisitions ci-dessus ont été comptabilisées selon la méthode de la juste valeur et ont été consolidées à la date de réalisation des transactions. Les résultats pro-forma reflétant l'impact de ces acquisitions n'ont pas été présentés compte tenu de l'immatérialité de ces résultats sur les comptes consolidés de la Société tant pris individuellement que dans leur ensemble.

## Note 6. Immobilisations incorporelles et goodwill

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	← Exercice clos le 31 décembre 2006 →			← Exercice clos le 31 décembre 2005 →		
	Valeur Brute	Amortissements Cumulés	Valeur Nette	Valeur Brute	Amortissements Cumulés	Valeur Nette
Logiciels	235 932	(113 450)	122 482	197 774	(102 009)	95 765
Relations clients contractuelles	198 410	(17 638)	180 772	102 081	(3 523)	98 558
Autres actifs	15 428	(4 643)	10 785	9 750	(3 918)	5 832
<b>Total</b>	<b>449 770</b>	<b>(135 731)</b>	<b>314 039</b>	<b>309 605</b>	<b>(109 450)</b>	<b>200 155</b>

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Logiciels	Relations clients contractuelles	Autres actifs	Total
Valeurs nettes au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	95 765	98 558	5 832	200 155
Acquisition de MatrixOne	44 161	104 629	4 837	153 627
Autres acquisitions	9 492	4 822	1 608	15 922
Cessions	(719)	–	(197)	(916)
Dotations aux amortissements	(18 927)	(15 037)	(975)	(34 939)
Effet de la conversion	(7 290)	(12 200)	(320)	(19 810)
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2006</b>	<b>122 482</b>	<b>180 772</b>	<b>10 785</b>	<b>314 039</b>

Les autres acquisitions d'immobilisations incorporelles en 2006 résultent principalement de l'acquisition de Dynasim (4,0 millions d'euros) et de GCS Scandinavia (3,0 millions d'euros).

Le montant total des dotations aux amortissements des actifs incorporels s'est élevé à 34 939 milliers d'euros en 2006 et 13 703 milliers d'euros en 2005. Le tableau suivant présente le montant estimé des dotations aux amortissements des actifs incorporels prévues pour les cinq prochains exercices, sur la base des actifs incorporels comptabilisés au 31 décembre 2006.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant estimé des dotations aux amortissements des actifs incorporels
2007	40 570
2008	38 564
2009	37 090
2010	34 329
2011	31 562

## GOODWILL

L'évolution du goodwill s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Goodwill</b>
Goodwill au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	303 306
Acquisition de MatrixOne	118 457
Autres acquisitions	7 079
Effet de la conversion	(24 810)
<b>Goodwill au 31 décembre 2006</b>	<b>404 032</b>

L'augmentation du goodwill en 2006 au titre des autres acquisitions résulte principalement de l'acquisition de Dynasim.

## TEST DE PERTE DE VALEUR DU GOODWILL

La Société a procédé à un test annuel de dépréciation du goodwill au cours du quatrième trimestre des exercices 2006 et 2005. Ces tests n'ont pas révélé de perte de valeur. Les tests consistent en une comparaison de la valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie de la Société avec la valeur comptable de chacune de ces dernières. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base de projections de flux de trésorerie actualisés. Sur la base de cette analyse, la Direction de la Société a déterminé que la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur comptable.

Pour les besoins des tests de perte de valeur du goodwill, la Société est découpée au 31 décembre 2006 en 6 unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT qui correspondent généralement à une marque de commercialisation des logiciels. Chaque UGT représente le plus petit groupe d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie associées à d'autres actifs. Les tests de perte de valeur des goodwill sont effectués au niveau des UGT ou groupes d'UGT bénéficiant des synergies induites par les regroupements d'entreprises à l'origine de ces goodwill. Les UGT se répartissent par segment d'activité (niveau primaire de l'information sectorielle) entre le Process-centric et le Design-centric.

La valeur comptable du goodwill allouée à chaque UGT ou groupe d'UGT s'analyse de la façon suivante :

	2005	Acquisition de MatrixOne	Autres Acquisitions	Ecart de conversion	2006
<b>Process-centric</b>					
CATIA	60 468	–	2 590	(2 309)	60 749
DELMIA	25 881	–	–	(182)	25 699
ENOVIA	17 139	118 457	–	(3 089)	132 507
SIMULIA	172 308	–	437	(17 984)	154 761
Services	5 857	–	–	(628)	5 229
<b>Design-centric</b>					
Design-centric	21 653	–	4 052	(618)	25 087
<b>Total Goodwill</b>	<b>303 306</b>	<b>118 457</b>	<b>7 079</b>	<b>(24 810)</b>	<b>404 032</b>

La valeur recouvrable des UGT a été calculée à partir de la valeur d'utilité, en utilisant les prévisions de flux de trésorerie qui se fondent sur les budgets financiers et plans d'affaires approuvés par la Direction sur une période de cinq à dix ans. Le taux d'actualisation avant impôt appliqué à ces prévisions est compris entre 15 % et 16 %. Pour les flux au-delà de cinq ou dix ans, une extrapolation est faite en utilisant un taux de 3 % ou 4 %, correspondant au taux de croissance moyen à long terme pour l'industrie des logiciels.

Au 31 décembre 2006, sur la base des évaluations internes réalisées, la Société a conclu que la valeur recouvrable des UGT ou groupes d'UGT testés excédait significativement leur valeur comptable. En ce qui concerne l'appréciation de la valeur d'utilité des UGT testés, la Société estime qu'aucun des changements raisonnables possibles dans les hypothèses clés listées ci-dessus, n'aura pour conséquence de porter la valeur comptable des UGT ou groupes d'UGT à un montant significativement supérieur à sa valeur recouvrable.

## Note 7. Ventas de logiciels et relations avec IBM

### VENTES DE LOGICIELS

Les ventes de logiciels se décomposent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Redevances initiales	432 170	375 520
Redevances périodiques	512 126	389 311
Développement de produits	18 822	18 724
<b>Ventes de logiciels</b>	<b>963 118</b>	<b>783 555</b>

### RELATIONS AVEC IBM

IBM commercialise et distribue les produits de la Société, principalement CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, dans le monde entier, dans le cadre d'un contrat non exclusif.

Le chiffre d'affaires généré dans le cadre de l'accord de distribution et marketing signé avec IBM a représenté respectivement, 45 % et 52 % du chiffre d'affaires consolidé de la Société en 2006 et 2005. IBM et la Société n'ont pas d'obligation contractuelle de continuer à distribuer les produits de la Société selon les termes de l'accord existant à ce jour. Tout changement dans les rôles et responsabilités de chacune des parties à cet accord pourrait causer des perturbations, avoir un effet négatif sur la performance de l'organisation commerciale et par conséquent affecter de manière négative et significative le chiffre d'affaires généré par les activités de distribution d'IBM.

En 2006, comme en 2005, la Société a provisionné des commissions accordées à IBM pour 6 004 et 7 578 milliers d'euros, respectivement. Ces commissions ont été enregistrées, dans le compte de résultat, en minoration du chiffre d'affaires sur ventes de logiciels. La dette vis-à-vis d'IBM est payée en dollars.

Le solde du compte client IBM représente respectivement 90 546 et 119 225 milliers d'euros aux 31 décembre 2006 et 2005. La majeure partie de ce solde correspond à des créances liées aux ventes de logiciels. La Société estime que la situation financière d'IBM compense le risque financier lié à la concentration des actifs sur un seul client. Au 31 décembre 2006, 88 % du solde client IBM étaient libellés en dollars américains (2005 : 89 %), alors que les 12 % restants portaient sur des montants à recevoir en euros.

## Note 8. Emprunts

En décembre 2005, la Société a mis en place une ligne de crédit multi-devises de 200 millions d'euros. Cette ligne de crédit peut être utilisée sur une période de 5 ans, qui peut être prorogée de 2 années supplémentaires sur option de la Société. Cette ligne de crédit porte intérêts au taux Euribor plus 0,18 % par an. La commission annuelle payable sur la partie non utilisée de la ligne de crédit s'élève à 0,055 %.

En mars 2006, la Société a procédé à un tirage de 200 million d'euros sur cette ligne de crédit et en avril 2006, la Société a exercé son option pour étendre l'utilisation de cette ligne de crédit d'une année supplémentaire.

## Note 9. Éventualités

La Société est impliquée dans un certain nombre de litiges généralement liés à ses activités courantes. Il n'est pas possible d'évaluer le risque inhérent à ces litiges et procédures judiciaires qui restera, le cas échéant, à la charge de la Société. La Direction de la Société, après consultation de ses avocats et conseillers juridiques, estime que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations de la Société.

## Note 10. Contrats de location

Au 31 décembre 2006, les redevances annuelles minimales futures au titre des contrats de location non résiliables étaient les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Locations- financement	Locations simples
<b>Exercices clos les 31 décembre :</b>		
2007	439	36 991
2008	11	24 577
2009	5	16 530
2010	4	10 262
2011	1	10 229
2012 et au-delà	–	8 211
<b>Total des loyers minima</b>	<b>460</b>	<b>106 800</b>
Moins fraction relative aux intérêts et frais	(18)	
Valeur actuelle des loyers capitalisés	442	
Moins échéances à moins d'un an des engagements de location-financement	(439)	
<b><i>Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location-financement</i></b>	<b>3</b>	

En mars 2006, la Société a signé un contrat de bail en l'état futur d'achèvement pour un nouveau siège social. Ce contrat prendra effet à la date d'achèvement des travaux de constructions prévue à la fin du premier semestre 2008. Dans le cadre de ce contrat, la Société s'engage à louer environ 55 000 mètres carrés de bureaux situés à Vélizy, en région parisienne, en France, pour une durée initiale ferme de 12 ans. Les paiements de loyers futurs au titre de la période initiale s'élèvent au total à environ 178 million d'euros et ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. A l'achèvement des travaux de construction, le contrat de bail sera comptabilisé en contrat de location simple.

La Société finance l'acquisition d'une partie des terrains et immeubles qu'elle occupe par des contrats de location-financement. La valeur des biens pris en location-financement est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Terrains	5 680	5 680
Constructions	27 188	27 188
Amortissements cumulés	(13 367)	(12 461)
<b>Total</b>	<b>19 501</b>	<b>20 407</b>

La Société loue également des équipements informatiques, du matériel de bureau et des locaux aux termes de contrats de location simples. Les loyers enregistrés à ce titre s'élèvent respectivement à 46 922 et 38 504 milliers d'euros en 2006 et en 2005.

## Note 11. Charges de personnel

### CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel, à l'exclusion des paiements fondés sur des actions (voir Note 14. Plans d'options de souscription d'actions et résultat par action), se sont élevées à 515 028 et 400 899 milliers d'euros à fin 2006 et 2005, respectivement, et comprennent des charges sociales de 101 332 et 87 359 milliers d'euros pour les mêmes périodes. Les charges de personnel comprennent les jetons de présence des administrateurs pour 144 milliers d'euros (2005 : 140 milliers d'euros).

### DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

La législation française alloue au titre du droit individuel à la formation pour les personnes en contrats à durée indéterminée au sein des entités françaises de la Société vingt heures de formation individuelle par an. Ce droit individuel à la formation peut être cumulé sur une période de six ans et les coûts sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les droits accumulés mais non consommés sont d'environ 94 000 heures au 31 décembre 2006.

## Note 12. Instruments dérivés, produits financiers et autres produits, nets

### RISQUE DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'international et effectue des opérations dans diverses devises étrangères, principalement le dollar US et le yen japonais. Pour gérer son risque de change, la Société utilise généralement des contrats de change à terme, des options de change et des tunnels de change. A l'exception de certains instruments identifiés ci-dessous, les instruments dérivés détenus par la Société sont désignés comptablement comme des instruments de couverture de flux de trésorerie, sont fortement corrélés avec l'élément couvert sous-jacent et sont hautement efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société a contracté une ligne de crédit revolving qui porte intérêt à taux variable (voir Note 8. Emprunts). En décembre 2005, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt dont l'objectif est de modifier les caractéristiques économiques d'une partie des flux prévisionnels d'intérêts relatifs à cet emprunt en les rendant fixes.

## INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Aux 31 décembre 2006 et 2005, la juste valeur des instruments dérivés a été enregistrée en actif ou passif courant dans le bilan consolidé.

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre			
	2006		2005	
	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
Tunnels U.S. dollars/euros	3 846	69	11 226	(285)
Contrats de change à terme U.S. dollars/euros <sup>(1)</sup>	38 883	179	291 671	(4 527)
Contrats de change à terme yen japonais/euros	1 483	204	3 093	209
Contrats de change à terme GB pounds/euros	1 426	(60)	–	–
Contrats de change à terme GB pounds ou U.S dollars/euros	1 000	(7)	–	–
Swaps de taux d'intérêt	200 000	5 672	200 000	121
<b>Total juste valeur</b>		<b>6 057</b>		<b>(4 482)</b>

(1) Au 31 décembre 2005, les contrats de change à terme U.S. dollars/euros comprenaient des contrats pour un montant notionnel de 258 millions d'euros et une juste valeur de (4,3) millions d'euros qui ont été conclus pour couvrir des prêts intra-groupe mis en place dans le cadre de l'acquisition d'Abaqus. Ces instruments ne remplissent pas les conditions pour pouvoir être qualifiés comptablement d'instruments de couverture. Les gains et les pertes sur ces instruments et les gains et les pertes sur l'élément couvert se sont compensés naturellement et sont enregistrés en résultat.

La juste valeur des instruments dérivés a été déterminée par des institutions financières sur la base de prix de marché et de modèles d'évaluation d'options.

Tous ces instruments ont été contractés dans le cadre de la stratégie de couverture de la Société et ont une maturité inférieure à 24 mois pour les instruments de couvertures de change et une maturité d'environ 5 ans pour les swaps de taux d'intérêts. La Direction de la Société estime que le risque de contrepartie relative à ces instruments est minime car les contreparties sont des institutions financières de premier plan.

## PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES PRODUITS, NETS

Le détail des produits financiers et autres produits, nets pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2006	2005
Produits financiers	16 701	15 240
Charges d'intérêts <sup>(1)</sup>	(5 663)	(1 264)
Résultat net des opérations en devises	(6 857)	(1 472)
Autres, nets <sup>(2)</sup>	(601)	2 404
<b>Produits financiers et autres produits nets</b>	<b>3 580</b>	<b>14 908</b>

(1) En mars 2006, la Société a procédé à un tirage de 200 millions d'euros sur la ligne de crédit contracté en décembre 2005 (voir Note 8. Emprunts) qui porte intérêt au taux Euribor plus 0,18 % par an. Au 31 décembre 2006, la Société a comptabilisé une charge d'intérêts financiers de 5,1 millions d'euros sur cet emprunt ;

(2) En 2005, la Société a cédé sa participation dans MSC.Software Corporation et a réalisé un gain de 14,7 millions d'euros au titre de cette transaction. En 2005, la Société a enregistré une charge d'un montant de 14,3 millions d'euros relative à une perte de valeur durable de son portefeuille de participations (voir Note 4. Autres actifs financiers). Ce gain et la charge relative à la perte de valeur sont présentés dans la ligne « Autres, net » dans le tableau ci-dessus.



## Note 13. Impôt sur le résultat

Les principaux actifs (passifs) d'impôts différés s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Actifs d'impôts différés :</b>		
Amortissements comptables accélérés	12 023	12 947
Participation des salariés et obligations de retraites non encore déductibles	7 145	7 295
Provisions et autres charges non encore déductibles	51 877	37 732
Déficits reportables et crédits d'impôts	73 875	16 485
Impôts différés non reconnus	(25 806)	(23 416)
<b>Total actifs d'impôts différés</b>	<b>119 114</b>	<b>51 043</b>
<b>Passifs d'impôts différés :</b>		
Amortissements fiscaux accélérés	(20 109)	(8 420)
Amortissements actifs incorporels	(51 584)	–
Autres	(3 945)	(336)
<b>Total passifs d'impôts différés</b>	<b>(75 638)</b>	<b>(8 756)</b>
<b>Actifs d'impôts différés au bilan, nets</b>	<b>43 476</b>	<b>42 287</b>

Les actifs d'impôts différés augmentent compte tenu de la restructuration du groupe fiscal américain et de l'acquisition de MatrixOne en 2006. Les passifs d'impôts différés sont principalement nés des regroupements d'entreprises réalisés en 2006 et 2005.

Le résultat avant impôt sur le résultat se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
France	190 276	185 690
Etranger	52 005	58 796
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>242 281</b>	<b>244 486</b>

Le détail de la charge d'impôt est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
France	64 248	64 926
Etranger	34 916	30 062
<b>Charge d'impôt courant</b>	<b>99 164</b>	<b>94 988</b>
Variation de l'impôt différé	(31 086)	(7 310)
<b>Charge d'impôt (courant et différé)</b>	<b>68 078</b>	<b>87 678</b>

Les différences entre le taux effectif de l'impôt sur les bénéfices de la Société et le taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur en France proviennent des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Impôt théorique calculé aux taux en vigueur de 34,43 % en 2006 et de 34,93 % en 2005	83 417	85 399
Ecart avec les taux d'impôt étrangers	3 997	3 441
Pertes fiscales n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un actif d'impôt différé	3 491	2 510
Variation des dépréciations d'impôts différés actifs <sup>(1)</sup>	(11 804)	(564)
Crédits d'impôt-recherche et autres crédits <sup>(2)</sup>	(11 605)	(1 210)
Païement en actions <sup>(3)</sup>	5 633	4 662
Opérations imposées à taux réduits <sup>(4)</sup>	(5 770)	–
Autres, nets	719	(6 560)
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>68 078</b>	<b>87 678</b>
<b>Taux effectif d'impôt sur les bénéfices</b>	<b>28,1 %</b>	<b>35,9 %</b>

(1) Fin 2006, la Société a restructuré ses opérations fiscales aux Etats-Unis lui permettant d'utiliser des déficits reportables qui étaient entièrement provisionnés en 2005 ;

(2) Crédits d'impôt-recherche et autres crédits principalement nés chez Abaqus en 2006 ;

(3) Dans certaines juridictions fiscales, la Société ne bénéficie pas de déduction fiscale liée à la rémunération payée en actions et en options sur action. En conséquence, aucun impôt différé actif n'a été constaté dans ces juridictions sur les charges de rémunération en actions ;

(4) Produits, relatifs à des financements accordés par Dassault Systèmes S.A. à certaines de ses filiales, qui ont été taxés à taux réduit.

Au 31 décembre 2006, les déficits et les crédits d'impôt reportables s'élèvent à 152 906 milliers d'euros et 18 765 milliers d'euros, respectivement. Ces déficits et crédits d'impôts expireront aux dates suivantes :

(en milliers d'euros)	Déficits (en base)	Crédits d'impôts (en impôts)
2007	–	277
2008	–	111
2009	–	296
2010	–	250
2011	–	–
2012 et au-delà	152 906	17 831
<b>Total</b>	<b>152 906</b>	<b>18 765</b>

La Société n'a pas comptabilisé d'impôt différé passif pour les impôts qui seraient dus sur les résultats non distribués de certaines de ses filiales dans la mesure où la Direction de la Société a déterminé que ces résultats sont destinés à être réinvestis indéfiniment.

## Note 14. Plans d'options de souscription d'actions et résultat par action

### Paiements fondés sur des actions

La charge comptabilisée sur les exercices 2006 et 2005 au titre des services reçus des salariés et des dirigeants est respectivement de 20 789 milliers d'euros et 22 420 milliers d'euros.

Les mouvements relatifs à l'acquisition d'options et d'actions au cours de l'exercice 2006 sont les suivants :

	Nombre d'actions
<b>En cours d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>1 344 550</b>
Attribuées	1 555 700
Acquises	(110 225)
Annulées	(37 200)
<b>En cours d'acquisition au 31 décembre 2006</b>	<b>2 752 825</b>

Au 31 décembre 2006, la charge non comptabilisée sur les options et actions en cours d'acquisition est de 25 420 milliers d'euros et la Société anticipe de comptabiliser cette charge sur une période moyenne de 1,67 ans.

### PLANS D'OPTIONS DE DASSAULT SYSTÈMES S.A.

Depuis 1996, la Société a mis en place plusieurs plans de stock-options destinés aux employés et aux dirigeants. La période d'acquisition des droits est généralement comprise entre un et cinq ans, sous réserve que le bénéficiaire reste employé par la Société. Les options ont généralement une durée de vie de sept à dix ans à compter de leur date d'attribution. Jusqu'à présent, le prix d'exercice des options attribuées a toujours été supérieur ou égal à la valeur du titre de la Société au jour de l'attribution.

Les mouvements intervenus sur les plans d'options de souscription d'actions sont les suivants :

	← 2006 →		← 2005 →	
	Nombre d'actions	Prix moyen d'exercice	Nombre d'actions	Prix moyen d'exercice
<b>Options en circulation en début d'exercice</b>	<b>17 328 241</b>	<b>€35,68</b>	<b>17 609 016</b>	<b>€34,14</b>
Attribution d'options	1 405 700	47,00	1 200 000	39,79
Exercice d'options	(749 725)	25,15	(1 284 374)	25,50
Annulation d'options	(141 893)	34,02	(196 401)	33,96
<b>Options en circulation en fin d'exercice</b>	<b>17 842 323</b>	<b>36,71</b>	<b>17 328 241</b>	<b>35,68</b>
Nombre d'option exerçables	15 389 498	€35,58	15 733 716	35,14

L'information relative au prix d'exercice des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2006 est la suivante :

Fourchettes de prix d'exercice	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'actions	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'actions	Prix moyen d'exercice (en euros)
€0,09 à €23	3 491 549	5,99	22,74	3 491 549	22,74
€23 à €26	554 571	1,91	25,83	554 571	25,83
€26 à €30	1 830 903	1,86	29,49	1 830 903	29,49
€30 à €34	444 055	4,53	32,59	444 055	32,59
€34 à €37	4 448 089	3,31	36,42	4 448 089	36,42
€37 à €46	2 819 456	5,31	42,13	1 772 331	43,61
€46 à €52	4 253 700	5,08	50,35	2 848 000	52,00
<b>€0,09 à €52</b>	<b>17 842 323</b>	<b>4,41</b>	<b>36,83</b>	<b>15 389 498</b>	<b>35,71</b>

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2006 et en 2005 était de 14,90 euros 12,24 euros, respectivement.

La juste valeur a été déterminée au moyen d'un modèle de type binomial prenant en compte les termes et les conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que les hypothèses suivantes :

Pour les options attribuées en 2006, la Société a estimé une durée de vie moyenne prévue de 6 ans, un taux de volatilité prévu de 38,4 %, un taux de rendement du dividende de 1,0 % et un taux d'intérêt sans risque de 3,91 % ;

Pour les options attribuées en 2005, la Société a estimé une durée de vie moyenne prévue de 5,2 ans, un taux de volatilité prévu de 41,6 %, un taux de rendement du dividende de 1,0 % et un taux d'intérêt sans risque de 3,53 %.

La volatilité anticipée a été déterminée sur la base d'une combinaison de la volatilité historique des actions de la Société et d'une volatilité implicite des options de la Société ajustée d'autres facteurs, comme la volatilité implicite de valeurs de secteurs comparables.

## PLAN D' ACTIONS GRATUITES

A la suite de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société, le Conseil d'administration de la Société a attribué gratuitement le 8 juin 2005 150 000 actions et le 14 juin 2006 150 000 actions au Directeur Général. Ces actions ne seront effectivement acquises qu'à l'expiration d'une période de 3 et 2 ans, respectivement, et à condition que le Directeur Général soit encore mandataire social de la Société à cette date d'acquisition. A l'issue de cette période d'acquisition, le Directeur Général devra conserver les actions qui lui ont été attribuées gratuitement jusqu'à l'expiration d'une période de 2 ans.

La juste valeur de ces options a été déterminée par rapport au cours de l'action de la Société à la date d'attribution des options gratuites.

## PLAN D' OPTIONS SOLIDWORKS

Certains salariés et dirigeants de la Société ont bénéficié d'options de souscriptions d'actions de la filiale SolidWorks. Les salariés ayant exercé leurs options, et ayant détenu les actions SolidWorks pendant une durée minimale de 6 mois, ont pu exiger de SolidWorks le rachat de leurs actions à la juste valeur, telle que déterminée par un évaluateur indépendant.

## INSTRUMENTS NON ENCORE RÉGLÉS EN TRÉSORERIE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2005

En application des dispositions transitoires de la norme IFRS 2, celle-ci est appliquée aux seuls instruments qui n'étaient pas encore réglés en trésorerie au 1<sup>er</sup> Janvier 2005. En application de la norme IFRS 2, une dette est reconnue sur la base de la juste valeur des instruments attribués dans le cadre du plan d'options SolidWorks, et cette dette est réévaluée à chaque clôture jusqu'à son règlement. En conséquence, la Société comptabilise dans le résultat de la période l'effet de : (i) l'acquisition progressive des droits d'exercice des options au fur et à mesure des services rendus par les employés, et (ii) la variation de juste valeur des instruments jusqu'à leur règlement en trésorerie.

Au cours des exercices 2005 et 2006, l'évolution de la dette envers le personnel relative au plan d'options SolidWorks a été la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2006	2005
Ouverture	57 643	61 413
Charge de l'exercice	9 168	16 650
Différence de conversion	(6 436)	10 414
Exercices d'options	7 967	13 416
Rachats d'actions	(68 342)	(44 250)
<b>Clôture</b>	<b>—</b>	<b>57 643</b>

Les exercices d'options et rachats d'actions intervenus en 2006 et 2005 sont présentés dans les flux de trésorerie d'exploitation.

## Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué. Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué, augmenté du nombre d'actions ordinaires qui seraient émises si les options étaient exercées en considérant que les produits dégagés par l'exercice des options sont affectés en totalité au rachat des actions ordinaires de la Société.

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les résultats et le nombre d'actions utilisées pour le calcul des résultats de base par action et des résultats dilués par action :

	← Exercices clos les 31 décembre →	
<i>(en milliers d'euros, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)</i>	2006	2005
Résultat net, part du groupe	174 257	156 211
Nombre moyen pondéré d'actions	115 184 258	113 999 639
Effet dilutif des stock-options	3 903 228	3 608 520
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'effet dilutif des stock-options	119 087 486	117 608 159
Résultat net de base par action	€1,51	€1,37
Résultat net dilué par action	€1,46	€1,33

## Note 15. Transactions avec les parties liées

### Rémunération du conseil d'administration et des cadres dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des personnes qui sont à la clôture, ou qui ont été au cours de l'exercice clos, membres du Conseil d'administration et des cadres dirigeants de la Société. Les cadres dirigeants comprennent dix personnes, y compris trois mandataires sociaux.

(en milliers d'euros)	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Avantages court terme <sup>(1)</sup>	5 853	5 080
Rémunération en actions <sup>(2)</sup>	6 329	3 094
<b>Rémunération du Conseil d'Administration et des cadres dirigeants</b>	<b>12 182</b>	<b>8 174</b>

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, participation, jetons de présence et avantages en nature versés au cours de l'exercice.

(2) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des rémunérations fondées sur les actions (stock-options et actions gratuites). Cette charge n'inclut pas la charge relative au plan de souscription d'actions SolidWorks, au titre duquel les cadres dirigeants de la Société ont réalisé de manière globale un gain de 34,3 millions de dollars en 2006 et un gain de 19,9 millions de dollars en 2005.

### Autres transactions avec les parties liées

La Société licencie ses produits à Dassault Aviation pour une utilisation interne, selon des conditions similaires à celles accordées à des clients de taille comparable. Le président directeur général de Dassault Aviation est le Président du Conseil d'administration de la Société. Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de cet accord s'est élevé à 12 472 et 7 732 milliers d'euros au titre des exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, respectivement.

La Société a également réalisé des prestations de services pour Dassault Aviation. Celles-ci ont été conclues à des conditions de marché et ont généré un chiffre d'affaires de 8 161 et 7 538 milliers d'euros en 2006 et 2005, respectivement.

Le solde du compte client Dassault Aviation s'est élevé respectivement à 4 016 et 10 794 milliers d'euros aux 31 décembre 2006 et 2005, respectivement.

La Société sous-traite certains travaux de développement de logiciels à 3D PLM Solutions Ltd. (« 3D PLM »), une société indienne dont la Société détient 30 % et qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Les prestations réalisées par 3D PLM pour la Société se sont élevées à 12 699 milliers d'euros pour l'exercice 2006 (2005 : 10 339 milliers d'euros).

## Note 16. Indemnités de départ à la retraite

La Société verse des indemnités de départ à la retraite à prestations déterminées aux salariés des sociétés françaises et souscrit à un régime de retraite à prestations déterminées pour certains de ses salariés américains. De plus, la Société a d'autres engagements de retraite pour certaines de ses filiales non-américaines. Ces engagements ne sont pas significatifs et ont été cumulés avec les engagements des plans français pour la présentation des états financiers.

Tous les engagements de retraite sont évalués au 31 décembre.

## Plans français et autres

En France, l'indemnité de départ à la retraite est calculée en fonction de l'ancienneté et du salaire annuel du salarié au moment de son départ. Ce droit est acquis et est versé au salarié au moment de son départ sous la forme d'une somme forfaitaire. Les droits à indemnités de départ à la retraite acquis par les salariés au cours de leur vie active sont provisionnés sur la base d'hypothèses et de calculs actuariels.

Les engagements de retraite des sociétés françaises sont déterminés selon la méthode prospective en retenant les hypothèses suivantes :

### HYPOTHÈSES

Hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de l'engagement de retraite :

Plans français et autres	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Taux d'actualisation	4,60 %	4,30 %
Taux de rentabilité des placements	5,00 %	5,25 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00 %	3,00 %

Hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de la charge d'indemnité de départ à la retraite :

Plans français et autres	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Taux d'actualisation	4,25 %	3,70 %
Taux de rentabilité des placements	5,00 %	5,00 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00 %	3,00 %

### ÉLÉMENTS COMPOSANT LA CHARGE D'INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les éléments composant la charge d'indemnité de départ à la retraite s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Plans français et autres	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Droits acquis au cours de l'exercice	1 728	1 486
Charges d'intérêts des engagements de retraite selon la méthode prospective	616	559
Rendement réel des actifs	(413)	(409)
Amortissement et report, nets	(422)	(280)
<b>Charge d'indemnité de départ à la retraite – plans français</b>	<b>1 509</b>	<b>1 356</b>

## ÉVOLUTION DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE

L'évolution de l'engagement de retraite est la suivante :

(en milliers d'euros)

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Plans français et autres</b>		
Engagement en début d'exercice	15 624	12 803
Droits acquis au cours de l'exercice	1 728	1 486
Charges d'intérêts	616	559
Amendement de plan	–	–
Variation de périmètre	–	183
Perte actuariel	512	848
Effet des variations de change	(253)	100
Paiements de prestations	(424)	(355)
<b>Engagement à la clôture de l'exercice</b>	<b>17 803</b>	<b>15 624</b>
Valeur des actifs en début d'exercice	8 537	7 808
Cotisations de l'employeur	425	356
Bénéfices financiers réels	577	721
Variation de périmètre	–	7
Paiements de prestations	(424)	(355)
<b>Valeur des actifs en fin d'exercice</b>	<b>9 115</b>	<b>8 537</b>
Insuffisance des placements sur les droits accumulés	(8 688)	(7 087)
(Gain) non amorti sur écart actuariel et financier	(6 103)	(6 421)
Perte non amortie sur coût des services passés	368	391
<b>Passif net comptabilisé</b>	<b>(14 423)</b>	<b>(13 117)</b>

Pour les plans français l'engagement évalué sur la base des salaires actuels s'élevait respectivement à 12,4 et 8,8 millions d'euros aux 31 décembre 2006 et 2005.

## RÉPARTITION DES ACTIFS

Tous les actifs des plans français ont été investis dans un contrat d'assurance avec la Sogecap, une compagnie d'assurance vie affiliée à la Société Générale. La Société a investi dans ce contrat un montant total de 6,8 millions d'euros.

La répartition des actifs par catégorie est la suivante :

(en milliers d'euros)

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
<b>Plans français et autres</b>		
Obligations	66 %	68 %
Actions	34 %	32 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>



## FLUX DE TRÉSORERIE

La Société ne prévoit pas de versement additionnel pour ses plans français en 2007.

Les décaissements prévisionnels pour les exercices futurs sont les suivants :

(en milliers d'euros)

### Plans français et autres

2007	1 316
2008	–
2009	18
2010	23
2011	–
2012-2016	199

## Plans américains

Aux Etats-Unis, les prestations de retraite sont calculées en fonction de l'ancienneté et du dernier salaire moyen du salarié. Elles sont financées par des versements de la Société, alimentant les actifs d'une caisse de retraite distincte, d'un montant suffisant pour faire face ou excéder le financement minimum annuel prévu par la loi américaine (ERISA) sur la protection des revenus de retraite des salariés. Les engagements de retraite des sociétés américaines sont déterminés selon la méthode prospective en retenant les hypothèses suivantes :

### HYPOTHÈSES

Hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de l'engagement de retraite :

Plans U.S.	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Taux d'actualisation	6,25 %	5,75 %
Taux de rentabilité des placements	8,50 %	8,50 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,25 %	3,00 %

Hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de la charge d'indemnité de départ à la retraite :

Plans U.S.	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Taux d'actualisation	5,75 %	5,75 %
Taux de rentabilité des placements	8,50 %	8,50 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00 %	3,00 %

## ÉLÉMENTS COMPOSANT LA CHARGE D'INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les éléments composant la charge d'indemnité de départ à la retraite s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Plans U.S.	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Droits acquis au cours de l'exercice	1 169	942
Charges d'intérêts des engagements de retraite selon la méthode prospective	1 027	919
Rendement réel des actifs	(1 160)	(1 017)
Amortissement et report, nets	314	230
<b>Charge d'indemnité de départ à la retraite – plans U.S.</b>	<b>1 350</b>	<b>1 074</b>

## ÉVOLUTION DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE

L'évolution de l'engagement de retraite est la suivante :

(en milliers d'euros)

Plans U.S.	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Engagement en début d'exercice	18 717	13 928
Droits acquis au cours de l'exercice	1 169	942
Charges d'intérêts	1 027	919
Perte actuarielle	(1 143)	932
Paievements de prestations	(302)	(296)
Effet des variations de change	(1 905)	2 292
<b>Engagement à la clôture de l'exercice</b>	<b>17 563</b>	<b>18 717</b>
Valeur des actifs en début d'exercice	13 901	10 250
Cotisations de l'employeur	1 640	1 672
Bénéfices financiers réels	1 155	582
Paievements de prestations	(302)	(296)
Effet des variations de change	(1 566)	1 693
<b>Valeur des actifs en fin d'exercice</b>	<b>14 828</b>	<b>13 901</b>
Insuffisance des placements sur les droits accumulés	(2 735)	(4 816)
Perte non amortie sur écart actuariel et financier	3 200	5 027
Perte non amortie sur coût des services passés	167	186
<b>Actif net comptabilisé</b>	<b>632</b>	<b>397</b>

## RÉPARTITION DES ACTIFS

La répartition des actifs par catégorie est la suivante :

(en milliers d'euros)

Plans U.S.	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2006	2005
Actions	52 %	54 %
Obligations	44 %	43 %
Autres	4 %	3 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE

La Société prévoit d'effectuer une contribution de 2,2 millions d'euros à ses plans américains en 2007.

Les décaissements prévisionnels pour les exercices futurs sont les suivants :

(en milliers d'euros)

### Plans U.S.

2007	319
2008	336
2009	383
2010	427
2011	479
2012-2016	3 893

## Note 17. Données financières analysées par segment d'activité et par zone géographique

La Société opère sur deux segments : le « Process-centric » et le « Design-centric ». Le marché du « Process-centric » (orienté vers les processus industriels) répond aux besoins des entreprises dont l'objectif est d'optimiser leurs processus industriels depuis la conception du produit, sa fabrication jusqu'à sa maintenance, en supprimant tout prototype physique. Le marché du « Design-centric » (orienté vers les outils de conception) répond aux besoins des entreprises dont le but est d'optimiser localement une tâche de conception. Les principes comptables appliqués pour chacun des segments sont identiques à ceux décrits dans la Note 1.

La répartition par segment d'activité des données financières de la Société se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	2006			
	Process-centric	Design-centric	Elim.	Total
<b>Chiffre d'affaires :</b>				
Ventes de logiciels	748 756	214 593	(231)	963 118
Prestations de services	198 384	650	(4 354)	194 680
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>947 140</b>	<b>215 243</b>	<b>(4 585)</b>	<b>1 157 798</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>168 443</b>	<b>69 225</b>	<b>-</b>	<b>237 688</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	54 268	7 385	-	61 653
Paiements fondés sur des actions sans contrepartie de trésorerie	11 621	-	-	11 621
Actifs totaux	1 532 020	210 638	-	1 742 658
Passifs	603 512	125 890	-	729 402
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	18 501	7 350	-	25 851
Goodwill	378 944	25 088	-	404 032

# 10 États financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	← 2005 →			
	Process-centric	Design-centric	Elim.	Total
<b>Chiffre d'affaires :</b>				
Ventes de logiciels	602 845	180 954	(244)	783 555
Prestations de services	152 904	377	(2 323)	150 958
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>755 749</b>	<b>181 331</b>	<b>(2 567)</b>	<b>934 513</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>181 875</b>	<b>46 686</b>	<b>–</b>	<b>228 561</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	24 635	6 781	–	31 416
Paiements fondés sur des actions sans contrepartie de trésorerie	5 770	–	–	5 770
Actifs totaux	1 160 889	197 771	–	1 358 660
Passifs	296 765	175 945	–	472 710
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	32 387	10 803	–	43 190
Goodwill	281 653	21 653	–	303 306

La répartition géographique des données financières de la Société a été établie en fonction du lieu d'implantation géographique des sociétés consolidées et se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	Amérique du Nord	Autres	Total
<b>2006</b>				
Chiffre d'affaires	512 305	564 206	81 287	1 157 798
Actifs totaux	446 774	1 166 907	128 977	1 742 658
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 520	15 799	1 532	25 851
<b>2005</b>				
Chiffre d'affaires	490 102	379 918	67 493	934 513
Actifs totaux	449 696	797 357	111 607	1 358 660
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	23 936	15 917	3 337	43 190

La Société reçoit des informations d'IBM lui permettant de présenter le chiffre d'affaires par zone géographique en fonction du lieu d'implantation du client final. Sur la base de ces informations, la répartition géographique du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2006	2005
France	165 212	120 392
Europe hors France	376 658	317 790
Amériques	356 028	283 047
Asie / Pacifique	259 900	213 284
	<b>1 157 798</b>	<b>934 513</b>

## Note 18. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2006 comprend principalement les entités suivantes :

Pays	Entité	Droits de vote	Participation
Etats-Unis d'Amérique	Abaqus Inc. et ses filiales	100 %	100 %
France	Athys SAS	100 %	100 %
France	Dassault Data Services SA	95 %	95 %
Allemagne	Dassault Systèmes AG	100 %	100 %
Etats-Unis d'Amérique	Dassault Systèmes Americas Corp. et ses filiales	100 %	100 %
Canada	Dassault Systèmes Canada Inc.	100 %	100 %
Etats-Unis d'Amérique	Dassault Systèmes Corporation	100 %	100 %
Etats-Unis d'Amérique	Dassault Systèmes Holding LLC	100 %	100 %
Canada	Dassault Systèmes Inc.	100 %	100 %
Japon	Dassault Systèmes Kabushiki Kaisha et ses filiales	100 %	100 %
Royaume Uni	Dassault Systèmes Ltd.	100 %	100 %
France	Dassault Systèmes Provence	100 %	100 %
Russie	Dassault Systèmes Russia Corp.	100 %	100 %
France	Dassault Systèmes SAS	100 %	100 %
Canada	Dassault Systèmes Services Llc	100 %	100 %
Italie	Dassault Systèmes Srl.	100 %	100 %
Suisse	Dassault Systèmes Switzerland Ltd.	98 %	98 %
Etats-Unis d'Amérique	Delmia Corporation et ses filiales	100 %	100 %
Allemagne	Delmia GmbH	100 %	100 %
Suède	Dynasim AB	100 %	100 %
Etats-Unis d'Amérique	MatrixOne Inc. et ses filiales	100 %	100 %
Etats-Unis d'Amérique	Rand North America Corp.	70 %	70 %
Canada	Safework Inc.	100 %	100 %
Israël	SmarTeam Corporation Ltd. et ses filiales	100 %	100 %
Etats-Unis d'Amérique	SolidWorks Corporation et ses filiales	100 %	100 %
Etats-Unis d'Amérique	Spatial Corp. et ses filiales	100 %	100 %
Etats-Unis d'Amérique	Structural Research and Analysis Corp.	100 %	100 %
Allemagne	TransCAT Verwaltungs GmbH	100 %	100 %
Allemagne	TransCAT Kunststofftechnik GmbH	60 %	60 %
Suède	TransCAT PLM AB	100 %	100 %
Suisse	TransCAT PLM AG	100 %	100 %
Allemagne	TransCAT PLM GmbH & Co.KG	100 %	100 %
Royaume Uni	TransCAT PLM Ltd.	100 %	100 %
France	Virtools SA et sa filiale	100 %	100 %
Inde	3D PLM Software Solutions Ltd.	30 %	30 % <sup>(1)</sup>

(1) Mises en équivalence. Toutes les autres entités sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

## Note 19. Événements postérieurs à la clôture

En avril 2007, la Société a annoncé la signature d'un accord aux termes duquel Dassault Systèmes rachèterait ICEM, un fournisseur de solutions haut de gamme de conception de style, de modélisation surfacique et de rendu, pour un prix d'acquisition en numéraire estimé à 51,4 millions d'euros. Il est prévu que l'acquisition soit finalisée en juin 2007, sous réserve de la réalisation de certaines conditions suspensives.

## 10.2 Comptes sociaux

### 10.2.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Dassault Systèmes, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note (a) de l'annexe expose les principes et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires de ventes de logiciels comprenant principalement les redevances reçues dans le cadre de l'accord de distribution avec IBM,
- La note (c) de l'annexe (partie relative aux règles et méthodes comptables) ainsi que la note 1 de l'annexe (partie relative au bilan) exposent les méthodes de comptabilisation et d'évaluation des immobilisations financières. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et, en tant que de besoin, la cohérence des valeurs d'utilité des titres de participation avec les valeurs retenues pour l'établissement des comptes consolidés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 21 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Xavier Cauchois

**ERNST & YOUNG Audit**

Jean-Marc Montserrat

## 10.2.2 Comptes sociaux et annexes

### Bilan

#### ACTIF

31 décembre

	2006			2005	2004
	Montants bruts	Amortissements ou provisions pour dépréciation	Montants nets	Montants nets	Montants nets
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b> (Notes 1 & 2)	<b>1 471 908</b>	<b>61 689</b>	<b>1 410 219</b>	<b>1 152 145</b>	<b>868 212</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>40 461</b>	<b>23 818</b>	<b>16 643</b>	<b>20 749</b>	<b>5 749</b>
Concessions, brevets, licences, marques	40 002	23 818	16 184	19 840	1 293
Immobilisations en cours, avances et acomptes	459	–	459	909	4 456
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>52 019</b>	<b>37 871</b>	<b>14 148</b>	<b>17 540</b>	<b>17 110</b>
Installations techniques, matériels et outillages	20 145	17 109	3 036	3 329	2 644
Autres immobilisations corporelles	31 001	20 762	10 239	13 714	13 943
Immobilisations en cours	873	–	873	497	523
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 379 428</b>	<b>–</b>	<b>1 379 428</b>	<b>1 113 856</b>	<b>845 353</b>
Participations	1 358 685	–	1 358 685	828 680	812 839
Créances rattachées à des participations	18 579	–	18 579	283 023	11 493
Prêts	476	–	476	553	19 492
Dépôts et cautionnements	1 688	–	1 688	1 600	1 529
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>381 685</b>	<b>1 203</b>	<b>380 482</b>	<b>364 697</b>	<b>516 488</b>
<b>Stocks</b>	<b>1 715</b>	<b>–</b>	<b>1 715</b>	<b>2 141</b>	<b>2 644</b>
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>197 033</b>	<b>1 203</b>	<b>195 830</b>	<b>196 895</b>	<b>174 107</b>
Créances clients et comptes rattachés (Note 3)	132 214	1 203	131 011	141 814	151 045
Autres créances d'exploitation (Note 4)	64 819	–	64 819	55 081	23 062
<b>Valeurs mobilières de placement</b> (Note 5)	<b>177 420</b>	<b>–</b>	<b>177 420</b>	<b>161 472</b>	<b>329 021</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>5 517</b>	<b>–</b>	<b>5 517</b>	<b>4 189</b>	<b>10 716</b>
<b>Charges constatées d'avance</b> (Note 6)	<b>10 067</b>	<b>–</b>	<b>10 067</b>	<b>9 767</b>	<b>7 139</b>
<b>Ecarts de conversion</b>	<b>1 670</b>	<b>–</b>	<b>1 670</b>	<b>519</b>	<b>2 077</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 865 330</b>	<b>62 892</b>	<b>1 802 438</b>	<b>1 527 128</b>	<b>1 393 916</b>



**PASSIF**

31 décembre

(en milliers d'euros)

	2006	2005	2004
	Avant décisions de l'AGO	Avant décisions de l'AGO	Avant décisions de l'AGO
<b>CAPITAUX PROPRES</b> (Note 7)	<b>1 387 917</b>	<b>1 295 575</b>	<b>1 182 351</b>
Capital	115 770	115 038	113 786
Prime d'émission	64 615	46 512	14 959
Primes d'apport	269 978	269 978	269 978
Réserve légale	11 504	11 457	11 457
Réserve réglementée	–	–	2
Report à nouveau	796 856	721 731	660 392
Résultat de l'exercice	120 438	123 373	104 456
Provisions réglementées	8 756	7 486	7 321
<b>Provisions pour risques et charges</b> (Note 8)	<b>13 426</b>	<b>10 391</b>	<b>10 423</b>
<b>DETTES</b>	<b>388 635</b>	<b>200 195</b>	<b>172 999</b>
<b>Dettes financières</b> (Note 9)	<b>222 316</b>	<b>16 886</b>	<b>15 931</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	205 951	824	67
Emprunts et dettes financières divers	16 365	16 062	15 864
<b>Dettes d'exploitation</b> (Note 11)	<b>166 319</b>	<b>183 309</b>	<b>157 068</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 427	59 191	55 239
Dettes fiscales et sociales	54 455	61 736	49 602
Autres dettes d'exploitation	50 437	62 382	52 227
<b>Produits constatés d'avance</b> (Note 12)	<b>12 038</b>	<b>17 494</b>	<b>27 900</b>
<b>Ecart de conversion</b>	<b>422</b>	<b>3 473</b>	<b>243</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 802 438</b>	<b>1 527 128</b>	<b>1 393 916</b>

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

31 décembre	2006	2005	2004
<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>569 825</b>	<b>538 172</b>	<b>499 402</b>
Ventes de matériels	11 788	19 279	12 571
Redevances et prestations de services	553 929	514 789	479 151
<b>Montant du chiffre d'affaires net</b>	<b>565 717</b>	<b>534 068</b>	<b>491 722</b>
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>441 702</i>	<i>474 153</i>	<i>441 313</i>
Production immobilisée	1 219	3 423	4 446
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	2 313	658	3 083
Autres produits	576	23	151
<b>Charges d'exploitation (II)</b>	<b>385 884</b>	<b>360 279</b>	<b>323 986</b>
Achats de matériels	10 444	12 972	8 459
Autres achats et charges externes	162 462	156 095	146 907
Impôts, taxes et versements assimilés	10 685	9 912	9 350
Salaires et traitements	90 932	86 717	75 882
Charges sociales	43 373	41 899	38 177
Dotations aux amortissements des immobilisations	15 099	8 193	6 328
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	347	1 278	600
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 281	1 305	2 672
Autres charges	50 261	41 908	35 611
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (III = I - II)</b>	<b>183 941</b>	<b>177 893</b>	<b>175 416</b>
<b>Produits financiers (IV)</b>	<b>49 201</b>	<b>33 962</b>	<b>24 557</b>
Autres intérêts et produits assimilés	14 706	16 657	1 708
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 006	2 077	1 875
Différences positives de change	22 810	6 880	12 748
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 679	8 348	8 226
<b>Charges financières (V)</b>	<b>41 525</b>	<b>11 302</b>	<b>22 542</b>
Dotations aux provisions	1 671	3 506	2 077
Intérêts et charges assimilées	6 955	1 170	1 273
Différences négatives de change	32 899	6 626	19 192
<b>RESULTAT FINANCIER (VI = IV - V)</b>	<b>7 676</b>	<b>22 660</b>	<b>2 015</b>
<i>Résultat courant (III + VI)</i>	<i>191 617</i>	<i>200 553</i>	<i>177 431</i>
<b>Produits exceptionnels (VII)</b>	<b>2 549</b>	<b>1 982</b>	<b>476</b>
Sur opérations de gestion	6	21	437
Sur opérations en capital	1 576	20	39
Reprises sur provisions exceptionnelles	967	1 941	-
<b>Charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>2 990</b>	<b>2 263</b>	<b>1 836</b>
Sur opérations de gestion	30	150	-
Sur opérations en capital	22	6	30
Dotations aux amortissements et provisions	2 938	2 107	1 806
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (IX = VII - VIII)</b>	<b>(441)</b>	<b>(281)</b>	<b>(1 360)</b>
<b>Participation et intéressement des salariés (X)</b>	<b>18 486</b>	<b>18 857</b>	<b>17 242</b>
Intéressement	7 802	7 306	6 702
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	10 684	11 551	10 540
<b>Impôt sur les sociétés (XI)</b>	<b>52 252</b>	<b>58 043</b>	<b>54 373</b>
<b>RESULTAT NET (III + VI + IX - X - XI)</b>	<b>120 438</b>	<b>123 372</b>	<b>104 456</b>

## Faits significatifs de l'exercice

### RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre, le capital de Dassault Systèmes était détenu par :

(en %)	2006	2005
Public	48,7	49,8
Groupe Industriel Marcel Dassault	44,4	43,3
Monsieur Charles Edelstenne, Président du Conseil d'administration	6,7	6,7
SW Securities LLC	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Au 31 décembre, les droits de vote dans Dassault Systèmes étaient détenus par :

(en %)	2006	2005
Public	43,7	45,3
Groupe Industriel Marcel Dassault	44,5	42,6
Monsieur Charles Edelstenne, Président du Conseil d'administration	11,8	12,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### OPÉRATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

En mai 2006, la Société a acquis des « preferred shares » Abaqus Inc (« Abaqus ») pour 310 millions de dollars US auprès de Dassault Systèmes Corporation (« DS Corp »).

En juillet 2006, la Société a acquis pour 354 millions de dollars US des « preferred shares » Dassault Systèmes of Americas Corporation (« DSAC »).

Par ailleurs, au cours de l'exercice, dans le cadre d'une opération de réorganisation interne au groupe, l'intégralité des titres de participation que la Société détenait dans sa filiale SolidWorks, inscrits au bilan pour une valeur de 280,6 millions d'euros, ont été apportés à sa filiale DS Corp. Cet apport a été rémunéré par l'émission d'actions DS Corp. L'apport étant transfrontalier, la valeur réelle a pu être retenue dans le traité d'apport, contrairement aux règles prévalant pour un apport entre sociétés françaises et prescrivant de retenir obligatoirement la valeur nette comptable des actifs apportés. Les titres reçus en rémunération de cet apport ont été enregistrés à la valeur nette comptable des titres apportés, comme le préconisent les règles comptables lorsque l'opération est réalisée entre sociétés françaises et que le traité d'apport est établi conformément aux règles françaises. Ceci permet en outre d'assurer l'homogénéité du traitement entre les comptes individuels et consolidés.

Pour plus de détails, voir Note 1.

### DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 juin 2006 a décidé la distribution d'un dividende de 48,2 millions d'euros qui a été versé au mois de juillet 2006.

### OPTIONS CONFÉRÉES AU PERSONNEL SUR DES ACTIONS DE DASSAULT SYSTÈMES

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 8 juin 2005 a autorisé le Conseil d'administration à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois, des options de souscription ou d'achat d'actions Dassault Systèmes à certains salariés ou dirigeants de la Société ou de ses filiales françaises ou étrangères, le nombre maximum d'options pouvant être consenties par le Conseil et non encore levées ne pouvant donner droit à souscrire un nombre d'actions excédant 20 % du capital social de Dassault Systèmes.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'administration a procédé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, à une attribution de 1 405 700 options de souscription d'actions (voir Note 7.2).

## Événements postérieurs à la clôture

Postérieurement à la clôture de l'exercice, il n'est survenu aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière ou les résultats de la Société ou de nécessiter une mention dans la présente annexe.

## Règles et méthodes comptables

L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ont été préparés et présentés conformément au règlement CRC 99-03. Les conventions comptables de base ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, du principe de permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## Bilan

### a) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de leur durée probable d'utilisation.

Les durées et les modalités d'amortissement sont présentées ci-dessous :

#### 1) Mode dégressif :

Matériel informatique neuf	3 ans
Matériel de bureau neuf	5 ans
Matériel de services sociaux	6 ans 2/3

#### 2) Mode linéaire :

Matériel informatique d'occasion	3 ans
Matériel de transport	4 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel de bureau d'occasion	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

### b) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur leurs durées d'utilisation estimées, à l'exception de certains logiciels acquis, qui sont amortis selon le mode dérogatoire sur une durée d'un an.

### c) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont évalués au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute. La valeur d'inventaire des titres tient compte notamment du montant des capitaux propres, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques.

**d) VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et sont dépréciées, le cas échéant, par référence à leur valeur boursière à la clôture de l'exercice. Les valeurs mobilières de placement acquises en devises sont converties au cours de clôture.

**e) CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

**f) ÉCART DE CONVERSION**

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture ou au taux couvert lorsqu'elles font l'objet d'une couverture de change. Les différences de conversion sont inscrites au bilan sous la rubrique « Ecart de conversion ». En cas de pertes latentes, une provision pour risques (perte de change) est comptabilisée.

## Compte de résultat

**a) CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires est constitué principalement de redevances perçues au titre de la commercialisation par IBM des logiciels CATIA, ENOVIA et SMARTEAM développés par Dassault Systèmes.

Le chiffre d'affaires s'entend net des ristournes accordées à IBM. Celles-ci sont enregistrées au bilan dans le poste « Autres dettes d'exploitation ». Les redevances versées dans le cadre de ce contrat sont acquises et comptabilisées lorsque le chiffre d'affaires est comptabilisé par IBM à partir de ses ventes sous licences de produits et services.

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de services est constaté lors de la réalisation desdites prestations.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de l'activité de vente de matériels informatiques est reconnu lors de la livraison desdits matériels.

**b) FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DE DÉVELOPPEMENT**

Les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées si l'analyse de critères techniques ne les rend pas immobilisables.

L'application de ce principe comptable a conduit, dans tous les cas, à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

## Notes sur le bilan

## Note 1 – Mouvements de l'actif immobilisé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au 31/12/05	Augmentations 2006	Diminutions 2006	Valeur brute au 31/12/06
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>37 725</b>	<b>3 887</b>	<b>1 151</b>	<b>40 461</b>
Brevets, licences et marques	36 816	3 887	701	40 002
Immobilisations en cours	909	–	450	459
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>47 742</b>	<b>4 452</b>	<b>174</b>	<b>52 020</b>
Matériel informatique	18 100	2 492	5	20 587
Autres immobilisations corporelles	<b>29 642</b>	<b>1 960</b>	<b>169</b>	<b>31 433</b>
– Matériel automobile	255	60	107	208
– Mobilier de bureau	3 037	267	–	3 304
– Matériel de bureau et social	1 810	66	7	1 869
– Agencements et installations	24 540	1 567	55	26 052
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 115 355</b>	<b>812 278</b>	<b>548 205</b>	<b>1 379 428</b>
	<b>1 200 822</b>	<b>822 577</b>	<b>525 699</b>	<b>1 471 909</b>

Les immobilisations en cours et les avances et acomptes sur immobilisations sont rattachés aux postes d'immobilisations auxquels ils se rapportent.

Les immobilisations financières comprennent essentiellement les titres des filiales et créances rattachées aux participations (1 377 millions d'euros), dont le détail est présenté dans les informations relatives aux filiales et participations, les prêts et avances consentis au personnel et les dépôts et cautionnements.

L'augmentation des immobilisations financières durant l'année 2006 est essentiellement liée à

- l'acquisition en mai 2006 de « Preferred shares » Abaqus auprès de DS Corp pour un montant de 310 millions de dollars US. Ces actions ne donnent pas lieu à droit de vote, mais ouvrent droit à un dividende de 6 %. Un produit financier de 4,5 millions d'euros a été comptabilisé à ce titre dans les produits financiers de l'exercice 2006 ;
- l'acquisition de « Preferred shares » DSAC de catégorie A et B pour un montant de 354 millions de dollars US. Ces actions n'octroient pas de droit de vote, mais donnent droit à des dividendes annuels de 7 et 7,25 % respectivement sur les catégories A et B. Aucun montant n'a été enregistré en produits financiers à ce titre durant l'exercice 2006 ;
- dans le cadre d'une réorganisation interne au groupe, l'intégralité des titres de participation détenus par la Société dans sa filiale SolidWorks, inscrits au bilan pour une valeur de 280,6 millions d'euros, ont été apportés à sa filiale américaine DS Corp. Cet apport a été rémunéré par l'émission d'actions DS Corp. L'apport étant transfrontalier, la valeur réelle a pu être retenue dans le traité d'apport, contrairement aux règles prévalant pour un apport entre sociétés françaises et prescrivant de retenir obligatoirement la valeur nette comptable des actifs apportés. Les titres reçus en rémunération de l'apport ont été enregistrés à la valeur nette comptable des titres apportés, comme le préconisent les règles comptables lorsque l'opération est réalisée entre sociétés françaises et que le traité d'apport est établi conformément aux règles françaises. Ceci permet en outre d'assurer l'homogénéité de traitement entre les comptes individuels et consolidés.

La diminution des immobilisations financières durant l'exercice 2006 est essentiellement liée à l'apport des titres SolidWorks à DS Corp pour 280,6 millions d'euros et au remboursement du prêt de 310 millions de dollars US accordé à DS Corp dans le cadre de l'acquisition des titres Abaqus (voir ci-dessus).

## Note 2 – Mouvements des amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	Amortissements au 31/12/05	Dotations 2006	Reprises et cessions 2006	Amortissements au 31/12/06
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>16 976</b>	<b>6 842</b>	–	<b>23 818</b>
Brevets, licences et marques	16 976	6 842	–	23 818
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>30 201</b>	<b>7 821</b>	<b>151</b>	<b>37 871</b>
Matériels informatiques	14 404	2 708	3	17 109
Autres immobilisations corporelles	15 797	5 113	148	20 762
– Matériel automobile	218	16	106	128
– Mobilier de bureau	1 758	567	–	2 325
– Matériel de bureau	1 550	141	6	1 685
– Agencements et installations	12 271	4 389	36	16 624
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 500</b>	–	<b>1 500</b>	–
	<b>48 677</b>	<b>14 663</b>	<b>1 651</b>	<b>61 689</b>

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles comprennent 4,1 millions d'euros relatifs à l'amortissement sur 3 ans de la technologie ImpactXoft acquise en 2005 pour 12,4 millions d'euros.

Suite au transfert du siège social de Suresnes à Vélizy, qui interviendra au cours de l'exercice 2008, le plan d'amortissement des agencements de l'actuel siège social de Suresnes a été revu aboutissant à la constatation d'un amortissement accéléré de 2,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2006.

## Note 3 – Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Créances clients	61 464	59 460
Effets à recevoir	272	373
Factures à établir	70 478	87 738
Provision pour dépréciation des comptes clients	(1 203)	(5 757)
	<b>131 011</b>	<b>141 815</b>

L'échéance de l'ensemble des créances clients et comptes rattachés est à moins d'un an.

## Note 4 – Autres créances d'exploitation

Les autres créances d'exploitation se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Impôt sur les sociétés	7 267	–
Taxe sur la valeur ajoutée	6 457	9 549
Comptes courants débiteurs	48 504	41 866
Avoirs à recevoir	1 114	262
Divers	1 477	3 404
	<b>64 819</b>	<b>55 081</b>

L'échéance des autres créances d'exploitation est inférieure à un an.

## Note 5 – Valeurs mobilières de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
VMP	177 420	161 472

La valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement, au 31 décembre 2006, s'élève à 177 495 milliers d'euros (2005 : 161 535 milliers d'euros). Au 31 décembre 2006, 97,30 % de ces valeurs mobilières de placement étaient libellées en euros et 2,70 % en dollars américains.



## Note 6 – Charges constatées d’avance

Les charges constatées d’avance s’analysent comme suit :

<i>(en milliers d’euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Loyer crédit-bail immobilier	426	434
Locations immobilières	2 099	1 282
Locations mobilières	1 767	2 093
Assurances	819	938
Divers	4 956	5 020
	<b>10 067</b>	<b>9 767</b>

## Note 7 – Capitaux Propres

### 7.1 Capital social

Les mouvements intervenus sur le capital social au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2006 s’analysent comme suit :

	Nombre d’actions	Valeur nominale <i>(en euros)</i>	Capital <i>(en euros)</i>
<b>Actions au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>115 038 378</b>	<b>1</b>	<b>115 038 378</b>
Actions émises dans le cadre des plans d’options de souscription d’actions (voir note 7.2)	731 912	1	731 912
<b>Actions au 31 décembre 2006</b>	<b>115 770 290</b>	<b>1</b>	<b>115 770 290</b>

## 7.2 Plans d'options de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous résume les exercices des options depuis la mise en place de chacun des plans :

	Plan du 28 juin 1996	Plan du 15 décembre 1997	Plan du 28 janvier 1998	Plans du 09 novembre 1998		Plans du 15 septembre 1999		Plans du 29 mars 2001	
			1998-1	1998-02	1998-03	1998-04	1998-05	1998-08	1998-09
Nombre d'actions attribuées	1 027 780	1 031 840	750 000	2 468 730	354 750	3 297 000	320 000	2 909 600	553 300
Prix d'exercice d'une option	9,00 euros	25,92 euros	26,37 euros	29,58 euros	29,58 euros	37,00 euros	37,00 euros	52,00 euros	52,00 euros
Dates d'exercice	Du 28/06/96 au 27/06/06	Du 15/12/99 au 14/12/07	Du 28/01/98 au 27/01/08	Du 09/11/00 au 08/11/08	Du 09/11/98 au 08/11/08	Du 15/09/01 au 14/09/09	Du 15/09/99 au 14/09/09	Du 29/03/03 au 28/03/11	Du 29/03/01 au 28/03/11
Nombre d'options exercées en 1996	406 120	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options exercées en 1997	55 110	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options exercées en 1998	34 310	-	19 200	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options exercées en 1999	85 505	7 000	87 583	-	23 937	-	8 662	-	-
Nombre d'options exercées en 2000	128 636	25 670	442 917	5 870	77 695	-	40 888	-	-
Nombre d'options exercées en 2001	70 975	10 952	50 000	14 314	10 825	1 600	9 525	-	-
Nombre d'options exercées en 2002	25 410	32 622	25 000	13 910	8 025	11 900	7 052	-	650
Nombre d'options exercées en 2003	35 555	66 660	85 000	10 040	1 575	-	1 750	-	-
Nombre d'options exercées en 2004	13 643	152 141	3 750	60 790	13 662	3 400	12 625	-	18 450
Nombre d'options exercées en 2005	49 765	146 851	-	405 399	51 875	34 510	48 553	-	44 000
Nombre d'options exercées en 2006	116 651	129 607	5 550	140 952	52 215	28 299	24 270	-	47 725
Nombre d'options annulées	6 100	45 206	27 800	57 530	43 963	64 040	50 227	61 600	102 230
Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2006	-	415 131	3 200	1 759 925	70 978	3 153 251	116 448	2 848 000	340 245

Plan du 29 juin 2001	Plans du 05 octobre 2001		Plans du 28 mai 2002		Plans du 20 janvier 2003		Plans du 29 mars 2005		Plan du 09 octobre 2006	Total
1998-10	1998-11	1998-12	2002-01	2002-02	2002-03	2002-04	2005-01	2005-02	2006-01	
138 000	1 387 400	328 650	1 363 563	355 300	3 325 000	675 000	967 150	232 850	1 405 700	<b>22 891 613</b>
49,00 euros	35,00 euros	35,00 euros	45,50 euros	45,50 euros	23,00 euros	23,00 euros	39,50 euros	39,50 euros	47,00 euros	
Du 29/06/01 au 28/06/11	Du 05/10/02 au 04/10/11	Du 05/10/02 au 04/10/11	Du 28/05/03 au 27/05/12	Du 28/05/03 au 27/05/12	Du 20/01/04 au 19/01/13	Du 31/12/04 au 19/01/13	Du 30/03/07 au 28/03/12	Du 30/03/07 au 28/03/12	Du 10/10/09 au 08/10/13	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>406 120</b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>55 110</b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>53 510</b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>212 687</b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>721 676</b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>168 191</b>
101	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>124 670</b>
-	-	7 295	-	150	-	-	-	-	-	<b>208 025</b>
35 500	-	34 561	-	10 854	23 370	-	-	-	-	<b>382 746</b>
3 770	31 965	61 364	-	20 955	24 200	328 760	-	-	-	<b>1 251 967</b>
6 806	26 359	28 617	-	34 346	24 155	56 360	5 700	4 300	-	<b>731 912</b>
7 903	34 238	57 373	31 702	45 308	15 480	45 700	18 850	23 800	-	<b>739 050</b>
83 920	1 294 838	139 440	1 331 861	243 687	3 237 795	244 180	942 600	204 750	1 405 700	<b>17 835 949</b>

Le Conseil d'administration se réserve le droit de suspendre temporairement l'exercice des options pendant les périodes de réalisation d'opérations sur le capital ou impliquant le détachement d'un droit.

Par ailleurs, les actions souscrites dans le cadre de l'exercice des options provenant des plans 2002-03 du 20 janvier 2003, 2005-01 du 29 mars 2005 et 2006-01 du 9 octobre 2006 ne peuvent être cédées respectivement avant le 20 janvier 2007, le 29 mars 2009 et le 10 octobre 2010.

## 7.3 Mouvements des capitaux propres

Les mouvements intervenus sur les capitaux propres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2005		Effet des levées d'options	Résultat net de l'exercice 2006	Réduction de capital par annulation d'actions propres et autres	2006
	Avant décisions de l'AGO	Affectation du résultat 2005 par l'AGO				Avant décisions de l'AGO
Capital social	115 038		732			115 770
Prime d'émission	46 513		18 102			64 615
Prime d'apport	269 978					269 978
Réserve légale	11 457	47				11 504
Réserve réglementée	–					–
Report à nouveau	721 730	75 126				796 856
Résultat de l'exercice	123 373	(123 373)		120 438		120 438
Provisions réglementées <sup>(1)</sup>	7 486				1 270	8 756
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 295 575</b>	<b>(48 200)</b>	<b>18 834</b>	<b>120 438</b>	<b>1 270</b>	<b>1 387 917</b>

(1) Les provisions réglementées résultent de l'accord dérogatoire de participation aux résultats de l'entreprise dont bénéficient les salariés de la Société.

## Note 8 – Provisions pour risques et charges

Les mouvements des provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 01/01/06	Dotations de l'exercice 2006	Reprises (utilisées) 2006	Reprises (non utilisées) 2006	Solde de clôture au 31/12/06
Provisions pour indemnités de départ en retraite	6 965	416			7 381
Provisions pour médailles du travail	1 807	288			2 095
Provisions pour perte de change	519	1 670	519		1 670
Autres provisions pour risques et charges	1 100	1 578	98	300	2 280
<b>Total des provisions</b>	<b>10 391</b>	<b>3 952</b>	<b>617</b>	<b>300</b>	<b>13 426</b>

L'engagement de la Société en matière d'indemnités de fin de carrière a été évalué suivant les dispositions de la norme américaine n° 87 du Financial Accounting Standards Board (« FASB »), selon la méthode du prorata des droits au terme.

Cette méthode qui repose sur une évaluation actuarielle des droits prend en compte les droits que les salariés auront acquis au moment de leur départ à la retraite, calculés en fonction de l'ancienneté et du salaire annuel du salarié au moment de son départ. Ce droit est acquis et est versé au salarié au moment de son départ sous la forme d'une somme forfaitaire. Les droits à indemnités de départ à la retraite acquis par les salariés au cours de leur vie active sont provisionnés sur la base d'hypothèses et de calculs actuariels. Les engagements de retraite

au 31 décembre 2006 ont été déterminés selon la méthode prospective avec les hypothèses suivantes : départs à la retraite entre 60 et 64 ans, taux d'actualisation de 4,60 %, taux d'augmentation moyen des salaires de 3 % et taux de rentabilité des placements de 5 %.

La Société a souscrit, en 1998, un contrat d'assurance avec la Sogecap, une compagnie d'assurance vie affiliée à la Société Générale, destiné à couvrir les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite. Dans le cadre de ce contrat, la Société a investi 4 550 milliers d'euros en 1998 et 1 517 milliers d'euros en 2001.

## Note 9 – Dettes financières

Les dettes financières au 31 décembre 2006 s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	← Degré d'exigibilité du passif →	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements crédit	200 000		200 000
Banques	5 951	5 951	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	16 365	3 091	13 274
<b>Total des dettes financières</b>	<b>222 316</b>	<b>9 042</b>	<b>213 274</b>

Les échéances à plus d'un an des dettes d'exploitation concernent principalement la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et la ligne de crédits multi-devises de 200 millions d'euros.

Cette ligne de crédit multi-devises a été mise en place par la Société en décembre 2005. Elle peut être utilisée sur une période de 5 ans, qui peut être prorogée de 2 années supplémentaires sur option de la Société. Cette ligne de crédit porte intérêts au taux Euribor + 0,18 % par an. La commission annuelle payable sur la partie non utilisée de la ligne de crédit s'élève à 0,055 %.

En mars 2006, la Société a emprunté 200 millions d'euros sur cette ligne de crédit et en avril 2006, la Société a exercé son option pour étendre l'utilisation de cette ligne de crédit d'une année supplémentaire.

## Note 10 – Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	← Entreprises liées →		← Avec lien de participation →	
	31/12/06	31/12/05	31/12/06	31/12/05
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Prêts accordés (solde à la clôture de l'exercice)	–	–	18 579	280 530
Intérêts reçus ou provisionnés pendant l'exercice sur les prêts accordés	–	–	8 192	520
Dividendes encaissés au cours de l'exercice	893	603	4 555	10 633
Comptes courants débiteurs (à la clôture de l'exercice)	–	–	47 636	36 618
Intérêts reçus ou provisionnés pendant l'exercice sur les comptes courants accordés	–	–	886	3 187
Comptes courants créditeurs (à la clôture de l'exercice)	–	–	42 577	44 300
Intérêts payés ou provisionnés pendant l'exercice sur les comptes courants obtenus	–	–	938	506
Créances clients et comptes rattachés	3 459	9 618	31 605	20 704
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170	15	35 483	34 453

Les prêts accordés aux filiales sont rémunérés aux conditions du marché. Les intérêts reçus pendant l'exercice sur les prêts accordés aux filiales proviennent essentiellement du prêt accordé à DS Corp jusqu'au 10 mai 2006 pour un montant de 310 millions de dollars US (voir Note 1).

## Note 11 – Dettes d'exploitation

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Fournisseurs	42 014	39 500
Factures non parvenues	19 413	19 691
	<b>61 427</b>	<b>59 191</b>

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Taxe sur la valeur ajoutée	4 751	4 606
Autres impôts et taxes	881	3 409
Participation et intéressement	14 935	15 571
Provision pour congés payés	19 961	18 598
Autres charges de personnel	13 927	19 552
	<b>54 455</b>	<b>61 736</b>

Les autres dettes d'exploitation s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/06	31/12/05
Comptes courants créditeurs	42 787	44 299
Ristournes à accorder et avoirs à établir	7 584	9 049
Autres	66	9 034
	<b>50 437</b>	<b>62 382</b>

## Note 12 – Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/06	31/12/05
Redevances logiciels	10 163	15 274
Autres produits	1 875	2 220
	<b>12 038</b>	<b>17 494</b>

## Note 13 – Engagements financiers

### 13.1 – Crédit-bail

Les opérations de crédit-bail en cours au 31 décembre 2006 concernent exclusivement des engagements immobiliers qui font l'objet d'une rémunération variable, assise sur l'EURIBOR à 6 mois. Les redevances restant à payer au 31 décembre 2006 ont été calculées sur la base du taux de facturation pour la période d'octobre 2006 à mars 2007.

(en milliers d'euros)	Immobilisations en crédit-bail			
	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulées	Valeur nette
Terrain	5 680	–	–	5 680
Construction	27 188	906	13 367	13 821
	<b>32 868</b>	<b>906</b>	<b>13 367</b>	<b>19 501</b>

(en milliers d'euros)	Engagements de crédit-bail						
	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+5 ans	Total	
Terrain	396	7 454	98	–	–	98	1
Construction	1 323	38 103	327	–	–	327	–
	<b>1 719</b>	<b>45 557</b>	<b>425</b>	–	–	<b>425</b>	<b>1</b>

En mars 2006, la Société a signé un contrat de bail en l'état futur d'achèvement pour un nouveau siège social. Ce contrat prendra effet à la date d'achèvement des travaux de construction prévue à la fin du premier semestre 2008. Dans le cadre de ce contrat, la Société s'est engagée à louer environ 55,000 m<sup>2</sup> d'espaces de bureaux à Vélizy pour une période initiale ferme de 12 ans. Les paiements de loyers futurs au titre de la période initiale s'élèvent à environ 178 millions d'euros et n'ont pas été inclus dans les engagements de crédit-bail présentés ci-avant.

## 13.2 – Placements financiers

Dans le cadre de la gestion de son risque de change, la Société utilise généralement des contrats de change à terme, des options de change et des tunnels de change.

Le portefeuille d'instruments financiers est le suivant au 31 décembre 2006 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Montant notionnel</b>	<b>Juste Valeur</b>
Swaps de taux d'intérêt	200 000	5 672
Tunnels USD / EUR	3 846	69
Contrats de change à terme JPY / EUR	1 483	204
Contrats de change à terme USD / EUR <sup>(1)</sup>	38 883	179
Contrats de change à terme GBP / EUR	1 426	(60)
Contrats de change à terme GBP ou USD / EUR	1 000	(7)

Le portefeuille d'instruments financiers était le suivant au 31 décembre 2005 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Montant notionnel</b>	<b>Juste Valeur</b>
Swaps de taux d'intérêt	200 000	121
Tunnels USD / EUR	11 226	(285)
Contrats de change à terme JPY / EUR	3 093	209
Contrats de change à terme USD / EUR <sup>(1)</sup>	291 671	(4 527)

(1) Au 31 décembre 2005, les contrats de change à terme USD / EUR comprenaient des contrats pour un montant notionnel de 258 millions d'euros et une juste valeur de (4,3) millions d'euros conclus pour couvrir le prêt intra-groupe de 310 millions de dollars US à DS Corp mis en place dans le cadre de l'acquisition d'Abaqus (voir Note 1). Les gains et les pertes sur ces instruments et les pertes sur l'élément couvert se sont compensées naturellement et ont été enregistrés dans le compte de résultat.

La juste valeur des instruments dérivés a été déterminée par des institutions financières sur la base de prix de marché et de modèles d'évaluation d'options.

Tous ces instruments ont été contractés dans le cadre de la stratégie de couverture de la Société et ont une maturité inférieure à 24 mois pour les instruments de couverture de change et une maturité d'environ 5 ans pour les swaps de taux d'intérêt. La Direction de la Société estime que le risque de contrepartie relative à ces instruments est minime car les contreparties sont des institutions financières de premier plan.



### 13.3 – Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés ont été évalués sur la base du taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés, majoré des contributions exceptionnelles lorsque les différences temporaires se reversent à l'intérieur des périodes d'application de ces contributions. Ils proviennent des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges.

(en milliers d'euros)

Nature des différences temporaires	31/12/06	31/12/05
Provision pour participation	10 683	11 550
Provision pour indemnités de fin de carrière	7 381	6 965
Ecart de valeur liquidative	75	63
Contribution sociale de solidarité	923	834
Ecart de conversion passif	422	3 473
Moins-value à long terme	–	1 500
Provision pour risques	1 366	–
<b>Accroissement net de la dette future d'impôt sur les sociétés</b>	<b>7 177</b>	<b>8 087</b>

### 13.4 – Autres engagements

Les engagements au 31 décembre 2006 s'élèvent à 21 millions d'euros pour les locations immobilières et à 11 millions d'euros pour les locations mobilières.

### 13.5 – Droit individuel à la formation

La législation française alloue au titre du droit individuel à la formation pour les personnes en contrats à durée indéterminée au sein des entités françaises de la Société vingt heures de formation individuelle par an. Ce droit individuel à la formation peut être cumulé sur une période de six ans et les coûts sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les droits accumulés mais non consommés sont d'environ 84 000 heures au 31 décembre 2006.

## Notes sur le compte de résultat

### Note 14 – Ventilation du chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Ventes de matériels	11 789	19 279
Logiciels (redevances et autres développements de produits)	481 730	448 553
Services (dont support technique)	23 692	32 006
Autres produits	48 506	34 230
	<b>565 717</b>	<b>534 068</b>

La répartition par zone géographique du chiffre d'affaires redevances s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Europe	233 305	201 932
Amériques	127 365	135 516
Asie	121 060	111 105
	<b>481 730</b>	<b>448 553</b>

### Note 15 – Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2006 s'élève à 7 677 milliers d'euros contre 22 660 milliers d'euros pour l'exercice 2005. Cette diminution s'explique essentiellement par une baisse des dividendes reçus des filiales (6 millions de dollars en 2006 contre 11,2 millions de dollars reçus durant l'exercice 2005), par la détérioration du résultat de change en 2006 par rapport à 2005 et par la charge d'intérêt supplémentaire liée au tirage de 200 millions d'euros à compter de mars 2006 sur la ligne de crédit mise en place en décembre 2005 (voir Note 9).

### Note 16 – Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

L'incidence des dispositions fiscales dérogatoires sur la formation du résultat net n'est pas significative.

## Note 17 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel, pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	(Charge) profit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	191 618	(59 388)	132 230
Résultat exceptionnel <sup>(1)</sup>	(18 927)	7 135	(11 792)
	<b>172 691</b>	<b>(52 253)</b>	<b>120 438</b>

(1) Y compris la participation des salariés aux fruits de l'expansion et l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise.

Le taux effectif de l'impôt sur les bénéfices est de 30,26 % au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 (2005 : 31,99 %).

Deux conventions d'intégration fiscale ont été conclues le 28 septembre 1999 et le 30 mars 2005 par la Société avec respectivement Dassault Systèmes Provence et Dassault Systèmes SAS. Ces conventions stipulent que Dassault Systèmes Provence et Dassault Systèmes SAS doivent supporter une charge d'impôt équivalente à celle calculée en l'absence de convention d'intégration fiscale.

En l'absence de telles conventions d'intégration fiscale, la charge d'impôt chez Dassault Systèmes aurait été de 52 470 milliers d'euros en 2006.

## Informations complémentaires

### Note 18 – Rémunération des dirigeants

La rémunération brute totale en euros versée par la Société aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2006 se décompose en :

Salaires	2 661 000 euros
Avantages en nature	11 800 euros
Jetons de présence	0 euros
Rémunérations exceptionnelles	0 euros
<b>Soit un total de</b>	<b>2 672 800 euros</b>

A la suite de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires, le Conseil d'administration de la Société a attribué gratuitement le 8 juin 2005 150 000 actions et le 14 juin 2006 150 000 actions au Directeur Général. Ces actions ne seront effectivement acquises qu'à l'expiration d'une période de 3 et 2 ans, respectivement, et à condition que le Directeur Général soit encore mandataire social à cette date d'acquisition. A l'issue de cette période d'acquisition, le Directeur Général devra conserver les actions qui lui ont été attribuées gratuitement jusqu'à l'expiration d'une période de 2 ans.

Les dirigeants de la Société ont bénéficié d'options de souscription d'actions de la filiale SolidWorks qu'ils ont exercé et ont à ce titre réalisé de manière globale un gain de 27,6 millions de dollars en 2006 et un gain de 19,9 millions de dollars en 2005.

Les sociétés contrôlées par Dassault Systèmes n'ont ni versé de rémunération ni accordé d'avantages en nature aux mandataires sociaux ci-dessus.

Il n'existe aucune avance ou crédit alloué aux dirigeants sociaux.

## Note 19 – Effectif moyen et ventilation par catégorie

Personnel salarié ventilé par catégorie	31/12/06	31/12/05
Cadres	1 455	1 420
Agents de maîtrise et techniciens	28	26
Employés	129	126
	<b>1 612</b>	<b>1 572</b>

## Note 20 – Identité de la société consolidante

L'activité de Dassault Systèmes est incluse, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société anonyme Groupe Industriel Marcel Dassault, dont le siège social est situé au 9 Rond-Point des Champs-Élysées – Marcel Dassault, 75008 Paris.

## Informations relatives aux filiales et participations

### Liste des filiales et participations

(en milliers d'euros)	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette	%	Capital et primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Bénéfice net ou (perte) du dernier exercice	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés	Prêts et avances	Cautions et garanties
Dassault Data Services	892	892	94	3 000	12 672	4 588	47 248			
Dassault Systemes K.K.	2 655	2 655	100	2 230	283	(127)	46 114		759	
Dassault Systemes AG	1 500	1 500	100	1 500	(5 467)	3 307	10 652		3 336	
Dassault Systèmes Provence	32 248	32 248	100	32 394	4 059	9 003	22 669			
SmarTeam Corporation Ltd	64 883	64 883	100	26 659	(55 701)	3 337	19 340		5 783	
Delmia GmbH	47 854	47 854	100	10 600	(5 007)	(2 403)	19 591			
Dassault Systemes Srl	381	381	100	20	527	(347)	921		400	
Dassault Systemes (Switzerland) Ltd	68	68	100	62	(210)	31	1 053			
3D PLM Software Solutions Ltd	90	90	30	221	3 451	3 446	12 699	893		
Dassault Systèmes Ltd	–	–	100	182	1 085	(764)	6 690		372	3 000
Dassault Systemes Canada Inc. <sup>(1)</sup>	19 235	19 235	100	17 454	(1 392)	(22)	–		2 831	
Athys	8 571	8 571	100	360	631	(118)	1 504		764	
Dassault Systèmes SAS	37	37	100	37	(786)	(2 809)	4 539		45 101	
Dassault Systemes Corp. <sup>(2)</sup>	643 059	643 059	100	1 244 834	(21 024)	(15 381)	–			
Virtools	10 334	10 334	99	3 588	(4 181)	(1 300)	4 634		2 700	325
Dassault Systemes Americas Corp.	278 105	278 105	10	381 666	(39 045)	(1 437)	103 088			5 513
Abaqus	242 977	242 977	10	(191)	26 247	16 081	72 636	4 555		
Dynasim	5 722	5 722	80	420	(231)	(60)	1 108			
DS Holdco SAS	37	37	100	37	–	(5)	–			
DS Europe SAS	37	37	100	37	–	(5)	–		35	
Dassault Systemes Espana S.L.										107
	<b>1 358 685</b>	<b>1 358 685</b>		<b>1 725 110</b>	<b>(84 089)</b>	<b>15 015</b>	<b>374 486</b>	<b>5 448</b>	<b>62 188</b>	

(1) Société holding canadienne détenant 100 % de Safework Inc. et de Dassault Systemes Inc.

(2) Société holding américaine détenant 90 % de Dassault Systèmes of America Corp. et Abaqus Inc. et 100 % de Delmia Corp., Spatial Corp. et Structural Research and Analysis Corporation.

Aucune autre caution ou aval d'un montant significatif n'a été octroyé par la Société à ses filiales. Les prêts accordés aux filiales sont présentés en note 11.

Les résultats des filiales étrangères ont été convertis sur la base des cours moyens annuels des devises concernées. Les montants des capitaux propres des filiales étrangères ont été, quant à eux, convertis sur la base des taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

## 10.2.3 Résultats et autres éléments caractéristiques de Dassault Systèmes au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	114 570 841	113 403 665	113 786 411	115 038 378	115 770 290
Nombre d'actions	114 570 841	113 403 665	113 786 411	115 038 378	115 770 290
<b>Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	515 562 648	491 309 591	491 722 500	534 068 279	565 717 509
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	233 769 039	199 561 117	189 554 551	216 659 888	213 511 588
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions et reprises de provisions	231 645 162	197 361 971	184 596 378	211 983 870	205 226 123
Impôts sur les bénéfices	72 195 885	61 679 364	54 372 899	58 042 657	52 252 284
Participation des salariés due au titre de l'exercice	11 156 487	10 225 242	10 540 433	11 550 478	10 683 531
Intéressement des salariés	8 747 942	7 540 403	6 701 914	7 306 112	7 801 959
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	130 658 876	104 978 708	104 456 095	123 372 773	120 438 429
<b>Résultat par part ou par action</b>					
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions et reprises de provisions	1,22	1,04	0,99	1,17	1,16
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et reprises de provisions	1,14	0,93	0,92	1,07	1,04
Dividende attribué par action	0,33	0,34	0,38	0,42	0,44 <sup>(1)</sup>
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 416	1 462	1 518	1 572	1 612
Montant de la masse salariale de l'exercice	67 580 662	71 616 875	76 673 527	82 088 686	88 365 157
Montant des charges sociales de l'exercice	37 423 985	36 549 733	38 176 662	41 898 868	43 373 183

(1) Dividende proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires

## 10.2.4 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2006

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### 1. AVEC LA SOCIÉTÉ ENOVIA CORP.

##### *Nature et objet*

Contrat de licence de marque concédé à titre gratuit.

##### *Modalités*

Une licence non exclusive et gratuite de la marque Enovia a été concédée à la société Enovia Corp. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration le 11 mars 1998. Elle a été conclue le 28 décembre 1998 pour une durée indéterminée, étant précisé que la société Enovia Corp. a changé de dénomination au 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour « Dassault Systemes Americas Corp. ».

#### 2. AVEC LA COMPAGNIE AIG EUROPE

##### *Nature et objet*

Police d'assurance « Responsabilité des dirigeants ».

##### *Modalités*

Une police d'assurance « Responsabilité des dirigeants » a été souscrite auprès de la Compagnie AIG Europe et autorisée par le conseil d'administration du 28 juin 1996.

Cette police d'assurance permet de couvrir l'ensemble des dirigeants, passés, présents ou futurs, de votre société et de l'ensemble de ses filiales, pour une prime annuelle de USD 300 000 hors taxes.

### 3. AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### *Nature et objet*

Le conseil d'administration du 23 septembre 2003 a autorisé la conclusion d'un avenant au contrat de travail de M. Bernard Charlès ayant pour objet notamment de prévoir une indemnité forfaitaire équivalente à vingt-quatre mois de la dernière rémunération annuelle brute qu'il aura reçue au titre de son contrat de travail, en cas de licenciement pour une raison autre que la faute grave ou lourde.

### 4. INDEMNITÉ EN CAS DE RÉVOCATION DU MANDAT SOCIAL

#### *Nature et objet*

Le conseil d'administration du 23 septembre 2003 a autorisé la décision d'accorder à M. Bernard Charlès une indemnité égale à vingt-quatre mois de la dernière rémunération annuelle brute au titre du mandat social, à verser en cas de révocation du mandat social de directeur général, sauf dans le cas où cette révocation serait motivée par une faute commise avec intention de nuire aux intérêts de la société.

### 5. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉFENSE DES ADMINISTRATEURS

#### *Nature et objet*

Le conseil d'administration du 23 septembre 2003 a autorisé la décision de prise en charge par votre société des honoraires et frais de déplacement que les administrateurs de la société et de ses filiales seraient amenés à devoir assumer pour préparer leur défense personnelle devant une juridiction civile, pénale ou administrative aux Etats-Unis lorsque cette défense s'exercera dans le cadre d'une enquête, instruction ou investigation menée à l'encontre de votre société.

La prise en charge est assurée sous la triple réserve que les administrateurs et dirigeants concernés soient assistés par des avocats choisis par la société, que celle-ci reste maîtresse de ses choix stratégiques en matière de procédure et de moyens de défense et que les frais encourus soient raisonnables.

### 6. AVEC LA SOCIÉTÉ DASSAULT SYSTEMES CORP

#### *Nature et objet*

Transfert des titres SolidWorks par Dassault Systèmes S.A. à Dassault Systemes Corp.

#### *Modalités*

Cette convention n'avait pas été conclue au 31 décembre 2005. La convention d'apport a finalement été conclue le 21 août 2006 sur la base des valeurs vénales, qui ont ainsi servi à la détermination des parités d'échanges entre les titres SolidWorks apportés et les titres Dassault Systèmes Corp reçus, et par ailleurs les titres reçus en rémunération de l'apport ont été enregistrés à la valeur nette comptable des titres apportés. Sur ces bases, votre société a déterminé que la convention, dans les termes où elle a finalement été exécutée, portait sur une opération courante conclue à des conditions normales.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 21 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Xavier Cauchois

**ERNST & YOUNG Audit**

Jean-Marc Montserrat



## 10.3 Calendrier indicatif des dates de publication des informations financières

Le calendrier indicatif suivant a été préparé sur la base des dates de publication des mêmes informations au cours de l'exercice précédent :

Communiqué de presse sur le chiffre d'affaires et les résultats des :

- 2<sup>e</sup> trimestre 2007 : 26 juillet 2007 ;
- 3<sup>e</sup> trimestre 2007 : 30 octobre 2007 ;
- 4<sup>e</sup> trimestre 2007 : février 2008.

La publication au BALO est généralement faite dans les quinze jours suivants.

Publication au BALO des :

- états financiers consolidés intérimaires au 30/06/07 : mi-octobre 2007 ;
- comptes consolidés de l'exercice clos au 31/12/07 : fin avril 2008.